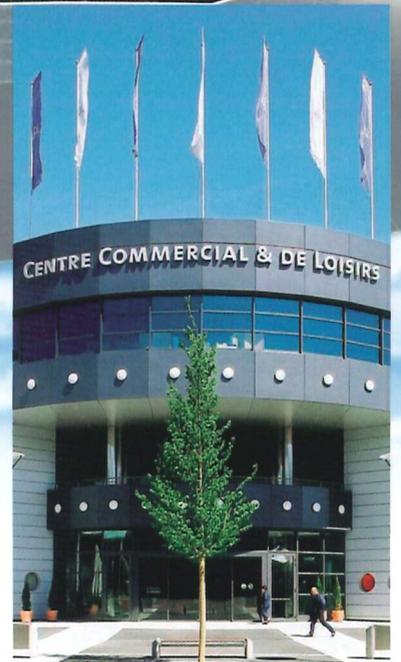


Jacques Ducret – Jean-François Develey

DES CHARMILLES AU STADE DE GENÈVE



UNE AVENTURE ÉPIQUE

**STADE DE
GENÈVE**

SLATKINE

Des Charmilles au Stade de Genève

Une aventure épique

Jacques Ducret – Jean-François Develey

Des Charmilles au Stade de Genève

Une aventure épique



Éditions Slatkine
GENÈVE

**STADE DE
GENÈVE**

2003

© 2003. Éditions Slatkine, Genève.
© 2003. Fondation du Stade de Genève.
www.slatkine.com
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.
ISBN 2-8321-0091-0

Editorial du Président du **Grand Conseil** de la République et canton de **Genève**

Il y a vingt-cinq siècles déjà, le stade constituait l'un des équipements essentiels de la cité grecque ou romaine, puis byzantine. A l'époque contemporaine, la tradition a été reprise pour permettre aux sports de masse de trouver un cadre conforme au spectacle attendu. Genève ne pouvait déroger à cette règle de fer du sport moderne. Son vieux stade, aux Charmilles, chargé d'ans et de gloire, ne répondait plus aux nécessités de l'heure. La vision des uns, la volonté des autres ont permis l'édification du Stade de Genève, aux confluent de deux infrastructures indispensables aux grands événements sportifs : le rail et l'autoroute.

Comme tout projet d'envergure genevois, le Stade de Genève s'est trouvé confronté à de multiples oppositions. Pas moins d'une demi-douzaine de lois, jamais attaquées par référendum, de nombreuses procédures administratives toujours soutenues victorieusement devant les tribunaux ont émaillé la construction du Stade de Genève dont l'élégante souplesse des lignes intérieures, autour de la pelouse, a su conquérir même les plus réticents à l'architecture contemporaine. Conçu en fonction des besoins d'un club de football prestigieux, le Servette FC, le nouveau stade se veut capable de recevoir d'autres

manifestations, comme des concerts, qui doivent lui permettre d'être comble et le public comblé. Car un stade ne vit et ne vibre que par le public qui gonfle à bloc ses entrailles. Sans le public qui vient soutenir son équipe favorite, le stade ne reste qu'un écrin superbe, mais vide. Fans et supporters doivent donc envahir les gradins du stade. C'est ainsi seulement que cette réalisation, fruit d'un partenariat entre les milieux privés et publics trouvera son sens. L'Etat de Genève, la Ville de Genève, la Ville de Lancy ont su tirer le meilleur parti des apports des milieux privés, tant sur le plan foncier que sur le plan financier.

Au cap du XXI^e siècle, Genève dispose d'un équipement à la mesure de son ambition. Citoyens et sportifs – ce sont souvent les mêmes – sauront le faire vibrer.



Bernard Lescaze
Président du Grand Conseil de la
République et canton de Genève



Editorial de la Ville de Lancy

Enfin ! Après des années de discussions, controverses et procédures, le Stade de Genève est réalisé ! A Lancy !

Alors, bienvenue à tous les visiteurs, qu'ils soient amateurs de football ou de musique, chalands, touristes ou hôtes de passage.

Il faut souligner que cette implantation du Stade de Genève à Lancy a été accueillie très favorablement par les autorités municipales, puisque tant la modification de zone que le plan localisé de quartier et les participations financières à la construction du Stade de Genève ont été présentés à l'unanimité du Conseil administratif et acceptés à la quasi unanimité du Conseil municipal. Ce projet offrait en effet une opportunité unique d'accueillir une installation sportive d'importance nationale, de requalifier une zone industrielle en friche et permettait d'évaluer, enfin, les risques et les nuisances liées à l'exploitation ferroviaire, puis de les réduire.

A cet égard, un des atouts du Stade de Genève est d'être un projet trois en un, puisqu'à côté du Stade ont été édifiés un Centre Commercial & de Loisirs, ainsi qu'un bâtiment de liaison comprenant un hôtel de 130 chambres, des bureaux et des espaces pour le Stade. L'implantation de toutes ces activités génère à l'évidence des

emplois de nature très diverse (plus de 700 : du directeur au stadier !), qui contribuent à la bonne santé financière de la Ville de Lancy. Par ailleurs, en terme d'image et au plan sportif, le Stade de Genève constitue un apport bénéfique : il n'y a qu'à penser au prochain EURO 2008, une manifestation quadriennale qui constitue un des plus grands événements sportifs !

Dès lors, la Ville de Lancy est fière et heureuse de la réalisation du complexe du Stade de Genève et tient à remercier toutes celles et tous ceux – et ils sont nombreux – qui ont contribué à la concrétisation d'abord de cette idée puis de ce projet d'envergure.



Au plaisir de vous rencontrer à Lancy, au complexe du Stade de Genève !

Sportivement vôtre,



Pascal CHOBAS
Maire



Editorial de la Ville de Genève

Méritant pleinement son appellation de sport populaire, le football reste une des disciplines les plus pratiquées par les Genevois. A ce sport presque légendaire sont associés une histoire et des lieux, riches en émotions. Ainsi, dans le fameux stade des Charmilles, dont le terrain devrait être cédé à la Ville de Genève pour l'aménager en parc public, selon la déclaration de Monsieur Bénédicte Hentsch, président de la Fondation Hippomène, les supporters du ballon rond ont-ils fait preuve, durant des décennies, d'un soutien et d'un enthousiasme sans faille. Jeune ou moins jeune, quel Genevois n'a pas connu ce haut lieu de ferveur sportive ?

Avec le nouveau millénaire, les décors changent. Depuis longtemps, il s'avérait indispensable d'offrir aux Genevois un nouveau stade doté d'un confort véritablement « pro » et répondant aux normes de sécurité les plus exigeantes. Ville internationale, Genève se devait également d'être en mesure d'accueillir de grandes compétitions d'envergure européenne. Le Stade de Genève a, depuis peu, ouvert ses portes. Espace polyvalent, il est destiné à de grandes rencontres sportives, mais aussi à des manifestations culturelles, au sens le plus large. Bénéficiant, dans sa proximité immédiate, de l'animation

du complexe commercial de la Praille, le Stade de Genève s'affirme d'ores et déjà comme un haut lieu de la vie sociale genevoise. Avec, à l'horizon, plusieurs rencontres internationales et matches de la Coupe de l'UEFA, le programme s'annonce d'ores et déjà prestigieux. Toutes les conditions semblent donc réunies pour que la belle légende du football genevois soit plus vivante que jamais. Mais, pour que la magie du ballon rond continue à opérer, le public a un rôle essentiel à jouer. Je tiens à remercier ici Monsieur Philippe Joye qui, alors qu'il était Conseiller d'Etat, a soutenu ce projet en s'associant à mes démarches auprès des instances politiques et sportives.

A tous ceux qui nous feront l'amitié de prendre le chemin du nouveau Stade de Genève, je souhaite beaucoup de plaisir et de très agréables moments de sport, de détente et de convivialité.

André Hediger
Conseiller administratif chargé du
Département des sports
et de la sécurité



Editorial du Credit Suisse

DE LA PASSION ET DES HOMMES...

200 000 footballeurs licenciés, 400 000 adhérents au sein des clubs, dont des femmes de plus en plus nombreuses... Incontestablement, le football passionne des couches toujours plus larges de la population. Credit Suisse est le partenaire de l'Association Suisse de Football (ASF) depuis 1993. A l'heure où nous écrivons ces lignes, une décennie s'est écoulée. Dix années durant lesquelles l'équipe suisse de football a connu de belles heures de gloire. L'histoire retiendra certainement le « Mondial » de 1994 aux Etats-Unis. Notre équipe y brilla jusqu'en huitième de finale avant de s'incliner devant l'Espagne (3-0). Il y eut ensuite la participation à l'EURO 1996, en Angleterre. La traversée du désert qui suivit ne découragea pas les meilleures volontés. Au contraire, elle coïncida avec une activité intense de préparation de la relève et de l'avenir. Les structures de formation sportive et scolaire, celles d'accueil – à Payerne et à Fraunfeld – et d'accompagnements des jeunes espoirs furent créées et développées. Et les premiers résultats furent exceptionnels ! Le titre européen

décroché par les M-17 ans ainsi que l'excellent résultat des M-21 ans lors de leur Championnat d'Europe qui s'est déroulé l'an dernier en Suisse en sont témoins. Parallèlement, de nouvelles infrastructures sportives, répondant à des normes internationales, modernes en termes de confort, d'accueil et de sécurité furent édifiées : le stade Saint-Jacques à Bâle et celui du Stade de Genève au bout du lac. D'autres, le Wankdorf à Berne et le Hardturm à Zurich sont en bonne voie. Bientôt la Suisse sera dotée de quatre stades flambant neufs, pour lesquels le Credit Suisse Group s'est également engagé en tant qu'investisseur principal. En dix ans, un immense travail a été accompli. Ces efforts ont été



couronnés de succès. Choisie pour la qualité de son projet, la candidature austro-suisse a été retenue par l'UEFA : nous organiserons l'EURO 2008. Notre équipe nationale, notre football, notre passion animeront le troisième événement le plus suivi au monde. Affichant ses couleurs, rouge et bleu – également nos couleurs –, le Stade de Genève sera l'un de ces théâtres majestueux. Le football helvétique a de belles années devant lui.

Le Credit Suisse est fier d'apporter à ce bel édifice et de vivre avec toute la Suisse, tous les Suisses, cette magnifique aventure.

Credit Suisse

L'équipe Credit Suisse du Stade de Genève (de gauche à droite) :
M. Jean-Marie Salina, M^{me} Brigitte Borgeaud, M. Daniel Dietrich, M. Dominique Wohnlich, M. Jean-Paul Darbellay, M. Philippe Christe et M. Thierry Bertinotti.

Editorial de Jelmoli

« ÊTRE SOCIALEMENT RESPONSABLES, C'EST AUSSI SAVOIR PARTICIPER À UN PROJET COMMUN »

Les loisirs enrichissent l'existence, quelle que soit notre façon de vivre. Et le sport vient en tête des activités de détente.

Mais il y a sport et sport. L'un des phénomènes de nos sociétés, déjà connu aux temps des Grecs et des Romains, est sans doute celui des *armchairs enthusiasts*. En d'autres termes, on appelle ainsi les innombrables sportifs qui vivent leur passion intensément assis sur les gradins du stade. Il s'agit alors davantage d'un état d'esprit sportif, canalisé souvent par un projet fédérateur, par les joies du spectacle, et par de grands frissons.

Avec la réalisation du Stade de Genève, projet mirage pendant plus d'une vingtaine d'années, nous bénéficions désormais de toutes les conditions réunies pour vibrer d'émotions et de passion. Etroitement lié à la nouvelle enceinte sportive de qualité, nous avons surtout un club et son histoire, porteurs de valeurs aussi positives que le dynamisme, l'esprit d'équipe, la performance et le dépassement de soi. Du bonheur et du défoulement à l'état pur grâce au Servette FC, mais aussi des notes d'espoir saupoudrées de fortes



attentes pour les 14 000 joueurs et leur famille du canton.

On parle souvent de responsabilités sociales d'une entreprise. Le groupe suisse Jelmoli, au travers de ses sociétés genevoises au « Grand Passage - Innovation SA » et « La Praille SA », les a toujours assumées non seulement à l'interne de son organisation, mais également par un engagement fort sur la place. C'est ainsi que, dès 1998, nous nous sommes portés partenaire fidèle lié au financement de l'infrastructure majeure du Stade de Genève qui compte

aujourd'hui parmi les plus belles d'Europe. Mais investir dans la viabilité d'un tel complexe, c'était aussi investir dans l'avenir du Servette FC.

Le football véhicule des valeurs positives, qui me sont chères: la convivialité, un esprit ludique et festif, fédérateur et accessible. C'est pour toutes ces raisons que je suis profondément heureux à la perspective de vivre de grands moments au Stade de Genève, de me retrouver dans les gradins, de pouvoir vibrer au même rythme que les spectateurs et les supporters, et me sentir proche des joueurs qui ont le plaisir de fouler cette magnifique pelouse.

Bienvenue à tous au Stade de Genève!

Alain Rolland
Directeur suisse Jelmoli S.A.

Editorial de la Fondation Hippomène

LE DÉFI DE LA FONDATION HIPPOMÈNE

Certains se posent encore la question de savoir si Genève devait être dotée d'un nouveau stade de 30 000 places assises et couvertes. Il est même un original qui demande publiquement si le public romand mérite un tel joyau, suggérant outrageusement que les matches de l'équipe suisse se déroulent exclusivement à Berne et à Bâle. Loin des regards, loin du cœur. La Fondation Hippomène a été la première à s'interroger, avec une émotion particulière, puisque – par la grâce de grand-papa Hentsch – Hippomène était la gardienne du temple, propriétaire du terrain et des installations. Les Charmilles évoquaient des dimanches familiaux, des éclats qui rompaient la chaîne hebdomadaire, des magistrats entre-aperçus à la buvette, la paluche tendue vers leurs électeurs et, aussi, les coups de gueule des mauvais jours, les poings dressés contre les dirigeants qui prêchaient la modération aux fans déchaînés. Il était tentant de cultiver la tradition, d'agrandir et de consolider le stade vénérable, mais le couperet approchait, malgré de multiples rafistolages. Des études ont été conduites sur le site, mais ont buté sur des problèmes d'environnement et

d'accès. Un soir, tristement, la Fondation a remballé les esquisses et fermé les cartons.

Pour mieux renaître ailleurs, car il n'était pas question d'abandonner la partie. Un autre défi se présentait, plus ambitieux, plus proche des attentes du public, qui avait pris goût aux matches de Coupe d'Europe et aux rencontres internationales. Au Servette de jouer et... de gagner, à Johnny Hallyday de s'éclater, mais à la Fondation Hippomène et à ses partenaires de les accueillir dans une arène de qualité : les temps avaient changé, les exigences et les espérances aussi. Les Suisses, menacés d'isolement, voulaient « *rester dans le coup* », au moins au plan du ballon rond. Les forces vives de la République se mobilisèrent : Etat, Ville de Genève, Ville de Lancy, Credit Suisse, Jelmoli et Fondation Hippomène, dans un élan imparable. Les ronchons, les impénitents, les récalcitrants, furent découragés. S'il leur reste aujourd'hui l'amère satisfaction de se gausser parfois de certains gradins (encore) clairsemés, les supporters, eux, savent que, grâce à ce nouvel équipement, Genève a reçu les équipes d'Italie, d'Albanie et bientôt la France et qu'elle accueillera les formations en lice lors de l'EURO. Ce sentiment partagé de vivre l'événement justifie tous les efforts

consentis par ceux qui ont permis la réalisation du Stade de Genève. Qu'ils en soient remerciés, en particulier les membres du conseil de la Fondation du Stade de Genève et le délégué du maître de l'ouvrage, qui ont accompli un véritable tour de force.

La Fondation Hippomène



▲ M. Bénédicte Hentsch.
(© Collection privée, D.R.)

Message de la CISIN

Conception des Installations
sportives d'importance nationale



L'inauguration du Stade de Genève, il y a quelques mois, a été un événement marquant. Ce stade de football ultramoderne

fait en effet partie d'une série de réalisations destinées à accueillir des compétitions d'envergure internationale – les autres étant le stade Saint-Jacques de Bâle, en exploitation depuis 2001 déjà, le stade du Wankdorf à Berne, en construction et qui ouvrira ses portes en 2005, et le nouveau stade du Hardturm à Zurich, dont la planification est déjà bien avancée. Avec ces installations flambant neuves d'environ 30 000 places chacune, notre pays va disposer à nouveau d'infrastructures capables de rivaliser avec les meilleurs stades internationaux. C'est notamment grâce à ces nouvelles réalisations que la Suisse peut accueillir, en collaboration avec l'Autriche, l'EURO 2008. Toutefois, cette manifestation nécessitant au moins un stade de 40 000 places assises, un projet d'agrandissement à Bâle est actuellement à l'étude. Telles sont donc les raisons de l'engagement financier de la

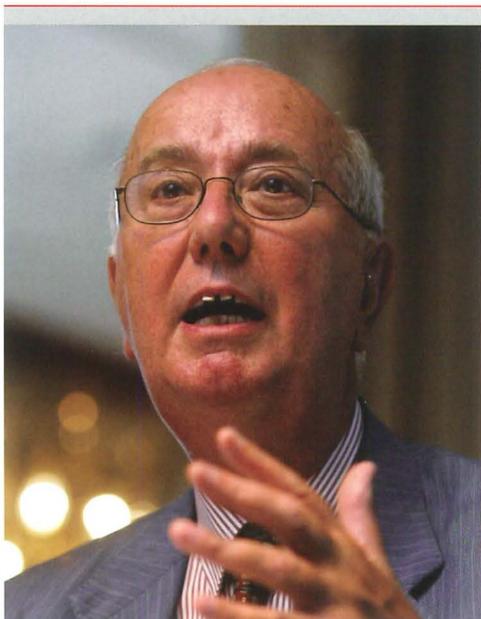
Confédération (engagement modeste, d'ailleurs, au regard des investissements nécessaires) dans le cadre de la Conception des installations sportives d'importance nationale (CISIN) : assurer aux fédérations sportives helvétiques des infrastructures adaptées aux compétitions nationales et internationales d'aujourd'hui, préserver la compétitivité de notre pays dans le domaine du sport, attirer des manifestations sportives d'envergure et véhiculer l'image d'un pays moderne et performant. De plus, sur le plan footballistique, la Suisse veut pouvoir respecter les engagements qu'elle a pris en tant que signataire de la Convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et notamment de matches de football. Le Stade de Genève est à tous ces égards une grande réussite. Nous tenons donc à exprimer notre gratitude à ceux qui en ont assuré la planification et la construction. Par leur détermination, leur compétence, leur talent politique et leur persuasion, ils ont su convaincre leurs partenaires de la nécessité de mener à bien ce projet, et les autorités fédérales, en particulier, de délier leur bourse. Pour ma part, en qualité de président de la Commission de la CISIN –

commission d'experts qui conseille l'Office fédéral du sport de Macolin –, je voudrais remercier tous ceux et celles qui ont participé à ce projet pour leur inlassable engagement, et les féliciter du résultat. Le Stade de Genève, splendide installation sportive et culturelle, recèle un potentiel économique indubitable et va offrir un cadre exceptionnel aux exploits du Servette FC et du football suisse. Il réserve des moments inoubliables à une multitude de spectateurs.

Longue vie, donc, au Stade de Genève, et meilleurs vœux pour son avenir!

Toni von Mühlener
Président de la commission
de la CISIN

Message de l'Association Suisse de Football



A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU STADE DE GENÈVE, MERCREDI 30 AVRIL 2003

Au nom de l'Association Suisse de Football et en tant que président, c'est un immense plaisir et un honneur pour moi de vous transmettre mes félicitations et mes meilleurs vœux pour l'inauguration et pour l'ouverture officielle du Stade de Genève.

Toute la Suisse est heureuse de pouvoir disposer d'une telle infrastructure sportive. Nous espérons que le football genevois, et en particulier le Servette FC, profitera de cette grande chance. La Suisse a besoin d'un football helvétique fort dans toutes les régions de notre pays. C'est la clef du succès de notre équipe nationale qui aura certainement l'occasion de se mesurer à diverses équipes européennes et mondiales durant les prochaines années. Rappelons que ce stade accueillera également trois matches de groupes lors de l'EURO 2008.

A vous tous, amis du sport, je vous adresse de tout coeur mes vives félicitations à l'occasion de l'inauguration du Stade de Genève et vous souhaite beaucoup d'émotions pour toutes vos manifestations dans ce merveilleux stade, car il le mérite.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Ralph Zloczower'. The signature is fluid and cursive, written on a white background.

Ralph Zloczower
Président de
l'Association Suisse de Football

Partie I

Un double défi

par Jean-François Develey

Du **Parc des Sports**

au **Stade** de Genève
un siècle de **mutation**

CENT ANS DE JOIE

Septante-trois ans. Trois générations.
Trois vies.

Telle aura été la durée d'existence du
stade des Charmilles.

Septante-trois ans auxquels il faut
ajouter trente années

supplémentaires, qui virent Servette

(et d'autres!) fouler la pelouse des

Charmilles, d'abord terrain vague situé
aux confins de la ville de Genève, puis

terrain officiel avant de se transformer,
grâce à Gustave Hentsch, en véritable
stade.

C'est dire, à l'heure où le Stade de
Genève prend son envol, combien
l'investissement consenti pèse lourd en
termes économique, politique, culturel.
Longtemps considéré comme un
simple amusement, voire comme une
occupation pour les ouvriers, le
football, ce « jeu du peuple » comme
l'ont appelé les Anglais, est devenu,

Le Stade des Charmilles, 100 ans au service du foot...
(© Lafargue photos sports)



au fil des ans, un formidable instrument d'intégration sociale. Ce jeu de ballon à l'extrême simplicité se pratique de la terre de feu à l'Alaska, du Groenland au Cap, de Vladivostok à Lisbonne. Il transcende les clivages culturels et sociaux, passionne les banquiers de la City comme les gamins des favelas de Rio. Deux continents lui échappaient, les Etats-Unis d'Amérique et... les femmes. Mais depuis quelques années, et c'est en partie lié, le football est devenu le premier sport scolaire aux USA, avec seize millions de licenciés, dont sept millions de jeunes filles, et la première chaîne allemande de télévision publique transmet en direct les rencontres de l'équipe nationale féminine!

Durant ce grand siècle, de son apparition en Suisse (1869) à sa structuration actuelle, en passant par la création du Servette (1890), celle de l'Association Suisse de Football (1895) et la révolution induite par la création

des compétitions européennes (1955), l'histoire du football à Genève se confond avec celle du Servette, et partant, celle de son stade. Lieu de rencontre, dans tous les sens du terme, le stade constitue l'endroit privilégié où l'on s'affronte, où l'on se parle, où l'on se divertit. A l'origine, chez les Grecs, le stade représente une unité de mesure, 180 mètres environ. Et c'est parce que des pistes longues d'un stade sont construites pour y disputer des courses, compétitions suivies par un nombreux public amassé sur des tribunes tout exprès édifiées, que l'endroit où se déroule la performance sportive est devenue un... stade. Inséré dans la cité, il en constitue l'un des pôles d'attraction, l'un des axes urbanistiques, l'un des lieux d'échange pour l'ensemble de la communauté. C'est dire combien il est chargé de symboles, de sens, combien il peut à la fois susciter l'envie, la passion, la haine, même.

Durant ce grand siècle, Genève s'est transformée, tout comme le football, tout comme Servette. Seul le stade des Charmilles n'avait pratiquement pas bougé.

Il en est mort, ressuscitant au travers du Stade de Genève.

C'est une longue histoire, pleine de rebondissements, d'exaltations, de luttes, une histoire extraordinaire et simple, à multiples facettes, aux nombreux acteurs, avec ses méandres et ses sinuosités, ses raccourcis et ses coups de théâtre, ses rancoeurs et ses rancunes, ses vengeances et ses petites choses, bref, la vie...

C'est une longue histoire qui va vous être contée, sans polémique, le plus sereinement du monde, témoignage d'un long cheminement qui dépasse et de loin le seul ballon rond, même si tout y ramène...

NAISSANCE D'UN SPORT ET DE SES LIEUX

Le temps des guerres est (provisoirement...) terminé. Deux ans plus tôt, à Sainte Hélène, Napoléon est mort, sa disparition clôturant symboliquement près de trente ans de révolutions et de violences.

◀ Relief grec, 5^e siècle av. J.-C., première illustration d'un jeu de balle.
(© Collection privée, D.R.)



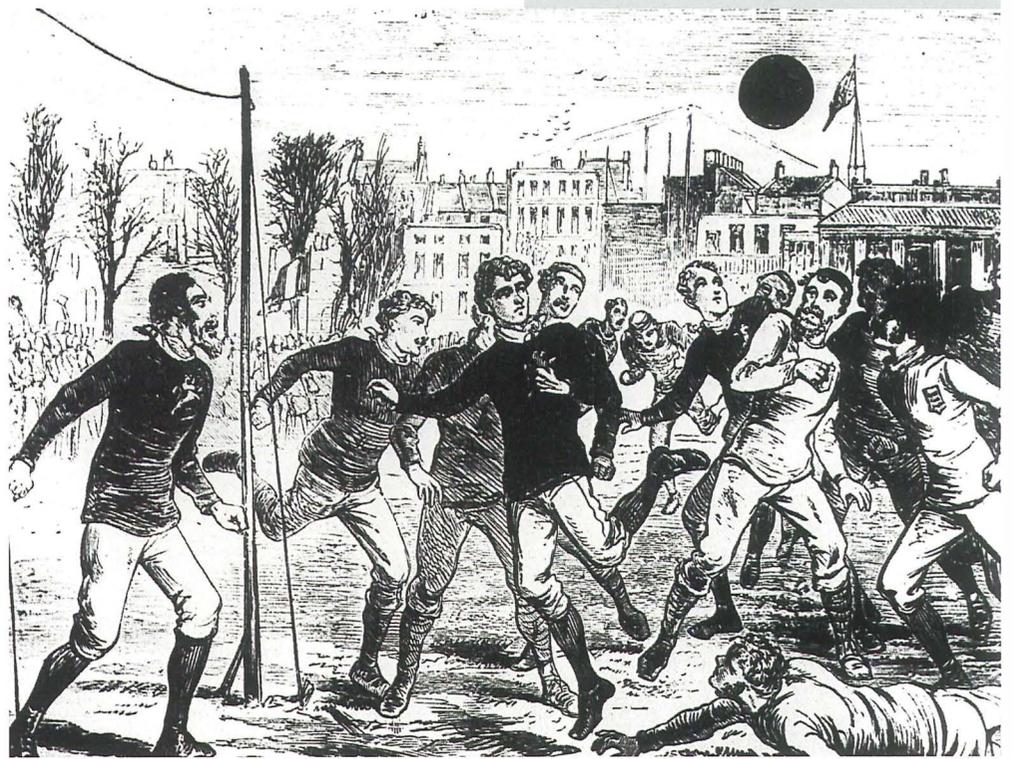
▶ 1920 : entrée des joueurs (sans protection...)
(© Collection privée, D.R.)

S'ouvre une longue période de transformations sociales, politiques, économiques qui vont aboutir à l'avènement de la révolution industrielle. La société, majoritairement agricole, s'urbanise, se transforme, s'industrialise. En Angleterre, largement en avance sur tous ces plans, le processus est déjà entamé. La nécessité de fournir aux jeunes des occupations physiques s'affirme dans l'esprit des pédagogues et des militaires, pas forcément d'ailleurs dans le même but. Dans chaque établissement scolaire, ou presque, on pratique un jeu dérivé du calcio florentin ou de la soule française (eux-mêmes issus de l'haspartum romain, jeu guerrier permettant aux soldats de César, Auguste ou Tibère de développer leurs qualités athlétiques et leur mobilité). Il s'agit de faire passer une vessie de porc ou tout autre objet plus ou moins rond entre les poteaux délimitant la fin du camp adverse, et malgré les réticences de certaines franges de la société, qui trouvent cet amusement brutal et sauvage, le *hurling at goal* s'impose comme l'occupation favorite des jeunes gens. Pieds et mains y sont indifféremment utilisés, on y joue à quinze, dix-huit, trente, seule l'interdiction d'armes

(gourdins, pieux, gants ferrés...) différencie vraiment ce sport de ses ancêtres moyenâgeux. En ce printemps 1823, dans le collège de Rugby, au Sud de l'Angleterre, un jeune homme, William Webb Ellis, décide de porter la balle derrière les poteaux, rompant avec l'habitude, qui voulait que l'on frappe la balle au loin dès qu'elle était en votre possession. Il vient de créer le football-rugby. Très vite, sous l'impulsion des étudiants d'une autre grande université

anglaise, Cambridge, le soccer, notre football, va s'en différencier, en n'autorisant plus la moindre touche de balle avec les mains.

De 1848 à 1863, le football et le rugby, cousins germains, se disputent les faveurs des professeurs de gymnastique, selon des critères le plus souvent bêtement pratiques. De fait, les établissements huppés, qui disposent de terrains engazonnés et bien entretenus, permettant les plaquages, penchent naturellement



▲ Le foot en 1870, sans filet, un simple fil comme barre transversale et une sombre mêlée.

(© Collection privée, D.R.)



◀ Scène du calcio florentin.

(© Collection privée, D.R.)

vers le rugby, les écoles plus modestes, où les espaces sont restreints, le gazon rare (et le sol dur!) inclinant plutôt vers le football. Dans le même temps, les ouvriers s'approprient le football, jeu d'une extrême simplicité, alors que les enfants de la bourgeoisie s'attachent davantage au rugby, « jeu de voyous pratiqué par des gentlemen ». En 1857 se crée le premier club de football, à Sheffield, ville industrielle du centre de l'Angleterre. En 1863, dans un bistrot londonien, la « Fremason Tavern », quelques adeptes créent le « football association » (ainsi nommé pour se différencier du football rugby, le mot association demeurant aujourd'hui encore présent symboliquement, notamment dans le A du sigle de la FIFA, Fédération internationale de football association...). Dix-sept lois d'un jeu qui va, dès lors qu'il est génialement codifié, essaimer très vite dans le monde entier.

À Genève (comme dans les grandes villes suisses), l'influence anglo-saxonne est forte au travers des écoles internationales qui accueillent les enfants de la bourgeoisie anglaise pour les éduquer.

Alors même que la cité de Calvin s'ouvre aux ressortissants des autres cantons (Genève n'a intégré la Confédération qu'en 1815, après la chute de Napoléon...), que la révolution radicale, amenant avec elle la démocratie et l'industrialisation, commence à faire sentir ses effets, apparaît un premier club de sport, le Football Club de Genève, qui pratique aussi bien le rugby que le football association.

En 1890 se crée le Servette FC, qui, à l'époque, pratique davantage le rugby que le football. Et pour cause : le seul ballon que possède cette société balbutiante est ovale...

On joue sur la Plaine de Plainpalais, soit hors de Genève : à cette époque, ni Plainpalais, ni les Eaux-Vives, ni le Petit-Saconnex ne font partie de la

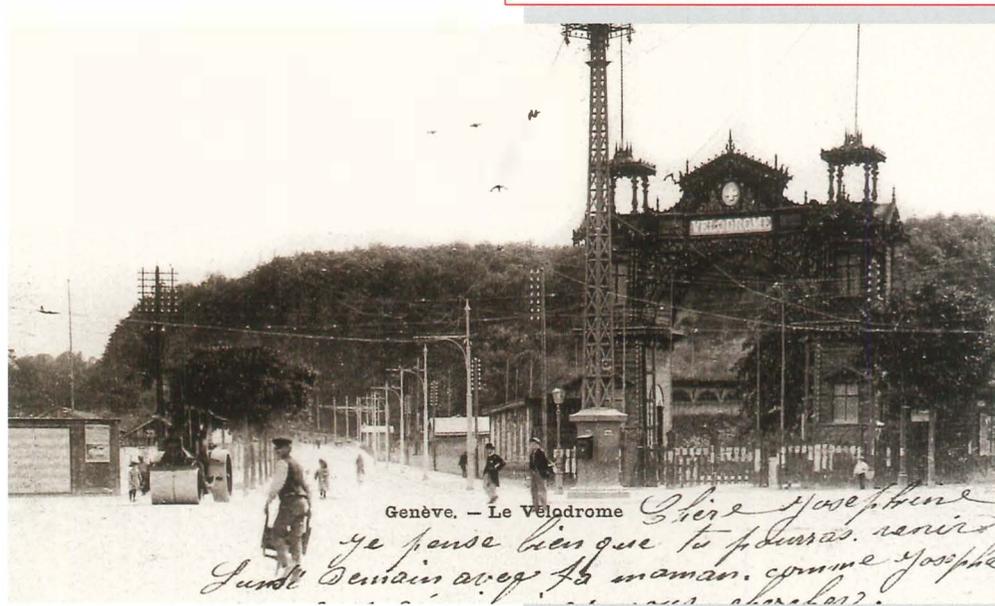
Ville. Et pour avoir le droit de jouer, d'exister, le Servette FC doit demander l'autorisation du Maire de Plainpalais afin de disposer d'un espace de jeu. Ni le football ni le rugby ne sont alors les sports les plus populaires : c'est au cyclisme que revient l'honneur de déclencher l'enthousiasme, de déplacer les foules. Dès le début des années 1870, un vélodrome, situé à Varembe (à l'emplacement actuel du stade), a été construit. On y dispute des réunions qui suscitent beaucoup de passions (avec, notamment, des paris à forts enjeux avivant encore l'intérêt des spectateurs). En 1896, le Vélodrome de Varembe est remplacé par des installations plus modernes, à la Jonction.

Les footballeurs/rugbymans, eux, sont nomades. D'autant que Genève

organise, en 1896, l'Exposition nationale et que, pour ce faire, les autorités réquisitionnent la Plaine de Plainpalais. Un « Village suisse » y est édifié, qui reconstitue les diverses architectures et modes de vie du pays. Plus de deux millions de visiteurs vont s'y presser. Face à ce déferlement, les footeux ne font bien évidemment pas le poids.

Le Servette FC va même devoir se mettre entre parenthèses durant plus de deux saisons.

Et, lorsque le 7 avril 1895 une douzaine de clubs fondent l'Association Suisse de Football, les représentants genevois viennent de Lancy et de son Ecole internationale... Etrange ironie de l'histoire que de voir aujourd'hui le grand stade genevois construit sur le territoire de la même commune de Lancy...



Genève - Quartier de la Jonction



▶ La Plaine de Plainpalais au début du XIX^e siècle.
(© Collection privée, D.R.)

Ironie encore quand on ajoutera que dès le début du XX^e siècle, les terrains vagues (surtout vaguement plats...) jouxtant La Praille, en direction de Plan-les-Ouates, sont utilisés par les curés des paroisses catholiques environnantes pour dispenser à leurs catéchumènes des exercices physiques où le football est très présent, bien évidemment... Le passage au XX^e siècle marque l'entrée de Genève dans une nouvelle ère. Le canton a vu sa population pratiquement doubler : 130 000 habitants pour 65 000 en 1850. Et c'est

en Ville de Genève que l'augmentation a été la plus sensible : on est passé de 38 000 à 97 000 habitants en 50 ans. Une population jeune, ouvrière et confédérée : lors des élections législatives de 1896, pour 43 500 électeurs genevois, on compte 38 000 électeurs venant des autres cantons suisses.

Cette ouverture favorise l'implantation du football. Alors qu'un certain Vladimir Illitch Oulianov, autrement connu sous le nom de Lénine, fréquente Plainpalais et ses cafés, le Servette FC crée une section de football association : faute d'adversaire, les Servettiens se voyaient obligés d'aller jouer au rugby en France, jusqu'à Grenoble et Lyon. Durant quelques années, les deux sports vont se côtoyer. La situation administrative est difficile. Les clubs, qui se mettent à foisonner, manquent de terrains pour jouer. Servette va quitter la Plaine de Plainpalais pour celui de la Garance, puis pour le Parc des Sports, situé au Pré Cayla, nom donné alors à la zone où se situent les installations des Charmilles. L'espace est suffisant pour construire plusieurs surfaces de jeu. A noter que l'endroit est déjà en partie utilisé par les membres du Tennis-Club de Genève. Si les clubs de sport se retrouvent dans cette région, située aux limites de la ville, c'est essentiellement pour la modicité des

▶ Années vingt, derby Servette-Lausanne, dans un stade sans tribune.
(© Collection privée, D.R.)



▶ Le Vélodrome de la Jonction.
(© Collection privée, D.R.)

prix du terrain, jointe ensuite à une relative proximité du centre. A l'époque, le quartier se développe autour de diverses sociétés industrielles. C'est au-delà de cette zone que l'on peut dénicher des espaces libres susceptibles d'accueillir les clubs sportifs. En outre, il apparaît facile d'accès. En 1894, le réseau de tramways genevois compte 126 kilomètres de rails. Il constitue le système de transport collectif le plus important de Suisse. Et le plus moderne : aux voitures tractées par des chevaux ont succédé de petites locomotives à vapeur, avant, dès 1890, de voir les lignes peu à peu électrifiées. Partant en étoile du centre-ville, il dessert aussi bien Chancy qu'Annemasse et, bien évidemment, la région de Châtelaine et des Charmilles. Le 31 mars 1901, Servette y dispute son premier match. C'est du... rugby.

L'année suivante, ce Parc des Sports, qui n'est pas encore devenu le Stade des Charmilles, voit apparaître sa première tribune. Elle est entièrement financée par les membres du Servette, qui réunissent 2 000 francs de l'époque (au terme d'une souscription dont les parts valent 5 francs !) afin de construire un endroit destiné à accueillir les dames et les membres du comité... Très vite, Servette va s'y affirmer comme le principal club sportif de la Ville et du canton. En 1908 se dispute au Parc des Sports le premier match international de football. La Suisse perd 2-1 contre la France. Pour l'occasion, on a édifié une nouvelle tribune, de 200 places, qui longe parallèlement la rue de Lyon. A l'emplacement du stade des Charmilles de l'époque moderne, on trouve le terrain de... rugby ! Mais on se sent à l'étroit. En ce printemps 1914, les dirigeants du Servette repèrent un vaste terrain situé

sur la Commune de Lancy, sur la route qui mène du Grand-Lancy à Plan-les-Ouates. Ils font une proposition d'achat à la commune. Le 24 juin 1914, le conseil municipal de Lancy refuse de vendre ces terrains au Servette, préférant voir s'installer sur son territoire le Geneva Golf Links, qui favorise la pratique du golf et du tennis ! 90 ans plus tard, Lancy va retrouver Servette et le football...

Quatre jours après ce refus, à Sarajevo, l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche est assassiné. L'Europe entre dans un conflit qui durera pratiquement jusqu'en 1945 (avec une pause, certes, de 1918 à 1939...)

Le conflit va bien évidemment bouleverser la vie de Genève et de ses habitants. Et ce également en matière de sport. Ainsi le rugby périclète peu à peu. La guerre de 14-18 va même le faire disparaître du paysage sportif genevois : faute d'adversaires (qui ont



bien autre chose à faire, on l'imagine!), la section rugby du Servette est mise en sommeil.

Les affrontements terminés, le football devient le plus important sport collectif pratiqué dans notre pays.

Servette fait partie des principaux clubs du pays. A la même époque, l'usine automobile Pic-Pic cherche à s'agrandir. Elle effectue un échange de surface avec le club, qui déplace son terrain et sa tribune perpendiculairement à la rue de Lyon, Pic-Pic payant les frais de déménagement, près de 20 000 francs de l'époque! Ce sera l'emplacement définitif du stade des Charmilles. Un aménagement qui permet également l'édification de gradins de terre offrant la possibilité au club d'augmenter le confort des spectateurs, partant leur nombre et ses recettes!

La fin de la guerre marque également celle du deuxième vélodrome de Genève, qui avait été construit à la

Jonction, près du quai des Avenières. Ce sont les usines Gardy qui s'y installent. Quelques centaines de mètres devant les abattoirs municipaux...

Un troisième vélodrome est alors édifié, à Plan-les-Ouates, on en reparlera...

Au Parc des Sports des Charmilles, les temps sont glorieux, les titres nationaux s'accumulent...

LA PASSION DE GUSTAVE HENTSCH

Sur la photo, il est déjà le patron. Regard déterminé, main solidement ancrée au sol, dans une pose savamment étudiée par le photographe, le capitaine (et gardien, reconnaissable au col de son maillot) du Servette affiche fière allure. Gustave Hentsch aime le football. Il y joue, plutôt bien, à ce poste bizarre qu'est celui de gardien de but, une fonction qui n'a été officialisée qu'en

1871, époque où l'usage des mains lui est accordé dans le cadre de sa surface.

Mais Gustave Hentsch sera surtout un grand banquier, qui fera vivre et prospérer la banque qui porte son nom, suivant ainsi les préceptes de Calvin: « Les réformateurs nous ont appris que gérer de l'argent, en gagner, n'était pas un péché, mais qu'il convenait de le faire afin de servir sa communauté » confirmera, quelques années plus tard, son petit-fils, Bénédict.

Au tournant du siècle, Gustave Hentsch est un homme d'affaire avisé, qui passe ses loisirs sur le gazon des terrains de football. Il est surtout amoureux de son club, Servette. Après la première guerre mondiale, le football s'est définitivement imposé comme le sport le plus populaire, en Suisse et ailleurs. Dans notre pays, Servette lutte pour la suprématie nationale face à Grasshopper et Young Boys. La nécessité de renforcer le potentiel économique du club, d'accompagner économiquement sa croissance sportive, implique la construction d'un nouveau stade, d'autant que les dirigeants du football helvétique suppriment la notion d'amateurisme: c'est la porte ouverte au professionnalisme dans le football, virage que prennent à peu près au même moment les pays qui nous entourent (notamment la France, dont le premier championnat professionnel date de 1933, comme chez nous).

Gustave Hentsch, prévoyant, avait acquis quelques années auparavant près de 60 000 mètres carrés dans la région Charmilles-Balexert. Il vend un tiers de cette surface à Tavano, afin de permettre l'extension de l'usine, et, avec l'argent ainsi dégagé, il fonde la société immobilière du Servette FC, qui se charge de la construction du nouveau stade, le Stade des Charmilles.

Le 28 juin 1930, Gustave Hentsch remet les installations au président de



↳ L'équipe du Servette dans les années 1900: le gardien (assis sur la pelouse) s'appelle Gustave Hentsch. (© Collection privée, D.R.)

↳ Au début du xx^e siècle, Genève bénéficie d'un extraordinaire réseau de tramways (ici la Place du Molard).

(© Collection privée, D.R.)



↳ 28 juin 1930, inauguration du nouveau stade des Charmilles et sa superbe tribune.
(© Collection privée, D.R.)

l'époque, Paul Addor, l'un des plus grands dirigeants du Servette. Un grand tournoi réunissant dix équipes championnes de leur pays (Sète pour la France, Bologne pour l'Italie, Furth pour l'Allemagne, etc., seuls manquent les Anglais, qui, il est vrai, sont enfermés sur leur île et dans la conviction d'une supériorité incontestable...) est organisé, qui voit la victoire des Hongrois d'Ujpest, Servette prenant le 4^e rang de cet ancêtre de la Coupe d'Europe... Autour du terrain de jeu proprement dit, une tribune qui peut contenir plus de 3 000 personnes a été construite. Les trois autres côtés sont formés de talus, qui peuvent accueillir près de 30 000 personnes. Le processus juridique choisi prévoit que le terrain est propriété de la société immobilière, cette dernière mettant les installations à disposition du Servette. Un dispositif qui sera renforcé treize ans plus tard avec la création de la Fondation Hippomène. Pour Gustave Hentsch, il s'agit à ce moment-là de solidifier les liens entre la société immobilière (entièrement propriété de la Fondation) et le Servette FC, tout en empêchant la

réalisation des actifs (vente des terrains) pour renflouer les caisses du club.

Car Gustave Hentsch, en ces débuts du professionnalisme, a vécu les rudes avatars entourant le Servette FC. Les dirigeants du club genevois, pris par la folie des grandeurs, ont certes additionné les titres, engagé de très grands joueurs (comme Frankie Séchehaye ou Karl Rappan, débauché à prix d'or du Rapid de Vienne), mais ont surtout accumulé les dettes. Cette course frénétique conduit le club près de la banqueroute. Les biens de la société immobilière sont gagés. Le désastre est atteint en 1934, avec une dette de 230 000 francs, énorme pour l'époque (un café, à ce moment là, coûte 5... centimes).

Sur le plan politique, la situation est explosive. En 1930, la Ville de Genève a absorbé les Eaux-Vives, Plainpalais et le Petit-Saconnex. Sur le plan cantonal, la crise économique mondiale se fait sentir. L'exacerbation des tensions politiques se traduit par la faillite de la Banque de Genève, qui spolie des milliers de petits épargnants, par l'incarcération du conseiller d'Etat Alexandre Moriaud, accusé d'avoir

profité financièrement de l'argent de la Banque de Genève, par la montée en puissance du parti socialiste dirigé par Gaston Nicole, ceci parallèlement à la croissance d'un parti ouvertement fasciste, l'Union nationale, dirigé par George Oltramare. Le 9 novembre 1932, une manifestation de l'Union nationale est contrée par les organisations de gauche. La police est débordée, le gouvernement fait intervenir l'armée, de jeunes recrues, qui paniquent : la fusillade qui éclate devant l'ancien Palais des Expositions (au bout de la Plaine de Plainpalais) laisse treize morts et soixante et un blessés ! Dans ces circonstances surchauffées, les errements des dirigeants servettiens, club réunissant toutes les classes sociales, constituent certes une goutte d'eau minuscule, mais diablement encombrante car soumise à une forte publicité.

Gustave Hentsch, lui, ne peut demeurer indifférent aux mésaventures de son club. Il reprend alors les choses en main. Avec certains de ses anciens coéquipiers, il recrée une société immobilière, renfloue le club afin de lui permettre de repartir. Mais il s'agit que les heurs et

malheurs du club ne mettent plus en danger l'outil que constitue le Stade des Charmilles.

La Fondation naît donc en 1943. Elle prend le nom d'un héros grec, Hippomène (ou Mélanion) qui, en dérochant trois pommes d'or dans le Jardin des Hespérides, avait réussi, grâce à l'aide d'Aphrodite, déesse de l'amour, à épouser Atalante. Celle-ci, invincible à la course, avait déclaré accepter épouser l'homme qui la battrait. Hippomène réussira l'exploit en distrayant Atalante, plus rapide que lui, mais retardée dans sa course par la vision des pommes d'or...

Déjà un exploit sportif, mais où l'intelligence fait davantage que les capacités purement athlétiques, tout un message légué par Gustave Hentsch...

QUI N'AVANCE PAS RECOULE...

La deuxième guerre mondiale est terminée. Chacun panse ses plaies. Genève compte 187 000 habitants, soit guère davantage que trente ans plus tôt : au sortir de la Première Guerre, 176 000 personnes habitaient le canton !

Servette reste un club très puissant, mais ses soucis financiers ne sont pas terminés. Gustave Hentsch et la société immobilière transigent avec leurs principes pour vendre certains terrains (situés derrière la tribune principale) afin de réunir l'argent nécessaire pour épurer définitivement (du moins l'espère-t-on...) les comptes, tout en rénovant totalement la pelouse.

En outre, les talus côté Tavoro et côté chemin de fer sont aménagés en gradins, ce qui porte la contenance du stade à 30 000 places. Enfin, grâce à l'argent de la vente, la société immobilière acquiert 36 000 mètres carrés à Balexert (où le prix du terrain est nettement inférieur à celui de la zone Charmilles, qui tend à s'urbaniser à grande vitesse), ce afin de créer un centre d'entraînement.

Dans le même temps, le sport prend une importance grandissante, selon un lent processus.

En 1923, Gabriel Bonnet, président du Servette, a été nommé vice-président de la FIFA (Fédération internationale de football association).

Sous la présidence de Jules Rimet, Gabriel Bonnet et Henri Delaunay, secrétaire général de la FIFA, poussent à la création d'une Coupe du Monde.

Le débat se place sous le signe du respect ou non des règles de l'amateurisme définie par Pierre de Coubertin lors de la relance des Jeux Olympiques. A Anvers, en 1920, la finale du tournoi olympique de football entre Belges et Tchécoslovaques se déroule devant 55 000 personnes. Quatre ans plus tard, à Paris, le football se révèle le sport le plus populaire de la manifestation, et largement même : plus de la moitié des recettes engrangées le sont grâce aux rencontres disputées par 22 nations, dont les formidables Uruguayens, vainqueurs en finale des... Suisses !

Bonnet et ses camarades finissent par convaincre Jules Rimet de s'éloigner du CIO et des Jeux. De fait, le CIO, en



➤ 28 juin 1930 : M^{me} Hentsch coupe symboliquement le ruban d'inauguration.
(© Collection privée, D.R.)



▲ Léonard, Bénédicte et Gustave Hentsch : trois générations réunies dans la gestion de la Fondation Hippomène.

(© Collection privée, D.R.)

▲▲ Coupe du Monde 1954 : but des Turcs contre les Coréens.

(© Collection privée, D.R.)

▲▶ 1930: les Charmilles sous le Salève et sans tribune B.

(© Collection privée, D.R.)



refusant de rembourser les frais occasionnés par les compétitions (dans le respect de l'amateurisme intégral voulu par Pierre de Coubertin), a provoqué cette mini scission. La première Coupe du Monde aura lieu en 1930 en Uruguay. Dès 1934 et la 2^e édition, organisée par l'Italie, la Coupe du monde de football devient le plus grand événement sportif mondial. Après la guerre, c'est le Brésil qui reprend le flambeau, en 1950. Pour la cinquième édition, c'est la Suisse qui est désignée, grâce au formidable travail de ses dirigeants, dont le Bâlois Ernst Thommen.

Genève ne peut rester à l'écart, bien évidemment. La Ville de Genève, consciente qu'elle ne peut passer à côté de l'événement, estime les investissements à 500 000 francs et octroie le crédit nécessaire. Mais ce n'est pas assez. En ces temps difficiles, l'argent manque. L'objectif consiste à construire un stade pouvant accueillir 50 000 personnes. Le 14 octobre 1951, à l'occasion d'une rencontre

internationale entre l'équipe de Suisse et la France, plus de 41 000 personnes s'entassent aux Charmilles, dans des conditions extraordinairement précaires. La recette brute s'élève à 117 600 francs, une somme record pour l'époque ! Néanmoins, faute de moyens, on va se contenter de construire une deuxième tribune, en face de la tribune principale et d'améliorer les gradins, qui sont dotés d'escaliers infiniment plus confortables pour les spectateurs debout.

Lors des championnats du monde de 1954, les Charmilles, toutefois, seront relativement peu utilisées. Quatre matches y sont disputés : Brésil-Mexique (5-0), France-Mexique (3-2), Turquie-Corée du Sud (7-0) et le quart de finale Allemagne-Yougoslavie (2-0), qui réunit 19 000 spectateurs.

Dans le même temps, au niveau des clubs, la situation évolue très vite. A l'instigation d'un journaliste français, Gabriel Hanot, et sous l'action d'une dizaine de présidents, dont celui du Servette, Clément Piazzalunga, est



créée la Coupe d'Europe des clubs champions. Les Charmilles vont même accueillir le premier match helvétique de cette nouvelle compétition, avec le choc Servette-Real Madrid, alors même que Servette n'est pas champion de Suisse (c'est le FC La Chaux-de-Fonds qui a remporté la compétition nationale...!). Mais le renom de l'équipe genevoise est alors suffisant pour « gommer » l'aspect purement sportif.

L'année suivante, les Charmilles sont dotées d'un éclairage pour matches disputés en nocturne. L'inauguration a lieu le 11 juin 1956, et Servette est battu par Nice, 1-0. On dispose de 120 lux, cela semble faire entrer le stade dans la modernité. C'est hélas un leurre.

Mais il s'agit là du seul fait important à signaler dans une époque où Servette, en douze saisons, ne gagne rien, stagnation qui déteint sur les installations.



LA GRANDE MUTATION

Les années soixante sont celles de la mutation du football.

L'arrivée en force de la télévision (en Suisse, les premières chaînes nationales naissent en 1954) va considérablement modifier le monde du ballon rond.

L'évolution du niveau de vie, la démocratisation des loisirs, la mobilité extraordinaire offerte par l'expansion du réseau automobile, l'affirmation

▲ 1955 : premier match de Coupe d'Europe en Suisse, le Real Madrid de Di Stefano bat Servette 2-0 aux Charmilles.

(© Collection privée, D.R.)

▲▲ Coupe du Monde 1954 : France-Mexique.

(© Collection privée, D.R.)



◀ 1952 : Suisse-Autriche.
(© Collection privée, D.R.)

▶ 1959 : Suisse-Portugal.
(© Collection privée, D.R.)

des femmes contribuent aussi à bouleverser le rapport du public et des clubs de football.

A l'origine, aller au stade constituait un réflexe social mobilisateur et peu concurrencé.

Au virage des années 60-70, ce rapport se transforme. Se rendre au stade n'est plus l'unique occupation du dimanche après-midi ou du samedi soir. La télévision remplace le cinéma et le sport comme premier spectacle populaire. La TV tente même de phagocyter ses deux rivaux en les attirant sur son territoire, s'en nourrit pour alimenter ses programmes.

La réaction du monde du football face à cette douce agression sera lente, chaotique, pas forcément habile. Dans un premier temps, le football va s'opposer à la télévision. C'est l'époque où, pour préserver l'affluence aux matches, on refuse la retransmission en direct.

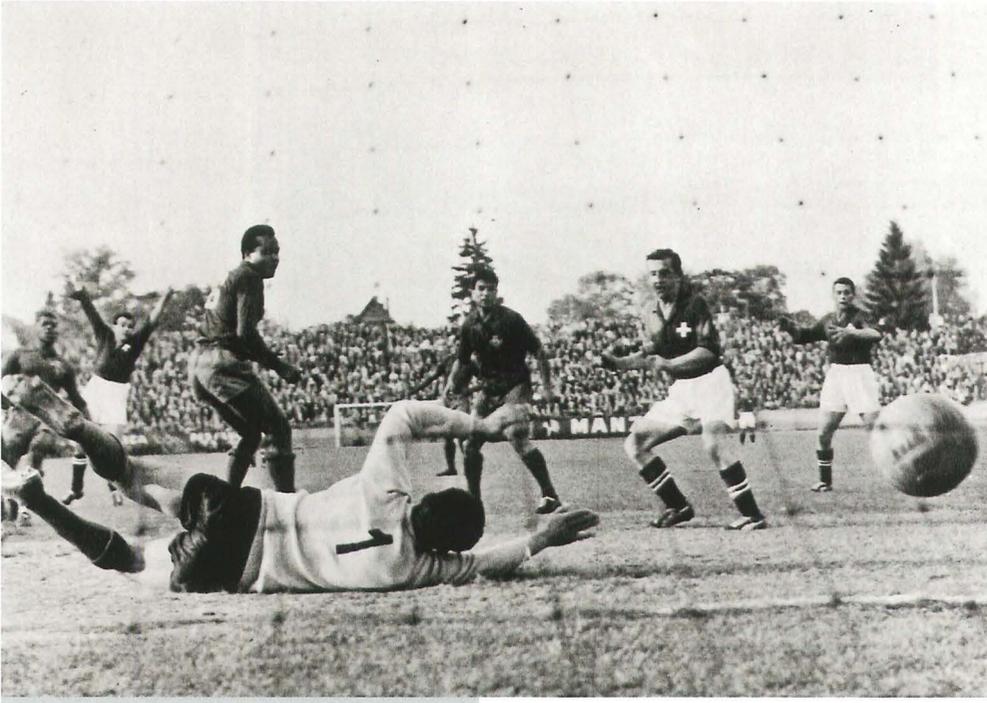
Mais la réalité rattrape les dirigeants : ils sont, comme d'habitude, en manque chronique d'argent. La manne offerte par les TV est trop importante pour continuer de les snober. Le foot va inévitablement succomber et accepter d'être diffusé sur les ondes.

Attirer du monde au stade nécessite donc une nouvelle approche, un nouveau concept. La notion de confort devient primordiale. Alors que l'on peut assister à des rencontres assis bien au chaud dans son salon, il faut que le stade devienne accueillant. Démarche philosophiquement révolutionnaire.

A Bruxelles, un homme, Constant Van den Stock, et son fils, Roger, soutenus par les autres dirigeants du plus important club belge, Anderlecht (ainsi nommé car, comme le Servette FC, il émane d'un quartier de la ville), empoigne le taureau par les cornes. Dès le milieu des années septante, ils planchent sur le concept d'un stade lieu de vie. La rénovation du Parc Astrid, où évolue Anderlecht, est radicale : on diminue quasiment de moitié son envergure (22 000 places), mais celles-ci sont toutes assises, couvertes, des loges sont construites où les entreprises peuvent inviter leurs clients et fournisseurs, des restaurants peuvent nourrir des centaines de personnes, le Stade, lieu de spectacle, se transforme en un endroit où l'on assiste à un spectacle tout en parlant affaires et en nouant des liens utiles.

C'est la concrétisation en Europe d'une réflexion menée aux Etats-Unis, bien sûr, où certaines villes (Detroit ou La Nouvelle Orléans, par exemple) sont même allées plus loin en couvrant totalement leurs installations et en les dotant de pelouses synthétiques : il s'agit d'organiser aussi bien un match de football (américain en l'occurrence) qu'un concert ou un congrès.

Les réflexions et investissements réalisés par les dirigeants belges sont immédiatement suivis et copiés, non sans d'ailleurs que certains s'en éloignent presque totalement. Alors qu'à Munich, qui accueille les Jeux Olympiques de 1972 et une partie du championnat du monde de football 1974, on construit un stade ancienne manière, gigantesque, ouvert à tous les vents et fort peu agréable pour les spectateurs, Monaco édifie un petit bijou de stade, les architectes et ingénieurs monégasques, confrontés à un considérable phénomène de manque d'espace, réussissant à concentrer sur la surface du stade plusieurs installations (piscine, salle omnisport, parking) qui sont intégrées dans les sous-sols. Pragmatiques, les Anglais vont eux aussi évoluer, ce d'autant plus qu'ils subissent une contrainte terrible et spécifique, le hooliganisme. Afin de



contre l'expansion du phénomène, les instances du football, dès 1985 et le drame du Heysel, vont exiger la disparition des places debout, jugées potentiellement génératrices d'incidents, imposant ainsi la transformation des stades, autrefois ouverts, en enceintes plus confortables et plus conviviales. Il en va aussi de la survie économique des clubs, qui doivent alors impérativement reconquérir la clientèle familiale. Celle-ci a déserté les stades par peur des voyous les peuplant. Il s'agit de la rassurer, tout en s'ouvrant à l'arrivée sans cesse grandissante des femmes désireuses de venir assister à un spectacle attrayant et intense.

Époque de transformation, donc, époque qui voit, en revanche, la situation des stades en Suisse stagner, c'est-à-dire, en réalité, empirer. Car dans notre pays, le système fédéral a dévolu le sport, ses lieux et son fonctionnement, aux communes. Échelle sans doute logique au début du siècle, mais guère pertinente en sa fin, dans la mesure où nul ne niera qu'un stade destiné à abriter une équipe disputant la Coupe d'Europe appartient bien davantage à l'espace cantonal qu'à la dimension

municipale. Un débat que l'on retrouvera d'ailleurs dans le cadre de la construction du Stade de Genève. De fait, les autorités communales ont d'autres soucis, d'autres priorités économiques. À Bâle, à Berne, à Zurich, à Lausanne, à Genève ou à Sion et Neuchâtel, ce sont donc, au cours des ans, des emblèmes sur des jambes de bois qui sont administrés aux stades existants.

À Genève, les premiers projets de rénovation sont lancés au début des années soixante.

À cette époque, le Vélodrome de Plan-les-Ouates, qui avait succédé en 1922 à celui de la Jonction, se meurt. On y a disputé, à la fin des années 50, quelques courses encore, mais son état le rend inutilisable : manque de confort, manque de sécurité pour les coureurs et les spectateurs, surtout. Les amoureux du cyclisme partent à l'assaut des hommes politiques pour obtenir sa rénovation ou sa reconstruction, mais ils se heurtent au problème du coût de l'opération.

L'idée d'associer la construction d'une piste cycliste à celle d'un terrain de football se fait alors jour. En ce début des années 60, cela n'a rien de saugrenu : à Marseille, par exemple, comme à Bordeaux ou au Parc des

Princes de Paris, les terrains de football sont entourés de pistes réservées aux réunions cyclistes. Un projet de construction voit le jour pour édifier une enceinte abritant football et vélo dans le quartier de la Jonction, en face de la patinoire des Vernets. À cette époque, cet emplacement, autrefois utilisé en partie par les abattoirs municipaux (on retrouvera les abattoirs plus tard dans notre histoire...), est devenu un quasi terrain vague. Des entrepôts les occupent partiellement. Sur les berges de l'Arve, transformée en espace de jeu, on peut se luger durant l'hiver. Bref, l'espace existe. Mais du côté du football, la cohabitation n'est pas souhaitée. Les Charmilles, même vétustes, fonctionnent, et plutôt bien.

En 1962, près de 40 000 personnes s'y rendent pour la rencontre de coupe d'Europe entre Servette et le Dukla de Prague. De plus, les urbanistes ont prévu de nouveaux aménagements pour le quartier : c'est là que viendra s'édifier la tour de la Télévision suisse romande et le bâtiment universitaire abritant les facultés des sciences. Quelques années plus tard, quelques amoureux du cyclisme vont repartir à l'assaut. En 1967, le vélodrome de Plan-les-Ouates a été détruit. Il existe un espace bien placé, même s'il est relativement mal desservi par les transports en commun. Mais là encore, les footballeurs ne donnent pas suite : la cohabitation avec les cyclistes ne leur semble pas pertinente, d'autant que les moeurs changent et que le cyclisme sur piste tend à se calfeutrer dans des enceintes fermées et couvertes. L'idée est donc abandonnée. Les amoureux du cyclisme auront leur piste, en bois, au Palais des Sports de Plainpalais, tout d'abord, à la Queue d'Arve, ensuite. A peu près en face de l'endroit d'abord imaginé pour édifier un stade-vélodrome qui se serait substitué à la fois aux Charmilles et au vélodrome de Plan-les-Ouates...

Aux Charmilles, justement, la situation se dégrade. On bétonnera, au début

des années 80, les gradins des pelouses, ce qui diminuera considérablement le chiffre d'affaire des teinturiers qui avaient l'habitude d'accueillir, le lundi matin, les pantalons tâchés des spectateurs placés sur les places en gravier et terre battue des Charmilles...

Puis, toujours à la même époque, on couvrira les dites pelouses, qui dès lors porteront bien mal leur nom...

Mais le stade, conçu dans les années trente, restera extraordinairement inconfortable, notamment au niveau des installations sanitaires, à la vétusté proprement indescriptible et inimaginable. Quant à la construction elle-même, malgré quelques rafistolages, elle vieillira, de plus en plus brutalement, le béton, notamment, montrant d'inquiétants signes de faiblesse, l'eau des pluies s'infiltrant par tous les interstices et venant poser de gros problèmes de sécurité : les habitués du lieu se souviennent de fils électriques dénudés trempant dans quelques flaques d'eau stagnante...

Une situation, précisons-le, qui n'était pas propre à Genève, mais commune à tous les stades de Suisse, victimes de leur statut de dépendance auprès de collectivités publiques, les communes, mal adaptées financièrement et politiquement pour agir, d'où un retard de quinze à vingt ans pris par rapport à ce qui se passe dans les pays voisins. En France, notamment, l'Etat, les régions, les départements et les communes vont s'allier pour bâtir des stades fonctionnels, évolution favorisée, il est vrai, par l'octroi de l'organisation des Championnats du monde 1998.

En Suisse, il faudra encore attendre...

MÉGALOMANIE VISIONNAIRE

Une salle de bistrot, un peu glauque, sans fenêtre, décor minimaliste pour scène grandiose : un changement de



pouvoir, un changement d'ère, une révolution : en cet automne 1980, le Servette FC se dote d'un nouveau comité. Carlo Lavizzari et ses amis, Didier Tornare, Charles Berney, Jean-Charles Roguet, tous quadragénaires et ambitieux, dynamiques, attentifs aux évolutions du monde du football, remplacent Roger Cohannier à la tête du club.

C'est bien davantage qu'une transmission de pouvoir, plus qu'une succession. Roger Cohannier, héritier d'Emile Dupont et de Marcel Righi, aura été le dernier représentant de la dynastie des présidents à la fois patron et paternaliste, soucieux de l'équilibre des comptes, même en sachant que l'exercice comptable est, toujours, à la limite de la catastrophe financière.

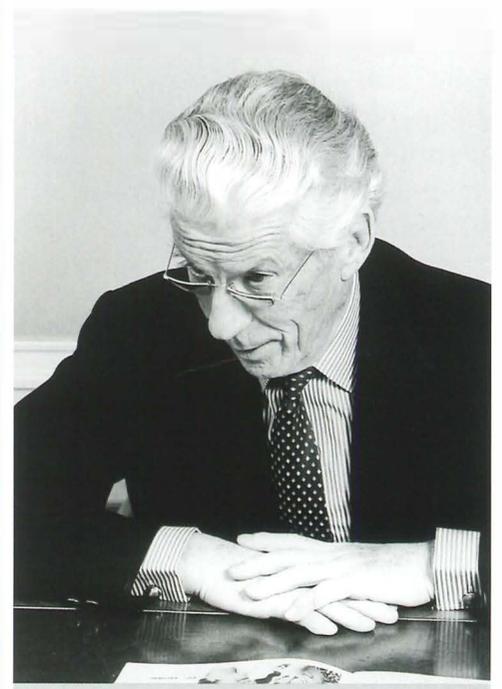
L'arrivée de Carlo Lavizzari et de ses amis modifie la donne en même temps que l'évolution du football s'accélère. Celui-ci devient chaque jour davantage un spectacle populaire, se professionnalise, se commercialise. On parle de « produits dérivés », de « marketing », de « merchandising », de marque et de logo. Un virage déjà pris dans de nombreux clubs, parfois même à l'insu des dirigeants : on peut ainsi parler du Real Madrid comme de

↳ Carlo Lavizzari (à droite) : un jeune loup qui va bousculer la vie du football suisse et enclencher le processus de reconstruction des Charmilles.

(© Lafargue photos sports)

↳ Léonard Hentsch.

(© Collection privée, D.R.)



la première marque « football » européenne. Mais, en l'occurrence, c'est bien davantage dû à son palmarès, qui a fait connaître le club hors des frontières et, surtout, à son organisation administrative, sous forme de coopérative qui multiplie le nombre des « socios », et partant, de vecteurs de la marque, qu'à la volonté des dirigeants historiques comme Santiago Bernabeu. Leurs successeurs, et surtout l'actuel président, Florentino Perez, ont, cela dit, largement rattrapé ce léger décalage...

A Genève, Carlo Lavizzari imagine un avenir doré pour le Servette. Il veut rénover l'image du club, le renforcer, diffuser son logo et sa marque. Une ligne de vêtements sera créée, on déclinera le grenat sur de multiples produits, Servette sera plus qu'un club de foot.

Dans ce contexte, il s'agit, bien évidemment, de posséder un outil de travail à la mesure des ambitions. « Nous voulions passer de la petite épicerie du coin au supermarché » affirme aujourd'hui Carlo Lavizzari. Tâche peu évidente. Toute période de transition implique des ruptures et des conflits. Le style Lavizzari, flamboyant, prend le contre-pied des politiques jusqu'alors en vigueur. « Nous ne nous sommes pas faits que des amis, c'est vrai » concède l'entrepreneur. D'autant que, par inexpérience, les nouveaux dirigeants vont commettre quelques erreurs, notamment dans la gestion de l'effectif, et subir les conséquences de certains péchés d'orgueil : leur impatience bouscule les habitudes, mais les résistances du milieu du foot vont se révéler plus coriaces que prévues. Ce d'autant qu'en matière de sport en général et de football en particulier, aligner les meilleurs joueurs n'est pas gage de succès. Sur le fond, toutefois, la stratégie initiée par le groupe Lavizzari est en phase avec les nécessités de l'époque. Le football subit une profonde

mutation, et si Servette veut demeurer au plus haut niveau, il lui faut un coup de fouet. Cela passe par des résultats et une bonne équipe, mais aussi par une vraie attractivité auprès du public, au-delà même du cercle des supporters. Et, corollaire logique, par un stade répondant aux besoins de ce nouveau public, qu'il s'agit d'attirer et de retenir non seulement par les résultats, mais aussi par le confort et le plaisir dispensé.

Lavizzari ne s'embarrasse pas de fioriture. Il a compris, de ses nombreux contacts dans les pays qui nous entourent, que le concept de stade uniquement réservé à une rencontre de football tous les quinze jours est dépassé (même s'il subsiste encore dans certains endroits à notre époque...).

Il a surtout découvert les magnifiques installations de Monaco et souhaite les adapter à la situation genevoise. « Les Charmilles se retrouvaient dans un état de vétusté inimaginable, surtout la tribune A. La Ville nous a aidé en couvrant les pelouses et la tribune B et en bétonnant les gradins, mais cela constituait des pis-aller. Si nous voulions bâtir le club de nos rêves, il fallait reconstruire un stade. Et pour moi, il fallait le faire aux Charmilles, et nulle part ailleurs, tant ce lieu était en rapport avec l'histoire du club. »

Un premier projet est conçu avec l'aide de Jean-Denis Schmid, l'un des plus importants architectes genevois de l'époque. « Nous avons le soutien entier de la Fondation Hippomène et de son président, Léonard Hentsch, un personnage d'une incroyable envergure » glisse Carlo Lavizzari.

« M. Hentsch était un grand banquier, il savait compter, il avait compris que notre projet représentait l'avenir, la possibilité pour Servette de sortir d'une situation qui l'entraînait sans cesse vers de plus grandes difficultés économiques. »

Du côté de la Fondation Hippomène, le calcul est vite fait : le loyer payé par le

club ne couvre de loin pas les amortissements nécessaires à la rénovation du stade. Le projet Lavizzari est dès lors plus que séduisant. « Mon grand-père, Gustave Hentsch, et ses amis de l'époque ne s'étaient pas préoccupés de cet aspect de la question. C'est sans doute le seul reproche que l'on puisse leur faire » affirme aujourd'hui Bénédict Hentsch, petit-fils du fondateur de la société immobilière du Servette FC et de la Fondation Hippomène, et fils de Léonard Hentsch, administrateur de ces deux entités à l'époque Lavizzari. Les fonds pour reconstruire le stade sont donc à trouver à l'extérieur de la Fondation. « D'autre part, il était exclu de faire appel aux collectivités publiques, qui avaient d'autres soucis financiers » précise Carlo Lavizzari.

Vrai paradoxe, qui confine à la schizophrénie : d'une part les collectivités publiques ne veulent pas financer la construction d'un stade, arguant de leurs difficultés économiques et des besoins grandissants en équipements publics d'intérêt général, de l'autre, elles ne veulent pas concéder au privé les moyens de l'édifier seul, car elles estiment que ces installations font partie du patrimoine commun et n'ont pas à tomber dans le domaine marchand.

Conscients de ces difficultés, mais aussi de la nécessité d'entreprendre une démarche pour assurer l'avenir, tant les Charmilles voient leur horizon se boucher au fur et à mesure des dégradations du temps, Léonard Hentsch et Carlo Lavizzari, le banquier et le promoteur immobilier, se mettent donc à la recherche d'un concept. « Dès le début, Léonard Hentsch m'avait convaincu de la nécessité d'élaborer un projet qui n'implique pas la participation financière des collectivités publiques, du moins dans l'investissement nécessaire. Mais nous avons très vite compris que le stade ne pouvait s'autofinancer seul. En revanche, et l'exemple de Monaco



◀ Le Stade Louis II à Monaco : un exemple à suivre...
(© Collection privée, D.R.)

nous guidait sur cette piste, l'espace à disposition pouvait nous autoriser une opération économique d'envergure nous permettant de financer la construction du complexe des Charmilles. Complexe, et non plus stade, car il fallait dépasser cette mono-utilisation. Economiquement, il est en effet absurde d'immobiliser autant d'argent et d'espace pour un usage limité à vingt ou vingt-cinq manifestations par an. »

Ce projet, appelé « Monaco », va voir le jour durant les années 1981-82. « Nous avons beaucoup réfléchi, investi plus d'un million de francs pour étudier les diverses pistes qui se présentaient. En réalité, nous nous sommes rapidement convaincus qu'il convenait de financer le stade par des installations commerciales. Dans la mesure où le quartier des Charmilles se transformait radicalement, avec le départ successif des diverses usines qui le peuplaient, nous avons conclu que la vocation du quartier, en terme d'urbanisme, changeait » raconte Carlo Lavizzari. De fait, en quinze ans, d'Hispano-Suiza à Tavano en passant par Verntissa, la SIP, Sauter, Boninchi, Amesa ou les Ateliers des Charmilles, ce sont près de 4 000 places de travail industriel (industrie des machines, mais aussi horlogerie, industrie pharmaceutique ou aéromécanique) qui ont disparu dans la zone, une terrible saignée qui bouleverse bien évidemment le statut urbanistique du quartier. La nécessité d'impliquer les collectivités locales se fait néanmoins

jour. « Il faut se souvenir qu'à l'époque, la Ville de Genève manquait cruellement de salles de sport. Nous avons, pour ce projet, sollicité l'appui du responsable des Sports, Roger Dafflon, qui avait manifesté d'emblée son enthousiasme... » « C'est vrai » confirme aujourd'hui le successeur de Roger Dafflon au titre de ministre des sports de la Ville, André Hediger : « Pour le Service des sports, ce projet offrait, à l'époque, le moyen de combler de grosses lacunes en matière d'équipements sportifs. » Il va donc s'agir d'amalgamer les besoins du Service des Sports de la Ville (et ses moyens), les intérêts du Servette, et le financement du tout. « Et ce sans que quiconque perde de l'argent. Ni Léonard Hentsch, ni moi-même ne sommes des philanthropes. Et encore moins les gens qui s'annonçaient prêts à nous accompagner. » Car Carlo Lavizzari et Léonard Hentsch veulent que le projet demeure d'essence privée : « Nous estimions que l'apport de l'argent public devait rester minoritaire. » Le résultat de ces démarches voit le jour assez rapidement. Il s'agit de construire un nouveau complexe, qui outre un terrain de football entouré de quatre tribunes couvertes, avec 25 000 places assises et confortables, contiendra en ses quatre coins une salle de sport : un vélodrome, une patinoire, une piscine, une salle omnisport (basket, volley, etc.). Le tout complété par un parking de 2 000 places sous la pelouse, la jonction

entre les quatre salles de sport étant utilisée pour y installer des commerces. En outre, il est prévu de construire une halte ferroviaire à la hauteur du stade, sur la ligne reliant la gare de Cornavin à l'aéroport de Cointrin, afin d'acheminer les spectateurs au stade et d'offrir une solution de transport en commun rapide aux habitants du quartier. L'idée séduit les CFF, déjà fortement engagés dans la liaison gare-aéroport.

Le projet, devisé à 200 millions de francs de l'époque, suscite des débats passionnés dès sa présentation.

« Un projet pharaonique » sourit aujourd'hui Carlo Lavizzari. « Nous avons été attaqués de toutes parts. Tous nous trouvaient « trop » : trop chers, trop ambitieux, trop cupides, trop mégalomaniaques... »

Le Conseil municipal de la Ville vote néanmoins un crédit destiné à équiper et à faire fonctionner les diverses salles. Léonard Hentsch peaufine un projet de financement, se lance à la chasse aux crédits, avec l'appui de plusieurs banques, intéressées par le concept, il faut le rappeler très novateur pour l'époque.

Mais il faut, parallèlement, convaincre les autorités cantonales du bien-fondé de cette construction. Car l'Etat garde un œil vigilant sur le développement urbain du quartier, ce en pleine période de débats politisés à l'extrême, de surchauffe économique, de spéculation immobilière et de confrontation entre deux modes de développement de la cité. En outre, le plan de zone du quartier, assemblé comme un puzzle bizarre au fil des ans, place le territoire du stade des Charmilles en trois zones de développement différentes, ce qui implique forcément un déclassement et donc un passage devant le Grand Conseil, partant un consensus avec les autorités et surtout le chef du Département des Travaux Publics, Christian Grobet à l'époque. Lequel s'est fait élire sur son opposition aux opérations immobilières jugées exorbitantes...

Grosses difficultés donc, d'autant que l'emplacement de l'ambitieux projet varie. « Il y avait deux solutions : construire le nouveau complexe à la place des usines Tavano, ce qui avait l'avantage de nous permettre d'utiliser les Charmilles durant la période de construction. En ce cas, les Charmilles auraient été ensuite détruites pour permettre la construction de logements, dans une sorte d'échange de terrain. Ou, deuxième solution, construire à l'emplacement des Charmilles, ce qui aurait exilé le club durant au moins deux saisons. » Ni l'une ni l'autre de ces solutions ne vont se réaliser. L'opposition d'une partie du monde politique est trop grande. L'image de Carlo Lavizzari, jeune loup aux dents longues, indispose. Il est en outre suspecté de vouloir, par le biais de l'opération, s'enrichir personnellement. L'opération est bloquée, car les autorités cantonales refusent de déclasser les terrains. Un signe fort, qui va entraîner l'échec du projet. « Quand j'ai succédé à Roger Dafflon, je me suis aperçu que Lavizzari et Hentsch n'arriveraient pas à boucler le financement, ni à débloquer le verrou politique imposé par Christian Grobet » raconte André Hediger. « Nous avons donc décidé de « rapatrier » les crédits votés pour entreprendre la construction des salles dont nous avons besoin. » « Nous avons sans doute dix ans d'avance. Si nous avons réussi à convaincre, Genève serait aujourd'hui citée en exemple. Le paradoxe, c'est que la Ville de Genève a dépensé bien davantage d'argent pour construire un vélodrome à la Queue d'Arve et une salle polyvalente au Bois-des-Frères, qu'il a fallu rénover à grand prix la piscine de Varembe pour doter la rive droite d'un endroit où nager et que cette même rive droite attend toujours une patinoire... » glisse Carlo Lavizzari. « Et que Servette a dû attendre vingt ans de plus un stade fonctionnel... » Quant à l'espoir d'installer l'UEFA dans les murs du nouveau stade (elle avait

annoncé son désir de quitter Berne pour se rapprocher d'un grand aéroport) elle tombera aussi à l'eau : l'UEFA s'installera à Nyon, où elle emploie près de 200 personnes.

ET LA PRAILLE EST ARRIVÉE...

L'échec du projet « Monaco » refroidit bien évidemment les ardeurs de Carlo Lavizzari. D'autant que la conjoncture devient maussade et que la situation politique ne se débloque pas, au contraire, l'affrontement entre gauche et droite se cristallisant même. Du côté de la Fondation Hippomène, le constat néanmoins demeure : au fil des ans, malgré les efforts ponctuels consentis ci ou là, le stade des Charmilles se dégrade. Ce n'est même plus une question de confort ou d'attractivité, mais bien de sécurité. Or, à cette époque, le football traverse une énorme crise. Le 24 mai 1972, à Barcelone, en finale de la Coupe des vainqueurs de Coupe, qui oppose les Ecossais des Glasgow Rangers aux Soviétiques du Dynamo Moscou, devant 24 000 spectateurs, le stade du Camp Nou est le théâtre de violents affrontements entre supporters des deux équipes, puis, en ville, entre Ecossais et forces de police. Le phénomène du hooliganisme est ancien. Le nom hooligan vient du russe, avec, sans doute, des ascendances latines. Il désigne les supporters-voyous, souvent fort imbibés d'alcool, qui sévissent dans les stades, rares lieux où la jeunesse soviétique peut exprimer son mal-être. Il a traversé l'Europe pour atterrir en Grande-Bretagne, où les cohortes de supporters de chaque club se livrent, chaque samedi, une guerre qui fut longtemps symbolique, puis franchit le cap de l'affrontement physique. Historiquement, les clubs de football anglais forment le lieu où l'appartenance sociale et géographique

se construit, souvent en opposition à l'autre, supporter d'un club ennemi. Les postures guerrières ne sont pas rares, le soutien au club, au-delà des vicissitudes des résultats, fondant l'intégration à une caste de privilégiés. Ce 24 mai, dans la capitale catalane, c'est l'éclatement public du furoncle à la face de l'Europe. Et pourtant, le phénomène vient de loin... Les autorités sont, logiquement, dépassées. La crise économique qui sévit en Grande-Bretagne provoque chômage et misère. Une ville comme Liverpool, par exemple, se vide littéralement de son industrie et de ses ouvriers, qui se réfugient dans l'alcool et la colère, exprimée dans les travées d'Anfield, le stade mythique des Reds. Le phénomène croît partout, de Sheffield, qui perd son industrie minière, à Coventry et ses usines automobiles désaffectées, de Birmingham à Londres, sans oublier Glasgow ou Manchester. Chaque derby entre les Glasgow Rangers, protestants et plutôt aisés (même si c'est très relatif...), et le Celtic, catholiques et plutôt pauvres (voire même très pauvres...), offre l'occasion de gigantesques bagarres de rue. Les matches entre les équipes nationales d'Angleterre et d'Ecosse sont également le lieu d'affrontements terrifiants. Il n'est pas rare de relever des morts. Le football britannique est bien entendu le plus touché par le phénomène. Son développement (il a connu le professionnalisme cinquante ans avant les autres pays), ses traditions sociales, sa structure politique l'y prédisposent. Mais peu de pays échappent au phénomène. On voit même quelques groupes de jeunes supporters suisses arborer « fièrement » (!) le drapeau anglais sur leurs propres emblèmes, oubliant du sens réel du mot supporter pour n'en retenir que la face noire et fascinante. Le 30 mai 1981, au Stade Saint Jacques, à Bâle, on frôle la

catastrophe. Des supporters anglais avinés et chauffés par le soleil, déçus de la défaite de l'équipe d'Angleterre battue par la Suisse 2-1, répondant aux provocations de téméraires et inconscients supporters helvétiques trop heureux de se mesurer à leur modèle, chargent à plusieurs reprises. C'est un miracle de ne relever aucun mort de ces charges sauvages, où une centaine d'hommes se ruent sur l'opposant, hampe de drapeau, poings américains et tessons de bouteille comme armes principales. Ce jour-là, fort heureusement, il y avait moins de 40 000 personnes dans une enceinte pouvant en contenir 60 000. Les assaillis ont ainsi disposé de l'espace nécessaire pour se tirer d'affaire.

Ce ne sera pas le cas, quatre ans plus tard, au Heysel, vieux et beau stade niché au coeur de Bruxelles. Ce jour-là, le 29 mai 1985, la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions oppose Liverpool à la Juventus. Inconscients, les organisateurs belges ont vendu à des supporters italiens des places situées juste à côté de celles réservées aux fans de Liverpool. De graves négligences dans le maintien de l'ordre (dissension entre police et gendarmerie, qui s'étaient malencontreusement partagé le stade en deux zones) viennent s'ajouter au soleil, à l'alcool (la bière belge est forte, beaucoup plus forte que les pintes habituelles des Britanniques...) et au laxisme des contrôles à l'entrée. Une heure et demi avant le début de la rencontre, c'est le heurt : une grosse centaine de Britanniques plonge sur les Italiens. Hélas, le stade est vieillot, mal conçu, bondé. Sans échappatoire. Trente-neuf personnes mourront étouffées.

Le football, dès ce jour-là, ne sera jamais plus le même. Et, partant, on ne pourra jamais plus construire de stade sans penser d'abord à la sécurité de ceux qui s'y rendent. Ce d'autant que deux autres catastrophes vont survenir. A Sheffield, lors d'un match

de Coupe d'Angleterre, près d'une centaine de supporters de Liverpool meurent, écrasés contre les grillages les séparant du terrain sous la poussée de ceux qui, possesseurs de billet, étaient désireux d'entrer, sans hésiter pour cela à bousculer les malheureux placés devant eux. A Bradford, toujours en Angleterre, la vétuste tribune en bois du stade de cette équipe de deuxième division prend feu. Les flammes gagnent si vite, l'état général du stade est si désastreux, qu'une cinquantaine de malheureux n'en réchapperont pas. Les autorités politiques, et surtout celles du football, FIFA et UEFA, réagissent. Elles imposent, dans un délai de dix ans, de ne concevoir de stade qu'avec des sièges, la position debout favorisant les mouvements de foule incontrôlés et surtout les charges. Stades parfaitement ignifugés, dont le bois, qui donnait son charme aux tribunes des Charmilles ou du Wankdorf, à Berne, par exemple, doit être banni, enceintes possédant des espaces suffisants pour permettre au public de se tirer d'affaire rapidement, si besoin en gagnant la pelouse. Dans le même temps, par un système de fichage policier et de caméras de surveillance, les plus féroces des supporters voient leurs capacités de nuisance fortement diminuer. En Angleterre, la loi est modifiée, afin de pouvoir interdire un individu jugé potentiellement dangereux d'entrer dans un stade. Dans ce contexte, les Charmilles, charmantes, certes, mais vétustes, sont incroyablement dangereuses, même si les supporters genevois ne sont, et heureusement, pas des voyous. Mais le fait est là. Ce d'autant plus que le béton, après cinquante ans d'usage, tend à s'effriter de façon d'ailleurs assez logique.

Le problème financier reste le même. Les autorités politiques ne veulent pas faire l'effort de construire elles-mêmes le stade, arguant d'autres priorités plus utiles à la collectivité, mais elles

refusent aussi de laisser champ libre aux intérêts privés, avançant que « faire du fric sur le dos des footballeurs est immoral ».

La Fondation Hippomène, elle, n'a pas les moyens de rénover lourdement le stade. « Durant près de cinquante ans, le Servette a acquitté un tout petit loyer, Hippomène finançant l'entretien du stade par le biais des publicités situées aux alentours » explique Bénédict Hentsch.

Une situation que Carlo Lavizzari et son équipe ont voulu modifier : « Nous voulions posséder le droit d'exploiter l'intégralité des espaces, publicitaires notamment, situés autour du stade, car nous avons compris que ce pouvait être là une formidable façon d'accroître les recettes du club. »

Il est vrai que l'époque se prête à ce genre de calculs : la libéralisation des ondes a entraîné la création de chaînes de télévision privées un peu partout en Europe. Elles se livrent une concurrence acharnée, ne vivent que de la publicité, qu'elles savent pouvoir attirer avec des spectacles attractifs et populaires, au premier rang desquels on retrouve le football, incomparable vecteur d'émotions et de suspense, perfection de spectacle télévisuel, avec unité de lieu et de temps, dans un scénario d'une absolue simplicité et d'une extrême rudesse.

La Suisse, compte tenu de l'exiguïté de son marché, fait certes exception, mais c'est néanmoins dans ces années-là que les publicités sur les maillots sont introduites et que les dirigeants comprennent quel formidable vecteur publicitaire représente leur équipe et, surtout, leur stade...

Il devient extrêmement rentable d'encaisser les 100 000 francs versés par les chaînes lors d'une retransmission en direct, auxquels s'ajoutent 150 000 francs payés par les annonceurs placés autour de la pelouse, à qui l'on échange 90 minutes d'exposition contre une somme variant de 5 000 à 10 000 francs le mètre linéaire.

Carlo Lavizzari et Léonard Hentsch arrivent dès lors à un accord : Servette payera un loyer à Hippomène pour couvrir les frais de cette dernière et dans le même temps le club récupère l'intégralité des surfaces disponibles pour y placer sa propre publicité. Mais ce n'est là encore qu'un ravalement de façade. Car le football connaît une folle expansion. Le coût des joueurs augmente considérablement : il faut souvent payer l'intégralité des charges sociales et des impôts dus par ces employés de luxe, qui, loi de l'offre et de la demande exige, deviennent de véritables pigeons voyageurs, le mot « pigeons » s'appliquant d'ailleurs moins aux joueurs qu'à leurs employeurs. Devant l'urgence de la situation, un nouveau projet est alors lancé : rebâtir les Charmilles. Bernard Mocellin, architecte et ancien joueur du Servette, est sollicité par Carlo Lavizzari et Léonard Hentsch pour plancher sur un projet susceptible de relancer la mécanique.

« Nous avons élaboré un projet plus modeste que le précédent. En fait, il proposait plusieurs variantes, autour d'une idée forte : rester à l'emplacement des Charmilles, mais améliorer confort et sécurité, tout en exploitant au mieux les surfaces proposées. »

La solution retenue est radicale : tout reconstruire sur le site des Charmilles. « A cette époque » raconte Bernard Mocellin, « une candidature suisse pour l'organisation des championnats du monde 1998 était sur rail. Si Genève voulait y participer, il fallait agir. »

André Hediger soutient l'opération : « Nous savions bien qu'il fallait faire quelque chose. Si la candidature suisse était passée, nous aurions pu profiter de l'occasion pour doter la Ville et le canton d'un équipement ultramoderne et performant à moindre coût. »

Le projet se présente comme un stade à deux anneaux, de 25 000 places

toutes assises, complété par un hôtel et des bureaux nichés dans la tribune principale, afin de financer l'opération, devisée à une cinquantaine de millions.

Carlo Lavizzari soutient également l'idée, mais sans trop d'illusions : « La candidature suisse ne faisait pas le poids face à celle de la France, emmenée par Michel Platini. En outre, il y avait trop de choses à faire ou refaire. Notre pays n'avait pas les moyens de ses ambitions. L'idée de Freddy Rumo, président de l'ASF, d'agrandir les stades existants au moyens de tubulaires venait heurter l'opinion publique quelques mois après la catastrophe de Furiani, en Corse, où des tribunes provisoires s'étaient effondrées, provoquant des dizaines de morts et de blessés graves. »

Plus grave, Lavizzari et ses amis sont lassés par les échecs du Servette. En regard des moyens mis à disposition, de l'engagement financier des dirigeants, les résultats sont, il faut le dire, bien maigres. Le désengagement de l'équipe Lavizzari est proche. Dans ce contexte, il faudrait un vrai soutien politique pour faire avancer le dossier. Mais, une fois encore, le blocage est net entre partisans et adversaires du dossier.

« Nous nous heurtions toujours aux mêmes problèmes, le déclassement de certaines surfaces, systématiquement refusées par le Conseil d'Etat » explique Bernard Mocellin. « Le devenir du quartier n'était pas fixé, les luttes d'intérêt se mêlaient aux convictions politiques, c'était usant. »

En 1989, la France est désignée pour organiser le Mondial 98. Le dossier Charmilles II est abandonné. Dans la foulée, Carlo Lavizzari laisse la présidence du club à Dominique Warluzel, sans toutefois quitter le monde du football : on le retrouvera à la présidence de la Ligue nationale, organisme qui gère le championnat professionnel et sa trentaine de clubs.

Car si les présidents passent, le problème demeure : les Charmilles deviennent lentement obsolètes, malgré quelques coups de peinture ci et là.

A l'avocat Dominique Warluzel succède rapidement Richard Ambrosetti, important entrepreneur de la place. Tous deux dressent le même constat : il faut agir. Compte tenu des échecs précédents, il convient d'envisager une solution radicalement différente. Au début des années 1990 apparaît l'idée de quitter le site des Charmilles, trop exigü, soumis à trop de contraintes urbanistiques et politiques. D'autant que le temps a passé, que des bâtiments locatifs ont surgi et que la construction d'un centre commercial – qui deviendra « Planète Charmilles », projet piloté par la Migros – a été décidée, ôtant du même coup tout sens à l'idée originelle de financer la reconstruction du stade par des locaux commerciaux. Germe donc l'idée de placer le stade ailleurs. « Nous avons d'abord prospecté les alentours. Et une solution s'est immédiatement imposée à nous : Balexert » explique Bernard Mocellin, toujours en charge des études.

Situé à 300 mètres des Charmilles, le complexe de Balexert, primitivement, était destiné aux terrains d'entraînement du Servette FC et de ses équipes de jeunes. Une partie a été acquise par la Ville de Genève, qui y fait jouer quelques clubs, faute de place sur les terrains de Varembe, seul autre lieu disponible sur cette rive. Bernard Mocellin et son équipe redimensionnent le projet. « Nous nous sommes concentrés sur l'aspect purement sportif : 25 000 places assises, des loges, un confort maximal pour les spectateurs... » Plus de bureaux, plus de centre commercial, plus d'hôtel, un stade à l'état pur, si l'on peut s'exprimer ainsi. Une stratégie visant à contourner les réticences d'une partie du monde



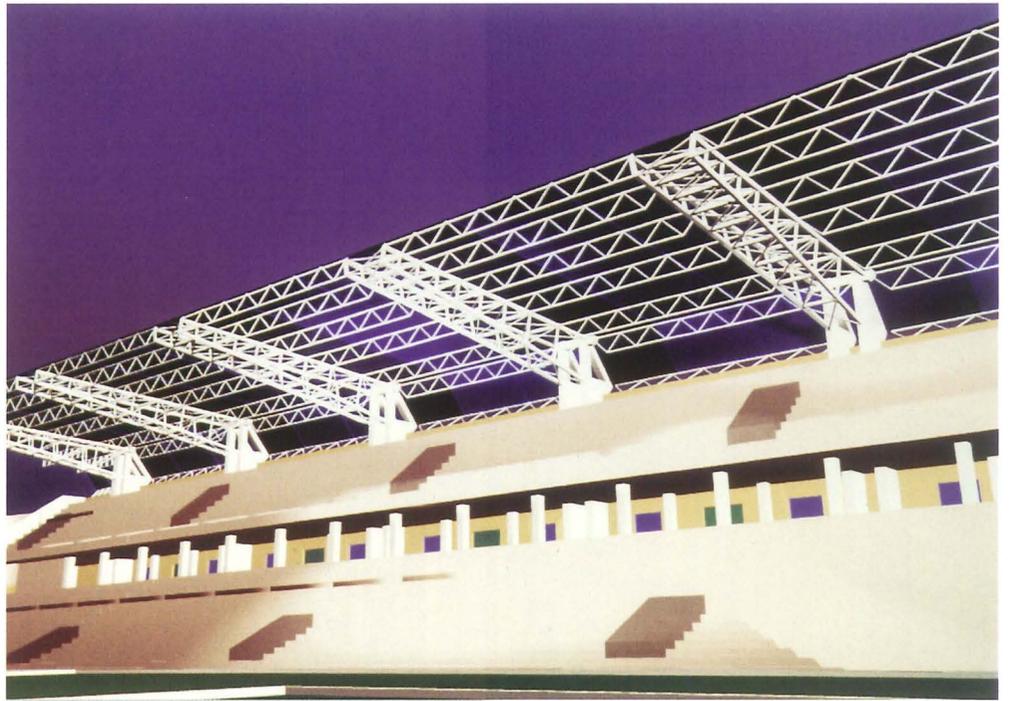
politique. un projet qui, toutefois, va se heurter à d'énormes problèmes. Le financement, tout d'abord : construire une telle enceinte coûte évidemment cher, plus de 50 millions. Sans espoir de rentabilisation par des revenus annexes. En outre, le lieu, s'il est fonctionnel et bien placé, juste en bordure de la cité et proche des sorties d'autoroutes et de l'aéroport, donc du train (la liaison Cornavin-Cointrin est en chantier), accumule les oppositions : la densité de population du quartier, d'abord, les problèmes liés à ses occupants, ensuite.

« Pour nous, Service des Sports de la Ville de Genève, Balexert représente un poumon indispensable. Sept clubs y font évoluer leurs équipes. En outre, la proximité de jardins ouvriers et d'un complexe scolaire posait de gros problèmes : où reloger ces gens ? » explique André Hediger. Soucis légitimes, même si une partie aurait pu être résolue relativement facilement : « Nous avons imaginé, une fois le stade construit, que l'emplacement des Charmilles soit dévolu à la création de terrains

d'entraînements, qui auraient permis de loger les clubs évoluant à Balexert, avec, peut-être, la place nécessaire pour d'autres bâtiments, comme l'école » avance Bernard Mocellin. Idée séduisante, mais pas totalement consensuelle. Le projet Balexert va donc être tranquillement mis au rancart. « Et pourtant, l'idée était belle... » regrette aujourd'hui Bernard Mocellin. Le problème subsiste. Servette évolue aux Charmilles, qui, chaque année, deviennent plus vétustes et

◀ Le Stade des Charmilles rénové (maquette conçue par Bernard Mocellin et ses collaborateurs).
(© BMS)

▶ La rénovation des Charmilles (projet Mocellin).
(© BMS)



dangereuses. Leur confort, déjà minimal, diminue jusqu'à s'avérer carrément inexistant. On peut même affirmer, à la vue de certains lieux (et aux odeurs dégagées...) que l'absence de confort touche au repoussant.

A l'automne 1992, un comité présidé par Roger Vonlanthen, ancien international du Servette et ex-entraîneur de l'équipe nationale, et fortement soutenu par Marcel Morard, l'un des dirigeants du Servette, important homme d'affaire de la place, se lance à l'assaut.

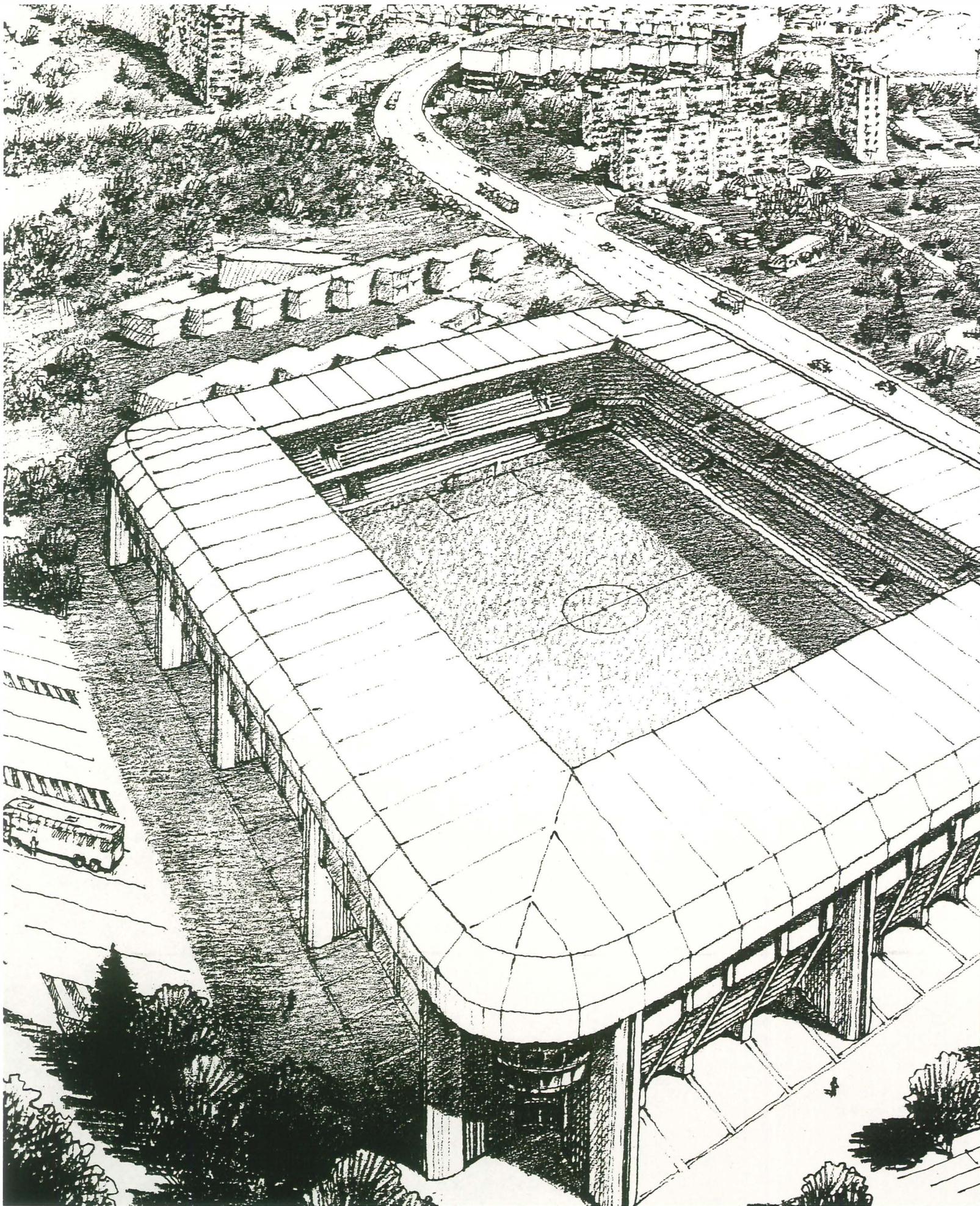
« C'est une période d'effervescence » se souvient Bénédicte Hentsch. « Mon père recevait de multiples sollicitations, pas toutes désintéressées, d'ailleurs. Il est vrai que le site du stade des Charmilles, remarquablement situé, pouvait exciter quelques convoitises. En outre, la situation financière se dégradait. Chaque saison voyait l'état du stade empirer et les responsables de la Ligue nationale et les inspecteurs des Travaux publics chargés de la sécurité devenir plus perplexes face au délabrement des Charmilles, dont personne ne voulait prendre la responsabilité d'une rénovation ou d'une désaffectation... »

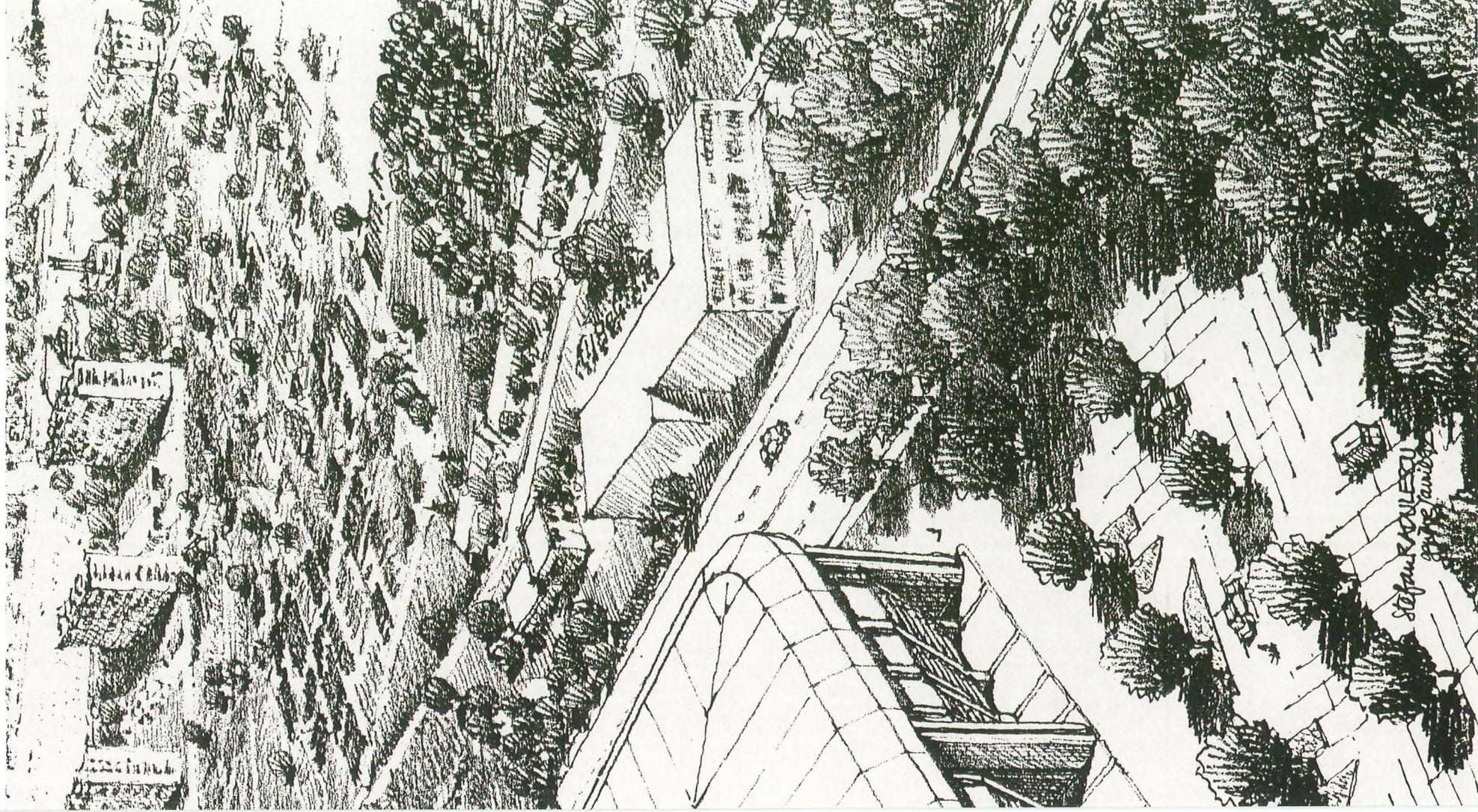
Période de flou sur le plan politique également. Et comme la nature a horreur du vide, les initiatives se multiplient. Une pétition est lancée, qui va recueillir plus de 12 000 signatures, pétition exigeant la remise en état des Charmilles. « Sur le fond, ils avaient raison, le stade devenait insalubre. Mais aucune des solutions proposées ne convenait » explique André Hediger. Car l'époque n'est pas aux dépenses, les politiques se font plutôt élire sur leur capacité à gérer l'acquis. Or, on retombe inmanquablement sur les solutions déjà avancées, reconstruire les Charmilles, les rénover ou construire ailleurs, soit à Balaxert, toutes pistes déjà explorées, sans que cela aboutisse. Dans un bureau d'architectes de la place, on songe alors que des terrains vont être disponibles du côté de La Praille. Petit germe d'une grande entreprise... Car la situation s'enlise, le stade vieillit. En septembre 1993, l'un des grands acteurs de cet histoire, Léonard Hentsch, décède. Son fils, Bénédicte, lui succède.

▶ Le béton qui craquèle... Les Charmilles en 1990.
(© Lafargue photos sports)

En automne 1994, la Ligue nationale et sa commission de sécurité prennent le taureau par les cornes. Et leurs responsabilités. En janvier 1995, elles interdisent le stade des Charmilles, potentiellement trop dangereux. « Le débat fut âpre » se souvient Carlo Lavizzari, alors président de la Ligue nationale. « Mais les rapports des divers services se révélaient accablants. Le mur enserrant la tribune A se révélait totalement pourri, menaçait de s'effondrer. Il fallait impérativement le consolider. La toiture laissait filtrer l'eau, mettant en danger les installations électriques, et, surtout, leurs utilisateurs... » La cabine utilisée par la Radio suisse romande et les autres chaînes locales se retrouvait inondée à la moindre averse, et l'on imagine ce qu'aurait pu provoquer un court-circuit à ce moment-là.







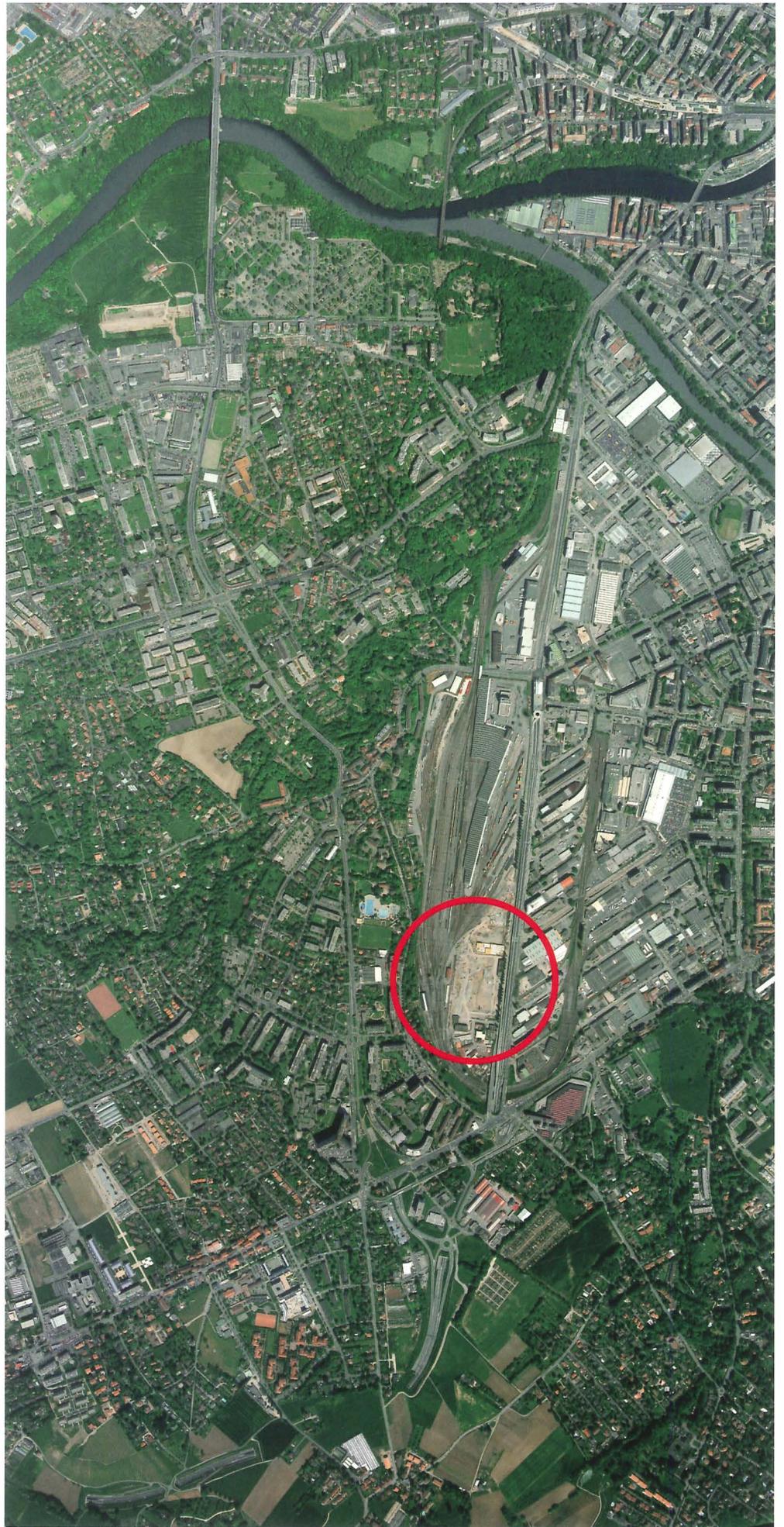
• Un nouveau stade à Balexert : projet Mocellin.
(© BMS)

Des travaux urgents s'imposent, ainsi que la réduction drastique de la capacité d'accueil du stade. « Une trop grande affluence pourrait provoquer l'effondrement des infrastructures » souligne un rapport de l'époque. « Certains responsables de club craignaient que la décision de la commission de sécurité ne provoque un effet boule de neige et entraîne la fermeture de leurs propres stades, tout aussi vétuste que les Charmilles. Mais nous avons tenu bon. Nous refusons l'inéluctable, à savoir une catastrophe impliquant un accident grave et la mise en danger de vies humaines, ce qui aurait aussi bien pu se produire à Lucerne, Saint Gall ou Aarau qu'aux Charmilles, sans oublier le Wankdorf et ses bancs rongés de pourriture ou le Stade Saint-Jacques de Bâle et son béton qui s'effritait, sans omettre la Pontaise, à Lausanne, dont les armatures destinées à solidifier le béton des tribunes devenait apparent... » Situation grave partout, très grave à Genève. Dans tout le pays, la prise de conscience est nette. Plusieurs projets sont alors lancés, parallèlement à l'idée d'organiser le championnat d'Europe 2004.

A Genève, les supporters manifestent au centre-ville en février 1995, réclamant une solution aux hommes politiques. Elle va venir, mais où nul ne l'attend.

DES ABATTOIRS AU BALLON ROND

Quand on y pénétrait, deux sensations vous étreignaient : le froid, intense, sec, engourdissant, et l'odeur, âcre, presque douceuse. Dans d'immenses salles toutes blanches, d'une propreté quasi irréaliste, des artisans affairés dépeçaient habilement, à coups de couteau nets et précis, d'énormes bestioles, avant de les découper pour distribuer les morceaux, le meilleur au frigo, le reste, car rien n'était perdu, partant à la



◀ La commune de Lancy.
(© Ville de Lancy)

triperie, à la tannerie ou comme nourriture pour d'autres animaux qui, dans quelques jours, quelques semaines, viendraient à leur tour alimenter la chaîne...

Dès la fin du XIX^e siècle, la nécessité de nourrir la population urbaine, sans cesse grandissante, a contraint les autorités des villes à réglementer et organiser l'approvisionnement alimentaire. Pour la viande, il fut décidé de construire des abattoirs, où les paysans amèneraient leurs bêtes afin que les bouchers puissent effectuer leur besogne dans les meilleures conditions d'hygiène possibles. A Genève, les premiers abattoirs officiels furent situés à la Jonction, à côté du marché de gros, juste en face de l'ancien vélodrome. Puis, la population augmentant, ils furent déplacés.

La zone retenue fut celle de La Praille. Cette région appartenait (et appartient toujours !) à la commune de Lancy. Au début, soit au XI^e siècle, celle-ci s'étendait jusqu'à l'Arve, qui faisait frontière avec Genève. Mais, très pauvre, Lancy accepta de céder une parcelle de son territoire (grosso modo, les Vernets et une petite partie de l'actuel Bois de la Bâtie) à sa grande, riche et puissante voisine, permettant à cette dernière de mieux entretenir le Pont d'Arve, seul lien entre la Ville et ses confins dans cette région !

Les Lancéens, toutefois, conservèrent la zone de La Praille, il est vrai peu intéressante stratégiquement, placée près de marais peu engageants et dont personne n'imaginait le devenir. Géographiquement, La Praille est quasiment coupée du reste des territoires de la commune de Lancy, qui la surplombent de toute leur majesté. Elle constitue une sorte d'appendice incongru, que très vite les autorités cantonales comme municipales à Genève et à Lancy vont

destiner à la création d'une zone industrielle. « C'est dans cette région qu'il faut prévoir le développement de tous les organes urbains servant à l'industrie et au grand commerce. La plaine de La Praille n'est pas destinée par nature à servir de résidence. Les environs de Genève offrent beaucoup d'emplacements qui sont bien mieux situés pour recevoir de nouveaux quartiers d'habitation. La meilleure façon de tirer parti de la plaine de la Praille est d'en faire le siège d'un quartier industriel » affirmait en 1933 Camille Martin, directeur cantonal du plan d'extension, l'un des premiers urbanistes du canton. C'est dans ce cadre que la Ville de Genève va acquérir les terrains, mais sans que ceux-ci quittent le territoire de Lancy, détail qui aura son importance. C'est là que vont se construire les nouveaux abattoirs. L'expansion démographique de Genève va toutefois très vite nécessiter une amélioration des installations, effectuée dès la fin des années soixante.

Mais vingt ans plus tard, le constat est grave : « Les abattoirs devenaient obsolètes » explique André Hediger, en charge du dossier auprès du Conseil administratif. « Et ce autant sur le plan technique, avec des installations dépassées, que sous l'aspect économique ». La gestion de ces immenses équipements devient en effet difficile, les déficits, près d'un million par année, s'accumulent. Un projet de restructuration est amorcé, au coût de 39 millions de francs, mais les intérêts des uns et des autres divergent, les bouchers n'arrivent pas à se mettre d'accord. « La société évolue, vite, très vite. Parfois trop vite. Tout le problème des politiques, c'est de pouvoir gérer le futur proche. Mais ce n'est pas évident » affirme André Hediger. « Dans le cadre des abattoirs, la tendance était à la décentralisation, à de petits abattoirs régionaux, spécialisés dans un produit. » La décision de fermer et de détruire les installations est donc prise. « Il nous

faudra six mois pour fermer le frigo, six mois pour passer de -30 à température ambiante » se souvient André Hediger. Qui, avec ses collègues conseillers administratifs, se retrouve avec une immense parcelle, plus de 60 000 mètres carrés, sur les bras. « Nous avons alors commencé à prospecter. Nous avons été très proches d'un accord avec la société Johnson & Johnson, qui voulait y installer son siège pour l'ensemble du marché commun. Dans ce contexte, le refus du peuple d'entrer dans l'Espace économique européen a fusillé le projet. Ensuite, des amateurs de musique, groupés notamment autour du promoteur Jürg Stäubli, ont proposé que la Ville construise un Zénith sur cette zone. J'avoue que je n'y croyais guère. Je me souviens avoir lancé, à l'époque, l'idée d'en faire plutôt une zone sportive... » glisse André Hediger.

Dans le même temps, un groupe de jeunes architectes, autour de Jean-Claude Portier, de Jean-Noël de Giuli et de Serge Dal Busco, présente un projet de stade de football situé sur l'emplacement des anciens abattoirs. Ils ont étudié l'urbanisme de la région, sa desserte en transports, et concluent que, compte tenu des blocages enregistrés dans le dossier des Charmilles, le site de La Praille constitue la meilleure des solutions.

L'idée, déjà émise en 1992, resurgit en ce début d'année 1995. L'accueil est plutôt froid. « J'avoue ne pas m'être montré très réceptif, car pour moi Servette rimait avec Charmilles, j'étais très attaché à cet aspect historique » confesse aujourd'hui Pascal Chobaz, conseiller administratif de la Ville de Lancy en charge du dossier. « Je les ai trouvés un peu trop audacieux, même si l'idée était intéressante et que je l'avais esquissée » avoue André Hediger. « Pour moi, Servette devait trouver à se loger aux Charmilles » admet également Carlo Lavizzari.



→ Paul-Annick Weiller.
(© Lafargue photos sports)

Seul Bénédict Hentsch approfondit le sujet : « Nous étions dans une telle situation de blocage autour des Charmilles que toute solution permettant de trancher le noeud gordien, d'aller de l'avant, d'amener un peu d'air frais, suscitait de l'intérêt » explique-t-il.

A ce moment, du côté du Servette, Paul-Annick Weiller a succédé à Richard Ambrosetti. Le mécène alsacien est un amoureux du sport, mais aussi un homme d'affaires rigoureux et intransigeant. « Il avait parfaitement conscience de la nécessité d'entreprendre quelque chose, tant les Charmilles tendaient à devenir dangereuses, mais il voulait surtout que les choses bougent vite. C'est pourquoi le projet de La Praille, très lointain dans le temps et l'espace, lui semblait utopique » explique Daniel Roux, qui fut son plus proche collaborateur au sein du Servette, tout en dirigeant une filiale de l'entreprise Ambrosetti. D'autant que surgit une troisième solution, construire le stade à Blandonnet, à proximité de l'aéroport. « Urbanistiquement, c'était jouable » affirme aujourd'hui Carlo Lavizzari. « Ce projet avait l'immense avantage, comme La Praille, de contourner les obstacles politiques provoqués par les Charmilles. Mais son emplacement n'était pas des meilleurs, même si la proximité de l'aéroport et de la gare et la desserte autoroutière lui offraient aussi des arguments » concède Daniel Roux. Qui, pour l'heure, en compagnie de Paul-Annick Weiller, préfère se pencher sur la possible rénovation des Charmilles. « Dans la mesure où nous ne pouvions pas imaginer détruire et reconstruire, la seule possibilité consistait à refaire les Charmilles, par tranches. »

Bernard Mocellin et son équipe planchent sur le sujet et concoctent un projet (le troisième...) qui prévoit de travailler sur trois ans, sans empiéter sur quelques millimètres carrés supplémentaires, afin de ne pas se heurter aux oppositions politiques. Le

tout en commençant par la tribune A, censée abriter des loges, un restaurant, des vestiaires ultramodernes, tout en offrant un confort accru aux spectateurs. « Par rapport aux précédents projets, nous avons tout redimensionné. Le stade aurait eu 25 000 places assises et couvertes, un petit bijou. J'avoue conserver une certaine nostalgie pour cette idée-là » glisse aujourd'hui l'architecte.

Avec le soutien du Conseiller d'Etat libéral Claude Haegi, l'équipe groupée autour de Paul-Annick Weiller et du projet de rénovation va alors se battre pour financer cette rénovation, estimée à plus de 35 millions de francs.

A FRONTS RENVERSÉS

Président de la Fondation Hippomène dès 1993, après le décès de son père, Léonard, Bénédict Hentsch va se retrouver confronté aux mêmes problèmes.

Heurts d'orgueil, de caractère, de volonté, incompréhension, blessures secrètes, le dossier du Stade de Genève va connaître des débuts cahotants. Plusieurs camps s'affrontent, parfois à fronts renversés. « Ce fut une période très pénible. Léonard Hentsch et Paul-Annick Weiller, qui présentaient tous deux des personnalités très fortes, ne se sont jamais entendus ni compris, alors qu'au fond tout aurait dû les réunir. Et cela portera à de lourdes conséquences quelques années plus tard » glisse Daniel Roux.

« J'ai vu mon père souffrir de l'entêtement de M. Weiller, qui ne voulait rien céder et exerçait une énorme pression sur la Fondation Hippomène et, surtout, sur lui » affirme pour sa part Bénédict Hentsch. Un débat, proche du conflit, entre deux conceptions : Léonard Hentsch, dans la droite ligne des options prises par son propre père, Gustave, défend les intérêts de la Fondation Hippomène. Celle-ci, rappelons-le, est propriétaire

C'est la guerre des stades!

La Rade est à peine enterrée que s'allume un nouveau conflit. Présentés hier, deux projets — reconstruction des Charmilles et nouveau terrain à La Praille — s'affrontent sans ménagement

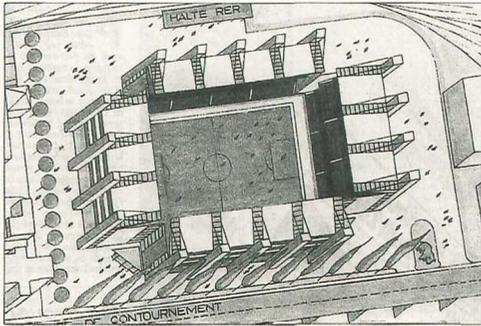
Genève
Michel Noverraz

La Rade est morte, vive la guerre des stades! Le comité du Servette FC a dévoilé hier le projet de reconstruction totale des Charmilles, que soutient le président-mécano du club, Paul-Annick Weiller. Dans la foulée, hier aussi, les promoteurs d'un tout nouveau stade situé à La Praille, en banlieue proche, ont à leur tour «vendé leur projet. Des millions sont en jeu dans ce formidable match qui oppose un seul homme: Bénédicte Hentsch, président de la Fondation Hippomène, propriétaire des Charmilles, ce banquier privé joué à fond la carte de... La Praille.

Charmilles menacées

Les règles du jeu sont simples. Hentsch propose d'offrir les Charmilles à la Ville de Genève. Cadéme. Ou presque: en échange il lui demande de décaler, et d'ordre de superficie, les terrains des anciens abattoirs pour y ériger le stade de La Praille. Mais, au Servette, le président et le comité le proclament: «La Praille? Connus passés, ils parlent même d'un Bénédicte Hentsch «souhaitant subjuguer par un projet utopique... Genève en est la pour l'instant. Si le banquier ne revient pas sur ses intentions, les Charmilles pourraient disparaître. Hentsch, qui n'en prend sans doute à la Ville, s'est allié à un homme qui est prêt à fermer la boutique. Les dirigeants du Servette vont donc tenter de le «retourner», eux qui ne vivent dans La Praille qu'«à projet imaginé par un groupe d'architectes et une entreprise en quête de mandats».

En attendant, le Servette avance son projet des Charmilles: 25 000 places assises, un stade d'ores et déjà agréé par la FIFA et l'UEFA, même pour les matches à risque. Coût de l'opération: 35 millions, plus 5 millions pour la réhabilitation du centre sportif de l'édifice. Le financement est assuré: 20 millions sont accordés par l'Etat, 20 millions sont prêtés par le Crédit Suisse (pour les Charmilles ou La Praille), 3 millions par la ville. Si cela ne suffit pas, comme prévu, la démolition-reconstruction par étapes pourrait être achevée en automne 1995. Sans que Servette cesse de jouer!



Le projet du nouveau stade de La Praille, proposé par la Fondation Hippomène présidée par le banquier privé Bénédicte Hentsch.

Comparons!

«Nous ne voulons pas passer par les frayeurs de Charmilles, mais dans le cas d'un projet de 25 000 à 30 000 places il n'y a pas d'alternative. Les Charmilles, c'est mettre un pied de peinture 44 dans une chaussure 38! Les initiateurs du projet La Praille, les architectes Fortin-Del Guis-Dal Basso, rien demandant pas. Leur emplacement est meilleur, tout simplement. «Il ne manque que la volonté politique, estime le trio. Nous ne comprenons pas pourquoi nous sommes confrontés à un verrouillage des autorités. Pour nous, la balle est dans le camp de la Ville, propriétaire des terrains de La Praille. Si elle accepte l'échange de parcelles, les travaux de construction pourraient être terminés au printemps 1996». Les initiateurs de la Praille, maintenant qu'un «groupe compare les deux projets. Le Département des Travaux publics est le mieux placé pour le faire», estime Jean-Charles Perrier.

Les atouts de La Praille

Au niveau des installations, le projet La Praille est le plus séduisant, même si son coût (5,5 million) est plus élevé que celui des Charmilles. Il comprend notamment: ► **Stade**: 25 000 places assises et couvertes; 100 loges VIP. ► **Liaisons**: Train (gare de La Praille), bretelles d'autoroute (terminées l'an prochain), 5 lignes de bus, 2 de tram. Gare RER envisagée en cas de métro à Genève. ► **Parkings**: 5000 places à proximité immédiate, puisque le stade se situe dans une zone industrielle désertée le week-end et le soir.



L'Alliance de gauche et ses témoins (de gauche à droite: Christian Gebel, Christian Ferrazzo et Jean Spielmann) ont présenté leurs projets pour l'avenir à Genève.

L'opposition rebondit

Avant tout le monde, l'Alliance de gauche présente ses propositions pour l'avenir

Genève

Pascalie Bieri

La Rade, c'est fini! Les Genevois ont voté dimanche, point et barre, au grand bonheur de l'Alliance de gauche, la principale force d'opposition du canton. Et maintenant? Il faut rebondir, estiment les groupes de l'ancien patron des Frayères publiques Christian Gebel. Qui agit avec un certain plaisir: «Contrairement au Conseil d'Etat, nous avons un projet... Et de lancer, sous le titre de «Pour ne pas rester en rade après le 9 juin, une série de 12 mesures concrètes qui seront déposées au Grand Conseil. Au menu: relance économique et transports publics. L'Alliance de gauche a donc prié toute la famille de vivesse, Neisser, Pascal Nou de nos non à des mauvais projets. Nous voulons que le gouvernement investisse, mais dans des domaines d'utilité publique. Vu la situation économique de

Genève, il est urgent de se heurter à l'Etat des projets mal évalués, réalisables rapidement. C'est aberrant de vouloir investir dans des dossiers qui vont demander des années d'étude. Autrement dit, des projets tels que l'aménagement de la place des Nations. C'est sur les transports en commun que Christian Gebel et Cie tabotent en priorité. «Depuis quarante ans, le Conseil d'Etat mène une politique fondée sur le tout-voiture. Il est temps que ça change! Et de redonner la réclamation à bref délai, de l'extension du réseau tramway. «La veille de quitter mon département, j'ai déposé une demande de concession pour six lignes. Aujourd'hui, nous les avons! Au gouvernement de bouger. Dans la foulée, l'ADG demande, en particulier, l'amélioration du réseau de pistes cyclables, l'augmentation des fréquences des Moutettes genevoises ainsi que l'évaluation du plan des Berrasses pour permettre à ces berrasses de passer.

●●● LIEN PAGE 2

Conseil d'Etat prudent...

«Le Conseil d'Etat s'est livré hier, à une analyse plus poussée des résultats de la votation de dimanche, souligne Guy-Olivier Segond. Nous devons faire la part du changement d'avis et de mentalité des uns et des autres et en tirer les conséquences. Et alors? «No comment», quote le président du gouvernement. Les journaux ne sont pas des archives officielles, nous devons réserver nos réflexions au Grand Conseil, afin qu'ils figurent

dans le mémorial. Et d'ajouter: «Ne m'en demandez pas davantage, sinon je serai obligé de préparer la longue de bois... De son côté, Philippe Joly jetai, dimanche, plusieurs projets sur le tapis: construction de bretelles d'autoroute, maternité, stade des Charmilles. Le conseil d'Etat réagit aussi d'un nouveau projet «mobilisateur», tel qu'un regroupement universitaire. A suivre...

P. B.

des Charmilles, mais ne dispose d'aucun moyen de l'entretenir, hormis le faible loyer payé par le Servette, et encore, quand ce dernier y parvient! En face, Paul-Annick Weiller, qui a investi énormément d'argent dans le fonctionnement du club, estime que la Fondation Hippomène doit renoncer à percevoir le dit loyer et au contraire procéder aux aménagements nécessaires pour assumer totalement sa fonction. Un débat qui va dériver peu à peu et s'offrir un nouvel espace dès 1995 et l'interdiction des Charmilles par la Ligue nationale. L'enjeu, auquel se mêlent les hommes politiques de tous bords et, surtout, de toutes les collectivités, peut se définir facilement: faut-il rénover les Charmilles ou construire un nouveau stade sur un autre emplacement? Un

choix qui va occuper le champ de décisions durant plusieurs mois. Du côté du Conseil municipal de la Ville, les libéraux demandent 10 millions pour la rénovation. Claude Haegi, qui a pris le dossier en main au niveau de l'Etat, propose que le canton investisse 20 millions dans le projet. «C'était bien gentil, mais jamais personne n'est venu me demander mon avis avant» tonne Bénédicte Hentsch. D'où le sentiment d'avoir la main forcée, d'être placé devant le fait accompli, de devoir rénover sa «maison de campagne» sans participer à la réflexion entourant le dossier... Résultat, un net refus. Bénédicte Hentsch joue sur du velours, car il sait disposer d'une solution de rechange, solution qui présente énormément d'atouts. Si bien qu'en mars 1996, la Fondation Hippomène exprime publiquement son

intérêt pour la construction d'un nouveau stade à La Praille. «On n'en a pas vraiment tenu compte» concède André Hediger, «on n'avait pas mesuré combien les représentants de la Fondation Hippomène se sentaient blessés par une forme de désinvolture franchement involontaire: dans cette affaire, il me semble qu'il n'aurait guère fallu qu'un brin de communication supplémentaire pour aboutir sereinement à des solutions intelligentes et rapides». En avril 1996, le Grand Conseil accède à la demande de Claude Haegi, 20 millions sont dégagés par les autorités cantonales pour la rénovation des Charmilles. Ce dont la Fondation Hippomène, qui est propriétaire des terrains et du

stade, ne veut pas, et va le confirmer haut et fort !

Va s'ensuivre un débat parfois très violent. Du côté du Servette, Paul-Annick Weiller et son équipe soutiennent bien évidemment le projet de Bernard Mocellin, sur la base duquel le crédit a été accordé par le canton.

Du côté d'Hippomène, en revanche, c'est le refus, quasi absolu, de rénover les Charmilles : « L'idée me semblait absurde. Le but de la Fondation Hippomène a toujours été de favoriser la pratique du sport à Genève. Rénover les Charmilles ne constituait pas la bonne solution, d'autant qu'à la même époque, nous nous battions pour faire venir l'Union européenne de football et ses 200 fonctionnaires dans notre ville. Edifier de nouvelles installations, y loger l'UEFA, bref, faire du nouveau stade un véritable pôle du football européen me semblait beaucoup plus intelligent que de rafistoler, même habilement, le site des Charmilles. Car cela n'aurait jamais fait que repousser le problème d'une quinzaine d'années » explique Bénédic Hentsch. « C'est la guerre des stades » titrent les journaux. D'autant que l'idée Blandonnet resurgit pour un petit tour en août 1996. Il est vrai que les terrains envisagés appartiennent à l'Etat, alors que le site de La Praille implique une négociation tripartite avec la Ville de Genève, le canton et Hippomène. « Mais La Praille avait l'avantage sur Blandonnet d'avoir dépassé le stade de l'idée, des études avaient déjà été menées, et je crois pouvoir dire que les inconvénients du site de Blandonnet étaient largement supérieurs à ceux de La Praille » affirme André Hediger. De fait, le terrain de Pré-Bois, dans la région de Blandonnet, sera recalé pour trois raisons principales. La nécessité pour l'Etat de racheter certaines petites parcelles afin d'assurer une continuité, ce qui aurait coûté très cher, l'obligation de couvrir les voies CFF pour assurer un

transit piéton répondant aux besoins, qui impliquait également de gros frais, et enfin la crainte de surexposer le site en cas de double manifestation, à l'Arena et au stade, par exemple.

De fait, ne subsistent que les options rénovation des Charmilles ou construction à La Praille. Le bras de fer va durer presque une année. Bénédic Hentsch monte au front, polémique avec Paul-Annick Weiller, ferraille de tous les côtés. « J'ai été médusé par l'attitude du Grand Conseil qui nous octroie un crédit comme cela. J'avais l'impression que le dossier devenait une affaire purement politique, que certaines personnes pensaient s'offrir une réélection tranquille en appuyant le projet de rénovation. Il ne faut pas oublier qu'en juin 1996, le projet de traversée de la rade est refusé en votation populaire et que le contexte politique de l'époque était très tendu ! » explique M. Hentsch.

« Pour le canton de Genève » poursuit Bénédic Hentsch « il n'y avait pas photo entre les deux dossiers en terme d'urbanisme ». Imaginez que les Charmilles portent sur 24 000 m², alors qu'à La Praille, 50 000 m² sont à disposition. Le projet me paraissait fabuleux, en ce sens qu'il faisait entrer Genève dans le XXI^e siècle, avec un stade construit pour le futur et non un vestige du passé. Et je tiens à rendre hommage aux concepteurs du projet, Portier-de Giuli-Dal Busco, qui ont réalisé là un travail très performant, avec, sans doute, une approche d'urbanistes davantage que d'architectes, ce qui les a d'ailleurs desservis ensuite. Il faut ajouter que, de mon point de vue, c'est l'ensemble du quartier de La Praille et des Acacias qui devrait être repensé. Le Stade n'est que l'un des éléments qui permettrait de rassembler dans cette zone un vaste espace administratif qui désengorgerait le centre-ville. Mais c'est un autre débat... »

La lutte, pour l'heure, se circonscrit entre la rénovation des Charmilles, qui a l'avantage d'exister et de bénéficier d'un financement, et la construction d'un nouveau stade.

« Il fallait trancher. La Fondation Hippomène et Bénédic Hentsch refusant la rénovation, nous devions prendre une décision » raconte André Hediger. Qui commence alors à changer d'avis, lui qui avait, au début, promu la solution de la rénovation. « Je me suis rendu compte que nous étions coincés. En ce qui concerne La Praille, la Ville était partie prenante puisque nous possédions les terrains. Nous avons alors mené plusieurs discussions techniques avec les services du Département des Travaux Publics, dirigés par Philippe Joye. Celui-ci a poussé pour que l'on arrive à une solution rapide ».

Il s'agit de réaliser un échange de terrains entre le Canton, la Ville et la Fondation. Celle-ci s'engage à faire, moyennant le respect de certaines conditions, don à la Ville de la parcelle du stade des Charmilles qu'elle transformera à ses frais en un parc de verdure, en conservant la butte existante comme protection contre le bruit du trafic environnant. D'autre part, municipalité et Etat procèdent de même : « Nous avons valorisé les terrains de La Praille aux environs de 230 francs le m², et les avons échangés contre le terrain de l'Alhambra, quelques hectares à Vessy et d'autres petites surfaces que nous utilisons mais qui nous étaient louées par le canton. Cela a permis de débloquent la situation » explique André Hediger. Désormais, les choses sont claires. En ce début d'année 1997, le choix des autorités politiques est fait : ce sera un nouveau stade, à La Praille.

« Nous étions déçus » convient Daniel Roux, qui avait fortement milité en compagnie de Paul-Annick Weiller pour la rénovation des Charmilles. « Mais il arrive un moment où l'intérêt primordial, à savoir la nécessité pour

le club de posséder des infrastructures performantes, est supérieur aux intérêts secondaires, même si je persiste à penser que nous aurions pu construire un très beau stade aux Charmilles en partant de ce qui existait... »

Dans le même temps, Paul-Annick Weiller se retire de la direction du Servette, gravement atteint par une terrible maladie. Canal Plus prend le pouvoir en janvier 1997. Les Français sont au sommet de leur puissance. La chaîne cryptée accumule les bénéfiques, étend ses ramifications dans tous les pays européens, ne compte pas son argent (ce qui va d'ailleurs lui valoir, quelques années plus tard, de gros déboires...).

L'idée, en venant à Genève, c'est d'abord de se diversifier : la chaîne (ou plutôt le conglomérat, car Canal Plus compte des filiales dans une dizaine de pays) est déjà propriétaire du Paris Saint Germain, s'est porté acquéreur d'un club en Pologne (qu'il revendra

très vite), lorgne sur l'un ou l'autre club italien ou espagnol. D'autre part, le groupe Canal Plus est également gérant de la société d'exploitation du Parc des Princes, à Paris, ce qui lui donne une certaine expérience en la matière. On peut même penser que sans l'attrait constitué par la possibilité de disposer d'installations modernes et fonctionnelles, Canal Plus ne se serait pas engagé avec le Servette.

Premier coup dur pour les Français, quelques mois plus tard, l'UEFA impose qu'un même propriétaire ne puisse être majoritaire dans plus de deux clubs participants à ses compétitions. Autrement dit, si Servette et le PSG sont qualifiés pour la même compétition, il faudra que Canal choisisse celui qu'elle entend favoriser... L'idée de Pierre Lescure, le patron de Canal, de posséder un grand club dans chacun des pays (moyen d'être au courant de ce qui se passe et d'influer sur les décisions prises par l'UEFA) est désormais mort-née.

▼ Projet de stade sur le site de La Praille (Bernard Mocellin).
(© BMS)



Canal Plus va néanmoins investir au Servette, en rénovant (avec le soutien financier du canton et de la Fondation Hippomène) la tribune A des Charmilles, dotée de baraquements provisoires améliorant singulièrement le confort des spectateurs. En outre, des sièges neufs sont installés sur les gradins : il faut que Servette puisse continuer de vivre le temps de la construction du nouveau stade. Processus qui est alors estimé à quatre ans, avec inauguration en 2000, processus qui connaîtra plus de 30 mois de retard...

UN CONCOURS INTERNATIONAL

« On ne pouvait pas ne pas procéder par le biais d'un concours. C'était la moins mauvaise solution... » André Hediger résume un avis alors généralement partagé à tous les étages politiques, en tous les cas. De fait, le projet de nouveau stade sur les installations de La Praille est né de l'imagination du duo d'architectes Portier-de Giuli, secondé par l'ingénieur Dal Busco. Trois hommes qui ont longtemps guerroyé pour que leur idée soit d'abord prise en compte, puis jaugée et, enfin, deviennent réalisable. Et pourtant, ils ne construiront pas le stade.

Car pour Philippe Joye, alors Conseiller d'Etat responsable du Département des Travaux publics, soutenu en cela par ses collègues du Conseil d'Etat, il n'était tout simplement pas possible de donner le feu vert au projet présenté par les initiateurs du complexe de La Praille.

« De toute façon, dans la mesure où le premier crédit, 20 millions octroyés par le canton, avait été accordé à la rénovation des Charmilles, soit à mes propositions, on ne pouvait nous exclure comme cela de la course » affirme Bernard Mocellin.

« C'était un projet trop important pour être attribué sans un minimum de transparence » confirme Daniel Roux. Ce dont Philippe Joye attestera en

déclarant dans la presse : « Le concours est la seule façon d'éviter les accusations de magouille... »

Une procédure est donc élaborée. Il ne s'agit pas d'un concours d'architecture comme on l'entend habituellement, c'est-à-dire d'une course entre projets jugée essentiellement sur l'esthétique et la fonctionnalité. Philippe Joye et l'Etat veulent un concours global, qui oppose des projets portant sur « les études, la réalisation clé en main, la mise en place du solde du financement et des propositions relatives à l'exploitation commerciale du stade » comme le stipule le libellé de l'appel d'offre.

Il faut rappeler qu'à ce moment-là, la somme à disposition est de 40 millions de francs, soit 20 millions fournis par le canton de Genève et 20 autres millions apportés par le Credit Suisse, qui, dans le cadre de sa politique de soutien au sport d'élite (et particulièrement du football, la grande banque étant le sponsor principal de l'Association Suisse de Football et de la Ligue nationale) octroie un prêt sans intérêt de 80 ans en échange de l'exploitation marketing du stade. Or, le projet de nouveau stade est évalué, pour 25 000 places assises, à

65 millions. Il en manque donc 25.

Même si une participation des autres collectivités locales (Genève et Lancy) est envisagée, il faut encore parcourir un long chemin.

A cette époque, le problème des installations sportives dans notre pays devient lancinant. Dans toutes les villes, tous les cantons, toutes les fédérations, on se plaint. Sous l'impulsion d'Adolf Ogi, Conseiller fédéral en charge du sport, a été créée une commission, la CISIN (Conception des installations sportives d'importance nationale), qui dispose d'une enveloppe d'environ 40 millions. Genève sait qu'elle peut frapper à cette porte là, mais il manquera encore un petit tiers du budget. D'où l'idée de Philippe Joye et de ses services de mettre au concours non seulement la réalisation du stade, mais aussi son financement et sa commercialisation.

« Cela impliquait, pour nous autres, architectes, de travailler en partenariat avec un entrepreneur capable d'assumer l'intégralité de l'offre » concède Bernard Mocellin.

Du côté d'Ambrosetti, le calcul est vite fait : « Nous avons beaucoup travaillé sur les différents projets liés aux Charmilles. Dès lors que le dossier se

Un spécialiste de l'UEFA enterre toute idée de stade aux Charmilles

Le président de la commission des stades de l'UEFA, Ernest Walker, va susciter quelques remous dans la République. Il préconise un stade de 30 000 places pour Genève, confortable et multifonctionnel.



Le projet de stade de MM. de Giuli, Portier et Dal Busco sur le site de La Praille répond aux exigences de l'UEFA.

MERCREDI
11 DÉCEMBRE 1996

ET ENCORE
SPORTS
& ECONOMIE

ET ENCORE

LA PRAILLE PRÊTE POUR 30 000!
Les initiateurs du projet de la Praille ont de la suite dans les idées. Ils sont en effet d'ores et déjà prêts à passer des 25 000 places du premier projet, aux 30 000 places souhaitées par M. Walker. Quelques rangées supplémentaires sur le tour du stade suffisent pour satisfaire à la nouvelle capacité. Un atout supplémentaire.

101

Charmilles, on roupille!

Le stade se dégingle, le public réclame, Claude Haegi s'impatiente. Du lifting dans l'air

Sondage MIS Trend
Le matin Genève
Dimanche

Des installations à renover...

Tourneurs (54%)
Nervosité (37,2%)
Le fait que (36,8%)
Matière de main (3%)

Question 1: pour ce centre?

Question 2: si les travaux ne coûtaient rien à la population?

Histoire de portes

Le stade des Charmilles sera-t-il reconstruit? (oui/non)

Le stade des Charmilles sera-t-il reconstruit? (oui/non)

Le stade des Charmilles sera-t-il reconstruit? (oui/non)

Stade adoré

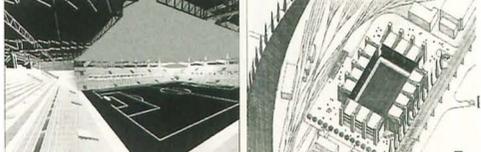
Le stade des Charmilles est-il un stade adoré?

14 Tribune de Genève Stade des Charmilles: l'Etat veut faire avancer le dossier

Un projet de 10 millions pourrait être octroyé pour la rénovation des stands. Mais il reste à trouver 25 millions...

Les projets concurrents des Charmilles et de la Praille sont dévoilés: qui voudra jouer l'arbitre?

Les politiciens ont déjà débatté en Commission d'Etat de la reconstruction du stade de Charmilles et de la Praille. Mais les portions du projet de la Praille restent en force avec l'appui du propriétaire de Charmilles. Présentation des deux projets sur fond de politique.



Les deux projets ont le même objectif, mais pas le même coût

Le projet de reconstruction du stade de Charmilles est évalué à 10 millions. Le projet de reconstruction du stade de La Praille est évalué à 25 millions.

Le projet de reconstruction du stade de Charmilles est évalué à 10 millions. Le projet de reconstruction du stade de La Praille est évalué à 25 millions.

Trop d'acteurs vous leur propre partition pour que l'harmonie règne aux Charmilles

Le projet de reconstruction du stade de Charmilles est évalué à 10 millions. Le projet de reconstruction du stade de La Praille est évalué à 25 millions.

transportait vers La Praille et qu'un concours global était organisé, nous avons décidé, forts de notre expérience, de concourir» explique Daniel Roux. A l'époque, l'entreprise Ambrosetti, l'une des plus importantes de la place, souffre de graves difficultés financières. Ce projet apparaît comme une bouffée d'oxygène possible.

Initiateur du concept, le trio Portier – de Giuli – Dal Busco s'allie quant à lui avec Zschokke, la plus grosse entreprise du canton.

Mais le concours est international. Et plus de quatorze projets seront lancés. Huit arrivent sur le bureau des membres du jury.

La structure juridique proposée est relativement simple. Une Fondation est créée, qui réunit au début le canton de Genève, la Ville de Genève, le Credit Suisse et la Fondation Hippomène. S'y joindront ensuite Lancy et le futur exploitant du centre commercial, dès qu'il aura été désigné. Cette Fondation du Stade de Genève sera la propriétaire des lieux et du stade. Elle mandate contractuellement une société d'exploitation en charge d'entretenir et de commercialiser les installations. Parmi les membres potentiels de cette société d'exploitation, Canal Plus, bien sûr, qui bénéficie de son expérience parisienne en terme d'exploitation du parc des Princes. Canal qui va fortement contribuer à l'élaboration du cahier des charges qui sera soumis aux postulants au concours. Un document de 53 pages, où il est notamment spécifié qu'aucune piste d'athlétisme ne doit enserrer la pelouse et que la forme du stade doit relever du « chaudron », à savoir un stade où les spectateurs sont très proches des acteurs. En outre, les installations doivent s'avérer multifonctionnelles, dans la mesure où il est prévu d'utiliser le stade pour d'autres sports collectifs pratiqués sur gazon et pour diverses activités annexes, notamment des concerts.

Son coût est estimé à 60 millions de francs suisses.

Le concours est lancé fin janvier 1997, par une annonce dans la Feuille d'avis officiels. Les postulants doivent rendre leurs projets pour le 6 juin. Chaque projet retenu recevra à ce moment là une somme forfaitaire de 50 000 francs pour le dédommager de son travail.

Dans ce cadre, il faut bien évidemment réfléchir avant d'agir. Du côté d'Ambrosetti, on décide de faire appel à un consultant extérieur, la société américaine Ellerbe Becket, qui avait notamment réalisé la nouvelle version du Madison Square Garden à New York et conçu le stade olympique d'Atlanta.

« Nous voulions une expertise extérieure afin de maximiser nos chances » explique Daniel Roux. Un travail soutenu, basé sur les projets architecturaux de Bernard Mocellin et de ses associés, qui va déboucher sur un stade asymétrique, avec, côté Lancy, une double tribune. « A l'époque, l'idée était de configurer le stade en deux dimensions. Nous voulions surtout nous intégrer au mieux dans le paysage urbain, naturellement en pente à cet endroit. Enfin, nous avons particulièrement soigné les problèmes relatifs à l'éclairage, toujours pour éviter les moindres nuisances pour l'entourage » avance l'architecte.

Du côté de l'entreprise, on conçoit un projet de financement et un concept d'exploitation basés sur l'expérience américaine et anglaise. « J'avais été très impressionné par ce que j'avais vu en Angleterre, notamment à Blackburn » explique Daniel Roux, cheville ouvrière du projet. Le résultat consiste en la location d'une partie de la surface dévolue au complexe pour y édifier un centre commercial et par la création d'un bâtiment de liaison entre le stade et le centre abritant diverses installations, dont un hôtel. « Il fallait réussir une gageure : nous voulions que l'exploitation du stade soit la moins

Un débat qui agite les gazettes...

- « Le Matin », 11 décembre 1994.
- « La Tribune de Genève », 11 juin 1996.

chère possible. Il s'agissait donc de trouver soit une trentaine de millions de francs en capital, soit une entreprise acceptant de payer un loyer couvrant les frais inhérents à un éventuel prêt bancaire » poursuit Daniel Roux.

L'équipe groupée autour d'Ambrosetti rend un projet devisé à 65 millions. Elle a face à elle sept concurrents, dont certains très célèbres. Parmi eux, le projet lancé par l'architecte français Jean Nouvel et l'entreprise Goehner-Merkur. On retrouve également un stade imaginé pour Losag par le bureau Macari, concepteur du Stade de France, un concept développé par les architectes du stade de Gênes, en Italie, ou un dossier rendu par l'architecte valaisan Christian Constantin, à l'époque président du FC Sion.

Tous ces projets avancent de bonnes idées et présentent quelques défauts. Le jury est composé de deux Conseillers d'Etat (MM. Joye et Haegi), d'André Hediger, conseiller administratif pour la Ville de Genève, de Pascal Chobaz conseiller administratif de la Ville de Lancy et de sept autres membres, dont cinq architectes et techniciens (MM. Fleischmann, Hirt, Nicollier, Brunoni et Galfetti) et deux représentants de groupements d'intérêt à savoir M. Christian Hervé (Canal Plus et société d'exploitation)

et M. Eric Lehmann (Fondation Hippomène).

Onze membres, une équipe de football, en quelque sorte, qui va s'adjoindre les services d'une douzaine de conseillers techniques, dont M. Lionel Dreksler, le directeur du Parc des Princes à Paris, et M. Ernest Walker, représentant de l'Union européenne de football (UEFA).

Les présentations ont lieu le 12 juin. Le 13 juin, le jury rend son verdict. Le président, Philippe Joye, explique que les projets s'étagent entre 95 millions, pour le plus cher, et 43 millions, le moins onéreux.

Le classement est le suivant :

- 1- Projet Ambrosetti (Bernard Mocellin), devisé à 63,8 millions.
- 2- Projet LOSAG (Macari), 70 millions.
- 3- Projet Goehner-Merkur (Jean Nouvel), 95 millions.
- 4- Projet MOBAG, 50 millions.
- 5- Projet Zschokke (Portier-de Giuli, les initiateurs du dossier La Praille), 64,7 millions.
- 6- Projet Induni (Constantin), 42,5 millions.
- 7- Projet Steiner (Châtelain, qui avait imaginé le concept du stade à Blandonnet), 48,4 millions.
8. Projet Honegger, 85 millions.

« Ce n'était pas un choix évident » confesse aujourd'hui Pascal Chobaz. « Nous avons face à nous des options très différentes, des coûts allant du simple au double, des avis d'experts très variables selon le point de vue.

Nous devons prendre en compte non seulement l'esthétique, mais aussi l'intégration urbaine, le coût, la fonctionnalité, les possibilités d'exploitation, j'ai envie de dire surtout les possibilités d'exploitation » poursuit le conseiller administratif lancéen. « En outre, il s'agissait, pour la commune que je représente, de choisir un concept qui nous rende fiers, certes, mais qui soit aussi utile à la collectivité, car la construction de ce complexe modifie bien évidemment l'équilibre urbanistique de notre ville ».

« J'ai vécu des moments passionnants » ajoute André Hediger. « Le moment des présentations fut très intense. » Le projet Jean Nouvel, notamment, suscite un énorme intérêt. « Pour le football, c'est celui-là que vous devez choisir nous a dit M. Walker » confessa Philippe Joye en séance du Grand Conseil. « Leur présentation fut extraordinaire » admet Pascal Chobaz. Seul hic, mais rédhibitoire : le projet, devisé à 95 millions, est estimé en réalité à près de 110 millions. Trop cher, avec un financement pas vraiment assuré. Le projet Nouvel est donc recalé. Pourtant, quelques jours plus tard, l'un des membres du jury, l'architecte Ugo Brunoni critiquera vertement la mise à l'écart du projet Nouvel, qui prévoyait sous la pelouse un centre commercial et une salle omnisport : « A un stade qui dialogue avec la ville on a préféré opter pour un

EXPOSITION PUBLIQUE

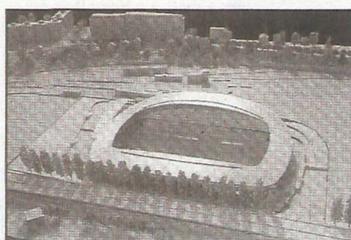
Le projet gagnant (Ambrosetti) et les sept présentés succinctement ci-contre (pages 2 et 3) sont exposés dix jours au centre commercial « Planètes Charmilles » (11, boulevard de l'Europe).

Le vernissage a lieu vendredi à 10 h. L'exposition est ouverte tous les jours, jusqu'au samedi 28 juin, aux heures d'ouverture du centre commercial.

Le public pourra ainsi se faire une idée des différentes conceptions trouvées par les architectes, parfois fort ingénieuses, qui ont dû travailler à un rythme d'enfer. Chacun recevra une indemnité de 50 000 francs, les quatre premiers recevant également un prix de 40 000 francs, et les quatre suivants un prix de 20 000 francs.

A relever que le projet gagnant n'est pas sûr d'être élu. Il doit être choisi par la fondation à créer, qui construira le stade. — (adu)

Losag (2e)



Coût: 70 millions.

Architectes: Macari-Magnani-Dessimoz (groupe Losinger, de Bouygues).

Stade semi-enterré de 16 à 22 mètres selon le côté.

Points forts: la très grande qualité architecturale, la toiture totalement dégagée qui donne une impression de légèreté exceptionnelle, la transparence des façades.

Points faibles: concept d'exploitation pas assez développé, à la charge du club.

Goehner-Merkur (3e)



Coût: 100 millions.

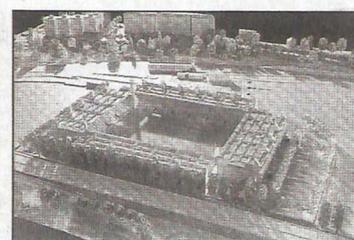
Architecte: Jean Nouvel.

Le stade de 37 mètres de hauteur pour 30 000 places est construit sur un parking souterrain et un rez-de-chaussée aménagé en salles omnisports, la pelouse étant posée à 9 m du sol, avec une toiture mobile.

Points forts: grande qualité architecturale, importante polyvalence, « le plus proche des exigences du futur ».

Points faibles: le coût élevé, l'entretien probablement difficile de la pelouse, peu aérée.

Mobag (4e)



Coût: 50 millions.

Architectes: Gregotti-Erbeia.

Stade semi-enterré de 20 m de hauteur, éclairage sur pylônes implantés aux quatre coins.

Points forts: une bonne intégration dans le site urbain, des espaces généreux offrant une bonne circulation intérieure.

Points faibles: accès aux gradins supérieurs par des cages d'escalier sous-dimensionnées, accès malaisés aux sanitaires, loges mal situées (trop haut).

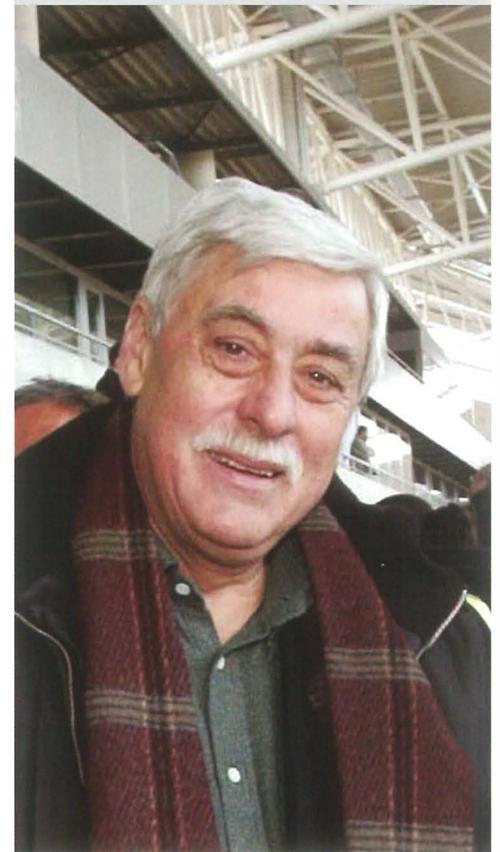
stade provincial dont l'architecture n'est pas celle des années 2000 mais celle des années 70!» Fortes paroles, qui se heurteront toutefois à la réalité économique et politique : comme le confesseront certains des membres du jury, il leur semblait impossible de demander une rallonge de près de 30 % au Grand Conseil...

Le projet Honegger, qui présente la particularité de proposer un stade entièrement couvert et fermé provoque une discussion, mais est vite balayé : au fond, il ne correspondait pas au cahier des charges, on changeait de mesure.

Le dossier Steiner souffrait de deux handicaps fondamentaux : son coût apparaît sous-évalué dans la mesure où les aménagements intérieurs ne sont pas tous mentionnés, et d'autre part son financement est assuré par la construction d'un complexe cinématographique de 21 salles dont la rentabilité ne semble pas assurée aux experts.

Le dossier rendu par Christian Constantin pour Induni présente également, selon le jury, de grosses lacunes quant à son coût réel, estimé trop faiblement calculé. L'idée d'une aération artificielle de la pelouse, pour séduisante qu'elle apparaisse, ne semble pas totalement maîtrisée. En outre, le concept d'exploitation du complexe n'est pas jugée très limpide. « Nous tenions à un concept d'exploitation en sus du concept de

construction. Car vous pouvez construire un stade à très bon marché et qui, en raison de ses dysfonctionnements, reviendra très cher à l'exploitation » avancera Philippe Joye devant les députés. Ce qui constitue également une part des reproches fait au dossier défendu par Zschokke et le trio Portier – de Giuli – Dal Busco, initiateurs dès 1992 du concept de stade à La Praille. « Architecturalement parlant, leur projet paraissait moins solide que les autres. Le fonctionnement économique n'apportait pas non plus toutes les garanties... » expliqueront les membres du jury. Jean-Claude Portier exprimera une légitime frustration teintée d'amertume : « Tout, dans ce processus, a été très cavalier... » Il est vrai que, selon lui, les frais engagés ne seront pas même remboursés par les prix octroyés... Quatrième, le projet MOBAG sera recalé lui aussi du fait d'un financement mal assuré. « Il était prévu de prélever une part des revenus générés par les redevances payées par la télévision pour financer l'exploitation : or c'est impossible, celles-ci sont gérées équitablement et solidairement par l'Association Suisse de Football » expliquera Philippe Joye. Le stade conçu par Jean Nouvel ayant été jugé trop coûteux, il fallait départager les projets soumis par Ambrosetti et LOSAG, avec l'apport du grand architecte français Macari. « Si



↳ André Hediger.
(© Collection privée, D.R.)

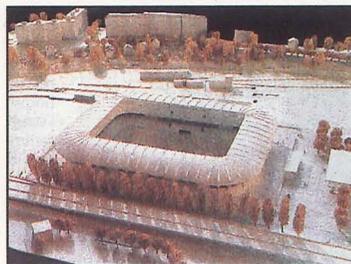
↳ Huit projets classés.
« La Tribune de Genève », 19 juin 1997.

Zschokke (5e)



Coût: 65 millions.
Architectes: Portier, de Giuli.
Stade à l'anglaise de 30 m de hauteur
Points forts: dossier très élaboré, intéressante course intérieure.
Points faibles: faible intégration dans le site, architecture complexe aux éléments disparates, traitement des angles mal assuré.

Induni (6e)



Coût: 43 millions.
Architectes: Constantin, Frei, Stefani.
Stade semi-enterré de 27 m de hauteur
Points forts: projet très compact construit avec une véritable forêt de part et d'autre!
Point faible: aération délicate de la pelouse, dysfonctionnement dans la circulation intérieure, restaurant au sous-sol sans attrait, exploitation peu réaliste

Steiner (7e)



Coût: 48 millions.
Architectes: Catani, Châtelain, HOK International.
Stade semi-enterré de 23 m de hauteur, complété par un complexe «kinepolis» de 21 salles de cinéma de 5460 places prévoyant plus de 4000 spectateurs par jour.
Points forts: projet vaste, original, fort et ambitieux.
Points faibles: aération de la pelouse mal assurée, faible intégration dans le site, accès tortueux à la tribune

Honegger (8e)



Coût: 85 millions.
Architectes: du groupe Honegger.
Stade semi-enterré de 36 m de hauteur.
Le projet est défini comme «généreux, mais non abouti (...), le concept d'exploitation est absent».

Ambrosetti a gagné, c'est que son projet respectait le mieux les quatre axes que nous avons définis, à savoir intégration urbanistique, architecture, polyvalence et concept d'exploitation... » sera le commentaire du jury.

« C'était le projet le mieux équilibré, à tous points de vue » explique Pascal Chobaz. Le projet le plus consensuel, sans doute. « Le projet le mieux conçu au plan financier, en tous les cas le plus réaliste » avance Daniel Roux, membre de l'équipe gagnante. Il est vrai que pour augmenter l'apport en capital, le projet Ambrosetti imagine de lancer une souscription publique. Trois espaces vont être proposés, pour une durée de douze ans : une douzaine de loges (à 200 000 francs), susceptibles d'être aménagées au gré du preneur, 450 sièges Affaires (à 5 000 francs), offrant tout confort et salon d'accueil, et 600 sièges Grand Public (à 2 000 francs), avec tarifs préférentiels pour les manifestations se déroulant au Stade de Genève. Une opération qui va rapporter près de 6 millions de francs. Mais ce n'est là qu'une goutte d'eau. Car au lendemain du concours, si le parlement genevois vote le transfert du crédit de 20 millions de francs accordé à la rénovation des Charmilles vers la construction du stade de La Praille, « ce sont les soucis qui commencent vraiment » comme le confesse Daniel Roux.

COURSE D'OBSTACLES

A Genève comme ailleurs, à Genève peut-être plus qu'ailleurs, la joute politique peut se révéler féroce. Les manoeuvres des uns et des autres ne sont pas toujours dépourvues de mesquinerie, voire d'une franche mauvaise foi. Faire triompher ses idées constitue l'idéal, ne pas perdre la face devient parfois l'ultime et décisif objectif.

LA RONDE DES RECOURS : 1998-2002

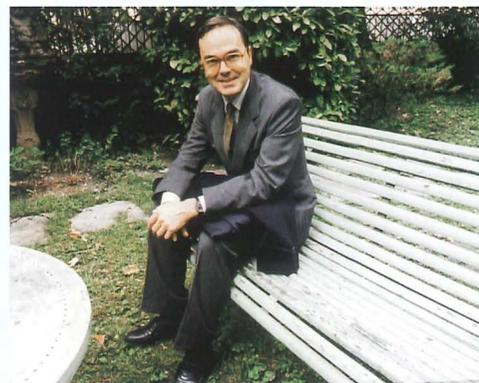
EN CHAQUE GENEVOIS SOMMEILLE UN URBANISTE

Il n'y a pas de grand projet à Genève sans recours, chaque habitant – nourri dès l'enfance d'aliments à haute teneur démocratique – se sentant investi d'une parcelle de pouvoir et de savoir, sincèrement persuadé de tenir la bonne solution et intimement convaincu de la nécessité d'en faire profiter les autres. Les milieux de la construction, exaspérés, ont bien tenté de juguler cette déferlante par des lois douchant les recourants abusifs, tandis qu'un périodique a imaginé de les clouer au pilori en délivrant des cactus aux plus téméraires. En vain. Le phénomène est inextricable et, sans doute, profondément ancré dans l'esprit frondeur du genevois, qui n'a jamais accordé le moindre crédit au principe qui voudrait que « trop de démocratie tue la démocratie ».

La tradition n'a pas failli dans l'affaire du Stade de Genève. L'attaque est venue d'associations d'abord et de particuliers ensuite, déterminés les uns à améliorer les dessertes et les autres à faire échec à la construction à Genève d'un stade de 30 000 places pouvant accueillir les rencontres de l'équipe locale, les matches internationaux et les spectacles de grand format. L'histoire vaut d'être contée car elle est exemplaire d'un parcours d'obstacles, qui ne compte pas moins de 22 haies.

MODIFICATION DES ZONES : DES ABATTOIRS À UNE ARÈNE SPORTIVE

Tout a commencé – en termes de procédure – par l'adoption d'une loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Lancy, car le site de la Praille se partageait alors entre une zone industrielle en friche, jadis déchirée par les meuglements des bovins en fin de vie et les grincements des convois ferroviaires en fin de course. L'affaire n'était pas simple, car elle supposait la cession du terrain par la Ville, propriétaire des abattoirs à l'Etat, futur maître d'œuvre du



▲ Nicolas Peyrot.
(© Collection privée, D.R.)

Stade, avec l'inconvénient majeur que la monnaie d'échange était constituée par le désuet et croulant stade des Charmilles, qui appartenait à la Fondation Hippomène, héritage de la famille Hentsch. Il fallut l'enthousiasme de Philippe Joye, conseiller d'Etat – ô combien atypique – et la générosité du non moins imaginaire banquier Benedict Hentsch pour sceller l'accord : l'ancien stade, transformé en parc public, reviendrait gracieusement à la Ville. Lors du vote sur la loi de déclassement, les députés s'investirent, massés derrière leur héraut respectif, Rémy Pagany à gauche et Olivier Vaucher à droite. La victoire revint au second qui fit adopter la loi et rejeter les oppositions le 27 mai 1999.

PLAN LOCALISÉ DE QUARTIER : LE TERRAIN DE TOUS LES COMBATS

Rien n'était pourtant dit, en raison de la nécessité d'adopter un plan de quartier, qui autorisait toutes les observations, oppositions et recours possibles. Les associations aménagistes, environnementalistes, écologiques, ne se privèrent pas, qui partirent à l'assaut de la Tour Baudet, lui représentant tous les inconvénients du site. Retranché dans son donjon fortifié, le Conseil d'Etat ne se troubla pas et délivra, le 8 septembre 1999, l'arrêté approuvant le précieux document, plan fondamental qui fixait notamment l'implantation, l'affectation, le gabarit et les accès de l'ouvrage, dont les tenaces auteurs se voyaient parfois accusés de mégalomanie.

L'arrêté déchaîna la colère des opposants, qui sentaient que le projet progressait inexorablement, malgré les barrages élevés sur son parcours. L'espoir demeurait toutefois dans les états-majors associatifs, décidés à adresser désormais leurs griefs aux instances judiciaires. Le Tribunal administratif fut mis quatre fois à contribution et le Tribunal fédéral requis par plusieurs citoyens d'enjoindre au Conseil d'Etat de reconsidérer sa décision. Sans succès, mais sans effet dissuasif non plus sur les particuliers, désormais une demi-douzaine d'irréductibles, qui résistèrent – ainsi qu'on le verra – de l'an 2000 à 2002.

LES IRRÉDUCTIBLES S'OPPOSENT AUX AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE, AVEC L'AIDE DU «JURISTE MASQUÉ»: LE CHANTIER SERA-T-IL SUSPENDU ?

L'on parvint ainsi au cœur du projet, soit le stade lui-même, sorte de soucoupe volante posée à la Praille, entre les trésors d'art fin des Ports-Francs et les lourdes locomotrices des Transports Publics Genevois, à proximité immédiate de la route et du rail. L'octroi des autorisations de construire fut annoncé à la population par voie de publication dans la Feuille d'Avis Officielle du 5 octobre 2000, date qui marquait aussi le départ du délai de recours. A vos marques... Prêts! Par une savante gradation, si l'on a du souffle, on peut accomplir trois tours successifs, de la Commission de Recours en matière de constructions au Tribunal administratif et de celui-ci au Tribunal fédéral. Sans grand risque de pénalité, en cas d'abus. Les opposants partirent bille en tête, visant d'abord à obtenir l'arrêt du chantier par une décision préliminaire d'effet suspensif. La stratégie était adroite, en ce sens qu'un retard notable dans les travaux équivalait pratiquement à un arrêt de mort. L'argument majeur fut l'invocation des risques résultant de l'exploitation de la gare de triage de la Praille. Chacun en resta ébaubi, car, s'il y avait un risque, il existait depuis longtemps (les convois traversent la ville), sans que quiconque s'en inquiétât. A

défaut de pertinence, il fallait toutefois reconnaître à l'argument une belle tournure. De là vint le soupçon que les recourants bénéficiaient des conseils d'un spécialiste avisé. L'histoire du «juriste masqué» était née et plus personne n'en démordit jamais. Fiche signalétique de l'illustre inconnu : juriste de formation, très au fait des procédures parlementaires, sensibilité de gauche. Le concours reste ouvert!

Consciente de l'enjeu et malgré les lumières et premiers fumets des fêtes, la Commission de recours débouta sèchement les recourants le 21 décembre 2000, au motif que «l'exploitation d'un stade de football, d'un centre commercial et d'un bâtiment de liaison n'allait pas accroître pour les voisinages les risques existants». Evidence qui fût pourtant successivement contestée devant le Tribunal administratif et le Tribunal fédéral, qui se rallièrent au même avis les 6 février et 15 mars 2001. Soulagement, le chantier – et c'était l'essentiel – pouvait continuer.

QUALITÉ POUR RECOURIR DÉNIÉE

Pendant que les terrassiers creusaient et les piqueurs fichaient des pieux dans le sol gelé, les débats judiciaires reprenaient au Palais, cette fois sur la question de la qualité pour recourir des plaideurs, dont aucun n'habitait à proximité du site de la Praille. La réaction de la Commission fut à nouveau expéditive : «Quant aux risques que prendraient les spectateurs du stade et les consommateurs du centre commercial, il n'appartient pas aux recourants de s'en faire les porte-parole. Admettre le contraire reviendrait à reconnaître une action populaire, ce qui est contraire à la jurisprudence fédérale. Au surplus, les questions soulevées par les recourants ont déjà fait l'objet de nombreux débats devant les autorités parlementaires et judiciaires du canton». Avec une belle unanimité, le Tribunal administratif et la Cour Suprême suivirent à leur tour, les 15 jan-

vier et 16 avril 2002, l'opinion des premiers juges. Mais, que de temps et d'énergie perdus!

APPEL TARDIF AU PEUPLE

L'arrivée n'était pourtant pas encore en vue! L'on sortait désormais des terres connues de la procédure pour entrer dans la sphère infinie de l'imagination. Piochant les textes de loi, les opposants conçurent – il fallait y penser et surtout oser, bravo l'artiste! – de demander deux fois au Tribunal fédéral d'annuler la disposition de la loi sur le budget relative à la tranche annuelle de subvention cantonale réservée au stade. Peut-être excédés, mais plutôt dalai que lamas cracheurs, les Juges renvoyèrent les recourants à leurs chères recherches d'une possible faille. Ils la trouvèrent – ou le crurent – en ressortant l'arme qu'ils avaient conservée en réserve: l'initiative populaire IN 118 qui réduisait le stade et jetait à bas le centre commercial. Le caractère insolite de la démarche n'échappa à quiconque qui comprit qu'un vote populaire surviendrait vraisemblablement après l'inauguration du stade! Mais, fi de considérations rationnelles dans une œuvre surréaliste. Un courageux citoyen, Michel Rossetti, ancien maire de Genève – le Père Royaume de l'an 2002 – monta au créneau et attaqua derechef le vote du Grand Conseil déclarant l'initiative matériellement valide. L'entreprise était hasardeuse, car le Tribunal fédéral n'est pas enclin à restreindre l'exercice des droits populaires. Devant une belle assistance attentive aux échanges franco-germano-italophones de nos Sages, le succès final revint au Stade, qui fût inauguré le 30 avril 2003. Après l'une des sagas judiciaires les plus acharnées de la décennie.

*Nicolas PEYROT,
avocat de la Fondation
du Stade de Genève*



▲ Pascal Chobaz.
(© Ville de Lancy)

Le dossier du Stade de Genève n'aura pas échappé à cette problématique. D'un certain point de vue, il en aura même été emblématique. Fortement influencée par les méthodes et habitudes de la France voisine, Genève a toujours vécu sous le coup de confrontations explosives, d'engueulades et de combats parfois fort peu helvétiques. Dans le pays de Favon, Nicole ou Oltramare, la tiédeur n'est pas de mise ! Les divisions sans cesse approfondies entre gauche et droite, conservateurs et progressistes, à l'intérieur de chaque camp ou au sein d'un même parti, la confrontation larvée entre Ville de Genève, communes suburbaines et autorités cantonales, tout contribuait à ce que la construction de ce stade génère des débats intenses, qui ne sont d'ailleurs pas finis : le sujet est porteur, car populaire, comme le football, rare sport à motiver toutes les couches de la société. Au fond, même ceux qui le haïssent s'y intéressent, ne serait-ce que par défaut, car il est nécessaire de se définir par rapport à lui si l'on veut se situer sur la scène politique. Ou, du moins, constitue-t-il un formidable vecteur de notoriété, que l'on soit contre ou pour, d'ailleurs...

Dans ce contexte, les années qui ont précédé et accompagné la construction du Stade furent très agitées. On trouve en page 58 et 59 la chronologie des actions entreprises entre opposants francs, soutiens flanchissants, adversaires masqués et fermes tenants du projet, sans oublier ceux qui ont habilement, subtilement ou grossièrement modifié leur approche.

Au bout du compte toutefois, ce qui importe est la façon dont le projet, accepté formellement par le vote du Grand Conseil du 19 juin 1997 transférant au projet La Praille le crédit de 20 millions octroyés auparavant à la rénovation des Charmilles, est devenu réalité. C'est ce que ce chapitre entend, modestement, narrer à gros traits. Les détails politico-politiciens sont en effet devenus anecdotiques, puisque le stade est construit...

* * *

Or donc, à 19 h 20, ce jeudi de juin, les députés genevois acceptent le transfert du crédit de 20 millions du projet Charmilles (accordé quatorze mois plus tôt) au projet de stade à La Praille : 43 oui s'imposent à 25 non. On doit y ajouter 4 abstentions, 19 excusés et 8 absents.

« A ce moment-là, il a d'abord fallu concrétiser le financement proposé » explique Daniel Roux. Le projet retenu postule un endettement minimal : « Si nous voulions que les charges d'exploitation n'exploient pas, il nous fallait construire le stade avec des fonds propres, exception faite bien entendu du prêt de 20 millions sans intérêt accordé pour 80 ans par le Credit Suisse ». Un prêt que Bénédicte Hentsch négociera auprès de Rainer Gut, le patron de la grande banque. « Il a tout de suite compris l'enjeu. En débloquant l'argent, il a contribué à déclencher le processus » explique aujourd'hui ce dernier.

La Fondation du Stade de Genève doit trouver 48 autres millions pour

construire l'enceinte. On l'a vu, 20 millions sont fournis par le canton, dont il faut retrancher 2 millions affectés au concours et à la mise en conformité des Charmilles (qui doivent continuer d'abriter Servette, en version légère, 9 000 places seulement pour des raisons de sécurité durant le temps de la construction). Sollicitée, la Confédération, par l'intermédiaire de la CISIN, accorde 5 millions de francs. C'est un investissement minimal (l'Etat fédéral, par le biais de la TVA, va récupérer plus de 3 millions lors de la construction du chantier...), mais c'est un signe fort : dans ses premières délibérations, la CISIN avait en effet rejeté le dossier genevois, lui préférant la rénovation de La Pontaise à Lausanne (qui devrait pour sa part recueillir 7 millions).

La Ville de Genève, elle, a voté un crédit de 3 millions, dont 2 seront affectés à la rénovation des installations de Balaxert. Une participation que l'on peut juger mineure : « Il y a eu de gros débats » reconnaît André Hediger. « Mais le Conseil administratif a considéré que la participation de la Ville de Genève à cette installation ne devait pas être plus importante que sa contribution à d'autres opérations du genre, comme l'Arena ». Décision politique qui voit la Ville accepter de « cantonaliser » sa plus grande installation sportive, issue sans doute inéluctable dans le contexte financier traversé par les différents protagonistes du dossier. La Ville de Lancy décide alors de se lancer et octroie, le 26 mai 1999 un crédit de 3 millions (29 pour, une abstention). « Nous étions, de fait, partie prenante, puisque le complexe devait se construire sur notre territoire. Et nous voulions avoir notre mot à dire en terme de développement urbain » explique Pascal Chobaz. Ajoutons que Lancy réalise, en quelque sorte, une belle affaire financièrement parlant, puisque les diverses taxes liées à la construction



(© Lafargue photos sports)

et à l'exploitation du complexe vont lui rapporter plus d'un million de francs par an.

Seulement, et le calcul est vite fait, il manque une trentaine de millions de francs. « Nous savions qu'il était impossible de réaliser le stade à moindre coût pour les collectivités sans lui adjoindre une installation complémentaire susceptible de le financer » avance Daniel Roux. Des études ont été entreprises, plusieurs solutions élaborées dans d'autres pays vont être examinées. Trois pistes principales, qui ne sont pas antinomiques, se dégagent : un centre commercial, un bâtiment administratif avec location de bureau, et un centre de loisirs, avec hôtel et emplacement de jeux et de restauration. On notera que les promoteurs du Parc Saint Jacques, à Bâle, ont opté pour une solution mêlant centre commercial et ensemble immobilier médicalisé pour personnes âgées !

L'équipe Ambrosetti a choisi également une double piste. Primo, l'adjonction au stade d'un centre commercial. « Nous avons étudié la carte du canton. Sur cette rive-là, la place existait pour un grand centre qui soit le pendant de celui de Balexert. Potentiellement, près de 150 000 personnes sont concernées. » Deuzio, la création d'un bâtiment de liaison entre le stade et le centre commercial, regroupant divers services, dont un hôtel et une succursale du Credit Suisse. « Nous savions qu'il manquait dans cette région, devenue très attractive avec la fin de la construction de l'autoroute de contournement, un hôtel de classe moyenne supérieure » avance Daniel Roux.

Dans le projet rendu lors du concours, l'équipe Ambrosetti a d'ailleurs placé un centre commercial, avec le soutien du groupe Manor. Reste à concrétiser. « La Fondation a reçu trois offres » se

souvent Pascal Chobaz. L'une émane de Manor, déjà présente lors de l'étude faite par Ambrosetti. La deuxième provient du groupe français Continent, désireux de s'implanter dans notre pays. La troisième du groupe Jelmoli, qui travaille en collaboration avec la COOP.

« Les trois solutions avaient des atouts, de gros atouts » concède André Hediger. Les autorités cantonales, elles, soutiennent une solution helvétique, et, à choisir, préfèrent Jelmoli (et COOP) à Manor, dans la mesure où la même COOP envisage de toute façon de construire un centre commercial sur cette rive, sans doute dans la région de Plan-les-Ouates. « Ce sont des arguments qui ont comptés, mais ils n'étaient pas décisifs » glisse Daniel Roux. « Ce qui nous intéressait, c'était avant tout le montant financier que ces entreprises acceptaient de payer pour utiliser l'espace offert par le complexe » ajoute Pascal Chobaz. *Money, money* tel est l'enjeu du débat. Que Jelmoli va clore à son avantage avec une offre d'une suprême habileté : au lieu de payer chaque année un loyer, qui aurait été utilisé par la Fondation pour rembourser les intérêts d'un prêt octroyé par une banque pour compléter le financement du stade, Jelmoli s'engage à verser cash 36 millions de francs en échange d'un bail de longue durée. « Pour nous, c'était la meilleure solution. D'une part, elle s'avérait plus avantageuse économiquement que le loyer proposé par les autres postulants (de 800 000 à 1,2 million de francs par an), d'autre part, elle nous évitait d'avoir à négocier un prêt supplémentaire » explique Daniel Roux.

En juin 1998, c'est donc le groupe Jelmoli qui devient partenaire de l'opération, emmenant avec lui la COOP, qui, au passage, renonce à







▲ 16 mars 2003 : match d'ouverture au Stade de Genève.
 (© Lafargue photos sports / photo Brutsch)

construire un centre du côté de Plan-les-Ouates (et partant, de surcharger la zone). Financièrement, compte tenu de la souscription publique, ce sont donc près de 62 millions qui sont assurés.

Mais le choix de la Fondation survient trois mois après une catastrophe : depuis longtemps en danger, l'entreprise Ambrosetti a été mise en sursis concordataire le 20 mars 1998. Près de 400 emplois sont concernés. La solution va venir du groupe Zschokke, qui reprend une partie des activités d'Ambrosetti, dont le chantier du Stade de Genève, et sauve ainsi la plupart des postes de travail.

« Ce fut une période très difficile » se souvient Daniel Roux.

« Structurellement, le secteur du bâtiment passe de périodes de

surchauffe à des moments de déprime. Mais là, le creux s'est avéré plus profond que prévu, trop profond. »

« Nous avons connu des instants de fortes turbulences » convient pour sa part Bernard Mocellin.

De fait, ironie de l'histoire, le groupe Zschokke avait postulé au chantier en compagnie de l'équipe Portier-de-Giuli-Dal Busco, mais n'avait pas été retenu. Le transfert, pourtant, se fera sans heurts : « Nous nous sommes adaptés les uns aux autres » sourit Bernard Mocellin. Daniel Roux va devenir le maître d'ouvrage délégué du complexe, en quelque sorte le bras armé du véritable maître d'ouvrage, la Fondation du Stade de Genève, et ainsi assurer la pérennité du projet.

Autre souci, et pas des moindres : l'UEFA, qui possède désormais son siège à Nyon, modifie ses règlements. Désormais, elle exige une capacité de 30 000 places assises pour obtenir

son label, indispensable pour organiser des rencontres internationales. L'idée était dans l'air depuis quelques mois, elle se concrétise et modifie la donne du côté du Stade de Genève.

« Il me paraissait impensable de ne pas faire l'effort nécessaire pour répondre aux normes » souligne André Hediger.

« Si nous voulions pouvoir un jour devenir la ville hôte du Congrès de l'UEFA et des manifestations afférentes, soit 500 personnes passant en moyenne six jours dans notre ville chaque année, nous devons nous adapter » ajoute Daniel Roux. Il est vrai que la possibilité de voir l'UEFA se rapprocher de son siège et décider d'organiser à Genève la Super-Coupe (rencontre opposant le vainqueur de la Ligue des champions et vainqueur de la Coupe de l'UEFA) offrait une alléchante perspective. L'ASF, pour sa part, pousse fortement à la roue : engagée dans le processus d'organisation du championnat

d'Europe 2008, en compagnie de l'Autriche, elle a besoin d'un stade de 30 000 places à Genève. « Mais nous ne pouvions pas demander un crédit complémentaire. Nous devions réaliser cette extension dans le cadre de l'enveloppe budgétaire allouée » précise Pascal Chobaz.

« Cette décision de l'UEFA nous a obligé à tout revoir » confesse Bernard Mocellin, qui va reprendre tous ses plans et abandonner l'idée du stade asymétrique avec deuxième tribune, ce afin de faire concorder le passage de 25 000 à 30 000 places assises avec le budget établi. En outre, le bâtiment de liaison se voit doté de certaines installations primitivement prévues dans l'enceinte du stade lui-même, toujours en raison des économies indispensables. De fait, le bâtiment de liaison, qui constituait initialement un appendice du stade menant au centre commercial devient dans les faits une adjonction au centre commercial menant au stade... Car il faut impérativement respecter l'enveloppe, soit 68 millions de francs. Bernard Mocellin et son équipe s'y attachent, non sans quelques frustrations. « Nous voulions construire un stade agréable, fonctionnel, de type anglo-saxon, comme demandé dans le cahier des charge. » Une conception qui se heurte à certaines contraintes propres au site. « La surface à disposition est relativement petite, cela impliquait une enceinte compacte. Et il n'y avait pas de choix quant à l'emplacement du terrain, qui devait obligatoirement se situer sur l'axe nord-sud, ne serait-ce que pour des raisons d'ensoleillement » ajoute l'architecte. « Partant de toutes ces contraintes, nous avons conçu un lieu ouvert, agréable, avec une circulation périphérique qui permette au public d'échanger, de déambuler, avant de pénétrer dans le stade. Nous avons également renoncé à construire sous la pelouse, afin de diminuer les coûts relatifs à l'excavation et aux

fondations qui auraient été nécessaires en ce cas. Enfin, compte tenu de la situation géographique et de la colline qui surplombe le stade, nous avons conservé une forme asymétrique, un peu atténuée, en une seule tribune et non deux comme prévu, afin d'épouser le lieu et de permettre la meilleure intégration possible dans le paysage, afin également de provoquer le moins de nuisances possibles pour le voisinage. »

En mars 2000, la démolition du site est entamée, non sans une féroce bataille juridico-politique. Celle-ci est notamment marquée à l'automne 1999 par une première opposition, celle du WWF, qui ne trouve pas la construction du centre commercial adéquat avec l'urbanisation du quartier. En août, le WWF reculera. Ce sera ensuite l'ATE (Association transports et environnement) qui dépose un recours en octobre 1999, en affirmant craindre les conséquences de l'implantation du stade sur la circulation et l'environnement. Une opposition qui sera levée en fin 1999, permettant à la démolition de débuter au printemps. « Techniquement, tout s'est bien passé, sans anicroche. Nous craignons un peu de trouver sous nos pieds des sols pollués, mais cela n'a pas été le cas » confirme Bernard Mocellin. Les autorisations de construire vont tomber le 9 octobre 2000. En un ultime baroud d'honneur, un « Comité de citoyens pour un stade démocratique et raisonnable » dépose un recours devant le Tribunal Fédéral, qui les débouterà le 13 mars 2001. Une initiative qui prône un stade de 15 000 places sera également lancée. Elle recueillera plus de 11 000 signatures, mais n'aboutira pas, dans la mesure où elle ne possède aucun effet suspensif. Le 30 mars 2001, la première pierre du chantier est posée. Trois étapes sont prévues : la construction du Centre commercial, dont l'échéance est fixée à novembre 2002, celle du bâtiment de

liaison, et celle du stade proprement dit, qui doit entrer en fonction pour le début du tour final 2003.

Les délais seront tenus. Le 13 novembre 2002, le Centre Commercial & de Loisirs de La Praille ouvre ses portes. Son concepteur, l'architecte genevois Philippe Weber, peut afficher une légitime fierté. Le propriétaire, le groupe Jelmoli, aura investi près de 170 millions de francs au total, y compris 36 millions fournis à la Fondation du Stade de Genève comme prix du droit de superficie accordé au Centre commercial. Reste à achever le stade. Le chantier avance vite, sans problème météorologique. Mais la construction demeure extrêmement difficile, compte tenu des moyens mis à disposition. Des coupes sont réalisées, qui parfois heurtent la sensibilité de l'architecte. « Nous avons allégé la charpente, dont les tirants ne sont plus verticaux, mais obliques. La toiture, elle, n'est plus en verre, mais en polycarbonate, ainsi de suite... » Il fallait tenir les coûts ! « Nous ne pouvions pas nous permettre de dépasser le budget initial. Il est évident qu'entre le moment où sont conçus les plans et la réalisation de l'ouvrage, il peut se passer plusieurs années. Ici, près de six ans au total. Dès lors, certains coûts doivent obligatoirement être revus à la hausse. Et la contrainte budgétaire fixée nous a sans doute empêché de peaufiner l'ouvrage. Mais il ne faut pas se leurrer : on peut toujours se dire qu'avec deux, trois, cinq millions de plus cela aurait été mieux. Le principal, c'est que le stade existe, qu'il soit beau et fonctionnel » glisse Daniel Roux.

Le 16 mars 2003, en tous les cas, il sera officiellement ouvert, par une rencontre opposant Servette au Young Boys. C'est Léonard Thurre qui marquera le but servettien, lui qui, trois mois plus tôt, avait inscrit le dernier but des « Grenats » aux Charmilles. Tout un symbole, près d'un siècle d'une formidable histoire, celle du Stade de Genève.



↳ Bénédicte Hentsch.
(© Collection privée, D.R.)

UN PARC POUR LE PUBLIC

Dans la lumière tamisée d'un matin de printemps, ils sont quelques uns qui déambulent devant le vénérable stade des Charmilles, passants indifférents. Derrière les palissades peintes en grenat, les Espoirs du Servette FC disputent une rencontre de Première ligue. Derniers instants d'un lieu mythique du football genevois, suisse, européen.

Dans quelques mois, l'endroit sera rasé et remplacé par un parc public. Telle est en tous les cas la volonté de la famille Hentsch. « Je souhaite offrir à la communauté, et plus particulièrement à la population de ce quartier en pleine expansion démographique, un lieu de vie, de joie, de jeu, de délasserment, un lieu où les habitants se sentent bien... »

Bénédicte Hentsch affiche un sourire de circonstance. La Fondation Hippomène, créée par son grand-père soixante ans plus tôt pour gérer le domaine du Parc des Sports des Charmilles, va conclure sa trajectoire en offrant, sur l'emplacement du stade, un lieu récréatif. « Et le mot offrir est juste » souligne André Hediger. « Il s'agit d'un gros cadeau fait à la collectivité ». Un cadeau estimé à plusieurs dizaines de millions de francs. « C'est une ligne de conduite qui a toujours habité notre famille, la

résultante de notre culture calviniste : s'enrichir est une bonne chose, mais il faut réinvestir au sein de la communauté » affirme Bénédicte Hentsch.

Dans ce qui devrait s'appeler Parc Gustave et Léonard Hentsch, les enfants et leurs parents trouveront des installations légères : « Nous ne voulons pas d'un parc-musée, où l'on ose à peine bouger. Ce sera un lieu de vie » s'exclame M. Hentsch, qui entend contribuer au développement urbanistique du quartier en liaison avec les associations d'habitants. « Il s'agit de réaliser une analyse sociologique et économique du quartier afin de construire un lieu qui s'adapte aux réalités du quartier, d'imprimer avec subtilité un rythme à l'urbanisation de la zone, dans l'intérêt de la collectivité et d'abord des gens qui habitent ici et vont utiliser ce lieu ! »

Une chose est certaine, si tout va bien, dans quelques mois, un parc de jeux et de détente devrait remplacer le stade des Charmilles.

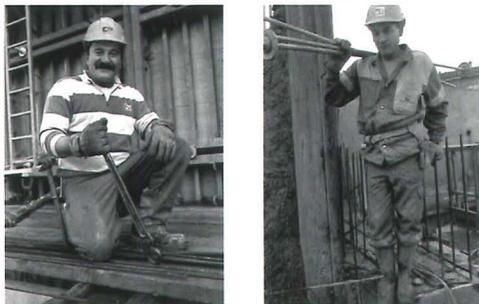
Mais, en son centre, on y trouvera deux buts de football, une bande de gazon, un mini-terrain.

Histoire de se souvenir qu'en cet endroit Jacky Fatton, Bernd Doerfel ou Oliver Neuville ont marqué des dizaines de buts et inscrit parmi les plus belles pages du football genevois.

Un formidable investissement

Près de 230 millions de francs injectés dans l'économie genevoise (dont 93 pour l'enceinte sportive à proprement parler), des travaux qui se sont échelonnés sur une quarantaine de mois : le chantier du Stade de Genève, du bâtiment de liaison et du Centre commercial auront constitué un formidable investissement à l'échelle de l'économie de la région genevoise. En guise de comparaison, il faut savoir par exemple que l'ensemble des financements publics en matière de grands travaux avoisine 200 millions de francs par an dans le cadre du canton de Genève. Parmi les grands chantiers qui ont irrigué l'économie genevoise ces dernières années, on citera notamment l'édification de la Halle 6 et d'un centre de Congrès dans le périmètre de Palexpo (157 millions) ou la construction de la ligne du tram 13 jusqu'à Sécheron, dévisée à 80 millions de francs. Des ouvrages entièrement financés par des fonds publics.

(© Fondation du Stade de Genève - La Praille SA / photo P. Stolz)



(© Fondation du Stade de Genève - La Praille SA)

© Fondation du Stade de Genève - La Praille SA



© Fondation du Stade de Genève - La Praille SA / photo P. Stolz



Cela dit, le secteur privé n'est pas en reste. Le Groupe Jelmoli, (qui intervient à hauteur d'environ 170 millions de francs dans le projet du Stade de Genève) possède ainsi d'autres opérations à son agenda. Au total, Jelmoli devrait injecter près de 500 millions de francs dans la région genevoise dans les années à venir. La société Procter et Gamble a investi 80 millions dans la rénovation du siège de la SBS au Petit-Lancy après l'avoir acquis pour 109 millions de francs. Et toujours dans la zone industrielle de Plan-les Ouates, deux sociétés d'horlogerie, Piaget et Vacheron-Constantin, construisent des immeubles devant abriter leur centre névralgique, pour des investissements qui, à chaque fois, atteindront près de 100 millions. Et c'est une somme sensiblement équivalente que va dépenser la firme ST Microelectronics pour établir son centre mondial dans le canton.

Comme on peut le constater dans cette énumération (qui n'est pas exhaustive !), l'opération « Stade de Genève » prend toute sa place dans le cadre économique du canton. Le plus important toutefois réside dans l'impact à long terme de l'opération

sur l'économie genevoise. On escompte que près de 900 emplois (à temps plein ou partiel, directs ou induits) ont été créés dans le périmètre. Un chiffre significatif quand on apprend que le secteur du commerce emploie 20 000 personnes à Genève.

D'autre part, la construction de l'hôtel va rééquilibrer ce secteur. la région manque en effet cruellement de lits dans la gamme des 3-4 étoiles. En atteste le taux d'occupation, qui a atteint 62,5 % en l'an 2000, un niveau extrêmement élevé (il n'était que de 50 % quelques années auparavant). Comme on peut le constater, la construction du complexe du Stade de Genève constitue véritablement une contribution exceptionnelle à l'expansion économique du canton.

UN COMPLEXE MOBILISATEUR

La réalisation de ce complexe, qui a concerné plus de 600 personnes provenant d'une quarantaine d'entreprises, aura été marquée par plusieurs étapes.

La démolition des installations existantes, à savoir les abattoirs, a duré plusieurs mois. Les travaux, dont la campagne a commencé durant l'année 2000, représentent un volume construit hors-sol de 145 000 m³ et un volume construit de sous-sols de 35 000 m³.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Di Padova & Fils qui a également recyclé par concassage 30 000 m³ de matériaux en grave 0/60 et 0/100 mm. Ces matériaux recyclés ont été utilisés pour la mise en forme de pistes, de routes ou en remblayage. Il faut souligner la gestion très rigoureuse et très suivie des déchets (évacuation, filières de traitement, décharges, etc.) afin de respecter au mieux les normes fédérales, très contraignantes en la matière. En ce qui concerne le Centre commercial seul, il aura fallu

UNE PELOUSE EN OR

La Palisse n'aurait pas mieux dit : l'élément essentiel d'un stade de football reste... sa pelouse !

Et pourtant, faute d'aération, faute de soins, faute de lumière, certains stades voient se dégrader leur gazon à grande vitesse. On citera par exemple San Siro à Milan ou le Stade olympique de Séville, lieu de la finale de la Coupe de l'UEFA 2003, qui laissa les deux équipes se débattre avec un véritable champ de patates !

Instrument de travail des joueurs, la pelouse doit respecter certains impératifs : être plane, roulante mais pas glissante, souple mais pas meuble. Ceci afin de garantir aux footballeurs leur équilibre et la possibilité d'offrir un spectacle à la hauteur des attentes du public. Dans le cadre du Stade de Genève, elle est située près de 3,8 mètres en dessous du niveau des premiers gradins. Sur une surface de 7'850 m², il s'agissait d'installer un gazon quasi parfaitement adapté aux conditions climatiques propres au site.

Un appel d'offres a été lancé afin d'obtenir le meilleur résultat possible. C'est la maison Boccard, de Genève, qui a été retenue, en proposant une solution nommée TERRAFOOT. Solution brevetée par une société française, Parcs et Sports, située dans la région lyonnaise et dont Boccard assume la représentation en Suisse.

Il s'agit d'une pelouse en trois couches principales déposées sur le terrain excavé. Un sol qui a d'abord été enrichi d'un réseau de drainage d'une longueur de 1,5 kilomètre, ainsi que de trente cinq arroseurs intégrés, afin de pouvoir réguler l'arrosage en fonction des besoins précis de chaque zone de la pelouse : selon l'ensoleillement au cours de la journée, les différences en besoin d'eau peuvent être énormes. Cet arrosage automatique programmable assure un débit de 20 000 litres/heure.

Sur ce socle, il a été déposé un massif drainant, en roche volcanique de granulométrie 4/15, ce sur une épaisseur de 15 centimètres.

Deuxième couche, le substrat élaboré TERRAFOOT 0/10, étalé sur une épaisseur de 15 centimètres. Ce procédé, breveté, constitue le coeur même de toute l'opération liée à la pelouse.

C'est sur lui que se greffe la pelouse proprement dite, qui est formée d'un mélange de diverses variétés d'herbe spécifiquement adaptées à la pratique du sport. Un gazon préparé et bichonné dans une gazonnière de la région lyonnaise, où il aura été cultivé durant de longues semaines sur le même substrat TERRAFOOT qui l'a reçu dans l'enceinte du stade, afin qu'ensuite la greffe prenne plus facilement.

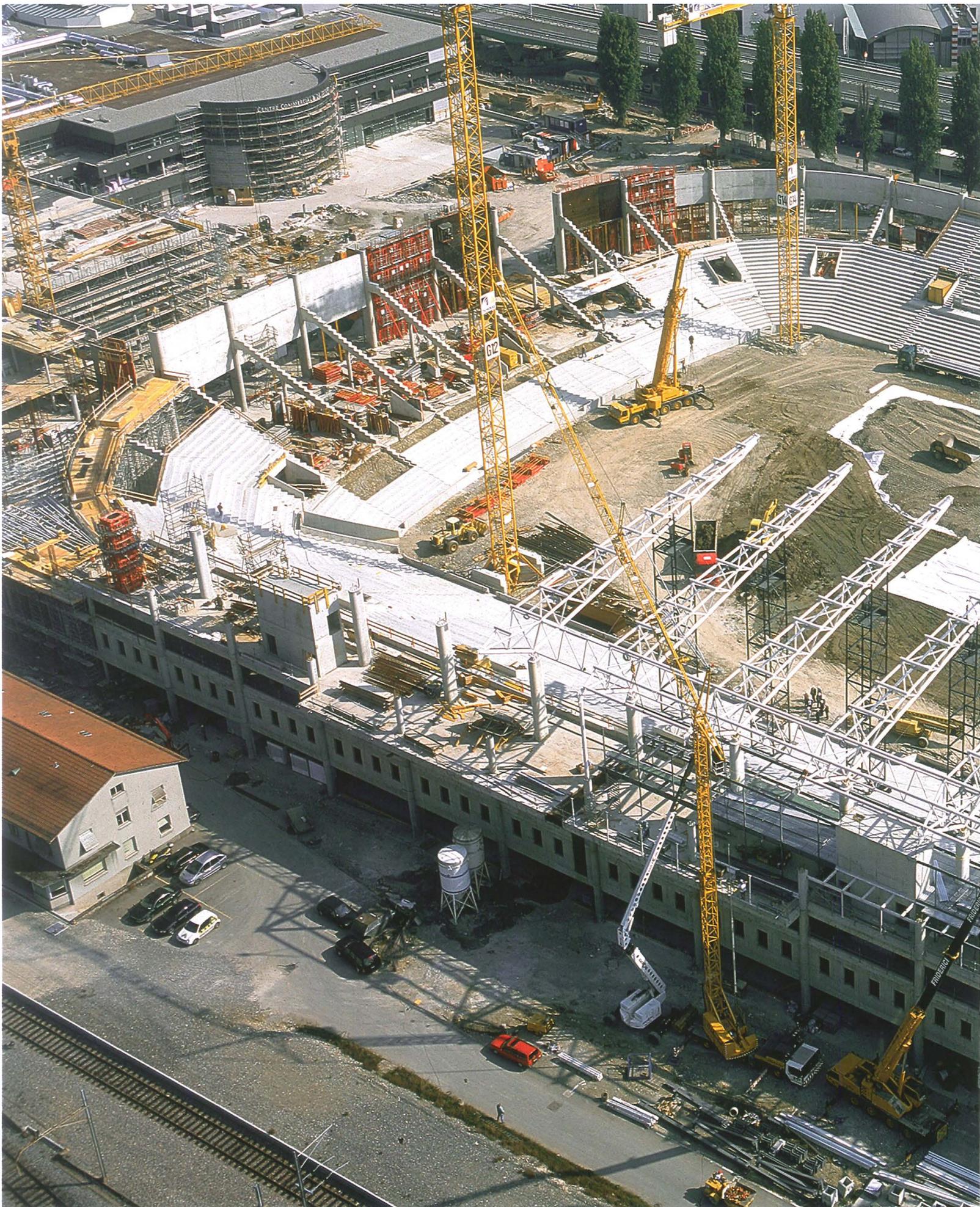
Dernière étape, la pose. A cet effet, la pelouse aura été découpée en rouleaux de 20 mètres de longs et 75 centimètres de large qui ont été acheminés en une journée vers le stade. L'opération, découpe, transport et pose, doit en effet être réalisée en 48 heures.

A leur arrivée sur leur emplacement définitif, ces rouleaux ont été déroulés puis assemblés, à la main s'il vous plaît!, tant cette opération délicate nécessite de soin.

Les opérations de tonte sont effectuées à des fréquences qui varient en fonction de la saison : il s'agit que les racines puissent progressivement s'ancrer dans le substrat et donner toute la rigidité nécessaire à la pelouse.

Dernier détail, qui a son importance, l'assemblage par plaque, qui permet de remplacer dès que nécessaire une surface endommagée.









© Fondation du Stade de Genève - La Praille SA

© Fondation du Stade de Genève - La Praille SA / photo P. Stolz



6 000 m² de parois de soutènement pour protéger l'excavation. L'ancrage du bâtiment a impliqué l'utilisation de près de 250 pièces. Et plus de 4 000 mètres de câbles divers ont été enfouis dans le sol !

La bâtiment lui-même, qui occupe une surface au sol de 18 500 m² (4 stades de foot), a nécessité l'utilisation de 42 000 m³ de béton armé. Ceci a impliqué la mise en service de 155 000 m² de coffrage (soit, en surface, l'équivalent de 30 terrains de football !).

L'armature métallique a exigé 5 000 tonnes d'acier (soit, avec un câble de 8 millimètres de diamètre, 12 800 kilomètres, le diamètre de la Terre !). La charpente métallique, dont certaines poutres (dans le cadre du bowling) mesurent 29 mètres d'un seul tenant, pèse, quant à elle, 1'200 tonnes d'acier.

QUATRE GRUES POUR UN STADE

Côté stade, c'est l'entreprise Zschokke Entreprise Générale S.A. qui a reçu le mandat pour la construction.

Elle a développé une structure avec très peu de volume enterré. La consistance du sol rendait cette option inévitable. En effet les terrains en place présentent une portance très faible, hormis une couche de gravier située à 6 mètres de profondeur et d'une épaisseur variant entre 2 et 3 mètres. Dans ce contexte ont été placés 914 pieux moulés en béton armé d'un diamètre de 50 cm, représentant, si on les mettait bout à bout, une longueur totale de 6,8 kilomètres. Ces pieux constituent les fondations même de toute la construction du stade. Pour la réalisation des structures en béton armé, 4 grues à tour ont été montées, dont l'une dominait le site à une hauteur de 70 mètres. Ces 4 grues

ont permis l'acheminement et la mise en place des matériels et matériaux dont il faut relever quelques quantités assez extraordinaires :

- 10 000 m³ de béton maigre
- 17'000 m³ de béton pour les radiers, murs, piliers, dalles et poutres
- 3 600 m² de coffrage, dont des coffrages spéciaux de 18 mètres de haut pour certains piliers
- 2 610 tonnes d'acier d'armatures
- 4 800 mètres de précontrainte par barres Diwidag

Les gradins sont construits par l'assemblage de 600 éléments préfabriqués en béton d'une longueur de 5 à 16 mètres, fournis et posés par l'entreprise Élément S.A., représentant à eux seuls la mise en œuvre de 3 300 m² de béton. Si on les plaçait bout à bout on obtiendrait un linéaire de 15 kilomètres !

Afin d'abriter les 30 000 spectateurs, une couverture opaque en tôle d'une surface de 13 000 m² et une couverture translucide en polycarbonate d'une surface de 4 850 m² a été mise en place sur une charpente métallique constituée de 48 poutres d'une longueur de 32 à 39 mètres et d'un poids total de 130 tonnes.

Des chiffres absolument extraordinaires, qui ont nécessité de la part des entreprises et de leurs collaborateurs une implication constante : un tel chantier requiert une organisation et une logistique sans faille, une technicité ultramoderne, sans oublier les paramètres essentiels que constituent le respect des normes de sécurité et les contraintes financières !

De ce point de vue, on peut prendre l'exemple du béton. En effet, il n'existe pas qu'un seul béton mais des dizaines de variétés. Et l'utilisation de ce matériau implique habileté, savoir-faire et expérience.

Dans le contexte du Stade de Genève, les sociétés concernées (Zschokke et Belloni) ont été confrontées à un gros défi technologique : pour soutenir les éléments de toiture, il s'est agi

UN STADE MULTIFONCTIONNEL

Le foot, bien sûr, tout le foot, mais pas que le foot !

Le Stade de Genève ne se limitera pas à accueillir les matches du Servette ou de l'équipe de Suisse de football. Sa vocation première est et restera le football.

Mais ses concepteurs ont voulu que d'autres événements puissent s'y dérouler.

Sportifs, évidemment : l'organisation d'une course de karting ou d'un show de snow-board sont ainsi envisagées.

Artistiques, également. En juin dernier, c'est Johnny Hallyday qui a ouvert les feux avec deux concerts.

De ce point de vue, avec sa forme d'amphithéâtre, qui le transforme en véritable chaudron grâce à la proximité des spectateurs, le Stade de Genève offre des possibilités inédites en Suisse romande.

Une semaine de travail et près de 1'200 personnes sont nécessaires pour assurer l'organisation d'un concert, qui requiert quelques aménagements de l'enceinte.

Le Stade doit, bien entendu, être adapté aux besoins. Ainsi, certaines rangées des tribunes sont-elles déplacées pour favoriser le déplacement du public vers la pelouse. D'autre part, des protections spéciales sont posées sur la pelouse, notamment dans les zones sensibles, celles où s'amassent les fans, juste devant la scène, et sous les points d'ancrage de la scène.

Mais précisons qu'il ne faudra ensuite que trois journées pour reconfigurer les installations dans leur emploi originel, accueillir des rencontres de football.

UN OPÉRA ?

D'autres manifestations sont prévues : l'enceinte du Stade de Genève offre une configuration chaude et agréable qui devrait ainsi servir d'écrin à un opéra ou à des concerts classiques.

Mais d'autres espaces sont disponibles : tout est prévu pour pouvoir organiser séminaires ou conférences dans les installations du Stade de Genève et notamment le bâtiment de liaison, qui comprendra de nombreuses salles modulables et totalement équipées...

Car l'on y revient toujours : le Stade de Genève, c'est le foot, mais pas que le foot...

UN EVENT CENTER

Sur plus de 1 000 m², des espaces modulables, avec vue panoramique sur la pelouse du stade et le Salève, sont à disposition des entreprises pour organiser soirées de fin d'année, congrès, conférences, expositions, repas de gala ou anniversaires. Un service traiteur est par ailleurs à disposition

(© Fondation du Stade de Genève - L. Praille SA / photo P. Stolz)



LE SOUCI CONSTANT DE L'ENVIRONNEMENT

Les temps ont changé. Le souci de préserver l'environnement constitue une part essentielle d'un projet de l'envergure du complexe du Stade de Genève.

Et ce à tous les niveaux, à tous les moments de la construction comme en prévision de l'exploitation des bâtiments.

Ainsi, la terre évacuée du site a été analysée et, lorsque nécessaire (ce fut le cas pour une infime partie du volume déblayé) traitée et purifiée.

On ajoutera qu'une grande partie des matériaux a été récupérée. Les minéraux ont ainsi été concassés sur place et réutilisés dans le cadre du chantier, afin d'éviter de très nombreux transports.

ÉNERGIE : OBJECTIF ÉCONOMIES

Un soin extrême a été apporté en matière d'énergie également : le Stade de Genève doit l'économiser au maximum afin notamment de réduire son coût d'exploitation. Objectif atteint en multipliant les solutions originales pour ne rien gaspiller.

Le problème était vaste, dans la mesure où deux configurations coexistent, l'une légère, les jours « normaux », l'autre lourde, les soirs de manifestation.

Dans ce dernier cas, le souci primordial a été de préserver le confort du voisinage. C'est pourquoi la pelouse est éclairée par environ 170 projecteurs de 2 000 Watts chacun, fixés dans la toiture elle-même, projecteurs qui n'exercent donc leurs effets que sur leur objectif, le gazon !

Pas de mât, pas de halo lumineux se perdant dans le ciel, mais des « lux » pour le terrain. Petit exploit, l'éclairage atteint en trois ou quatre minutes sa pleine puissance : de 1 400 lux en cas de retransmission télévisée à 300 lux pour l'entraînement, en passant par une configuration 800 lux pour les rencontres non diffusées.

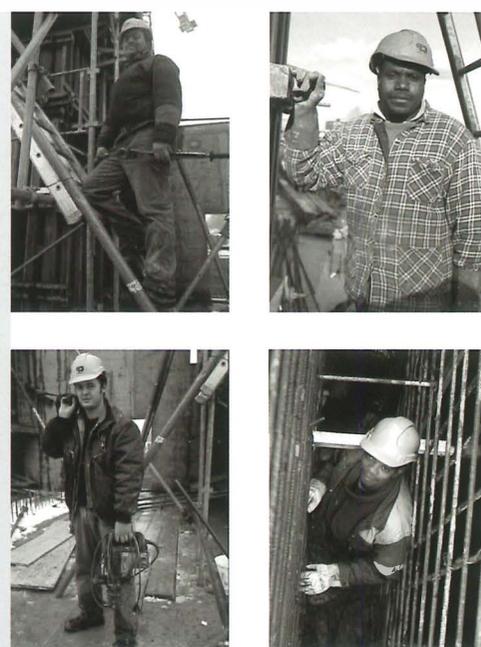
De quoi donner à ce majestueux bâtiment l'allure d'un paquebot les soirs de match !



(© Lafargue photos sports)

d'ériger 48 poteaux de grande hauteur (le plus élevé supérieur à 16 mètres), chacun en une seule étape pour respecter les délais extrêmement restreints imposés : 13 mois seulement pour les travaux de structure béton. Dans ce cas, ils s'agit sans doute du plus haut pilier d'Europe bétonné en une seule étape et d'un seul tenant. Les nombreux pièges liés à une opération aussi inhabituelle que spectaculaire ont requis une attention intense et permanente : pression à moduler sur les coffrages et vitesse de mise en œuvre du béton à contrôler impérativement. Pari magnifiquement tenu !

Et il convient de tirer un immense coup de chapeau aux intervenants de tous les corps de métier, qui ont accumulé les exploits pour faire sortir de terre cette majestueuse enceinte !



(© Fondation du Stade de Genève - La Praille SA / photo P. Stolz)

DES TRANSPORTS EN COMMUN REPENSÉS

Le site de La Praille abrite une impressionnante gare marchandises, de plusieurs dizaines de milliers de mètres carrés, qui voit passer quotidiennement entre 250 et 300 trains destinés à approvisionner la zone industrielle de La Praille et celle de Vernier, sans oublier son rôle dans le transit des marchandises avec la France.

Bref, un élément extraordinairement important dans la vie économique genevoise. C'est dire combien l'arrivée du Stade de Genève et du Centre commercial et de loisirs a impliqué de la part des responsables des CFF une importante réflexion.

Les CFF ont bâti deux quais marchandises, l'un afin d'évacuer une partie des déchets issus du Centre Commercial & de Loisirs, l'autre afin d'approvisionner directement les commerces grâce à un quai de chargement spécialement conçu.

Enfin, il aurait été stupide de ne pas profiter de la présence des rails aux alentours du stade pour en améliorer encore la desserte publique.

Les CFF ont donc construit un quai voyageur de près de 300 mètres, qui permet aux trains d'amener leurs passagers directement aux entrées du Stade.

En cas de grosse manifestation, il est prévu d'acheminer environ 2'400 personnes, venant de toute la Suisse, directement à leurs fauteuils, ou presque ! En outre, une navette est mise en oeuvre entre Cornavin et La Praille. Un objectif qui implique une réflexion approfondie quant à la signalétique, au cheminement des passagers, à leur confort et à leur sécurité, bien évidemment.

TPG : UN GROS CHANTIER

Du côté des TPG (Transports publics genevois), la réflexion fut également intense. Très vite associés aux démarches entourant l'ensemble de l'opération, les TPG ont pu élaborer un véritable plan d'action tenant compte de cette nouvelle donnée.

Une collaboration qui a permis aux responsables des TPG de proposer plusieurs importantes améliorations de leur offre de transport, afin de répondre aux besoins des utilisateurs du complexe du Stade de Genève.

Des modifications de deux ordres, augmentation des cadences et des capacités des véhicules.

De fait, il s'agit de résoudre deux problèmes différents et complémentaires: la desserte usuelle, quotidienne, normale, en quelque sorte, liée aux activités sur le site, soit essentiellement le centre commercial. Et les opérations exceptionnelles, qui dépendent des manifestations qui vont se tenir au Stade.

En ce cas, la proximité du dépôt du Bachet-de-Pesay offre de grandes facilités. On peut ainsi « stocker » des trams permettant d'évacuer assez rapidement les spectateurs en direction du centre. Ajoutons que dès 2006, les trams 12 et 13, qui actuellement s'arrêtent au Bachet-de-Pesay, feront la liaison en ceinture avec Lancy et permettront un transport dans les deux directions, Genève et Lancy.

La construction du complexe du Stade de Genève aura ainsi permis de consolider et d'améliorer l'offre de transports publics afin de couvrir au mieux les besoins des usagers.



© Fondation du Stade de Genève - La Praille SA

La Praille:

un centre commercial

précurseur

(© Fondation du Stade de Genève - La Praille SA)



Souvenons-nous. C'était le mardi 12 novembre 2002. Officiellement, et pour le grand public, un nouveau centre commercial était né : La Praille. Pourtant, d'autres interprétations pouvaient être faites en filigrane de ce qui en façade était une joyeuse fête pour l'inauguration d'une construction réussie. La grille de lecture d'un événement peut en effet se révéler bien riche en enseignements, selon l'angle de vue que l'on adopte. En effet, au-delà des considérations architecturales et marchandes, cette réalisation s'inscrit dans un cadre

nouveau, amenant une lumière différente en bien des points. Elle dessine tout d'abord les contours du développement urbanistique de Genève dans son axe sud-ouest, promis à croissance. Elle participe ensuite de l'amélioration qualitative des futurs autres centres commerciaux en apportant une nouvelle tonalité et une vision jusqu'alors peu développée en Suisse. Elle préfigure enfin des difficultés qu'auront à l'avenir les promoteurs privés à mener à terme des projets de cette ampleur s'ils ne saisissent pas l'importance d'une implication forte en terme

d'intégration locale et de conjonction d'intérêts communs. Politiquement, La Praille n'aurait assurément jamais vu le jour si le projet n'avait été étroitement lié à la construction adjacente du Stade de Genève. De même, jamais les collectivités publiques n'auraient été en mesure d'assurer le financement d'une telle enceinte sportive de 30 000 places, si elles n'avaient pu compter sur l'apport substantiel d'un investisseur privé. Ainsi donc, le football a réussi à fédérer la majorité des tendances partisans au point de trouver consensus et volonté politique à l'achèvement d'un tel

ouvrage associant commerces, loisirs, services, sports et spectacles. L'histoire retiendra cependant que la section genevoise de l'Association Transport et Environnement a réussi à imposer dix contraintes, au risque de compromettre l'entière viabilité du projet si le promoteur du Centre commercial ne s'était pas résigné à accepter certaines conditions. Tous les autres groupements d'opposants ont quant à eux été entendus mais déboutés. Leurs revendications se sont à chaque fois révélées sans fondements raisonnables et relevaient souvent d'un dogmatisme primaire.

Les difficultés rencontrées durant la phase embryonnaire du projet pour réaliser cette ambitieuse construction sur des terrains de friches industrielles ont été telles qu'il est probable qu'aucun autre centre à vocation régionale ne soit développé ces prochaines décennies à Genève, et qu'aucun promoteur ne se risque dans une aventure qualifiée de périlleuse. Il fallait avoir de la détermination et un véritable esprit d'entreprise pour mener à bout ce défi.

Pourtant, le site de La Praille était bien le lieu prédestiné pour un tel projet et ne devait pas a priori être sujet à polémiques. Le Grand Conseil l'avait ainsi compris lorsqu'il délibère en juin 1997 sur l'emplacement définitif du futur Stade de Genève, en remplacement de celui des Charmilles. Tous les éléments jouaient en la faveur de ce lieu idéalement situé : proche du centre ville, à l'embranchement de l'autoroute de contournement, en zone périurbaine semi-industrielle. La Praille, un lieu-dit jusqu'alors connu des genevois pour sa gare marchande, les Ports Francs, les anciens abattoirs, et autrefois... pour ses marais. La Praille, à cheval entre les villes de Carouge et de Lancy, à proximité du quartier des Acacias et à mi-chemin entre le parking

d'échange de l'Etoile et le Bachet-de-Pesay. La construction d'un complexe à cet emplacement permettait de valoriser une zone à l'abandon, tout en limitant un maximum les nuisances.

Toutes oppositions au projet ayant été donc levées, une fois les autorisations de construire accordées, le chantier du Centre commercial & de loisirs a finalement pu démarrer en novembre 2001 pour s'achever 24 mois plus tard : un défi incroyable relevé avec succès, tant d'un point de vue du respect des délais, que par le niveau de qualité atteint. Un « bateau gigantesque », à l'image du Queen Mary, aurait pu chanter Michel Sardou.

Au préalable, les terrains avaient été assainis par la démolition et le transport des déchets. La terre évacuée fut analysée, et lorsque nécessaire, traitée et purifiée. Une grande partie des minéraux pouvant être récupérés, ils ont été concassés sur place et réutilisés dans le cadre du chantier.

Mandataires et entreprises ont été placés sous la conduite de l'architecte genevois Philippe Weber. Cinquante-six variantes de plans, 42 000 m³ de béton armé, 5 000 tonnes d'acier auront été nécessaires pour ériger ce bâtiment imposant occupant une surface de terrain de 18 500 m². Sous toit, les activités déployées peuvent être comparées à l'identique d'une rue marchande de centre-ville avec ses commerces, ses nombreux services et ses offres de restauration et de loisirs. Au total, 80 commerces et services dont la mixité a été savamment étudiée. Les derniers jours précédant l'ouverture du Centre auront été marqués par une activité débordante et frénétique de quelque 500 ouvriers du second œuvre, pour la plupart employés d'entreprises locales. Peintres, poseurs de sols, électriciens, menuisiers, techniciens, jardiniers, nettoyeurs... mettaient un terme à l'un des plus importants chantiers de la République des dernières années, avec ceux de la



(© La Praille SA)

Halle 6 de Palexpo ou de Rolex. Telle une ruche bourdonnante, La Praille et ses commerçants soignaient les moindres détails pour accueillir le tout Genève et sa région dont la curiosité n'avait cessé d'être exacerbée au fil des mois par une importante couverture médiatique. A l'extérieur, le temps clémente permettait de goudronner en dernier ressort les voies d'accès aux deux sous-sols de parking totalisant 950 places.

Malgré la tension extrême des dernières heures, la coordination générale et la sécurité du chantier auront parfaitement été maîtrisées. Et tout fut prêt pour le jour J. Dès l'ouverture des portes à 8 h 30 le mercredi 13 novembre, les visiteurs ont accouru par hordes pour découvrir ce nouveau temple innovant du commerce et des loisirs. La seule première journée, le nombre de visiteurs se rendant à la route des Jeunes s'est élevé à 30 000. Une bonne surprise.

Ainsi, voilà comment après huit années de débats, dont quatre ans de procédures administratives et juridiques, et deux années de travaux de construction, un quartier finit par s'offrir une nouvelle dynamique, un nouveau visage, un coup de lifting. Ce qui deviendra assurément avec les années un lieu de destination privilégié... levait enfin son voile. Tout ce projet a été rondement mené tambours battants et a nécessité un important investissement financier de la part du groupe suisse Jelmoli. Selon Alain Rolland, promoteur du projet, les investissements pour le seul Centre commercial & de loisirs se sont élevés à quelque 144 millions, dont 31 millions comme contribution directe au financement du Stade en échange d'un droit de superficie portant sur une durée de 80 ans. Il s'agit sans nul doute de la plus importante réalisation jamais consentie par Jelmoli ces dernières

décennies, et dont l'histoire remonte au premier grand magasin zurichois inspiré des modèles parisiens du XIX^e siècle.

GÉRER AVEC SUCCÈS LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMERCIAL, C'EST METTRE EN PLACE UNE ORGANISATION EFFECTIVE

D'emblée les règles du jeu ont été fixées : le promoteur de La Praille ne ferait pas recours à une entreprise générale de construction pour conduire à terme le projet. C'est un comité pilote réduit, composé de quatre membres issus du commerce de détail et de l'immobilier, qui allait s'impliquer totalement dans le déroulement du processus en s'appuyant sur les compétences de spécialistes tels qu'architectes, ingénieurs, juristes, et autres consultants. Afin de conduire efficacement les centaines de sous-projets liés à une telle réalisation, cinq commissions ont été créées pour suivre chaque détail : finance,

construction, marketing-communication, commercialisation, exploitation.

D'étroits contacts ayant été tissés préalablement avec les autorités, les services de l'Etat et la Fondation du Stade de Genève, des solutions originales ont pu être systématiquement trouvées chaque fois que les réponses sortaient du cadre délimité.

Les procédures de suivi et de contrôle mises en place ont permis de réaliser dans les temps, et selon les budgets, la construction. Afin d'assurer le niveau de qualité recherché, un délégué du maître d'ouvrage, architecte de formation, a supervisé l'ensemble du chantier.



(© La Praille SA)

DESSINE-MOI UN CENTRE COMMERCIAL

« Faire en sorte de se sentir bien » tel fut le credo des architectes du centre et du comité pilote du projet pour développer une architecture d'intérieure spatiale et fluide aux courbes élégantes.

Des espaces généreux, des cheminements aisés, des zones de détente, des couleurs chatoyantes, des matériaux de choix, tout se conjugue à La Praille avec harmonie. L'eau coule en maints endroits, les plantes s'épanouissent, la transparence est de mise. Teinté de philosophie zen, le centre s'adresse également à celles et ceux qui recherchent la sérénité dans le temps consacré au shopping. Entre

lumière naturelle et lumière artificielle, l'œil est sans cesse flatté. Au cœur du mall, deux verrières baignent de lumière les cinq niveaux du centre, élevant le regard à 20 mètres de haut. Splendide. Des ascenseurs panoramiques desservent chaque niveau et ouvrent leurs portes au rez-de-chaussée sur le service clients et sa billetterie.

Les surfaces commerciales ont été modulées en fonction des enseignes et de leurs besoins. Elles ont également pu être regroupées en fonction de leurs activités. Ainsi, les trois étages totalisant 32 000 m² de surface brute de plancher ont été scindés en différents univers. Le rez-de-chaussée est principalement consacré à l'alimentaire, au bien-être, à l'enfant, à la décoration, aux services, et aux accessoires mode. La moitié du premier étage est dédiée à la mode, l'autre moitié dévolue plus particulièrement au sport et au secteur multimedia. Le deuxième étage avec sa terrasse est dominé par les loisirs et la restauration. Dès le début de la commercialisation, le Centre a profité de l'intérêt et d'une forte demande de toutes les entreprises renommées du commerce de détail, tant suisses qu'internationales. Il fut donc décidé que priorité serait donnée aux enseignes nouvelles, souhaitant s'implanter à Genève pour la première fois ou développant un concept novateur. Parmi la quinzaine d'implantations exclusives, Zara est probablement le détaillant dont l'arrivée aura été la plus médiatisée, et cela malgré l'absence totale de publicité.

L'enveloppe extérieure du bâtiment, très épurée, présente un aspect soigné, sobre et attrayant, faite de verre et d'acier. Dominant l'esplanade et le Stade, l'entrée principale jouxtant celle du Centre administratif contraste par son côté monumental en demi lune. Toute la difficulté du projet architectural résidait dans l'unité de trois bâtiments connectés, aux fonctions bien distinctes,



ainsi que dans la forme triangulaire de la parcelle à bâtir imposant un cadre de travail ardu. Pour la première fois en effet, un complexe d'une telle ampleur associant un stade, un centre commercial et un bâtiment de liaison comprenant un hôtel et des bureaux se réalisait. Cette complémentarité et les synergies évidentes qui en découlent peuvent être qualifiées d'innovantes. Soucieux de répondre à des attentes élevées en matière environnementale, les concepteurs ont adopté plusieurs mesures, parfois en choisissant des options plus coûteuses. D'un point de vue technique par exemple, le centre est en partie fourni en gaz, évitant l'émission d'hydrocarbures. Une centrale chaleur-force permet par ailleurs de récupérer l'énergie. Grâce aux verrières et à la lumière directe, des économies d'éclairage peuvent être ainsi réalisées. Enfin, afin de tirer parti des liaisons ferroviaires desservant le site, il a été construit un quai de livraison avec tunnel de déchargement pour approvisionner l'hypermarché par le rail.



Au travers des références que peuvent constituer « Bluewater » en Angleterre, « Vasco de Gama » au Portugal ou « West Edmonton Mall » au Canada... en terme de nouvelle approche commerciale, comment La Praille, toute proportion gardée, peut-elle être assimilable à une nouvelle génération de centres multifonctions ? En fait, c'est dans ses activités de loisirs que l'on y trouve des similitudes. Avec un bowling de 26 pistes, un fitness avec piscine d'eau chaude, un espace restauration multiethnique, une salle de jeux électroniques, une galerie d'art, un podium d'animation, un espace multimedia interactif avec connexions à

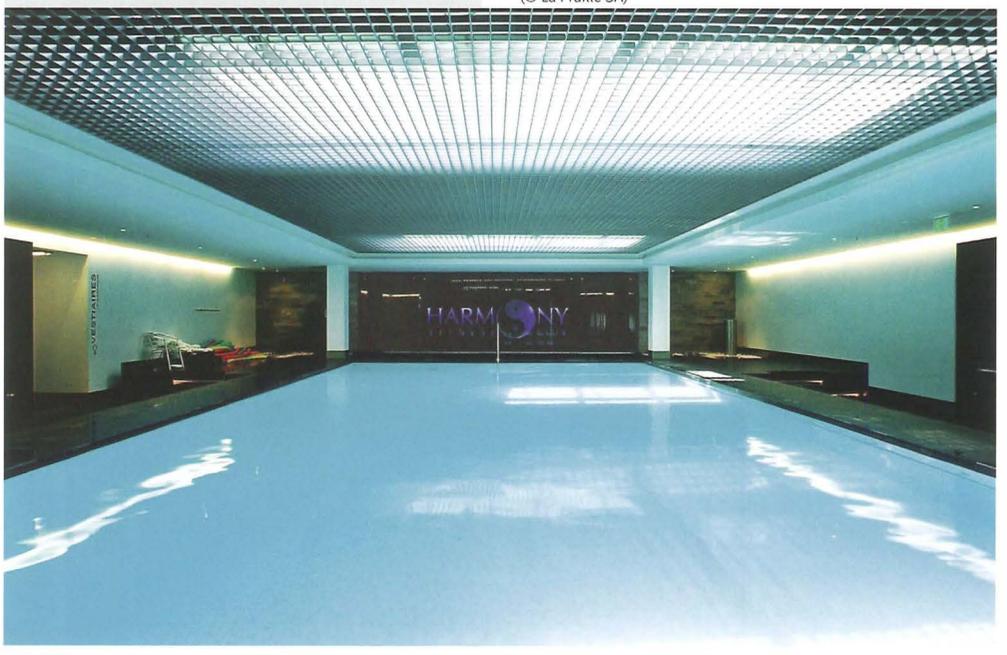


(© La Praille SA)



(© La Praille SA)

internet, des écrans géants, le plateau de télévision de Léman bleu, les studios de Radio lac, un practice de sports en terrasse et un playland de 300 m² pour les plus jeunes, La Praille répond aux nouvelles tendances d'évasion par une offre différenciée et adaptée à une autre manière de vivre son temps libre. En effet, il s'est avéré ces dernières années que l'on ne se rend plus dans de tels lieux pour faire ses uniques achats, mais pour se divertir. Cette démarche relève du plaisir et de l'évasion. La proximité du Stade de Genève et des événements qui s'y déroulent conduisent à cette même logique.



(© La Praille SA)



© La Praille SA

LA PRAILLE ET SES GÉNÉRATIONS CIBLES

D'avantage que des déclarations d'intentions, tout le positionnement marketing du centre et sa philosophie ont été suivis et appliqués à la lettre durant tout le processus de réalisation. Au nombre de six, les générations définies devaient satisfaire aux plus hautes exigences en matière de gain de temps, de responsabilités sociales et environnementale, d'éthique, d'interactivité multimedia, et d'expérimentations sensorielles.



© La Praille SA

© La Praille SA



Pour les collaborateurs du centre, une salle de repos a été aménagée à leur attention. De même, un certain nombre d'avantages ont été conclus avec chaque partenaire afin de favoriser l'échange et la connaissance mutuelle. Pour sortir du cadre strict du lieu, une sortie nocturne à ski a même été organisée peu après le lancement. Des petits déjeuners mensuels permettent aux gérants de se rencontrer et d'évoquer avec la direction l'avenir. Afin de partager une vision commune, des séminaires ont été également organisés avant l'inauguration. Un centre ne

rayonne-t-il pas avant tout de l'intérieur par les êtres qui l'animent ? La qualité du service passe par l'épanouissement personnel et la fierté d'appartenance. C'est ainsi que l'on peut créer la différence sur un marché très compétitif.

REPENSER LE COMMERCE, C'EST ÊTRE OBSERVATEURS AU QUOTIDIEN DE SIGNES QUI NE TROMPENT PAS

Avoir la chance de pouvoir réaliser un tel projet implique également une responsabilité que les concepteurs de La Praille ont parfaitement saisie. Il était évident qu'il fallait non seulement savoir faire preuve d'imagination et de créativité, mais également se soucier étroitement des nouvelles attentes du consommateur. Pas question de dupliquer un schéma de centre existant.

En effet, la structure du commerce de détail, et des services d'une manière générale, doit constamment s'adapter, pour anticiper au mieux et pour répondre au pire, aux mutations sociales et économiques que notre société connaît rapidement. L'évolution culturelle de la population a entraîné ces dernières années des transformations substantielles non seulement à l'échelle urbaine, mais également dans l'industrie du commerce dont les structures sont en cours de modification.

Parmi les facteurs clé de cette évolution, il est à relever plusieurs phénomènes incontournables. Tout d'abord, l'indépendance financière croissante de la femme tend à lui donner un plus grand pouvoir d'achat. Voilà pourquoi La Praille cherche à séduire la femme et les familles. Ensuite, la fin de la consommation de masse se caractérise par des décisions d'achat plus sélectives et conscientes. La

Praille mise donc sur la qualité : qualité d'accueil et qualité de l'environnement d'achat. Autre phénomène, la périurbanisation amène des changements structuraux dans les villes et conduit à des infrastructures et des offres commerciales différentes. Il n'est pas innocent que La Praille se situe à 10 minutes du centre ville. Quatrième observation d'évolution, l'accroissement de la mobilité individuelle engendre des effets en chaîne, rendant notamment l'accès au centre des villes de plus en plus difficile. D'où la mise à disposition de deux étages de parkings couverts. Enfin, il est à constater que la part des loisirs augmente dans toute la population, d'une part en raison du vieillissement de la société, et d'autre part à cause de la légère pression en faveur d'un raccourcissement de la durée de travail.

Chacun de ces phénomènes engendrant des réactions en chaîne, cela conduit forcément à de profonds changements d'attitude des consommateurs. Ainsi, il n'aurait pas été concevable de construire le premier et nouveau centre du ^{xxi}^e siècle comme il aurait pu être conçu 10 ans plus tôt.

Peu à peu, au fil des années, il apparaît évident que la consommation quitte son statut de fonction économique répondant à des besoins premiers, et occupe de plus en plus le terrain de régulateur social.

L'émergence du fun-shopping tel que développé à La Praille participe d'une philosophie tendant à créer de nouvelles synergies et des associations intégrant les notions de sports, de loisirs et de divertissement.

Jusque dans les années 2000, on opposait généralement de façon un peu caricaturale deux types de consommateurs qui se sont succédés historiquement. Tout d'abord, le

consommateur « cognitif », analysant rationnellement les signaux prix, qualité, disponibilité des produits. Plus tard, dès le début des années 80, il est apparu un consommateur à la « recherche d'expériences » et d'émotion s'attendant à une gratification hédoniste. Le désir était de pouvoir jouer, expérimenter, vivre des expériences, connaître des exaltations, et éventuellement être dans une situation de relation affective ou de « lien social » avec l'environnement d'achat. Plus récemment, une autre tendance s'est révélée de plus en plus marquante : l'optimisation de la gestion du temps, afin de concilier activités domestiques, sociales et loisirs. En fait, le client est à l'affût de tout ce qui peut lui faire gagner du temps pour profiter davantage de ses loisirs. Même dans l'exercice de ceux-ci, il cherche à accéder « toujours plus vite » au plaisir, au bien-être et aux sens. Il apparaît donc clairement que la modification de la demande des consommateurs tend vers une valorisation de la consommation plaisir, elle-même très axée sur le sport et les loisirs.

Dès lors, pour s'adapter à ces attentes et à ces changements, le commerce subit de profondes mutations, axées principalement sur la notion de services, et sur la recherche d'emplacements lieux de passage et de destination loisirs. La Praille en fait partie.

Car c'est dès les années 1980 que se dessinent un peu partout aux Etats-Unis des « entertainment shopping centers ».

Ces nouveaux types de centres de vie commerciaux développent des formules hybrides pour donner une dimension plus onirique aux espaces d'achats. Ils deviennent des occasions sociales, des lieux de communication, accordant beaucoup d'espace à l'imagination et à la fantaisie. Contrairement aux modèles standardisés des premiers centres

commerciaux, aujourd'hui perçus comme des symboles de la société de masse, l'offre nouvelle se veut plus différenciée accordant une plus large place aux différentes personnalités. En fait, si les grands axes visibles de développement de la distribution occidentale sont l'internationalisation et le commerce électronique, ils ne sont pas sans en cacher un troisième, paradoxalement moins spectaculaire au niveau macro-économique mais en émergence structurelle depuis une vingtaine d'années, le réenchantement des espaces commerciaux. Le succès des nouveaux « temples de la consommation » repose sur le « retailtainment » (abréviation des mots « retail », distribution et « entertainment », divertissement) auquel il faut indiscutablement associer le sport, dans sa pratique ou dans son spectacle.

COMPLÉMENTARITÉS ET SYNERGIES ENTRE COMMERCE ET SPORT

Les loisirs enrichissent l'existence, quelle que soit notre façon de vivre. Le sport vient en tête des activités de détente.

Si l'on envisage le sport comme un ensemble interdisciplinaire et que l'on y ajoute tous les domaines qui lui sont connexes ou subordonnés – activités de fitness, activités ludiques ou pratique sportive de masse – on mesure l'ouverture des marchés du sport et ses interdépendances économiques.

Quels sont donc les avantages que peuvent amener la combinaison d'infrastructures sportives à des activités commerciales? On peut en dégager plusieurs. D'évidence, l'obtention facilitée d'autorisations de construire est une réalité

expérimentée à La Praille. Il n'est en effet politiquement pas correct de s'opposer à des constructions sportives, alors qu'il serait plus facile de battre le fer contre d' uniques projets commerciaux isolés. En matière de bâtiments, les synergies de construction peuvent être nombreuses à commencer par le partage de parkings communs à des moments de fréquentation différents. S'agissant des coûts d'infrastructure et de fonctionnement, il arrive que ceux-ci soient partagés ou que l'on y trouve des économies d'échelle. D'un point de vue de la visibilité, et de l'association d'image, la combinaison « commerce » et « sport » est gagnante. Par ailleurs, un certain nombre de sports partagent le même public « de masse » captif. Dans le cadre du football, joueurs et famille représentent à Genève 14 000



personnes. Au Servette FC, on dénombre plus de 300 juniors... A l'heure où chacun cherche à gérer au mieux son temps libre, les commerces et lieux publics s'adaptent pour satisfaire à ces nouvelles attentes en terme d'accessibilité et de gain de temps. Les services et les concepts du « tout en un » se développent aux différents échelons de la distribution en y associant des équipements sportifs lieux de passage et de destination. La Praille en est le parfait exemple.

SOUTENIR UNE ACTIVITÉ SPORTIVE COMME CELLE DU SERVETTE EST UNE RÉELLE CHANCE POUR LES ENTREPRISES

Pour toute entreprise, commerciale particulièrement, communiquer par le sport permet de valoriser son

image de marque et son capital sympathie car cela est porteur de valeurs positives telles que dynamisme, esprit d'équipe, dépassement de soi et performance. Par ailleurs, cela permet d'être associé à des émotions et à de la passion, d'améliorer la notoriété de sa marque, de développer son activité par des engagements en sponsoring et promotionnels, de nouer au travers de partenariats sportifs des contacts privilégiés souvent déployés dans des cadres conviviaux et d'exploiter des concepts d'animation et de formation au sein de son entreprise en fédérant les collaborateurs autour d'une thématique ou d'un projet sportif. Jelmoli ne s'est pas trompé en s'investissant au Servette FC et dans le Stade de Genève par l'action de son directeur général Alain Rolland.

LE BÂTIMENT DE LIAISON AVEC HÔTEL : UN CENTRE NÉVRALGIQUE

Reliant Stade et Centre commercial, le bâtiment de liaison est une pièce maîtresse de l'ensemble. Il s'agit d'un centre névralgique assurant à chaque étage la liaison horizontale de toutes les entités du complexe. Situé en toile de fond de l'immense esplanade arborisée, le bâtiment s'articule autour d'un large atrium inondé de lumière naturelle et desservi de passerelles et coursives. L'hôtel Ramada Encore de 130 chambres s'élève sur 7 étages et joue la proximité des 5 000 m² de surfaces administratives, apportant par ailleurs une dynamique appréciée avec son centre de conférences polyvalent. Une partie essentielle du programme du Stade se trouve également dans ce bâtiment, à savoir l'accueil et l'accès des spectateurs



La Praille

CENTRE COMMERCIAL & DE LOISIRS

évident que tant d'années de débats publics avaient fait du site de La Praille le nom prédestiné de référence. Figurant sur toutes les signalisations routières de proximité, La Praille était déjà ancrée, enracinée dans l'esprit d'un grand nombre de genevois, sondages à l'appui.

Une fois la décision prise, la difficulté résidait dans l'approche graphique qui devait répondre à trois impératifs : d'une part positionner La Praille comme le nom d'un Centre et non plus comme celui d'un lieu ; créer un impact visuel détournant des phonèmes peu gracieux ; enfin éloigner toute association de pensées pouvant rappeler la gare de triage voisine, les anciens abattoirs ou les terrains de friches industrielles.

La problématique fut résolue en amenant une signature pouvant évoquer une « griffe » assimilable à une marque. Cette formule originale avait en outre l'avantage de démarquer La Praille de tous les autres centres commerciaux utilisant principalement dans leurs logotypes des « bâtons de lettres ».

Artistique, fine, esthétique, mode, dynamique, cette signature a ensuite été confrontée à la lecture et aux impressions des genevois, puis soumise à expertise graphologique. Les résultats s'avérant positifs, le logo fut finalisé dans sa couleur de référence bleue, dont l'analyse chromatique corroborait le positionnement du centre.

WWW.LA-PRAILLE.CH : UNE APPROCHE ORIGINALE DE FIDÉLISATION

Le site www.la-praille.ch a été conçu pour devenir un lien entre les visiteurs fidèles et leur Centre. Une occasion de prolonger une expérience vécue et un contact établi. Au-delà du contenu pratique que peut revêtir un tel site, plusieurs nouveautés ont été développées. Une offre promotionnelle hebdomadaire exclusivement accessible online, le programme des animations axées sur l'événementiel et l'envoi de cartes postales thématiques virtuelles.



(© La Praille SA)

(© La Praille SA)

VIP aux loges, le restaurant panoramique dominant la pelouse, la boutique du club, ainsi que la billetterie centrale.

Les investissements pour le Bâtiment de liaison et hôtel se sont élevés à quelque 48,5 millions dont 5 millions comme contribution directe au financement du Stade en échange d'un droit de superficie portant sur une durée de 80 ans.

UN NOM, UNE SIGNATURE : LA PRAILLE, JUSQU'AU BOUT DU PLAISIR

La recherche d'un nom et son étude graphique ont été très importantes dans le lancement du Centre. Il fallait donner dès le départ une identité forte, pour de nombreuses années.

Cette quête de nom a mené Jelmoli à lancer un concours et à s'adresser parallèlement à une société spécialisée dans ce que les anglo-saxons appellent le « branding ». Malgré plusieurs solutions originales, il est vite apparu

UNE CAMPAGNE PUBLICITAIRE D'OUVERTURE AUDACIEUSE

L'approche visuelle originale adoptée amenait quatre éléments essentiels à la reconnaissance et à la singularité du centre : tout d'abord un ciel et un horizon évocateurs d'infini ; puis des objets faisant état de la diversité de l'offre proposée ; ensuite des personnages replaçant l'humain au centre ; enfin une approche graphique très esthétique et moderne aux couleurs vives, non sans rappeler une fois encore le positionnement du Centre. La campagne a été déclinée en trois thématiques. La première s'adresse à la femme active, au monde des défis, à l'univers technologique. La seconde est destinée à la famille, à l'univers de la maison, aux petites attentions qui font les plaisirs au quotidien.

La troisième enfin met en scène de jeunes personnes indépendantes prenant soin de leur corps, pratiquant du sport, et pour qui le bien-être rime avec loisirs et détente. Le slogan « jusqu'au bout du plaisir » a été retenu comme signature d'ouverture.

LE RÔLE D'UNE ASSOCIATION DE COMMERÇANTS

A l'instar de ce qui se pratique difficilement dans les quartiers, la vie d'un centre dépend tant du dynamisme de sa direction que de l'activité de l'Association des Commerçants. En effet, cette dernière a pour mission d'organiser l'animation et la communication du centre. Ce sont donc les commerçants qui définissent non seulement les budgets de communication, mais également la

stratégie. Il arrive parfois que le propriétaire participe également aux efforts. C'est ainsi que Jelmoli a entièrement financé le spectacle de la crèche de Venise exposé en fin d'année 2002 pour le lancement. Le public a accouru, avec 38 000 visiteurs... et fut particulièrement généreux en offrant plus de Frs 18 000.- de dons en faveur de l'Association « Arbre de Noël de Genève ». Il faut admettre que la poésie du spectacle était magique avec ses 250 personnages animés sur une scène de 18 mètres de long. Sous chapiteau chauffé en terrasse, les visiteurs sont venus de toute la Suisse romande, y compris les dimanches et le 25 décembre. Il faut dire que La Praille est ouverte 365 jours par an, soirs et dimanches inclus.



Partie II

La passion du foot !

par Jacques Ducret

Les grandes heures du Stade des Charmilles

HEURS ET MALHEURS D'UN STADE MYTHIQUE

Le public genevois est exigeant. Il n'a jamais accepté la médiocrité au stade des Charmilles. L'inauguration en 1930 avait donné lieu à un festin de roi. La participation de dix équipes championnes de leur pays respectif témoignait tout à la fois du prestige du club organisateur et de ses hautes ambitions. Depuis dix ans, Genève abritait le siège de la Société des Nations. Son rayonnement international était exceptionnel. Le Servette FC comptait dans son comité des personnalités de grands renoms, tel Gabriel Bonnet vice-président de la FIFA. Cet agent de change cultivait des relations fructueuses avec les grands banquiers privés de la place. N'est-ce pas l'un d'eux, Gustave Hentsch, qui présidait la société immobilière du Servette ?

Mais face à la grande dépression économique du début des années trente et la montée alarmante du chômage, l'attrait du nouveau stade ne suscitait pas l'engouement populaire espéré. Les « grenat » doivent de

surcroît composer avec la rude concurrence que leur opposent UGS à Frontenex et Etoile Carouge à la Fontenette. Les trois clubs genevois se lancent avec des fortunes diverses dans l'aventure du professionnalisme. Celle-ci mettra en péril l'existence même du Servette FC en 1934. Les matches de

championnat se jouent le plus souvent devant des assistances de quatre à cinq mille spectateurs. Il y en a cependant 10 000 en octobre 1937 à l'occasion de la venue des Grasshoppers. Mais l'échec sportif est cinglant. Les Zurichois, tenants du titre, s'imposent par 4-0. Ils ne sont que 5 000 deux mois



► Un stade des Charmilles archicomble en 1951. Plus de 40 000 spectateurs assistent au match Suisse-France (1-2). L'avant-centre français Strappe s'envole au-dessus du gardien Corrodi.

(© Collection privée, D.R.)



↳ Dans les années quarante, le Servette FC offrait l'image d'une équipe au style attractif qui tirait sa force du « tourbillon » de ses attaquants. Les mérites de l'entraîneur Fernand Jaccard étaient grands. De gauche à droite (deuxième rang) : Scheibler, le président Greiner, A. Facchinetti, Belli, Buchoux, Tamini, Bachasse, Pasteur, Jaccard. A genoux : Guinchard, Mindel, Ruesch, Defago, Fatton.

(© Collection privée, D.R.)

plus tard à l'occasion des débuts d'une authentique vedette européenne, Trello Abegglen. Meilleur joueur suisse des années trente, il a remporté au mois de mai la Coupe de France avec Sochaux. Entraîneur-joueur, Trello façonne une équipe à son image, c'est-à-dire portée vers l'avant. Ce football attractif est apprécié par les connaisseurs mais ne capte pas l'intérêt de la grande foule. Le match phare de la saison 1938/39, naturellement contre les Grasshoppers, se joue devant 7 500 personnes, ce qui apparaît alors comme très estimable. Quelques mois plus tard, la guerre va encore accentuer ce phénomène de désaffection. Les recettes sont à la baisse au cours de la saison 1939/40 malgré l'exploit de la formation servettienne : elle s'adjuge le titre sans connaître la défaite ! Il faut atteindre la fin du conflit mondial pour que le stade des Charmilles vibre enfin. Sous la houlette d'un entraîneur adepte de l'offensive, Fernand Jaccard, le « tourbillon » du quintette Tamini/Facchinetti/Belli/Pasteur/Fatton fait recette. Ils sont 12 000 lors d'une rencontre décisive contre le FC Lugano pour la conquête du titre en 1946.

Une année et demi plus tard, en janvier 1948, Jaccard est limogé au profit de Karl Rappan. Mal acceptée par les

joueurs et encore moins par le grand public, cette décision malencontreuse ne porte pas à conséquence sur le court terme. Sous les ordres du « sorcier viennois », le Servette FC remporte la Coupe de Suisse en 1949 et le championnat en 1950 mais toute une volée de jeunes talents genevois est perdue pour le club. Ils ont vingt ans et c'est hors du canton qu'ils gagneront leurs galons d'internationaux et ils fêteront tous un titre de champion suisse durant ces années cinquante. Roger et Gaston Vonlanthen (Grasshoppers), Gilbert Rey (AC Bellinzone et Young Boys), « Cocollet » Morand (FC La Chaux-de-Fonds), Marcel Mauron et Bernard Coutaz (Young Fellows et FC La Chaux-de-Fonds) auraient mieux rempli les gradins des Charmilles que la garde vieillissante à laquelle s'accrochait Rappan. En dépit de son recul sensible sur le plan national, le Servette FC appartenait toujours au Gotha européen. Un prestige qui lui offre certains passe-droit, comme celui de participer à la première édition de la Coupe d'Europe des clubs champions, en 1955, aux dépens du tenant du titre, le FC La Chaux-de-Fonds. La venue du Real Madrid, le jour du Jeûne Genevois n'entre pas dans la rubrique des « Grandes Heures des

↳ Pas d'équipement anti-émeute pour la Maréchaussée il y a un demi-siècle. L'autodiscipline du public garantissait le bon développement des matches même lorsque le public déborde sur les lignes de touche. Ni Bocquet ni Baratte (à droite) les deux capitaines de la Suisse et de la France ne semblent redouter une menace quelconque ce 14 octobre 1951.

(© Collection privée, D.R.)

Charmilles». Il n'y avait ni foule ni passion pour un match enlevé trop facilement 4-1 par Di Stefano et ses partenaires. Cinq ans plus tard, les « grenat » retrouvent leur standing d'antan et se réconcilient avec leur public. En ce début des années soixante, à Genève comme à Lausanne, le derby lémanique se déroule devant plus de 20 000 personnes. La TV n'est pas encore une concurrence sérieuse et, en cette ère naissante de la voiture pour tous, la mobilité des supporters se trouvait accrue. Pour maintenir une flamme durable, il aurait fallu que les Servettiens confirment au niveau international le brio démontré sur le

plan national. Malheureusement, ils réservent plus de déceptions que de joies à leurs « fans ». Les échecs en 1961 devant Dukla Prague et l'année suivante face à Feyenoord Rotterdam sont les premiers d'une trop longue série.

Spartak Brno en 1963/64, Atletico Madrid en 1964/65, Munich 1860 en 1965/66, Slavia Sofia en 1966/67, Liverpool FC en 1971/72, Derby County 1974/75, Cardiff City en 1976/77, Athletic Bilbao en 1977/78, Fortuna Düsseldorf en 1978/79, Dynamo Berlin-Est en 1979/80, Sochaux en 1980/81, Bohemians Prague en 1982/83, Chaktior Donetsk en 1983/84 et Larissa (Grèce) en 1984/85 sapent tour

à tour les espérances d'une équipe servettienne constamment renouvelée par des joueurs acquis au prix fort. Durant cette période d'opulence financière, le stade des Charmilles est le théâtre de grands matches. Seulement, la conquête du titre en 1985, marquée par le limogeage de l'entraîneur Guy Mathez, coïncide avec le début d'une désaffection profonde. L'engagement de Karl-Heinz Rummenigge ne freine pas ce phénomène. Snobé à Genève, la star allemande fait principalement recette à l'extérieur. Ce constat amer n'arrange pas les affaires du trésorier.







◀ Image de l'énorme succès populaire des derbies lémaniques des années soixante avec ce sauvetage de Kaiserauer (à gauche) sous les regards de ses partenaires servettiens Schaller et Maffiolo.

(© Collection privée, D.R.)

Marquée par la conquête d'un titre en 1994, l'ère Weiller sauve le club de la faillite mais elle ne remplit pas les gradins. Les modifications apportées à la structure même du stade avec les nouvelles normes de sécurité de l'UEFA et de la FIFA, changent les habitudes de comportement des spectateurs. Elles apparaissent comme un élément négatif aux yeux du plus grand nombre. Dans l'incapacité de répondre à l'attente de ceux qui croient que leur arrivée allait bouleverser la donne, les dirigeants de Canal Plus voient encore s'abaisser l'affluence moyenne. Entre 1997 et 2002, eux aussi fêtent un titre de champion suisse. Mais comme leur prédécesseur, Paul-Annik Weiller, ils ne forcent pas les portes de la « Champions League ». En 1999, l'élimination face à Sturm Graz, payée au prix fort par Gérard Castella, restera comme l'une des plus douloureuses déceptions ressenties par les fidèles des Charmilles. Heureusement au final, la belle aventure en Coupe de l'UEFA 2001/2002, sous les ordres de Lucien Favre est une forme de Happy End.



↳ Les plus grands noms du football mondial ont été applaudis aux Charmilles, tel Diego Maradona sous le maillot du FC Barcelone en 1982.

(© Lafargue photos sports / photoAlain Gassmann)



↳ Non seulement Lausanne-Sport mais également le FC La Chaux-de-Fonds remplissait les gradins des Charmilles. Ici, « Kiki » Antenen, le prestigieux international, tire au but malgré l'opposition de Desbaillet.

(© Collection privée, D.R.)

5 JUILLET 1930 LE TOURNOI DES NATIONS

SLAVIA PRAGUE- FIRST VIENNA
3-0 (1-1)

Depuis une semaine, le public genevois se régale au spectacle offert par dix des plus prestigieuses équipes de clubs du Vieux Continent. Ce tournoi inaugural du nouveau stade des Charmilles est un succès sur le plan sportif. En revanche, l'équilibre financier n'est pas assuré. La participation de dix champions nationaux est une aventure coûteuse qui ne sera pas renouvelée. Fürth (Allemagne), Bologne (Italie), First Vienna (Autriche), Ujpest (Hongrie), Slavia Prague (Tchécoslovaquie), Irun (Espagne), Sète (France), Bruges (Belgique), Go Ahead (Hollande) et Servette (Suisse) constituent une affiche prestigieuse. Seule l'Angleterre a décliné l'invitation. A la place du champion Sheffield Wednesday, elle a délégué son meilleur arbitre, Rous, lequel dirigera la finale entre Slavia et Ujpest. Les Hongrois l'emporteront 3-0. Mais cette rencontre n'atteindra pas le niveau de qualité de la demi-finale entre les Pragois et les Viennois de First. Ce fut « le » match du tournoi. Dès sa première apparition, contre le FC Bruges, Slavia Prague a impressionné le public genevois par la vigueur de son jeu. A l'image de son avant-centre, le fameux Svoboda, elle allie la puissance à la finesse. Bâti en Hercule, le leader de l'attaque de Slavia recherche l'épreuve de force avec les défenseurs adverses avant d'adresser des passes subtiles à des coéquipiers démarqués. Derrière, le rugueux Zenicek fait peur à tout le monde. Pour reprendre l'expression d'un chroniqueur de l'époque : « Il tient entre l'orang-outang et l'homme des cavernes ». Il est rapidement pris en grippe par le public des Charmilles. Ses agressions répétées aux dépens des Viennois lui valent de finir le match sur une civière, évanoui, k.o. Il a

reçu à la tête un projectile lancé par un spectateur prodigieusement habile mais anonyme. Il n'y a pas de video-camera.

Ce dénouement houleux ne doit pas faire oublier une heure enchanteresse. « Le jeu de First Vienna est harmonieux comme une valse de Strauss » dicit l'envoyé spécial du « Sport Suisse », Emile Birbaum. La maîtrise des deux défenseurs Rainer et Blum mais surtout la parfaite entente du duo offensif Gschweidl/Adelbrecht constituent la grande force des champions d'Autriche. Seulement, dans cette demi-finale, les artistes viennois perdent la guerre d'usure voulue par les Tchèques. Après avoir ouvert le score sous les applaudissements du public, les Viennois ne parviennent pas à arrêter Svoboda lancé dans une percée de grand style. Il attire plusieurs adversaires pour mieux ouvrir la voie des filets adverses à Puc. Slavia marque encore deux buts avant de se livrer à quelques brutalités gratuites qui provoquent l'ire du public. Le lendemain, Svoboda et ses partenaires sont doux comme des agneaux. Ujpest

↳ 28 janvier 1945. L'équipe victorieuse sur la neige des Charmilles: De gauche à droite (deuxième rang) : Gyger, Steffen, Stoll, Amey, Mathis, Lenz, Fatton. A genoux : Monnard, Hasler, Ruesch, Pégaitaz.

(© Collection privée, D.R.)



Budapest, vainqueur du Servette FC (3-0) en demi-finale, triomphe sans peine.

28 JANVIER 1945 LES RETROUVAILLES

SELECTION ROMANDE-
LIGUE DU LYONNAIS
4-1 (3-0)

Ce n'est pas encore la paix mais c'est déjà la fin pour le Troisième Reich. Les Russes sont aux portes de Varsovie et la contre-offensive américaine a obligé les blindés allemands à battre en retraite dans les Ardennes. Dans une France libérée, c'est le temps de l'épuration mais aussi de l'étranglement économique. En ce mois de janvier 1945, la SNCF augmente ses tarifs de 40 %. Aux Charmilles, ce match représentatif marque la reprise des relations sportives sur le plan international. La pelouse et les gradins sont recouverts de neige. Ces inconvénients mineurs ne nuisent pas à la réussite de ces retrouvailles franco-suisse. Le public n'a d'yeux que pour l'Autrichien Ignaz Tax, l'ex-meneur de jeu des « grenat » au début des années trente. Transféré en 1935 à l'AS Saint-Etienne, il est l'un des neuf Stéphanois qui composent

l'ossature de l'équipe. Le Valaisan Jean Tamini est le seul représentant de l'Olympique Lyonnais. Il reviendra au Servette quelques mois plus tard et il portera le maillot à croix blanche en 1946. Pour l'heure, sur son aile, il se heurte à l'opposition coriace d'un joueur de LNB, Gabriel Pégaitaz. Le sociétaire du CS International est l'une des révélations de cette rencontre aux côtés du Biennois Robert Hasler, un numéro 10 à la technique éblouissante mais au caractère ombrageux. Il entretient des rapports difficiles avec le coach national Karl Rappan. Malgré son doublé (23^e et 30^e) et tout son brio, il ne sera pas retenu pour le premier match international de l'année, soit en mai à Bâle contre le Portugal.

En revanche, la paire d'arrières de Cantonal Neuchâtel, Rudi Gyger/Willy Steffen, marque des points. Souverains dans le jeu aérien, ils imposent leur puissance physique au contact. Les Lyonnais sauvent l'honneur (76^e) par le frontalier d'Annemasse, René Alpsteg, lequel débute en équipe de France en 1947. L'avenir de Jean Snella, centre demi à l'ancienne, concerne davantage les Genevois. Le Stéphanois ne se doute pas que dans quinze ans, il

conduira le Servette FC au titre national avec le concours de l'ailier gauche de cette sélection romande, le jeune Jacky Fatton (19 ans) !

25 NOVEMBRE 1945 UNE FINALE EUROPEENNE

SUISSE-SUEDE
3-0

Il pleut à torrent ce dimanche de novembre. La grande affaire du jour est le « Oui » massif des électeurs suisses en faveur d'un nouvel article constitutionnel sur la famille. La paix est revenue mais la hausse des prix est douloureusement ressentie. Avec le recul, ils apparaissent bien modestes. Une annonce publicitaire de l'hôtel Richemond dans le programme officiel précise « chambres depuis fr. 6,50 ». La pelouse du Parc des Sports est gorgée d'eau au coup d'envoi. Entre deux pays neutres, qui ont été épargnés par la guerre, leur confrontation amicale prend la dimension d'une finale européenne. La Suisse sort d'une série positive de quatre matches internationaux. Elle a battu successivement le Portugal (1-0), la France (1-0) et l'Angleterre (3-1) avant

de concéder le nul face à l'Italie (4-4). Demi-finaliste de la dernière Coupe du Monde, la Suède reste sur une victoire fleuve contre la Norvège (10-0). La force de pénétration du puissant Gunnar Nordahl, auteur de quatre buts contre les Norvégiens, est comparée à celle du mythique buteur d'Arsenal, l'Anglais Ted Drake.

Très vite, le futur bombardier de l'AC Milan (1948-1956) s'aperçoit que son adversaire direct, Willy Steffen, le domine sur le plan athlétique. Dans un registre très différent, Lauro Amado crée constamment le danger au centre de l'attaque helvétique. Opportuniste en diable, il exploite à deux reprises (25^e et 44^e) la précision quasi chirurgicale de Freddy Bickel sur les coups de pied arrêtés. Les duettistes des Grasshoppers sont les grands artisans d'une victoire que consolide à la 76^e minute un but de Hans-Peter Friedlander. Le footballeur suisse le plus talentueux de son époque transperce la défense scandinave sur un service de Georges Aeby (Lausanne-Sports). Bien que le Servette FC domine ce championnat 1945/46, aucun de ses joueurs n'a été retenu pour le premier match international de l'après-guerre à Genève. Le sélectionneur Karl Rappan, qui est aussi l'entraîneur de « GC », s'appuie sur des valeurs vieillissantes. D'une haute qualité technique en dépit des conditions atmosphériques contraires, cette rencontre marque un tournant dans l'histoire de l'équipe de Suisse. Elle s'apprête à vivre une période difficile dans la seconde partie des années quarante.

2 NOVEMBRE 1947 LE RECORD DE RECETTE

SUISSE-BELGIQUE
4-0 (4-0)

Le record de recette pour un match de football à Genève est la somme de 82 000 francs à l'occasion de ce Suisse-Belgique. La capacité du stade



► Les commentateurs radiophoniques sont perchés sur le toit des tribunes. Le gardien Andersson joue des poings devant Amado (à gauche).

(© Collection privée, D.R.)

► Un but, deux « assists », Jean Tamini (à gauche) est le cauchemar de la défense belge.

(© Collection privée, D.R.)

a été portée de 22 000 à 30 000 places durant la semaine. Des bancs sont installés le long des lignes de touche, ce qui ne va pas sans inconvénient pour les vingt-deux acteurs. La personnalité la plus applaudie est sans nul doute le général Henri Guisan. Il n'est plus en fonction mais deux ans après la fin de la deuxième guerre mondiale, sa popularité demeure intacte. Le soleil est de la partie et le public assiste en première mi-temps à la répétition du festival offensif du récent Servette-Grasshoppers (6-4) avec cinq buts des « grenat » en première période. Cette fois, l'addition est moins salée à la pause : 4-0 au lieu de 5-0.

Le duo servettien Tamini/Fatton remplace avantageusement celui des chevronnés de « GC » Bickel/Amado. Meilleur homme sur le terrain, « prototype de l'attaquant moderne » comme l'écrit l'envoyé spécial de « L'Equipe », Jean Tamini ouvre le score, dès la 5^e minute, d'un tir décoché de la ligne des « seize mètres » sur un service de Lusenti. Sept minutes plus tard, ce même Tamini jongle littéralement avec le ballon avant d'offrir à son compère Fatton la possibilité d'inscrire le deuxième but. Meilleur homme sur le terrain, Tamini l'ex-Lyonnais amènera le quatrième sur un centre transformé par Maillard II. Gerhard Lusenti (Young Boys), un as du dribble, a signé le troisième.

En seconde période, les Suisses gèrent leur avance, évitent de se dégarnir en défense. Leur gardien Walter Litscher (FC Zurich) réussit un sans faute. Curieusement, il aura livré à Genève le seul match international de sa carrière.

Lourdement battus, les Belges paient leurs insuffisances sur le plan tactique. Leur parodie de WM n'a pas soutenu la comparaison avec le



traditionnel « verrou » helvétique. Malgré tout son talent, le gardien anderlechtois Meert n'a pas pu compenser les erreurs de placement de ses défenseurs. Quant à son camarade de club, le réputé avant-centre Mermans, il s'est heurté à trop forte partie avec Steffen.

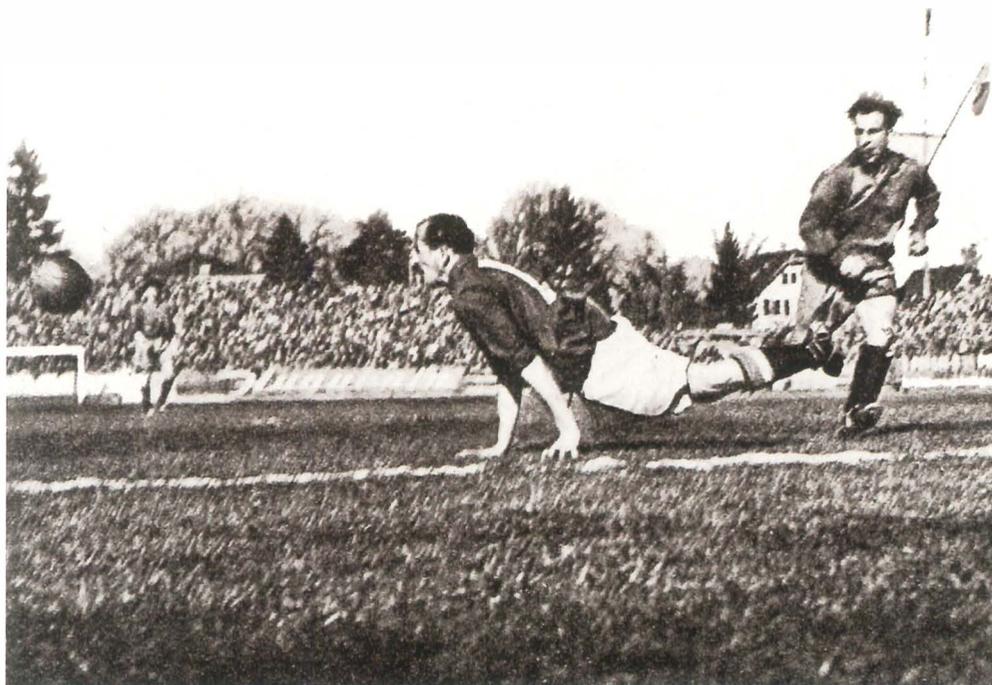
5 MAI 1950 LA REVANCHE DES « EX »

SERVETTE FC-CANTONAL
1-3 (0-0)

Lancé vers la conquête du titre de champion suisse, après un succès significatif aux dépens du FC Bâle, le Servette FC aborde en pleine confiance sa demi-finale de la Coupe de Suisse qui l'oppose à un club de LNB, Cantonal. Certes, les Neuchâtelois occupent la première place de leur

classement et ils disposent de la meilleure paire d'arrières du pays avec le duo Steffen/Geiger. Ils bénéficient aussi de toute la compétence de l'un des meilleurs entraîneurs du pays, Fernand Jaccard lequel avait marqué les esprits lors de son passage à la direction technique du club servettien. Quatre de ses joueurs – Erni, Buchoux, Monnard et Facchinetti – ont porté le maillot grenat par le passé. Le plus motivé est sans nul doute André Facchinetti, l'un des membres de la fameuse attaque « tourbillon » de 1946.

Le Servette FC est privé de son meneur de jeu « Lulu » Pasteur, remplacé bien imparfaitement par l'Autrichien Camille Jerusalem. La première demi-heure est entièrement à l'avantage des Genevois mais le gardien Luy est très sûr dans ses interventions alors que son vis-à-vis Bussy est réduit au chômage. Lorsque Fatton ouvre le



↳ Ruedi Gyger (au premier plan) est un rempart infranchissable pour les attaquants servettiens dans cette demi-finale de Coupe jouée devant 20 000 spectateurs. (© Collection privée, D.R.)

score à la 48^e minute au terme d'un beau mouvement collectif, les 20 000 spectateurs croient fermement au succès logique de l'équipe locale. Mais à la 65^e minute, le grand Edmond Bussy marque une hésitation sur un coup franc et Unternährer égalise. Le tournant du match se situe quelques minutes plus tard lorsque Peyla, devant la cage vide, botte dans les nuages le ballon du 2-1. Toujours aussi explosif dans ses actions, Facchinetti force la décision par un doublé aux 73^e et 85^e minutes.

A défaut de remporter la Coupe, le « onze » servettien enlèvera le championnat 1949/50. Une réussite due essentiellement à la qualité de son potentiel offensif. Fatton et Tamini, ainsi que le centre-demi Olive Eggimann brilleront trois mois plus tard à Sao Paulo contre le Brésil (2-2) en Coupe du Monde. Mais l'élément le plus attractif de l'attaque servettienne est sans nul doute ce footballeur araignée venu de Schaffhouse, Züfle.

14 OCTOBRE 1951 QUARANTE MILLE SPECTATEURS

SUISSE-FRANCE
1-2 (0-2)

Dix jours après avoir tenu tête à l'Angleterre à Highbury (2-2) les « tricolores » attirent à Genève tous leurs supporters des départements limitrophes. Les Suisses restent sur une série de cinq défaites consécutives. Néanmoins, ils ont leurs partisans. Le stade des Charmilles déborde de partout. Au mépris des règles de sécurité, près de 40 000 spectateurs s'entassent sur les gradins. Un public bon enfant qui à aucun moment ne met en danger le déroulement de cette rencontre amicale. Certes, il y a des bousculades, des gens blessés ou au bord de l'évanouissement qu'il faut évacuer sur des civières. Le jeu est à peine troublé par le passage des brancardiers entre les gardiens et la

ligne de but. L'arbitre anglais Leafé affiche un calme imperturbable. Les Français se présentent dans leur meilleure formation. Leur dispositif en 4-2-4 s'oppose au traditionnel « verrou » helvétique. A la 27^e minute, sur un centre du Stéphanois Alpsteg, le Bordelais Doye devance l'intervention du Servettien Neury pour ouvrir la marque. Le Grasshopper Bickel perd sa chaussure dans un rush solitaire. Cet incident cocasse a de lourdes conséquences. A dix, les Suisses encaissent un deuxième but à la 34^e minute. Le gardien luganais Corrodi, persuadé que le tir du



↳ La rançon du succès populaire. Il faut passer devant la cage du gardien suisse pour évacuer une blessée. (© Collection privée, D.R.)

Rennais Grumellon n'est pas cadré, n'esquisse pas le moindre mouvement. Après la pause (52^e) un but plein d'opportunité de Robert Ballaman, l'attaquant jurassien de « GC », relance l'intérêt. Le forcing des Helvètes durant le dernier quart d'heure ne trouve pas sa récompense. Sur une reprise de Fatton, le gardien volant René Vignal (Racing Paris) est sauvé par la barre transversale. Le second servettien de l'attaque, Pasteur, souffre face au style très musclé de son vis-à-vis Kader Firoud. Ce sixième échec procure néanmoins quelques enseignements positifs au triumvirat en charge de la sélection. MM. William Baumgartner, Gaston Tschirren et Leopold Kielholz se félicitent de la complémentarité des deux arrières centraux Bocquet et Neury, ainsi que de l'abattage d'Eggimann et de l'action incisive de Fatton et Ballaman.

27 JANVIER 1952 LES VIRTUOSES ARGENTINS

SERVETTE FC-RIVER PLATE
3-4 (0-3)

Ils exercent la même fascination que les basketteurs noirs des « Harlem Globe Trotters ». Les footballeurs argentins de River Plate sont des virtuoses incomparables. Ni la neige ni le froid de ce dimanche de janvier ne les perturbent. Ils ne paient pas de mine. A l'image du plus prestigieux d'entre eux, le gaucher Labruna, la plupart sont de taille moyenne et accusent un excédent de poids. Champions d'Argentine, ils profitent de l'été austral pour entreprendre une tournée lucrative sur le Vieux Continent. Ils se produisent à une cadence accélérée. Ils livrent 14 matches et ils n'en perdent qu'un seul. Aux Charmilles, leur première mi-temps est un feu d'artifice. Feintes de corps, amortis, contre-pied, changement de rythme, tout est bon pour mystifier les

malheureux Servettiens. Surclassés durant ces quarante-cinq minutes initiales, les protégés de Karl Rappan limitent les dégâts d'une certaine façon avec trois buts à leur passif. L'Uruguayen Walter Gomez est l'élément le plus percutant de la ligne offensive. En seconde période, il cède la vedette au fameux gardien Amadeo Raul Carrizo. Les vedettes de River Plate lèvent le pied. Longtemps pétrifiés d'admiration devant les tours de magie de leurs visiteurs de Buenos Aires, les Servettiens reprennent leurs esprits après la pause. Par un jeu en profondeur, rapide et incisif, ils désarçonnent les défenseurs argentins et ils battent à trois reprises le monumental Carrizo. Hélas pour les « grenat », à trois minutes de la fin, Labruna signe le but de la victoire et justifie sa réputation de star mondiale. A 33 ans, celui qui héritera finalement du surnom « El Eterno » n'est pas encore arrivé au terme de sa carrière de joueur. Il établira un record de longévité avec 28 années d'activité en première division. Jamais un club de la Vieille Europe ne parviendra à s'attacher ses services. L'Argentine des années quarante et cinquante, celle de la décade péroniste, jouit d'une certaine prospérité.

18 MAI 1952 TROIS MATCHES AU PROGRAMME

Après avoir voté ce dimanche matin en faveur de l'initiative socialiste pour un impôt sur la fortune, les sportifs genevois touchent le gros lot l'après-midi. Leur billet d'entrée leur permet de voir trois matches d'affilée. Sous le soleil, ils sont 13 000 à profiter de cette aubaine.

UGS-FC SCHAFFHOUSE
4-1

Ce lever de rideau oppose deux équipes de LNA. Derniers au

classement, les Schaffhousois disposent pourtant d'un joueur de classe en la personne de l'imposant centre-demi Wetter. Plus vites sur la balle, plus accrocheurs en défense, les « violet » s'imposent nettement sur la fin. En défense, Perroud est exemplaire.

SERVETTE FC-SPVGG FÜRTH
1-4

Affaiblis en défense par les absences de plusieurs titulaires, les Servettiens sont submergés en début de partie. L'international allemand Horst Schade orchestre la manœuvre en attaque. Des permutations incessantes au sein du compartiment offensif germanique désarçonnent les Genevois. Le trio d'internationaux helvétiques, Pasteur, Fatton, Eggimann, a un sursaut d'orgueil après la demi-heure initiale. La confrontation devient alors plus équilibrée mais la victoire n'échappe pas à la prestigieuse formation de la région de Nüremberg.

INTER MILAN-SHEFFIELD WEDNESDAY
2-1

Troisième du championnat d'Italie, l'Inter aligne ses stars internationales en attaque. Si le Hollandais Wilkes se contente de quelques numéros de virtuosité gratuite, le Hongrois Nyers fait forte impression par la puissance de ses déboulés. Le gardien Ghezzi, les arrières Giovannini et Giacomazzi, qui appartiennent au cadre de la « Squadra Azzurra », sont trop forts pour des Anglais qui n'affichent pas une détermination farouche. Ils sortent d'une bataille victorieuse mais éprouvante pour la promotion en D1. Le titre de champion de D2 a récompensé leurs efforts. A Genève, ils hument un air de vacances. Seul l'ailier gauche Rickett se met en vedette. Avec son compère, le Suédois Skoglund, Nyers goûtera aux plaisirs de la vie nocturne genevoise jusqu'au

petit matin. Une troisième mi-temps tolérée par l'entraîneur milanais Giorgio Sarosi.

29 NOVEMBRE 1953 LA CHUTE DU CHAMPION

SERVETTE FC-FC BALE
2-2 (1-1)

Tout le monde en parle mais personne n'a vu le match sur le Vieux Continent. A Wembley, la Hongrie a humilié l'Angleterre. Battue 6-3, l'équipe à la rose n'est plus invincible chez elle. A Genève, ce mercredi 25 novembre, la TV est encore un objet mystérieux, mais il est possible d'admirer au Pavillon des Sports des champions de classe mondiale, les tennismen professionnels Segura, Sedgman et Pancho Gonzales dit « la panthère ». Quatre jours plus tard, sous un soleil presque printanier, 11 000 spectateurs se rassemblent aux Charmilles dans l'espoir de découvrir des émules de Kocsis, Puskas et autre Hidegkuti. Malheureusement pour la beauté du spectacle, le champion en titre, le FC Bâle, est privé de son cerveau, de son Hidegkuti. Sans l'entraîneur-joueur René Bader aux commandes, la formation rhénane manque d'inspiration. Elle déplore une autre absence, celle de sa paire d'arrières Bopp/Mogoy. Face à un champion affaibli, le Servette FC démarre en trombe. Sous l'impulsion d'un « Lulu » Pasteur (32 ans) à la vivacité retrouvée, les « grenat » développent des mouvements offensifs tout de finesse et de subtilité. C'est du Puskas dans le texte ! La verve de l'ancien stimule celle des jeunots. « Bébé » Mauron, le poids mouche, et Raymond Duret, le tank, recueillent bien des applaudissements. Jacky Fatton est moins à l'aise. Il a cédé sa place de prédilection, celle d'ailier gauche, à Duret. Avant-centre, l'international n'a pas le rendement qu'espérait Albert Châtelain, lequel

assure un intérim à la tête de l'équipe. A six mois de la Coupe du Monde 1954 en Suisse, Karl Rappan consacre, en effet, tout son temps à la sélection nationale. Un but de la tête inscrit après un jaillissement plein de fougue (13^e), un tir pris dans un angle impossible sur une ouverture de Pasteur (51^e) récompensent Duret (20 ans) de ses généreux efforts. Mais ce doublé ne suffit pas pour l'emporter. A la 23^e minute, l'ailier de poche Kurt Thalmann avait égalisé en exploitant un rush rageur de Sepp Hügi. A moins d'un quart d'heure de la fin, le même Hügi se montre digne de ce titre de roi des buteurs de la LNA qu'il détiendra trois saisons consécutives entre 1951 et 1954. Il échappe à tout marquage et il sauve son équipe de la défaite. Il gagne haut la main le duel de prestige qui l'oppose à son partenaire de l'équipe nationale, Jacky Fatton.

2 MAI 1954 LE TRIO GENEVOIS DES « MEQUEUX »

SERVETTE FC-FC LA CHAUX-DE-FONDS
0-1 (0-1)

La veille samedi, la Reine-Mère a remis la Coupe d'Angleterre à Len Millard le capitaine de West Bromwich, vainqueur de Preston (3-2). Le dimanche matin, le temps est orageux. Les sportifs genevois sont à l'arrivée du Tour du Lac. Ils applaudissent la victoire de Pianezzi devant Schellenberg. L'après-midi, ils se retrouvent aux Charmilles afin de découvrir le futur champion suisse, le FC La Chaux-de-Fonds, où évoluent trois Genevois de moins de 25 ans – Marcel Mauron, Raymond Morand et Bernard Coutaz – qui s'appêtent à prendre part au tour final de la Coupe du Monde. Ils ont déjà provoqué l'élimination des « grenat » en quart de finale de la Coupe de Suisse, devant 18 000 spectateurs. Ceux-ci sont moins nombreux pour vivre un second échec servettien. Mais ce revers ne

porte pas à conséquence. Parlier, Fatton et les autres se contentent d'une quatrième place dans ce championnat 1953/54.

Le style des Chaux-de-fonniers est en phase avec celui des Hongrois, les grands favoris du « Mondial » 54. Leur entraîneur Georges Sobotka est un chantre du beau football. Aux Charmilles, les « Mequeux » sont dignes de leur réputation. Mais pour que le spectacle soit réussi, il faut le concours des deux équipes. Or celle du Servette FC se perd dans des actions décousues. Seul son solide trio défensif – Parlier/Neury/Dutoit – soutient la comparaison. Il ne peut cependant pas empêcher « Cocollet » Morand d'inscrire d'une magistrale volée l'unique but de la rencontre, à la 10^e minute. Cet exploit technique n'a pas de prix. Il permet au club de la Métropole horlogère de remporter le premier titre de son histoire, avec un point d'avance sur les Grasshoppers. L'intérêt rebondit en fin de partie lorsque les « grenat » jouent leur va tout. Mais Willy Kernen est un roc au cœur de la défense chaux-de-fonnière. Il met sous l'éteignoir l'Autrichien Joseph Epp dont l'échec personnel illustre crûment les méfaits d'une politique de recrutement qui depuis quelques années fait fi des valeurs du terroir.

13 JUIN 1954 PROCHE DE LA PERFECTION

HONGRIE-SERVETTE
8-2

Il est temps que la saison se termine pour les malheureux Servettiens. Après les Young Boys écrasés 9-0 au Wankdorf, ils se savent condamnés face à la meilleure équipe du monde, cette fabuleuse sélection magyare. En ce dimanche pluvieux, Boczik et ses partenaires offrent le festival attendu. Sans jamais forcer leur talent, ils marquent but sur but à une formation

genevoise privée de ses trois internationaux, Parlier, Neury et Fatton. Des renforts ont été dénichés en France voisine.

Le Stéphanois Nyers II, un attaquant véloce, n'a guère la possibilité de se mettre en évidence. En revanche, le Nîmois Abelkader Firoud s'illustre dans l'entrejeu par son sens de l'interception et ses actions de diversion. A 35 ans, il fait preuve d'une vitalité étonnante. Sa brillante tenue lui vaut une offre intéressante du Servette FC que malheureusement il ne pourra pas honorer. Trois semaines après ce match, il est victime d'un grave accident de la route alors qu'il venait d'assister à un match de la Coupe du Monde. Opéré à la jambe droite et contraint à une longue inactivité, il aura terminé sa carrière de joueur en marquant Ferenc Puskas! Celui-ci est encore en pleine possession de ses moyens aux Charmilles. Sa frappe instantanée du pied gauche met ses adversaires au supplice, à commencer par le vieux lion Rudi Gyger (34 ans) qui prolongera sa carrière au-delà du raisonnable sous le maillot grenat. Le 20 juin à Bâle, un tacle de l'Allemand Liebrich mettra à mal sa cheville. Et le 4 juillet, Puskas, insuffisamment rétabli, réapparaîtra lors de la finale perdue (3-2) par les siens devant l'Allemagne. Le récital proche de la perfection des Magyars laisse tout de même apparaître quelques zones d'ombre. Les défenseurs accusent une certaine fébrilité. Il est vrai que leur tâche est ingrate. Ils sont trop souvent livrés à eux-mêmes par des partenaires portés irrésistiblement vers l'avant. Leur chance est de s'appuyer sur le meilleur gardien du moment au monde, Gyula Grosics.

16 JUIN 1954 ONZE SOLISTES

BRESIL-MEXIQUE
5-0 (4-0)

Seconde ville romande à assurer l'organisation de matches du tour final de la Coupe du Monde, Genève est moins bien lotie que Lausanne. Elle n'a pas l'équipe de Suisse et elle ne sera pas le théâtre d'une demi-finale. En raison des insuffisances du stade des Charmilles, elle doit se contenter de trois rencontres du groupe 1 des huitièmes de finale et d'un quart de finale. A l'heure où la France s'incline à la Pontaise devant la Yougoslavie (1-0), le public genevois s'extasie au spectacle de l'insolente facilité des Brésiliens. Trois jours après le cavalier seul de la Hongrie face au Servette FC, il est tentant de se livrer au jeu des comparaisons. Les « cariocas » semblent posséder une technique aussi sûre et même plus attractive. Ils ne font pas dans la sobriété. La course majestueuse des défenseurs est un régal pour l'œil. Au départ, les Mexicains n'entendent pas faire de la figuration. Durant les vingt premières minutes, ils donnent l'illusion de lutter d'égal à égal. Mais rapidement, tout s'effondre comme un château de cartes. Malgré les efforts valeureux de l'arrière central Jorge

Romo, le meilleur homme de son équipe avec l'intérieur José Naranjo, les descendants des Aztèques encaissent quatre buts avant la pause. Ils ne trouvent pas la parade face aux déboulés de l'ailier Julinho, lequel deviendra champion d'Italie en 1956 avec la Fiorentina. La seconde période n'est qu'un aimable remplissage. Les Brésiliens songent à leurs échéances futures. L'arrière de couleur Djalmar Santos se livre à quelques numéros de haute voltige. La concentration perdue, les Brésiliens se montrent moins précis à la finition. Ils se contentent d'un seul but au cours des quarante-cinq dernières minutes. Les Mexicains offrent une résistance beaucoup plus sérieuse contre la France le samedi 19 juin. Seul un penalty transformé par Kopa à la 88^e minute donne la victoire aux « tricolores ». A la sortie du terrain, il faut l'intervention des gendarmes pour calmer l'ire des perdants qui s'estiment volés par l'arbitre espagnol Asensi. Le stade des Charmilles est devenu une enclave française avec 19 000 supporters acquis à la cause des « tricolore ». Leur succès (3-2) a un goût amer. A la même heure à Lausanne, Brésiliens et Yougoslaves partagent l'enjeu (1-1) et se qualifient tous deux pour les quarts de finale au détriment de la France !



▸ Les Brésiliens aux Charmilles. Ils s'apprentent à dévorer les Mexicains.

(© Collection privée, D.R.)

27 JUIN 1954**LE REALISME GERMANIQUE**

ALLEMAGNE-YOUGOSLAVIE

2-0 (1-0)

En l'espace de trois semaines, les habitués du Parc des Sports auront eu le privilège rare de visionner les trois meilleures équipes nationales de la hiérarchie mondiale. La plus forte impression n'est pas laissée par les futurs vainqueurs de la Coupe du Monde. Sous un ciel nuageux, les Allemands n'abondent pas sans appréhension ce quart de finale qui les oppose aux imprévisibles footballeurs des Balkans qui forment un bloc uni. En 1954, le régime communiste de Tito est bien en place. Aux élections législatives de novembre 1953, la liste unique « L'alliance socialiste des travailleurs » a obtenu 97 % des voix. En Allemagne de l'Ouest, la constitution a été modifiée en février afin de permettre le réarmement de la « Bundeswehr ». Mais ce n'est pas encore la prospérité. Des émeutes pour le relèvement des salaires éclateront en août. Tenaces, vigoureux, impressionnants par leur masse athlétique, les

Allemands se qualifient aux dépens de Yougoslaves si séduisants d'allure mais si exaspérants à la finition. La victoire de Fritz Walter et de ses compagnons apparaît un peu chanceuse mais elle répond à une certaine logique. Les attaquants d'outre-Rhin font preuve d'une résolution et d'une puissance terminale quasi effrayantes. Ce n'est pas le fait du hasard si les Yougoslaves concèdent leur premier but sur un autogoal de la tour de leur défense, le grand Horvath. Certes, si le blond Vukas, qui rappelle « Lulu » Pasteur par sa morphologie et sa facilité de dribble, n'avait pas traîné la patte en seconde période, le carrousel des « bleus » aurait fini par désorienter la lourde défense allemande. Dans l'échange court, les deux intérieurs Mitic et Bobek offrent un récital hautement apprécié. A Genève, ce football-là, tout d'intelligence et de dextérité, est la référence suprême. Mais il y a la vérité du moment : le jeu en percussion du bouillant Helmut Rahn l'auteur du second but et futur bourreau de la Hongrie en finale.

17 NOVEMBRE 1956**UNE DEFAITE HISTORIQUE**

SERVETTE FC-UGS

1-2 (1-0)

Le sport suisse s'isole. Il fait bande à part. Il boycotte les Jeux Olympiques de Melbourne sous la pression de politiques plus soucieux de condamner l'impérialisme soviétique que de s'interroger sur la face cachée des transactions bancaires. Outre-Sarine, le syndrome du repliement se traduit dans la presse sportive par l'importance inusitée accordée au traditionnel marathon militaire de Frauenfeld. Le vainqueur Arthur Wittwer bat le record de l'épreuve en couvrant les 42 km 200 en 3h 14'20". Cet exploit n'a pas beaucoup de résonance à Genève où il est surtout question des inconvénients d'un dimanche sans voiture. En dépit de cet interdit dicté par la fermeture temporaire du Canal de Suez, le derby aux Charmilles attire plus de 11 000 spectateurs. Rarement le rapport des forces n'a été aussi équilibré. Après neuf journées de championnat, les



◀ Très sollicité, le gardien allemand Turek est l'un des grands artisans du succès germanique.

(© Collection privée, D.R.)

deux équipes se retrouvent dans le ventre mou du classement. Privé de l'international Charly Kunz, une force d'intimidation en défense, les Servettiens manquent d'intransigeance. Les Ugéistes enregistrent eux une perte de créativité avec l'absence du placide Gilbert Vincent. En première période, les « grenat » dictent leur loi. Ils ouvrent la marque à la 37^e minute par leur élément le plus fougueux, le Valaisan Francis Anker. Titularisé lors des cinq derniers matches de l'équipe de Suisse, le Zurichois Aldo Pastega est le leader du compartiment offensif « grenat ». Un périlleux honneur. Il souffre de la comparaison directe avec « Lulu » Pasteur (35 ans) qui jette ses derniers feux sous le maillot violet. Trop personnel, Pastega, malgré sa belle frappe de gaucher, avive les regrets des supporters qui ne se sont jamais remis du départ de Fatton à l'Olympique Lyonnais. En l'espace de quatre minutes, Urania reverse la situation. Pasteur égalise à la 61^e en exploitant un manque de concentration flagrant des défenseurs adverses. Puis René Prod'hom, cet ancien junior de Stade Lausanne, devance Gyger et à bout de course dévie le ballon hors de portée du gardien Tony Ruesch. Ce but assure la première victoire d'UGS depuis 19 ans sur son rival local, aux Charmilles. Au match retour, les Eaux-Viviens l'emporteront (2-1) à nouveau. Mieux encore, ils devanceront le Servette FC au classement final (5^e et 8^e). Ils reprennent ainsi un « leadership » sur le plan cantonal qu'ils avaient connu au début des années trente. Ce succès de prestige n'aurait pas été possible sans la compétence de Genia Walaschek. Haut fonctionnaire à la Ville de Genève, l'ancien international assume sa charge d'entraîneur de LNA à temps partiel.

20 NOVEMBRE 1957 GENEVE TERRE D'ASILE

YOUNG BOYS-VASAS BUDAPEST
1-1 (1-0)

Ecrasée à Budapest par les chars soviétiques en novembre 1956, l'échec sanglant de l'insurrection hongroise avait bouleversé les consciences dans tout le monde libre. En Suisse alémanique la virulence de la campagne anticomuniste était portée à son paroxysme. Une année plus tard, la tension est toujours aussi vive. Vainqueurs d'un championnat 1956/57, qui voit UGS (5^e) devancer Servette (8^e) au classement, les Young Boys héritent du pire tirage au sort possible au premier tour de la Coupe d'Europe des clubs champions. Ils tombent sur l'équipe sponsorisée par le ministère de l'intérieur du gouvernement magyar, Vasas Budapest. La presse d'outre-Sarine se déchaîne : un club suisse ne doit pas entretenir le moindre contact sportif avec ces communistes ! Mais le comité des Young Boys ainsi que l'ASF sont d'un autre avis. Il n'est pas question de déclarer forfait mais il serait sage de jouer à l'étranger. Grâce aux bonnes relations qu'entretient leur entraîneur Albert Sing avec le VfB Stuttgart. Une solution s'esquisse. Trois jours avant la date fixée bien que 14 000 billets aient déjà été vendus, les autorités de la ville allemande opposent leur veto. Alors que la situation semble sans issue, le Servette FC propose d'organiser la rencontre à Genève avec la bénédiction du Conseil administratif et du Conseil d'Etat. Le 20 novembre 1957, les champions suisses bénéficient aux Charmilles de l'appui du public. Le soutien des 20 000 spectateurs n'aurait pas été plus chaleureux au Wankdorf. En confiance, les Bernois prennent un départ de choix, une triangulation Meier-Grütter-Rey se termine par un but de l'Allemand Wechselberger. Leurs défenseurs s'opposent efficacement aux offensives hongroises. Alors que la

victoire semble assurée, un autogoal stupide ruine leurs espoirs. Le score final de 1-1 compromet gravement leurs chances de qualification. Les « jaune et noir » abordent le match retour avec un handicap supplémentaire. Leur avant-centre Wechselberger, injustement expulsé à l'aller, n'est pas de la partie. Ils s'inclinent 2-1 face à des adversaires qui se hisseront jusqu'aux demi-finales.

28 DÉCEMBRE 1959 QUE D'EAU, QUE D'EAU !

OGC NICE-FENERBAHCE
5-1 (3-0)

A la fin des années cinquante, il n'est pas encore question de s'en remettre aux tirs au but pour départager deux équipes en compétitions européennes. En lutte pour une place en quart de finale, l'OGC Nice et Fenerbahce se retrouvent à égalité à l'issue des matches aller et retour. A Istanbul, le 19 novembre, les Turcs triomphent 2-1. Le jeudi 3 décembre, les Niçois prennent leur revanche sur le même score au terme d'une confrontation houleuse. L'arbitre refuse deux buts aux Azuréens et c'est sur un penalty que les visiteurs reviennent à 2-1. La partie doit même être interrompue en raison d'un début de bagarre entre les officiels des deux camps. Prévu tout d'abord à Barcelone, le barrage se joue à Genève le 28 décembre. Une pluie diluvienne transforme la pelouse des Charmilles en un marécage. A la demande instantane des deux équipes, l'arbitre zurichois Wyssling donne le coup d'envoi. Les glissades involontaires des 22 acteurs mettent en joie les 9 000 spectateurs. Les Stamboulistes affichent une réelle supériorité technique mais, hélas pour eux, elle demeure improductive en la circonstance. Les champions de France choisissent le jeu long et bannissent toute fioriture. Ils spéculent sur des mouvements de rupture pour porter

des « contre » assassins. En moins de vingt minutes, ils mènent déjà 2-0. Leur réussite exaspère leurs adversaires qui se lancent dans des assauts brouillons et improductifs. A la pause, Nice a l'avantage 3-0. Un but de Lefter à la 48^e ne remet pas en cause une qualification qu'a facilité le gardien Oczan dont la responsabilité est engagée sur deux des cinq buts encaissés.

Les Niçois ont eu le mérite de garder constamment la tête froide et de s'adapter parfaitement aux conditions de jeu. Leur gardien international Georges Lamia, irréprochable, a su mettre en confiance ses partenaires à commencer par le jeune André Chorda (21 ans) qui endossera le maillot tricolore quelques mois plus tard. En quart de finale, l'OGC Nice sera éliminé par le futur champion, le Real Madrid de Di Stefano et de Puskas, mais non sans avoir remporté le match aller (3-2) au stade du Ray.

6 NOVEMBRE 1961 INOUBLIABLE

SERVETTE FC-DUKLA PRAGUE
4-3 (1-2)

Le football suisse traverse une période faste. Le dimanche précédent, l'équipe nationale a relancé ses chances de qualification pour le « Mundial » au Chili. A Berne, une victoire sur la Suède (3-2) lui donne le droit de disputer un barrage contre les Scandinaves. Celui-ci sera gagné le 12 novembre à Berlin (2-1). Bien que le Servette FC caracole en tête du classement de LNA, seul le « battant » Rolf Wüthrich a trouvé grâce auprès du sélectionneur Karl Rappan. Il est vrai que le système de jeu prôné par Jean Snella n'a pas son agrément. Dans ce match aller des huitièmes de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, l'entraîneur servettien mise plus que jamais sur un jeu à une touche de



balle afin de prendre de vitesse des Tchécoslovaques à la course un peu lourde.

Dukla Prague est le club de l'armée. Il est l'incarnation même d'un régime communiste solidement en place depuis sa prise de pouvoir en mai 1948 sous la direction de Klement Gottwald. Les meilleurs joueurs du pays n'échappent pas à Dukla. Aux Charmilles, quatre d'entre eux – Novak, Masopust, Pluskal et Jelinec – prendront part à la finale de la Coupe du Monde, perdue 3-1, à Santiago du Chili, face au Brésil. A Genève, les Tchèques sont submergés durant les premières minutes. Mais ce sont eux qui ouvrent la marque. A la 7^e minute, Adamec dribble Maffiolo et adresse un tir assez mou qui surprend pourtant le gardien René Schneider. La défense genevoise flotte quelque peu

mais à la 19^e minute, sur une remise en retrait de Robbiani, Fatton marque avec beaucoup de sang froid malgré la sortie du gardien. Cette égalisation ne décourage pas les Servettiens. Ils encaissent un deuxième but à la 39^e minute sur un débordement du vélocé Jelinek qu'exploite Vacenovsky. A la grande consternation des 26 000 spectateurs, la cause semble entendue à la 51^e minute : d'un dribble serré, Adamec met hors de position la défense et inscrit le troisième but des visiteurs. Menés 3-1, les Servettiens réagissent enfin sous l'impulsion principalement d'un footballeur hors norme. Boxeur à ses débuts, Rolf Wüthrich (23 ans) traîne une réputation sulfureuse. Capable de tenir n'importe quel poste, le transfuge du FC Zurich est irrésistible dans ses grands jours.

◀ Jacky Fatton (à droite) vient de réussir le premier de ses trois buts aux dépens du gardien tchèque Kouba.
(© Collection privée, D.R.)



D'une témérité folle dans son jeu, il crée des brèches dans la défense tchécoslovaque. A la 67^e minute, en pleine course, il adresse une ouverture que Fatton, à l'affût aux « seize mètres » transforme imparablement. Face à la furia des « grenat » (qui jouent en blanc pour la circonstance) les Pragoïs multiplient les irrégularités, durcissent le jeu. En vain. A la 84^e minute, Robbiani décoche un coup de tête imparable sur un centre de Nemeth. Quatre minutes plus tard, Fatton (36 ans) signe son troisième but. Une fois encore son sens du placement fait merveille. Il est au bon endroit pour reprendre une déviation de la tête de Mantula. Plus jamais, le public des Charmilles ne vibrera avec une telle intensité. Il réserve une longue ovation à ses onze

héros (Schneider, Maffiolo, Roesch, Pazmandy, Meylan, Mantula, Wüthrich, Nemeth, Robbiani, Fatton et Georgy). Sous la houlette de l'entraîneur le plus attachant de son histoire, l'équipe s'est hissée à un niveau exceptionnel. Malheureusement au match retour, privé de ses Hongrois, le Servette FC s'incline 2-0 mais non sans avoir soumis à rude épreuve le gardien tchèque Kouba.

15 AVRIL 1962 UN PAS DECISIF VERS LE TITRE

SERVETTE FC- LAUSANNE SPORTS
4-2 (0-0)

A la mi-avril, le championnat arrive à son terme. Le calendrier a été bousculé afin de permettre à l'équipe de Suisse de bénéficier d'un temps de préparation suffisant avant l'ouverture de la Coupe du Monde au Chili. Karl Rappan a déjà dressé la liste des quarante présélectionnés. Douze d'entre eux participent au derby lémanique aux Charmilles. Les Lausannois rêvent du doublé. Dans moins d'une semaine ils s'adjugeront la victoire en finale de la Coupe de Suisse aux dépens de l'AC Bellinzzone (4-0 après prol.). Les « grenat » eux



↳ Le gardien lausannois Kuenzi n'est pas rassuré face à la charge de Bosson (à droite).

(© Collection privée, D.R.)

entendent conserver le titre conquis la saison précédente. L'engouement populaire est à la mesure de l'événement : 21 000 spectateurs se pressent sur les gradins. La première mi-temps leur paraît bien longue. Fatton sort prématurément sur blessure. Wüthrich joue avec la hantise de voir sa blessure au talon d'Achille s'aggraver. Un Genevois tient pourtant la vedette mais il évolue dans le camp adverse. Roger Vonlanthen dame le pion à son homologue servettien, Law Mantula.

Dentiste à ses heures, coach de Lausanne-Sports à ses moments perdus, le Dr Marmier joue la carte de la prudence au départ. Ses milieux de terrain occupent une position défensive. Le gardien René Kuenzi se met fréquemment en évidence. Les

Servettiens se livrent à un travail de sape qui payera sur la distance. Enhardis par un but de Charly Hertig à la 46^e minute, sur un service de Vonlanthen, les Lausannois desserrent la garde en seconde période. Livré à lui-même face à Giulio Robbiani, Ely Tacchella perd de sa superbe. La motivation de l'attaquant tessinois du Servette FC est forte. Il se bat pour un ticket au Chili alors que le stoppeur neuchâtelois de Lausanne-Sports est sûr d'être du voyage. Poussant son adversaire à la faute, combatif comme jamais, Robbiani est l'homme de la victoire, bien qu'il laisse à Meylan (51^e), Mantula (54^e), Georgy (76^e et 87^e) la joie de signer les quatre buts (4-2). Les hommes de Jean Snella accomplissent un pas décisif vers le titre. A deux journées de la fin, ils

comptent six points d'avance mais un match en plus sur leurs seconds, les Grasshoppers. A l'arrivée, le Servette FC devancera deux autres clubs romands, Lausanne-Sports et le FC La Chaux-de-Fonds.

30 NOVEMBRE 1962 LA FIN D'UN REGNE

SERVETTE FC-LAUSANNE SPORTS
1-3 (1-2)

Les sportifs de l'arc lémanique ne se lassent pas de ces derbies entre les deux clubs les plus riches du pays en ce début des années soixante où le twist est en passe de détrôner le rock'n'roll. Aux Charmilles, c'est une valse à deux temps. Les champions suisses dominant souverainement les vingt premières minutes avant de subir l'emprise lausannoise. Sous un soleil d'arrière été, les 27 000 spectateurs assistent à une fin de règne. A l'issue de ce match clé, les Lausannois devançant les Servettiens de cinq points. Mieux encore, dans quinze jours, ils disposeront du meilleur défenseur de LNA, l'international Heinz Schneiter, que cèdent les Young Boys.

Même sans le concours du Bernois, les lignes arrières vaudoises jugulent l'attaque genevoise. Rachid Mekloufi représente certes un danger constant mais ses actions ne sont pas décisives. L'Algérien de l'AS Saint-Etienne, qui porta le maillot « tricolore », revient à la compétition après quatre années de semi inactivité. Alourdi, il cède la vedette à Mucho Frigerio, le vigoureux avant-centre du « LS », auteur d'un doublé (27^e et 33^e) sur des services de Roby Hosp. Le Tessinois passe en force aux dépens d'un stoppeur servettien, Peter Roesch (33 ans) en perte de vitesse. Sur le banc de touche, l'entraîneur Snella détient une solution de rechange en la personne du sculptural Crnkovic. Mais la réglementation est stricte. Un seul

mercenaire étranger est autorisé à jouer. Le Yougoslave est ainsi pénalisé. Ce derby est aussi une opposition entre deux entraîneurs français. Lausanne-Sports vient de confier son équipe au Niçois Jean Luciano alors qu'au Servette FC, Jean Snella a rempli pour une saison. Venant après un échec identique devant Feyenoord en Coupe d'Europe des clubs champions, cette seconde défaite « at home » livre tout de même quelques enseignements positifs. Les deux anciens compères carougeois, « Dédé » Bosson et Jean-Marie Schaller ont rivalisé de clairvoyance et d'adresse dans l'entrejeu. Michel Desbiolles, l'enfant de Meinier, a mis la foule en joie par ses prises de risque, par son culot, sur l'aile droite.

15 AVRIL 1964 LE TOURNANT ?

SUISSE-BELGIQUE
2-0 (1-0)

Après une série noire de dix défaites et un nul, l'équipe de Suisse change de mains. Elle est confiée au duo Jacques Guhl/Georges Sobotka. L'homme de lettres séduisant et l'entraîneur du FC La Chaux-de-Fonds sont des partisans convaincus d'un football ouvert, offensif. Ils savent que le public des Charmilles est acquis au changement. Les encouragements des 25 000 spectateurs les confortent dans leur choix. A l'issue de ce match amical, le responsable des « Diables Rouges », Constant Vanderstock, leur adresse le plus beau des compliments : « C'est la victoire d'une équipe parfaitement organisée. ». La présence de six Lausannois et de trois Servettiens assure l'indispensable cohésion. Le dixième joueur de champ, le Chaux-de-Fonnier Heinz Bertschi symbolise parfaitement ce désir de renouveau. La presse alémanique ne s'y trompe pas. Le « Sport » de Zurich s'interroge et titre : « Wende ? ».

Oui, il est bien question de changement. Il se retrouve déjà dans l'état d'esprit des joueurs. Le Servettien Desbiolles tient brillamment le poste d'ailier droit. Il fait preuve d'une discipline inattendue dans un rôle qu'il n'affectionne pas particulièrement avec son club. Les deux buts helvétiques (Schindelholz à la 40^e et Bertschi à la 62^e) proviennent de deux de ses centres parfaitement dosés. Dans l'entrejeu Dürr accomplit un travail colossal. Il surclasse son vis-à-vis, Joseph Jurion, le capitaine d'Anderlecht et de la sélection belge. Son compère lausannois Hosp, bien qu'en plein cours de répétition du côté d'Andermatt, est l'inspirateur du jeu offensif.

Les Belges ne s'attendaient pas à pareille déconvenue. Ils n'ont jamais réussi à neutraliser le danger que représentaient les deux ailiers servettiens. A l'exemple de Desbiolles, Schindelholz à gauche donna le tournis à son cerbère, le réputé Georges Heylens d'Anderlecht. Cette victoire enthousiasmante restera hélas sans lendemain. L'attelage Guhl/Sobotka sera trop vite remplacé par Alfredo Foni. La nomination de l'ancien entraîneur de l'Inter Milan marque un retour au réalisme à la sauce Rappan.

30 SEPTEMBRE 1964 LE BRIO DE DESBIOLLES

SERVETTE FC-ATLETICO MADRID
2-2 (0-2)

L'AS Saint-Etienne éliminé par le FC La Chaux-de-Fonds en Coupe des champions et Honved Budapest par Lausanne-Sports en Coupe des vainqueurs de coupes, le Servette FC tient tête à l'Atletico Madrid en Coupe de l'UEFA. Les clubs romands sont compétitifs à l'échelon international ! Les 17 000 personnes présentes aux Charmilles pour ce match aller ne regrettent pas leur déplacement. Les

supporters des Madrilènes sont nombreux. Dans l'industrie, un travailleur sur trois est un étranger. L'Espagne fournit un gros contingent. Les « aficionados » n'ont de yeux que pour Adelardo, éblouissant meneur de jeu. L'international espagnol ouvre le score d'un tir à 25 mètres qui surprend Barlie. A la pause, les Madrilènes mènent 2-0 et pourtant les Servettiens dominent sur le plan territorial. Ils se créent même trois chances de but (Desbiolles à la 15^e, Daina à la 23^e, Bosson à la 33^e). Ils sont plus heureux à la finition en seconde mi-temps. Jean-Claude Schindelholz à la 63^e et André Daina à la 73^e minute battent l'excellent gardien Madinabeytia. Desbiolles, qui effectue un retour très remarqué, est dans l'action des deux buts. A la 76^e minute, sur un centre-tir, il rate d'un cheveu le but de la victoire.

La sûreté du stoppeur Robert Kaiserauer procure une bonne assise à la défense. Il n'a pourtant pas la tâche facile face à Mendoza, un avant-centre au style peu orthodoxe. Transfuge des Young Boys, Toni Schnyder, ce footballeur de poche, déploie une activité de tous les instants en ligne médiane. Autre ex-sociétaire du club bernois, le très athlétique attaquant Daina livre son meilleur match depuis son arrivée. Il pousse dans ses derniers retranchements l'arrière central Griffa. Lucien Leduc, l'entraîneur du Servette FC, se dit confiant à une semaine du match retour. Hélas, au stade Métropolitain de Madrid, les « grenat » sont balayés, asphyxiés par le rythme dicté. L'ailier brésilien Ufarte, assez discret aux Charmilles, est à l'origine d'une victoire fleuve (6-1).

2 MAI 1965 LE CRIME DE LESE MAJESTE

SUISSE-ALBANIE

1-0 (1-0)

Un crime de lèse majesté que relève avec empressement la presse alémanique. Pour la première fois de son histoire, l'équipe de Suisse est sifflée alors qu'elle a gagné son match. Le mauvais esprit des Genevois est fustigé. La punition ne se fera pas attendre. Pendant vingt-cinq ans, aucun match de qualification pour la Coupe du Monde ou le championnat d'Europe des nations ne se jouera aux Charmilles ! A la décharge de ce public frondeur, la « Nati », comme l'on dit outre-Sarine, a balbutié son football face aux modestes Albanais. Trois semaines plus tôt à Tirana, les hommes du coach Alfredo Foni avaient réussi une démonstration



fort convaincante. Ils s'étaient imposés 2-0. Ce succès à l'extérieur préservait leurs chances, face aux Irlandais du Nord et la Hollande, dans le groupe 5. A Genève, les 25 500 spectateurs s'attendent à une confirmation brillante des Suisses. Ceux-ci prennent un départ prometteur. A la 11^e minute, Wüthrich est déséquilibré alors qu'il s'apprête à reprendre le ballon sur un tir de Schindelholz contre la barre transversale. L'arbitre espagnol Perales dicte un penalty. Köbi Kuhn place un tir ras de terre à la droite du gardien. Il s'agit du 500^e but de l'équipe nationale. A la 28^e minute, Daina, bien placé, a la possibilité de doubler cet avantage mais son tir du pied gauche manque de force. Dès cet instant, les Suisses reculent dans le terrain. Ainsi Schindelholz délaisse son poste d'ailier et renforce la ligne médiane. Cette tactique du hérisson suscite la grogne du public et fortifie la confiance des visiteurs. Les Albanais s'enhardissent. Ils mettent à l'épreuve le gardien helvétique. Heureusement, Karl Elsener est dans un grand jour. A 11 minutes de la fin, le Zurichois réussit sa meilleure parade dans un face à face avec l'Albanais Mema. Durant les ultimes minutes, les Helvètes multiplient les passes en retrait afin de préserver leur maigre avantage. Incapables de supporter leur rôle de favoris, ils laissent une piètre impression. Leur crédit est bien entamé. Et pourtant, ils gagneront leur ticket de participation à la Coupe du Monde 1966 à l'automne aux dépens de la Hollande !

◀ Sans la bravoure des deux arrières centraux Schneider (à terre) et Tachella, la Suisse aurait sans doute laissé échapper la victoire face à des Albanais très entrepreneurs en fin de partie.

4 OCTOBRE 1966 LES ADIEUX DE VONLANTHEN

SERVETTE FC-LAUSANNE SPORTS
2-1 (1-1)

Vingt-quatre heures après une victoire à Granges qui mettait fin à une série de cinq défaites, l'information était lancée : désormais Roger Vonlanthen sera chapeauté par Bela Gutmann, l'ex-coach de Benfica. Cette nouvelle est diversement appréciée. Pour tout dire, elle tombe mal. Parachuté au poste d'entraîneur après le départ de Lucien Leduc, l'ancien joueur de l'Inter Milan se fait fort de sortir l'équipe de son mauvais pas sans l'aide de personne. Mais le président Marcel Righi ne l'entend pas ainsi. Vonlanthen est pourtant encore seul responsable à bord à l'heure du derby lémanique. Il s'investit pleinement en dirigeant ses joueurs non pas depuis le banc mais en reprenant son rôle de stratège au milieu du terrain. A 35 ans, il a encore de beaux restes. Il le prouve en remportant le duel des générations qui l'oppose au junior Gabet Chapuisat. Dix-huit ans les séparent.

La motivation des « grenat » est plus forte que celle des Lausannois, lesquels supportent de moins en moins bien la tutelle de leur entraîneur vieillissant, Karl Rappan. Celui-ci exalte toujours les vertus d'un football défensif. Aux Charmilles, il laisse le Hollandais Pierre Kerkhoffs se débattre seul à la pointe de l'attaque. Ses internationaux Roby Hosp et Richard Dürr, à l'inspiration brimée, traînent les pieds. En face, les Servettiens se veulent solidaires de leur mentor. A l'image des jeunes Tonio Conti (21 ans) et Charly Kvicinsky (21 ans) ils font preuve d'une belle impétuosité. Le métier du mercenaire Jürgen Sundermann apporte une forme de complémentarité. Il est à l'origine du premier but (Schindelholz à la 18^e) et il réussit le second (81^e) d'un tir de trente mètres qui échappe à René Schneider. Parfois brouillon mais

toujours combatif, Gilbert Fuchs avait égalisé à la 35^e minute. Au coup de sifflet final, de nombreux supporters se précipitent sur la pelouse pour remercier et congratuler Roger Vonlanthen. Visiblement ému, le héros malgré lui de ce derby ordinaire se dit ému, touché par le soutien du public. Les 11 000 spectateurs ont littéralement poussé les « grenat » vers la victoire en fin de rencontre.

26 FÉVRIER 1967 UN QUART DE FINALE EUROPEEN

SERVETTE FC-SLAVIA SOFIA
1-0 (0-0)

La concurrence du hockey sur glace est une réalité. Ils étaient 6 800 le mercredi aux Vernets pour applaudir au succès des Naef, Chappot, Conne, Haerberli contre Davos (5-3), ils ne sont que 8 500 le dimanche aux Charmilles bien que le Servette FC joue un quart de finale de la Coupe des vainqueurs de coupes. En match aller, il affronte Slavia Sofia. La Bulgarie est bien amarrée au bloc communiste. Le 9^e congrès du Parti s'apprête à introduire des réformes du système économique. Le football fonctionne, lui, en circuit fermé. Les meilleurs joueurs ne quittent pas le pays. L'équipe nationale reste sur deux participations successives à la Coupe du Monde. Les internationaux sont nombreux dans les rangs de Slavia. A Genève, le plus coté d'entre eux, le latéral Chalamanov est fréquemment dérouté par les dribbles de Schindelholz. Autre sélectionné, le demi Largov souffre face à la vivacité de Kvicinsky, l'élément le plus incisif de l'attaque genevoise. Le retour de Jean Snella est annoncé mais Bela Gutmann est toujours aux commandes. Il ne s'inspire pas du football primesautier du Stéphanois. Demi très défensif, Sundermann laisse Didier Makay se débrouiller seul à la manœuvre. Gutmann ne donne pas vraiment à ses joueurs les moyens de

prendre un avantage substantiel avant le match retour. Ils ne marquent qu'un seul but. A la 57^e minute, sur une remise en touche, Schindelholz prend Chalamanov à contre-pied. Il adresse un centre à la trajectoire idéale pour Desbiolles qui surgit en pleine course. Revenu de Sion, le buteur du jour compose contre les Bulgares un quatuor offensif d'une folle mobilité avec Conti, Kvicinsky et « Schindou ». C'est le « tourbillon » des Fatton, Tamini, Pasteur et Facchinetti qui revient à la mémoire des vieux habitués des Charmilles. La bravoure de Raymond Maffiolo en défense est pour beaucoup dans l'opposition victorieuse des « grenat » en fin de partie. Lui et ses camarades regretteront longtemps l'occasion manquée de la 16^e minute lorsque le gardien Simeonov est sauvé par son arrière Aleksiev. Au match retour, Slavia Sofia l'emportera 3-0 et l'escale à Vienne, Gutmann tirera sa révérence.

17 JUIN 1967 RIVERA ET TRAPATTONI

SERVETTE FC-AC MILAN
0-0

Vainqueur de la Coupe d'Italie, l'AC Milan de Gianni Rivera est en représentation aux Charmilles dans le cadre de la Coupe des Alpes. Dire que les Milanais attachent une grande importance à cette compétition serait mentir. Les deux attaquants brésiliens, Amarildo et Sormani, se sont déjà envolés vers l'Amérique du Sud. Le premier ne reviendra pas se placer sous les ordres de l'entraîneur Nereo Rocco pour une éblouissante saison 1967/68, marquée par un double triomphe : championnat d'Italie et Coupe des vainqueurs de coupes. A Genève, Rivera (24 ans) fait de la figuration intelligente. Il cède la vedette à un autre international, le vélocé Gianni Lodetti. Ce Milanais pure souche sème la perturbation au cœur de la défense

genevoise mais Jacky Barlie, dans une forme étincelante, ne laisse rien passer. Dans les tribunes, Jean Snella voit tout. Revenu de Saint-Etienne pour reprendre la direction de l'équipe servettienne, il assiste à la rencontre aux côtés de Philippe Pottier. A 28 ans, le Montheysan est de retour en Suisse. Il reste sur une saison en demi-teinte à Angers. Mais c'est au Parc des Princes, sous les couleurs du Stade Français, que le « petit Suisse » a donné toute sa mesure. Il est l'unique renfort annoncé. Il découvre face aux Milanais des émules dans les rangs servettiens avec Kvicinsky et Conti. Malheureusement, tous deux s'apprêtent à revêtir le « gris vert » pour quatre mois, de juillet à novembre. Face à des opposants aussi coriaces que Giovanni Trapattoni, les « feu follets » de l'attaque servettienne manquent d'appuis.

Dans la dernière demi-heure alors que les Italiens accusent un net fléchissement, Sundermann et Makay ne parviennent pas à accélérer le jeu. Les Servettiens ne remportent pas la victoire de prestige qui semblait à leur portée face à l'une des plus prestigieuses équipes du Vieux Continent. Aux côtés de Barlie irréfutable, Maffiolo a le mérite de neutraliser l'ailier international Giuliano Fortunato, qui fut le héros de la finale de la Coupe contre Padoue.

21 SEPTEMBRE 1969 LE TRIO MAGIQUE

SERVETTE FC-LAUSANNE SPORTS
6-2 (2-1)

Alors que le président Marcel Righi s'apprête à passer le relais à l'ancien Conseiller d'Etat Emile Dupont, l'équipe genevoise est irrésistible en ce début de saison. Au moment de recevoir Lausanne-Sports, elle compte trois victoires en trois matches de championnat. L'arrivée de l'international du FC Sion, Georges Perroud, stabilise la défense et facilite

la progression de Gilbert Guyot (21 ans). Ces deux arrières centraux impressionnent favorablement le sélectionneur Edwin Ballabio. Mais à quelques jours d'un déplacement périlleux en Turquie, il préfère miser sur le métier du duo Michaud-Tacchella. Ce dernier déclare forfait aux Charmilles. Grippé, il assiste au derby lémanique sanglé dans son uniforme d'officier. Sans lui, la défense lausannoise donne de la bande. L'ancien international tchécoslovaque Jan Lala (31 ans) n'a pas l'étoffe d'un « patron ». En ligne médiane, Chapuisat est également défaillant. Chargé de suivre pas à pas André Bosson, « Gabet » répugne à employer la manière forte face à un adversaire qu'il admire et qui était son coéquipier la saison précédente.

Parti en claquant la porte quatre ans plus tôt, « Dédé » Bosson est de retour. L'ex-junior carougeois a mûri. A 28 ans, il apporte le fruit des expériences amassées à Sion et à Lausanne. Sous le maillot grenat, il orchestre la manœuvre. Il compose avec Pottier et Desbiolles un trio magique dans l'entrejeu. Le public est aux anges. Une maîtrise technique exceptionnelle, mise au service d'une ingéniosité bien romande, concoure au succès des trois complices. Face aux triangulations des surdoués servettiens, le capitaine Richard Dürr cherche vainement de l'aide dans l'entre jeu lausannois. Il a pourtant bien entamé la partie en ouvrant le score (8^e) sur un coup de pied arrêté. Mais une distraction de Charly Hertig dans le recours au hors jeu (9^e) et une hésitation du gardien Georges Favre (21 ans) renversent les données. Celui du Servette FC a le même âge mais plus d'assurance. Philippe Bersier remplace fort bien Jacky Barlie lequel attend le règlement de son différend avec les dirigeants avant de reprendre la compétition.

Les 21 000 spectateurs assistent en seconde mi-temps à un véritable récital des « grenat ». Entraîneur du « LS », Roger Vonlanthen ne peut

qu'admirer le brio déployé par les vainqueurs. Il connaîtra des jours meilleurs. Lausanne-Sports terminera le championnat 69/70 au deuxième rang derrière le FC Bâle. Septième au classement final, le Servette FC n'aura connu qu'une réussite éphémère.

15 AOÛT 1970 LES DEBUTS DE DORFEL

SERVETTE FC-FC BALE
1-1 (1-1)

Entre le corso fleuri et le feu d'artifice, il y a encore place pour le football en ce samedi des Fêtes de Genève. Ce sont les canicules. Le public est en bras de chemise et le décolleté de Gina Lollobrigida est vertigineux. La star italienne est la nouvelle marraine du Servette FC. Elle donne le coup d'envoi et passe immédiatement le relais à Bernd Dörfel. L'Allemand effectue ses débuts officiels sous le maillot grenat. Il se heurte à des compatriotes. Champion suisse en titre, le FC Bâle s'appuie sur sa filière germanique. A 35 ans, Helmut Benthaus a enfin abandonné la compétition mais il est plus que jamais l'entraîneur de l'équipe rhénane. Sur le terrain, il est remplacé par l'ex-« espoir » du football d'outre-Rhin, Stephan Reisch. Celui-ci a la lourde tâche de s'opposer aux entreprises du bondissant Dörfel. En l'absence de Pottier blessé, le transfuge d'Eintracht Brunswick occupe un poste d'intérieur de soutien. Son style est diamétralement opposé à celui du petit Philippe. Il joue long. Il « allume » à grands coups de botte. Son rayon d'action est immense. A maintes reprises, il se distingue par des débordements spectaculaires sur les côtés. Ses centres font les délices du grand avant-centre Franz Heutschi. C'est d'ailleurs sur un service de l'Allemand que le numéro 9 servettien place un coup de tête victorieux (8^e). Deux minutes plus tôt, les Bâlois avaient

ouvert la marque sur un tir croisé de Peter Ramseier, servi par Sundermann. Les cavalcades de Dörfel font les délices des 11 000 spectateurs mais ils n'assurent pas la victoire face à une formation bâloise plus homogène. Demi défensif, Guyot est sacrifié au marquage de Karl Odermatt. Jackie Barlie a maintes fois l'occasion de se mettre en évidence, le plus souvent sur des actions du talentueux ailier Walter Balmer (22 ans). Ni Jean-Claude Olivier ni Jean-Pierre Blanchoud ne se hissent au niveau du jeune international bâlois.

15 SEPTEMBRE 1971 LATETE DE BARRIQUAND

SERVETTE FC-LIVERPOOL FC
2-1 (1-0)

Affronter les « Reds » au premier tour de la Coupe des vainqueurs de Coupes est la récompense du succès obtenu aux dépens du FC Lugano en finale de la Coupe de Suisse. Le doublé Coupe et championnat d'Arsenal offre à Liverpool FC, battu à Wembley, ce ticket européen. Ce même soir, le FC Bâle reçoit le Real Madrid en Coupe des champions. Trente-deux mille spectateurs au stade Saint-Jacques assistent à une courte défaite des Rhénans (2-1). Aux Charmilles, ils sont 20 000 à fêter une victoire acquise de haute lutte. Sous la pression d'adversaires portés vers l'avant, les Servettiens témoignent d'une réjouissante solidité défensive. La « grinta » de Christian Morgenegg, le calme de Uli Wegmann facilitent la tâche du tandem Guyot/Perroud. Le sens du placement des deux internationaux fait échec à la puissance du grand avant-centre John Toshack. Les deux arrières centraux se félicitent du soutien constant que leur apporte Franco Marchi, si efficace dans son rôle de demi « ratisseur ». Le début de partie est difficile pour les « grenat » face au rouleau compresseur britannique. Alors que les premiers

sifflets de dépit se font entendre sur les gradins, Dörfel, lancé par Marchi, place un démarrage explosif entre deux défenseurs et sur son tir, il ne laisse aucune chance à Clemence (25^e). Ce but met en confiance les « grenat ». Bosson et Desbiolles émergent dans l'entrejeu, assurent une bonne circulation du ballon. Trois minutes après la pause, Nemeth botte un corner. Frantz Barriquand, le transfuge du FC Meyrin, coupe la trajectoire du ballon dans un jaillissement spectaculaire et donne l'avantage à ses couleurs. Le public s'enflamme. Ce soutien transcende les « grenat ». Le théâtral arbitre français Georges Wurtz tient parfaitement la partie en mains. A quelques reprises, sur des actions de rupture de Dörfel, le 3-0 semble possible. Mais à la 81^e minute, les Anglais reviennent à 2-1. Oublié par la défense servettienne, sur un corner, l'arrière Lawler marque de la tête un but qui compromet singulièrement les chances de qualification. Au match retour à l'Anfield Road, les « grenat » s'inclinent 2-0. Transparent, Dörfel ne répondra pas à l'attente de Jean Snella. Celui-ci profitera de ce déplacement à Liverpool pour donner sa démission.

12 MARS 1972 UNE PREMIERE POUR SUNDERMANN

SERVETTE FC-YOUNG BOYS
0-1 apr. prol.

Entre le départ brusqué de Snella en octobre et l'engagement de Sundermann en janvier, l'intérim est assuré par Henri Gillet. Sous sa direction, l'équipe passe victorieusement deux tours en Coupe de Suisse. Par une froide journée de mars, le quart de finale contre les Young Boys est très attendu. Le public genevois est curieux de découvrir ce Servette revu et corrigé à la sauce allemande. Le changement est bien réel. Le marquage individuel est beaucoup plus strict. La rigueur défensive est un souci

permanent. Il n'est plus question de couverture alternée pour les arrières centraux, Perroud assume le rôle de « libero » alors que Guyot a la charge de neutraliser Walter Müller le cascadeur. Les Bernois renforcent leur milieu de terrain. Leur discipline tactique est rébarbative à l'œil.

Les Servettiens ont l'initiative du jeu mais ils se montrent malheureux à la conclusion. Les chances les plus nettes sont pour Dörfel qui semble avoir retrouvé tout son tonus, bien qu'il soit opposé au meilleur élément adverse, Hans-Peter Schild. A la 25^e minute, alerté par Blanchoud, il rate sa reprise alors que la cage est grande ouverte devant lui. Deux minutes après la reprise, Nemeth mystifie ses opposants avant de mettre l'Allemand sur orbite. Celui-ci décoche un tir croisé qui frôle le montant opposé, à la grande déception des 10 000 spectateurs. La supériorité territoriale des hommes de Sundermann se poursuit jusqu'au terme du temps réglementaire. Les Bernois attendent la 110^e minute pour se créer une véritable chance de but. Celle-ci est transformée par l'Allemand Dieter Brenninger, un mercenaire venu de Bayern München. A deux minutes de la fin des prolongations, une reprise de la tête de Guyot fait trembler la barre transversale de la cage bernoise ! Entraîneur, Sundermann n'a pas grand-chose à se reprocher. En revanche, comme joueur, sa titularisation prête à discussion. Marchi n'aurait-il pas apporté davantage ?

25 MAI 1974 LE REALISME FROID

SERVETTE FC-FC ZURICH
0-1 (0-0)

Le public grogne. Il s'accommode mal de l'évolution du jeu de plus en plus hermétique. Cette maîtrise défensive, cette escalade vers un

football abstrait, dépouillé de toute fioriture, paralyse peut-être l'adversaire mais il distille l'ennui. C'est l'impression ressentie par les 15 000 spectateurs montés aux Charmilles afin de voir en action le nouveau champion. A deux journées de la fin, le FC Zurich est d'ores et déjà assuré du titre. Pourtant à Genève, les hommes de Timo Konietzka ne desserrent pas la garde. Leur attentisme est irritant. Les Servettiens ne sont guère plus entreprenants. Quatrièmes, ils ont besoin de points dans la perspective d'une qualification européenne. L'arrivée annoncée d'un nouveau président, l'industriel Roger Cohannier, décuple leurs ambitions. Le club est à la recherche de renforts.

Le FC Zurich affiche complet. La limitation du nombre des étrangers pousse à une certaine stabilité. A Genève, Daniel Jeandupeux est son élément le plus percutant. Il se charge d'inscrire l'unique but de la partie. A la 79^e minute, il mystifie le gardien remplaçant Aldo Brignolo. Un peu tardivement, Sundermann introduit Barriquand afin de répondre physiquement au défi posé par une défense zurichoise très musclée, à l'image du vétéran Herbert Münch (33 ans) et de l'international Max Herr. Ce dernier neutralise Hans-Jörg Pfister, le meilleur atout offensif des Genevois. La force du FC Zurich est sans conteste son quatuor médian Rutschmann/Kuhn/Martinelli/Botteron. Le dernier nommé a plus d'une corde à son arc. En fin de partie, il se charge d'annihiler les entreprises du racé mais inconstant Miodrag Petrovic, le successeur de Dörfel. Le Yougoslave n'a guère inquiété le gardien Karl Grob lequel bénéficie d'une protection rapprochée avec son « libero » Renzo Bionda. Gérard Castella (21 ans), bien que luttant en infériorité numérique dans l'entrejeu, est l'une des trop rares satisfactions dans le camp genevois.

25 OCTOBRE 1975 LES PROUESSES DE «JOKO»

SERVETTE FC-FC SAINT-GALL
3-0 (0-0)

La Confédération lance un plan de relance, impose des mesures anticrise. La récession économique n'est pas d'actualité aux Charmilles. Les engagements de deux éléments clés de l'équipe nationale, le stoppeur Lucio Bizzini (CS Chênois) et surtout de l'attaquant Kudi Muller (Hertha Berlin) traduisent bien les visées hégémoniques du président Cohannier. Il s'est offert deux autres renforts de choix avec le mercenaire allemand Alfred Hussner et l'international « espoir » Karl Engel. Trois jours avant la venue du FC Saint-Gall, l'ex-gardien du FC Lucerne tient la vedette au Letzigrund face au FC Zurich. Le 0-0 obtenu dans le fief du champion illustre les ressources défensives des Servettiens. Contre les « Brodeurs », sous une pluie fine, ils réalisent un remarquable festival offensif. L'adversaire est coriace. Sous la houlette de Willy Sommer, un entraîneur adepte du « béton », les Saint-Gallois s'entendent à pourrir le jeu. Durant quarante-cinq minutes, les hommes de Sundermann font le siège de la cage du gardien Hutter. Ils ne trouvent pas l'ouverture mais ils usent leurs opposants.

En l'absence de son compère Müller blessé, « Joko » Pfister accapare l'avant-scène, se bat pour deux. Jamais il n'aura aussi bien fait valoir sa force de frappe et le tranchant de ses démarrages. Tout d'abord, involontairement, il élimine l'adversaire le plus talentueux, Rudolf Schneeberger. Ce gaucher de charme est mis proprement k.o. sur un coup franc botté par le blond « Joko » à la 7^e minute. Commotionné, le Saint-Gallois est hospitalisé pour quelques heures. Après une perte de balle de Bigler à la 48^e minute, Pfister décoche un tir appuyé des 25 mètres qui laisse Hutter sans réaction. Trois minutes

plus tard, « Didi » double la mise. Les visiteurs sont alors surclassés. Submergés par les vagues d'assaut adverses, ils sont au point de rupture. Lorsque Bizzini inscrit le troisième but de la tête sur un centre de Pfister (65^e), un score de 7-0 semble possible. Seulement, les Servettiens relâchent leur action en fin de partie. Ils n'ont pas pleinement récupéré des efforts consentis le mercredi à Zurich. Cette victoire (3-0) conforte leur position en tête du classement. Ils possèdent la défense la plus hermétique (6 buts encaissés en 9 rencontres) mais aussi l'attaquant le plus percutant de la LNA. Les Saint-Gallois se souviendront longtemps de la danse du scalp de « Joko ».

4 MAI 1976 LA TÊTE DANS LE MUR

SERVETTE FC-FC ZURICH
0-0

Un sentiment de revanche anime les « grenat ». Ils sont revenus bredouilles du Wankdorf, battus 1-0 par les Zurichois au terme d'une finale de la Coupe de Suisse fort décevante. Aux Charmilles, c'est le titre national qui se joue. Seule une victoire permettrait de devancer l'adversaire du jour à la tête du classement. Des émissaires du VfB Stuttgart côtoient Hennes Weisweiler dans les tribunes. Les premiers négocient avec Jürgen Sundermann. L'entraîneur du FC Barcelone est venu en simple observateur. Il se retirera très impressionné par l'intensité de la partie. Les 23 000 spectateurs vibrent comme jamais. Leurs favoris prennent un départ époustouflant. Ils recherchent le k.o. Le gardien zurichois est chanceux. Une montée offensive de l'impétueux Bizzini se termine par un tir sur le poteau (4^e). Deux minutes plus tard, Karl Grob montre qu'il a aussi du talent. Il dévie un tir à bout portant de Schnyder. Ce premier quart d'heure mené tambour battant ne procure pas le

résultat escompté. Les Genevois ne renoncent pas cependant. Au terme de la demi-heure, l'ouverture du score semble acquise mais Barriquand et Schnyder se gênent juste devant la ligne de but. Cette vaine domination est entrecoupée de dangereuses contre-attaques. Ainsi à la 53^e minute, l'arbitre Bignasca sanctionne d'un penalty une charge de Barriquand aux dépens d'Ilija Katic qui filait vers la cage d'Engel. Les protestations des Servettiens sont véhémentes, Guyot se fait avertir mais Peter Risi botte le coup de réparation à côté du cadre. Malgré un ultime effort, dans une ambiance électrique, les « grenat » ne parviennent pas à briser le mur adverse.

A défaut de panache, les futurs champions 1975/76 font montre de beaucoup d'abnégation. Les deux célébrités de l'équipe zurichoise, le jeune René Botteron (22 ans) et l'ancien Köbi Kuhn (33 ans), se sacrifient dans des rôles de « bétonneur ». Ce semi échec ruine les espérances servettiennes. Plus grave, il est le premier coup porté à la ferveur populaire.

23 AVRIL 1977 LE QUATRIÈME COUP FRANC DE « PLATOCHÉ »

SUISSE-FRANCE
0-4 (0-1)

En place depuis une année, Michel Hidalgo dirige une équipe de France en phase ascendante. Malgré un échec à la fin mars à Dublin, elle se qualifiera pour le « Mondial » 78 en Argentine. La Suisse a gravement compromis ses chances sous la direction de René Hussy (défaite 1-0 à Oslo) puis de Miroslav Blazevic (1-2 à Bâle contre la Suède). Homme du dernier recours, Roger Vonlanthen, l'entraîneur du CS Chênois, aborde son deuxième match en tant que sélectionneur. Il a perdu le premier dans l'île de Madère contre le

Portugal (1-0). Andrey est la principale victime de cet échec. Il n'est pas présent sur la pelouse des Charmilles. L'absence d'un autre Servettien est également déplorée, celle de Pfister, suspendu par l'ASF. La vista de « Didi », la force de pénétration de « Joko » auraient peut-être permis de concrétiser la supériorité manifeste des Helvètes en première mi-temps. A l'image d'un Ruedi Elsener aux envolées éblouissantes sur son aile, les Suisses posent des banderilles mais ils ne portent pas l'estocade. Ils rejoignent les vestiaires dépités au terme des quarante-cinq premières minutes. Non seulement, ils ont exercé une domination stérile mais ils sont de surcroît menés à la marque. A la 32^e, l'impétueux Jakob Brechbühl tacle Michel Platini. L'arbitre belge Fred Delcourt punit le Bernois d'un coup franc. « Platoche » dispute son huitième match international. Aux dépens du portier xamaxien Hans Küng, il inscrit son quatrième but sur coup de pied arrêté, d'un tir brossé à mi-hauteur. Longtemps en seconde mi-temps, les Suisses nourrissent l'espoir de renverser la situation. Mais pour parvenir à leurs fins face à une défense supérieurement dirigée par le « libero » stéphanois Christian Lopez, ils auraient besoin de l'apport d'un Daniel Jeandupeux en verve. Or le mercenaire des Girondins de Bordeaux est la grande déception aux yeux des 27 600 spectateurs. En désespoir de cause, Vonlanthen le remplace par Claudio Sulser (21 ans) après une heure de jeu. Le Tessinois entre au mauvais moment. Ses coéquipiers s'effondrent dans le dernier quart d'heure. Six (74^e), Rocheteau (87^e) et Rouyer (89^e) donnent à la défaite helvétique un caractère de débâcle. Le flou défensif, l'indiscipline tactique des demis et l'impuissance des attaquants sont lourdement sanctionnés.

13 AOÛT 1977**QUARANTE-DEUX ANS D'ATTENTE**

SERVETTE FC-ETOILE CAROUGE

2-1 (1-1)

Sur les douze équipes en lice de la LNA, trois sont genevoises. Alors que le CS Chênois de « Dédé » Bosson s'incline 3-1 dans le fief du champion à Saint-Jacques, le Servette FC et Etoile Carouge s'affrontent devant 9 500 spectateurs aux Charmilles en cette première journée. Il y a quarante-deux ans que les deux équipes ne s'étaient pas rencontrées en championnat. Pour la seconde fois consécutive, le Servette FC a échoué sur le fil dans la course au titre. Le désenchantement est patent parmi les supporters « grenat ». Néopromus, les Carougeois abordent sans complexe ce premier derby. Leur décontraction contraste avec la crispation des hommes de Pazmandy.

Ils prennent l'avantage à la 15^e minute sur un but de leur nouvel avant-centre Jean-Marc Bovy. A 28 ans, le Nyonnais effectue des débuts bien tardifs en LNA. En dépit de ses impressionnants moyens athlétiques et de son habileté technique, il a manqué d'ambition. Celle de Serge Trincherio est plus forte. Le Sédunois fête ses débuts servettiens par une égalisation spectaculaire à la faveur d'une reprise de volée des dix-huit mètres (18^e). Son exploit sera le seul fait d'arme de sa nouvelle équipe. Sans Pfister, les « grenat » manquent singulièrement de punch en attaque. Seul Christophe Thouvenel, très remuant sur l'aile droite, met en danger Denys de Blaireville. Le portier carougeois s'incline cependant une seconde fois sur un penalty très contesté que dicte l'arbitre Racine à la 49^e minute et que transforme Martin Chivers, fort décevant au demeurant. Piqués au vif, les Carougeois réagissent en force. A la 60^e minute, un coup franc de Michel

Fatton s'écrase sur la barre transversale de la cage d'Engel. La dernière demi-heure vaut par son suspense. Les deux ailiers carougeois, Reynald Ducommun et Beat Rieder, ne tirent pas tout le parti espéré de leur indéniable brio technique. En revanche, Karoly Kremer s'impose pleinement au cœur de la défense. Ce Hongrois venu de Belgique se retrouvera trois mois plus tard propulsé au poste d'entraîneur-joueur aux dépens de Paul Garbani.

14 SEPTEMBRE 1977**UNE LEGITIME FRUSTRATION**

SERVETTE FC-ATHLETIC BILBAO

1-0 (1-0)

Opéré du ménisque, « Joko » Pfister manque cruellement en ce début de saison au sein d'une attaque qui a perdu ses poids lourds, Muller et Barriquand. La jeune démocratie



espagnole, que dirige Adolfo Suarez, tente de prévenir les velléités d'indépendance des Basques. La branche armée de l'ETA relance ses activités militaires. Le peuple basque s'identifie avec son club le plus représentatif, Athletic Bilbao lequel n'aligne que des joueurs issus des quatre provinces. Le « onze » servettien est plus disparate. Il n'est pas non plus très conquérant. Il aborde dans un dispositif prudent ce match aller du premier tour de la Coupe de l'UEFA. Ailier gauche nominal, Andrey occupe en fait le poste de quatrième demi. L'entraîneur Koldo Aguirre fait preuve d'une plus grande circonspection encore que Peter Pazmandy. Les Basques s'en remettent à la classe mondiale de leur gardien José-Angel Iribar. Celui-ci se met d'emblée en vedette lors des premiers assauts des Servettiens. Mais à la 25^e minute, il doit s'avouer battu : corner botté par Thouvenel,

prolongé de la tête par Chivers pour une reprise de Bizzini et une ouverture du score par Barberis. Thouvenel (35^e et 44^e) et Chivers (41^e) ont le deux à zéro au bout du pied. Outrageusement dominé, Athletic Bilbao ne se crée qu'une seule chance en première période, sur un coup de tête de Dani. En seconde mi-temps, les Basques se montrent plus incisifs. Ils mènent quelques dangereux mouvements de rupture.

Les 18 500 spectateurs nourrissent quelque frustration au coup de sifflet final. Leurs favoris auraient dû l'emporter plus nettement. Ils n'ont pas suffisamment exploité le flottement surprenant de la défense de Bilbao. Surtout, le labeur aussi avisé que généreux du trio médian Schnyder/Barberis/Marchi aurait mérité meilleure récompense. Sous la direction de Guyot, le bloc défensif a parfaitement maîtrisé son sujet. Sur le flanc droit, Jean-Yves Valentini s'est brillamment comporté face au redoutable ailier Churruca. Au match retour, à San Mames où flottent les drapeaux indépendantistes vert et rouge, les Servettiens semblent en mesure d'assurer le 0-0 mais une bévue d'Engel à la 58^e minute leur est fatale. Ils seront finalement éliminés sur la marque de 2-0.

18 OCTOBRE 1978 LES ELOGES DE PLATINI

SERVETTE FC-NANCY
2-1 (1-1)

Michel Platini signe des autographes au banc de presse. Blessé, il se déplace avec des béquilles. Privé de son meneur de jeu, Nancy accuse un handicap sensible dans ce match aller du deuxième tour de la Coupe des vainqueurs de coupes. Le Servette FC s'aligne au grand complet. Son public est encore sous le choc des émotions ressenties lors de la qualification au tour précédent.

Celle-ci fut arrachée au cours des cinq dernières minutes contre PAOK Salonique grâce au doublé providentiel d'Angelo Elia (4-0). A l'aller, les Grecs s'étaient imposés 2-0. La formation lorraine se traîne dans les profondeurs du classement du championnat de France de D1. Néanmoins, elle part favorite. Le football professionnel français est redouté en Suisse. Au printemps, Bastia a éliminé les Grasshoppers en demi-finale de la Coupe de l'UEFA. Les 23 000 spectateurs, parmi lesquels 8 000 Français, assistent à une confrontation musclée. L'excellent arbitre tchécoslovaque Christov sifflera 26 « fous », soit pratiquement le double qu'au récent match contre les Young Boys. Les Nancéens pratiquent un marquage individuel très strict. Ainsi Pfister est suivi pas à pas par le teigneux Delpierre qui multipliera les irrégularités. Les Servettiens ouvrent la marque à la 26^e minute d'une reprise de la tête de Piet Hamberg après un bon travail préparatoire de Barberis. Les visiteurs égalisent avec l'aide de la bise. A la 39^e minute, Rubio décoche un tir lointain dont la trajectoire surprend Engel. Le but de la victoire est signé Barberis. Sur un corner d'Andrey, il bat de la tête le gardien Moutier, lequel semble handicapé dans le jeu aérien par sa petite taille. Mais il se montre très fort sur sa ligne. Engel a également de bons réflexes. A la 68^e minute, il sauve le résultat par un double arrêt : tir de Rubio puis reprise d'Umpierrez.

Mené sur un rythme élevé avec un engagement physique très poussé, ce match a tenu ses promesses. Platini rend hommage au talent de Pfister et de Barberis alors que l'entraîneur Antoine Redin affirme que tout est ouvert dans la perspective du second rendez-vous. En Lorraine, les hommes de Pazmandy conserveront le bénéfice de leur succès à Genève en partageant l'enjeu (2-2).

◀ Pour battre le renommé portier basque Iribar, Barberis se transforme en acrobate.

(© Lafargue photos sports / photo Alain Gassmann)



▲ Le Lorrain Jeannol (à droite) est surpris par le démarrage de Schnyder, lequel compose avec Barberis et Andrey un trio médian d'une valeur exceptionnelle au cours de la fabuleuse saison 1978/79.

(© Lafargue photos sports / photo Alain Gassmann)

3 DÉCEMBRE 1978 LA MISSION DE DUTOIT

SERVETTE FC-FC ZURICH
1-1 (1-0)

Demi-finaliste de la Coupe d'Europe des clubs champions en 1977, le FC Zurich occupe la première place en ce dernier match de championnat de l'année. Les Servettiens, qui s'illustrent en Coupe des vainqueurs de coupes, ont la possibilité de s'adjuger le titre honorifique de champion d'automne. Cet objectif ne sensibilise pas vraiment les Genevois. La bise excuse une affluence moyenne (12 000 entrées) pour une affiche de qualité qui tient ses promesses. Sous la houlette de leur entraîneur yougoslave Zlatko Tchaikowski, les Zurichois ont rompu avec le football attentiste que prônait Timo Konietzka. Une fois menés à la marque (but de

Weber à la 23^e), ils se portent en nombre dans le camp adverse. Ils arrachent à la 88^e minute un partage des points mérités sur un lob de la tête de Zappa.

Privé de Schnyder blessé, Pazmandy demande au néophyte Guy Dutoit (19 ans) de prendre en individuel le meneur de jeu Jurica Jerkovic. Le Planaoutien assume cette surveillance avec le métier d'un chevronné. La neutralisation du transfuge de Hajduk Split ne suffit pas à éteindre la flamme créatrice dans les rangs zurichois. René Botteron, le plus polyvalent des internationaux helvétiques, anime les actions offensives dans un rôle surprenant d'ailier droit. Il donne le tournis à son cerbère Valentini. Son brio contraste avec l'effacement de Fredy Scheiwiler lequel est dominé par Bizzini. Le fougueux latéral droit ne se contente pas de défendre. Comme à chaque match, ses incursions sur le



Les défenseurs Heer et Kundert, à l'arrière plan, sont déjà battus lorsque Weber décoche un tir victorieux (23^e minute) malgré l'opposition de Fischbach (à droite). Les Zurichois égaliseront à la 88^e minute.

(© Lafargue photos sports / photo Alain Gassmann)

front de l'attaque font planer un danger permanent.

La couverture alternée pratiquée par les deux arrières centraux Guyot et Trinchero ne laisse aucune ouverture à Peter Risi qui sera sacré roi des buteurs au terme de cette saison 1978/79. Hamberg, qui terminera sur ses talons (15 contre 16 buts), est l'avant-centre idéal aux yeux de Barberis et Andrey. L'altruisme du Hollandais leur offre la possibilité de donner leur pleine mesure dans le jeu offensif.

21 MARS 79 LE BUT QUI TUE

SERVETTE FC-FORTUNA DUSSELDORF
1-1 (0-1)

Sous une pluie battante, dans l'immense « Rheinstadion » boudé par le public germanique (9 000 entrées seulement), les « grenat » avaient pris Fortuna Düsseldorf à son propre jeu au match aller. Le « béton » dressé par Pazmandy rapportait un partage des points (0-0) fort intéressant dans la perspective du deuxième acte de ce quart de finale de la Coupe des vainqueurs de coupes. Aux Charmilles, 23 000 spectateurs sont persuadés que le Servette FC, pour la première fois de son histoire, accédera aux demi-finales d'une coupe européenne. Jamais depuis plus de vingt-cinq ans, il n'a disposé d'une équipe aussi performante.

Malheureusement, les Genevois encaissent le « but qui tue » à la quatrième minute. Le gaucher Klaus Allofs botte un corner que le grand Bommer dévie victorieusement malgré l'opposition de Barberis. Pendant 85 minutes, les Servettiens courent après le score. Seulement, sur un sol très lourd, les chevaux légers de la ligne médiane (Schnyder, Barberis, Andrey) ne rencontrent pas les conditions idéales pour faire valoir leur vivacité et leur habileté dans les échanges courts. En prenant rapidement l'avantage, les Allemands se sentent en confiance. Ils s'efforcent de détruire dans l'œuf les offensives adverses. Leurs défenseurs, à l'image d'Egon Zimmermann, exploitent leur puissance musculaire. Hamberg et Pfister perdent l'épreuve de force engagée avec leurs opposants.

L'espoir renaît à la 80^e minute avec une frappe très pure d'Andrey. Un but



↳ Talonné ici par l'arrière Zimmermann (à droite), Barberis monte une nouvelle fois à l'abordage. Ses efforts généreux ne seront pas couronnés de succès.
(© Lafargue photos sports)

26 MAI 1979 LE MEILLEUR MATCH D'ANDREY

SERVETTE FC-FC ZÜRICH
1-0 (0-0)

A la sortie du printemps comme au début de l'hiver, le principal adversaire du Servette FC demeure le FC Zurich dans ce championnat 1978/79. Le public accourt en masse aux Charmilles (22 500 entrées) en cette soirée maussade. Il sait qu'une victoire représenterait un pas décisif vers ce titre que ses favoris ont raté de si peu ces deux dernières années. Au contraire de Tchaikowski, qui déplore l'absence de Chapuisat blessé, Pazmandy dispose de tout son effectif. Celui-ci n'a jamais été aussi performant. Seule ombre au tableau : l'annonce du départ probable de Pfister, le fer de lance de l'attaque. Face aux Zurichoïses, « Joko » est soumis à un marquage au

millimètre par Rudolf Landolt. Les deux autres avants de pointe, Hamberg et Franz Peterhans, font également l'objet d'une surveillance rapprochée. Contre ce « onze » servettien brillant dans toutes ses lignes, il ne suffit pas de soumettre le trio d'attaque à un contrôle serré. Les demis et les latéraux exploitent leur relative liberté d'évolution pour porter le fer au cœur de la défense adverse. Ainsi, « Didi » Andrey multiplie les coups d'éclat. Sous les yeux du sélectionneur Léo Walker, il dispute certainement son match le plus étincelant sous le maillot grenat. Son omniprésence est stupéfiante. Dans la même minute, il s'interpose devant Risi à l'orée des « seize mètres » servettien puis sollicite un ballon sur le flanc gauche de l'attaque. Il vole la vedette à Jerkovic le stratège adverse. Le Croate n'a pas la chance d'être épaulé par deux partenaires aussi talentueux

suffit alors aux « grenat ». C'est la panique dans l'arrière camp de l'équipe de Düsseldorf qui en cet instant porte parfaitement son nom de « Fortuna ». L'entraîneur Tippenhauer sort son stratège Allofs, le futur Marseillais, pour introduire un défenseur supplémentaire chargé de neutraliser... Bizzini. Le 16 mai à Bâle, en finale, la formation de la « Bundesliga » ne s'inclinera qu'aux prolongations face au FC Barcelone de Neeskens et Krankl.

que Barberis et Schnyder. Ce trio médian est le joyau de la couronne. A la 75^e minute, un centre de Barberis, une remise de la tête de Pfister offrent à Schnyder la possibilité de réussir une volée gagnante. Le Servette FC remporte ainsi son sixième succès en six rencontres dans ce tour final. Une expulsion fort contestable de Hamberg à la 88^e minute échauffe les esprits en fin de partie. Mais cette fois, les Zurichois ne reviendront pas.

La volée gagnante de Schnyder, sous les regards de Zappa et de Scheiwiler, est applaudie par 22 500 spectateurs. Le titre est maintenant à portée de main.

(© Lafargue photos sports / photo Alain Gassmann) ▾

7 NOVEMBRE 1979 L'OMBRE DE PFISTER

SERVETTE FC-DYNAMO BERLIN
2-2 (0-1)

La République démocratique allemande vient de fêter en grande pompe, le 7 octobre, le 30^e anniversaire de sa création. La position du premier secrétaire du parti, Erich Honnecker, est plus forte que jamais. Le 13 octobre à Berlin-Est, la sélection de la RDA inflige un cuisant 5-2 à l'équipe de Suisse. Deux semaines plus tard, dans le même stade, les Servettiens résistent mieux. Leur courte défaite (2-1) préserve leurs chances de qualification en vue des quarts de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. Au retour, Hamberg, Claude Sarrasin et Trincherio, absents à l'aller, sont de la partie. Gérald Coutaz remplace Guyot blessé. Malgré le vent violent et les rafales de pluie, plus de 20 000 spectateurs sont présents.

Le jeune entraîneur de la formation berlinoise, Jürgen Bogs (32 ans), a su tirer des enseignements judicieux du match au « Friedrich-Ludwig Jahn », ce stade qui jouxte littéralement le fameux mur de la honte. Il confie à Bernd Brillat la tâche de réduire au maximum le rayon d'action d'Andrey. L'international « espoir » s'acquitte à merveille de sa mission. Mieux encore, sur un coup franc de Terletzki, il dévie la balle hors de portée d'Engel. Cette ouverture du score (33^e) survient alors que les « grenat » avaient inquiété à maintes reprises le gardien géant Rudwaleit en début de partie. Un penalty flagrant pour une faute de main d'un défenseur allemand avait échappé à l'arbitre polonais Jarguz, au terme du premier quart d'heure. Les deux autres demis servettiens sont soumis au même régime qu'Andrey. Terletzki s'occupe de Schnyder alors que Noack suit Barberis pas à pas. Il en résulte des accrochages multiples qui font perdre leur lucidité et leur calme aux « grenat ». Ils concèdent un deuxième but sur coup franc à la 81^e





◀ Le trio Schnyder, Andrey, Barberis assiège le gardien géant Rudwaleit, dernier rempart de Dynamo Berlin. (© Lafargue photos sports / photo Alain Gassmann)

minute. Dans un sursaut rageur, ils égalisent sur deux reprises de la tête de Hamberg (83^e) et de Barberis (90^e) mais ils n'évitent pas une élimination rageante. Le manque de percussivité des attaquants Sarrasin et Franco Cucinotta avive les regrets exprimés après le transfert de Pfister aux Grasshoppers.

5 DÉCEMBRE 1981 LE CHANT DU CYGNE

SERVETTE FC-NEUCHÂTEL/XAMAX
4-0 (1-0)

L'investissement consenti à l'intersaison se révèle payant. Carlo Lavizzari s'est offert un quatuor romand de choix avec Eric Burgener (Lausanne-Sports), Alain Geiger (FC Sion), Lucien Favre (Neuchâtel/Xamax) et Michel Decastel (Racing Strasbourg). Le président du Servette FC a engagé de surplus le buteur lillois Pierre Pleimelding. Cette équipe de stars survole le championnat. Les sportifs genevois retrouvent le chemin des Charmilles. A l'issue du premier tour, la moyenne de spectateurs franchit la barre des neuf milles (9025). Seul le FC Lucerne fait mieux avec 9 212

entrées. Mais l'affluence pour le dernier match de l'année est légèrement décevante. Douze mille personnes bravent le froid à l'occasion de la venue des Xamaxiens. Ceux-ci ont la tête ailleurs. Dans quatre jours, ils recevront les Portugais du Sporting à La Maladière en match retour des huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA. A l'aller, ils ont assuré un 0-0 à Lisbonne.

A l'instar de Benthaus et son FC Bâle et de Konietzka avec les Grasshoppers, Gress choisit une option défensive à Genève. Andrey bataille à la hauteur de ses arrières contre ses anciens coéquipiers, l'ailier Don Givens renverse les rôles avec le latéral Bizzini. Decastel force le verrou neuchâtelois sur un centre de Favre, à la 23^e minute. Au terme de l'heure de jeu, la partie est gagnée. Elia signe un deuxième but contesté par les visiteurs, qui réclament un hors jeu, mais validé par l'arbitre Gächter. Une perte de balle de Philippe Perret (71^e) offre à Elia le plaisir de réaliser un doublé. D'un maître tir, Schnyder oblige Engel à capituler pour la quatrième fois (80^e).

Jusqu'au coup de sifflet final, les « grenat » maintiennent un rythme

élevé et assurent le spectacle. Le travail de sape de Pleimelding, le rayonnement de Decastel insufflent une dimension exceptionnelle au leader de LNA. Dans ce championnat à seize, les Servettiens comptent sept points d'avance, à mi-parcours, sur le futur champion, Grasshopper. Au deuxième tour, l'équipe se désagrègera. Jamais plus, le public des Charmilles n'applaudira un « onze » servettien capable de présenter un football d'une telle qualité.

28 MAI 1982 LES FUTURS CHAMPIONS DU MONDE

SUISSE-ITALIE
1-1 (0-0)

A quinze jours de l'ouverture du « Mundial » en Espagne, en ce vendredi humide, il n'est question que du retour de Paolo Rossi à la compétition. Suspendu deux ans pour une affaire de matches truqués avec Pérouse, l'attaquant de la « Squadra Azzurra » porte maintenant les couleurs de la Juventus championne d'Italie 1981/82. Mais son apport aura été modeste : trois matches seulement. La Suisse de Wolfisberg

n'est pas qualifiée pour la Coupe du Monde. Elle est cependant compétitive au niveau international. Face à l'Italie d'Enzo Bearzot, qui deviendra championne du monde, elle vaut par son homogénéité. L'affiche est attractive. Les tribunes et les gradins sont pris d'assaut. Une heure avant le coup d'envoi, les 27 500 spectateurs semblent à tout moment devoir déferler sur la pelouse. Des jets répétés de bouteilles et de pétards, par les « tifosi » obligent l'arbitre autrichien Mathias à interrompre la partie à quelques reprises afin que des annonces au micro calment les supporters italiens.

Ceux-ci attendront longtemps avant de vibrer aux exploits de leurs favoris. Sous l'impulsion du duo Favre/Barberis, les Suisses ont le plus souvent la direction du jeu. Mais cette domination demeure vaine en raison de l'isolement de l'avant-centre Claudio Sulser. Les décrochements des ailiers Elsener et Botteron ne lui facilitent pas la tâche face à des défenseurs aussi intransigeants que Collovati et Scirea. A la 50^e minute, les Helvètes forcent enfin le « Catenaccio ». Après un « une deux » avec Favre, Botteron adresse un centre brossé depuis l'aile gauche de l'un de ses fameux extérieurs pied droit. Barberis est à la réception et il trompe Zoff. La réaction des Italiens est plutôt molle, pas l'ombre d'un « forechecking ». Ils égalisent néanmoins à la 79^e minute, grâce à la participation offensive de deux défenseurs : centre de Gentile, volée de Cabrini.

Ce résultat nul des Transalpins précède les trois suivants qu'ils enregistreront, contre la Pologne (0-0), le Pérou (1-1) et le Cameroun (1-1) dans la première phase du tour final. Neuf jours après avoir déjà tenu tête au Brésil à Recife (1-1), la Suisse confirme toute sa solidité. Elle possède des arguments de poids en défense avec l'athlétique trio Lüdi, Zappa, Egli.

4 NOVEMBRE 1982 A L'HEURE DU DEJEUNER

SERVETTE FC-SLASK WROCLAW
5-1 (3-1)

Lech Walesa, le leader du mouvement syndicaliste « Solidarité » est toujours emprisonné. L'état de siège en Pologne n'empêche pas la libre circulation des footballeurs. Ceux de Slask Wroclaw débarquent à Genève sans illusion. Battus 2-0 le 20 octobre, ils ne semblent pas en mesure de contester une qualification servettienne pour les huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA. Seul le brouillard retarde leur élimination. Le mercredi soir, l'arbitre tergiverse jusqu'à 20 h 50 avant d'annoncer le report de la rencontre à jeudi midi. Le brouillard persiste mais il est beaucoup moins dense. L'affluence est satisfaisante (9 500) compte tenu de l'heure inhabituelle du coup d'envoi et du froid très vif. La recette avait été plus importante le 21 septembre (15 600 entrées) avec la venue du FC Barcelone. Mais Maradona n'avait joué qu'une mi-temps dans un « onze » catalan vainqueur 4-1 malgré l'absence de plusieurs titulaires.

Face aux Polonais, la motivation des Servettiens est beaucoup plus forte. D'entrée de jeu, ils prennent un net

ascendant mais ils se laissent trop souvent prendre au piège du hors jeu. Une main du défenseur Majewski, sur un centre d'Elia, offre à Favre la possibilité d'ouvrir la marque à la 27^e minute. Une minute plus tard, un autogoal de Dutoit, sur un tir dévié de Prusik, provoque un choc salutaire dans les rangs « grenat ». Ils construisent alors des mouvements offensifs de grand style. Dans son rôle d'avant-centre pivot, Jean-Paul Brigger tient la vedette : deux « assists » et un but (37^e). Decastel (35^e et 73^e) et Favre (47^e) sont les bourreaux du gardien Kustrzewa.

Guy Mathez et ses joueurs font sauter les bouchons de champagne aux vestiaires. Ce large succès s'inscrit dans la logique de la victoire du match aller, acquise beaucoup plus difficilement. Le « mondialiste » Michel Renquin avait donné sa pleine mesure en terre polonaise. Il sera moins souverain contre les Tchèques de Bohemians Prague au tour suivant.

↳ Disputée à l'heure inhabituelle de midi, ce match de la Coupe de l'UEFA contre les Polonais de Slask Wroclaw tourne à l'avantage des Servettiens (5-1). Favre ouvre la marque sur penalty.

(© Lafargue photos sports / photo Alain Gassmann)





▲ Koller, Egli, Decastel et Brigger : une brochette de champions dans un match de très haut niveau pour le plus grand bonheur de 18 000 spectateurs. Vainqueurs des Grasshoppers, les Servettiens semblent sur le chemin du titre mais il leur échappera.

(© Lafargue photos sports / photo Alain Gassmann)

9 AVRIL 1983 LE PLUS BEAU BUT DE « LULU »

SERVETTE FC-GRASSHOPPER
2-1 (1-0)

La vogue de l'aérobic, venue de la Californie, cette gymnastique tonique en musique, inspire les Servettiens dans leurs jours fastes, tant leur football apparaît allègre. En ce samedi d'avril pluvieux, la venue du champion en titre stimule leur verve. Sous le regard d'un Paul Wolfisberg admiratif, ils séduisent les 18 000 spectateurs et poussent les Grasshoppers dans leurs derniers retranchements. Mais ce match au sommet ne sera pas à sens unique. Les visiteurs se ressaisissent après le départ tambour battant de l'équipe locale. Kurt Jara, le gaucher autrichien, et Heinz Hermann, le cheval fou, n'entendent pas perdre la

bataille de l'entrejeu. Après l'ouverture du score par Brigger (17^e), le duo dépareillé de « GC » est à l'origine d'offensives fort dangereuses. Pour mieux contrecarrer les entreprises adverses, les Zurichois appliquent un marquage individuel sur tout le terrain : Koller contre Decastel, Hermann/Schnyder et Ladner/Favre. Cette parade ordonnée par leur coach Hennes Weisweiler aurait pu gâcher le spectacle. Il n'en est rien. Geiger se charge de déjouer la modification tactique voulue par le célèbre entraîneur allemand. S'élançant des bases arrières, le « libero » servettien crée le surnombre dans l'entrejeu, trouble ses opposants par ses jaillissements en première ligne. Son brio déconcerte les Zurichois et crée une saine émulation. A la 60^e minute, Favre réussit sans nul doute le plus beau but de sa carrière. A la



réception d'un service de Decastel, il démontre toute la finesse de son toucher de balle avec un lob millimétré. Menés 2-0, les « Sauterelles » ne se laissent pas abattre. Une ouverture rectiligne de Jara à l'adresse de Sulser met la défense hors de position. Le retour de Renquin est sanctionné d'un penalty qu'Egli transforme. A l'issue de cette rencontre enthousiasmante, le Servette FC compte trois points d'avance sur les Grasshoppers. Ceux-ci ne s'avouent pas vaincus. Ils croient encore à leur chance. Ne reste-t-il pas encore dix matches à jouer ? Ils connaissent l'inconstance des Genevois. Une fois encore, ceux-ci ne tiendront pas la distance. Cette nouvelle désillusion marquera le début du désamour entre l'équipe et son public. Le PSG et Johnny Halliday n'attireront que 6 000 spectateurs le 14 juillet aux Charmilles.

10 NOVEMBRE 1984 SIX BUTS EN 33 MINUTES

SERVETTE FC-FC AARAU
4-2 (4-2)

Ni la clémence du temps ni l'affiche alléchante ne suscite un réel intérêt populaire. Les Genevois sont encore sous le choc de la défaite essuyée trois jours plus tôt aux Charmilles face aux Grecs de Larissa (0-1) en match retour de la Coupe de l'UEFA. Non seulement, les « grenat » sont éliminés mais ils seront privés pour de longs mois de Lucien Favre, grièvement blessé. Entre le mercredi et le samedi, le Servette FC perd plus de cinq mille spectateurs (7 700 contre 12 500). Les absents ont tort. Jeune dans le métier d'entraîneur, Ottmar Hitzfeld tire un rendement inespéré du FC Aarau grâce à ses audaces tactiques. Ses défenseurs collent à la ligne médiane

• Un festival de football offensif aux Charmilles. Les Argoviens d'Ottmar Hitzfeld succombent finalement sous les coups de boutoir du duo Brigger/Decastel au centre.

(© Lafargue photos sports)

et toute l'équipe impose un « pressing » effréné. Les Argoviens débarquent à Genève bien résolus à s'adjuger la première place au soir de cette 11^e journée. La double indisponibilité de Favre et de Barberis n'est pas ce handicap insurmontable que l'on craignait. Paradoxalement, le Servette FC réussit son meilleur match de cette saison 1984/85 qui sera couronnée par le titre de champion suisse. La défense en ligne des visiteurs s'appuie sur un recours systématique au hors jeu. Les Servettiens éprouvent une peine énorme à sortir de leur propre camp. La domination territoriale des protégés de Hitzfeld se traduit dans les

chiffres : ils obtiennent 14 corners contre 2 à des adversaires médusés. Les Genevois n'ont pas l'habitude aux Charmilles de se heurter à des opposants projetés en attaque. Mais le piège du hors jeu se retourne parfois contre son utilisateur. Trois des buts « grenat » proviennent du mauvais fonctionnement du dispositif adverse (11^e Decastel, 22^e Schnyder et 33^e Castella). L'ouverture du score (7^e Brigger) découle d'une maladresse technique d'Osterwalder. Les Argoviens marquent sur deux coups de pied arrêté (20^e Tschuppert et 24^e Kaltaveridis). Les six buts sont inscrits en l'espace de 33 minutes.

L'intérêt ne fléchit pas en seconde période. Le commando de Hitzfeld ne laisse pas prise au découragement. Eric Burgener a largement la possibilité de se mettre en évidence dans la cage servettienne alors qu'à la pointe de l'attaque, la force de percussion de Gilbert Castella constitue toujours le danger numéro 1 pour le gardien argovien Roberto Böckli.

12 MAI 1987 AVEC OU SANS ERIKSEN

SERVETTE FC-FC SION
3-1 (2-0)

Quinze jours auparavant, à Tourbillon, les Servettiens ont livré un combat très physique. Détenteurs de la Coupe, les Valaisans n'ont pas fait la décision (1-1) dans cette demi-finale. Aux Charmilles, malgré la pluie, le match à rejouer attire 15 000 spectateurs parmi lesquels une forte cohorte de supporters sédunois. Absent lors de la première confrontation, le Danois John Eriksen est bien présent cette fois. Distancés en championnat, les « grenat » misent tout sur la coupe pour décrocher un ticket européen. Propulsé au poste d'entraîneur après le limogeage de Jean-Marc Guillou en

septembre 1986, Thierry de Choudens est privé de Decastel blessé. Par son abattage, Pascal Besnard se charge de faire oublier l'absence du demi international. Il parvient à museler le meneur de jeu adverse, Bregy, tout en prenant une part active à l'élaboration des mouvements offensifs. Ceux-ci suscitent l'admiration du public. Les « grenat » brillent de mille feux au cours de la première période. A la 16^e minute, Eriksen profite d'une glissade de Brigger et d'un service de Kok pour

battre Jean-Marie Pittier. Le Danois double la mise à la 25^e minute après avoir une nouvelle fois conjugué son action avec son coéquipier hollandais. A la pause, l'avantage de 2-0 semble un minimum. Jean-Paul Brigger muselé par Pascal Cacciapaglia, le FC Sion n'inquiète guère Beat Mutter, qu'il n'avait pas ménagé le 28 avril. Le portier servettien est davantage mis en danger par les jets de bouteilles de supporters sédunois irascibles. Favre porte le coup de grâce à la 59^e minute



avec la collaboration de Robert Kok, qui aura donc réussi trois « assists ». Mutter le kamikaze détourne un penalty de Bregy à la 64^e minute. Transfuge du club haut-valaisan de Lalden, il a déboulonné son glorieux aîné Burgener (36 ans). A l'exemple de Brigger, Azziz Bouderbala, la star marocaine du FC Sion, n'a que trop rarement pris le meilleur sur son cerbère, en l'occurrence Silvano Bianchi. La défense servettienne se montrera moins intransigeante lors de la finale perdue contre les Young Boys.

12 SEPTEMBRE 1990 UN TRIOMPHE ZURICHOIS

SUISSE-BULGARIE
2-0 (1-0)

Depuis une année, Ulli Stielike est le patron. L'Allemand libère les Suisses de leur complexe d'infériorité. Ils abordent à Genève la série de leurs matches de qualification en vue de l'EURO 1992 en Suède. Ils sont en pleine confiance. Ils restent sur une victoire probante (3-0) obtenue à Vienne contre l'Autriche (3-0). Mais il en faut davantage pour vaincre le scepticisme du grand public. La présence de 12 000 spectateurs, en ce mercredi pluvieux, est presque considéré comme un succès populaire. La Bulgarie est un adversaire coriace dont la majorité des joueurs alignés contre la Suisse, à commencer par les attaquants Kostadinov et Stoïchkov, se

hisseront jusqu'aux demi-finales de la prochaine Coupe du Monde aux USA. Stielike mise sur les automatismes et le brio du trio Bickel/Koller/Sutter pour s'assurer la maîtrise du jeu. Ce choix est le bon. Les trois sociétaires des Grasshoppers s'entendent à merveille. Le blond Alain Sutter, placé dans l'axe en soutien du duo d'attaque Knup/Turkyilmaz, est le grand homme du match. « Naissance d'une nouvelle équipe » titre le « Sport » de Zurich. Marcel Koller aura attendu sa 39^e sélection pour donner la pleine mesure de son talent. La fourmi de l'équipe est devenue un aigle aux Charmilles. En revanche, Heinz Hermann, le recordman des sélections, accepte à 32 ans un rôle sulbalterne, celui de demi de couloir en soutien de son coéquipier du Servette FC Kubilay Turkeyilmaz. Le troisième « grenat », Peter Schepull, est le second stoppeur dans une configuration en 5-2-1-2. Face à des adversaires très entreprenants en début de partie, les Suisses ouvrent la marque à la 20^e minute. A la lutte avec Ivanov sur l'aile gauche, Hermann adresse un centre que Knup dévie en retrait pour Hottiger lequel tire en force. Le ballon passe par une forêt de jambes avant de surprendre le gardien Valov. Introduit à la 64^e minute pour Adrian Knup, Stéphane Chapuisat mystifie son opposant d'une feinte géniale et offre à Thomas Biockel la possibilité de décocher un tir imparable du pied gauche. Ce but valait à lui seul le déplacement.

3 NOVEMBRE 1993 UN SUICIDE

SERVETTE FC-
GIRONDINS DE BORDEAUX
0-1 (0-0)

Un but d'Anderson au Parc Lescure pour une courte défaite (2-1) autorise bien des espoirs de qualification en Coupe de l'UEFA au moment de recevoir les Girondins de Bordeaux. La réussite financière de cette rencontre est assurée. Plus de 18 000 spectateurs se pressent aux Charmilles où l'on joue à guichets fermés. Le Bordelais Zinedine Zidane n'a pas encore forcé les portes de l'équipe de France. Sa première sélection interviendra en août 1994 mais il est déjà, en novembre 1993, un footballeur hors pair. Au même titre que Sonny Anderson lequel manque cruellement d'appui à la pointe de l'attaque servettienne. Ilija Petkovic choisit une option tactique toute de prudence. Il sacrifie l'ailier Oliver Neuville au profit d'un sixième défenseur, Eddy Barea. L'efficacité démontrée de l'organisation collective de la Suisse, qui fête sa qualification pour la « World Cup 1994 » ne l'inspire pas, au grand dépit d'Andy Egli son capitaine. Rolland Courbis n'en demandait pas tant. L'entraîneur des Girondins peut jouer la montre. Les assauts offensifs bien timides des Servettiens ne mettent pas en danger sa solide défense où brillent les internationaux Didier Senac et Bixente Lizarazu. Avec l'aide de Philippe Vercruyssen, Zidane esquisse quelques mouvements plaisants. Il n'en faut pas beaucoup pour intimider et décontenancer les lignes arrières adverses. Au lieu de la réplique flamboyante espérée, les « grenat » se terrent. Ils se suicident littéralement. Ce n'est pas la fête du football promise par « Petko ». A la 65^e minute, un autogoal de Schepull donne l'avantage aux Girondins. Dix minutes plus tard, Denis Duchosal, à la fougue mal contrôlée, est

◀ Un doublé du Danois Eriksen, aux dépens des Sédunois, ouvre le chemin de la finale de Coupe de Suisse.



◀ Aeby coupe la route de Zidane mais pas celle de la qualification des Girondins de Bordeaux en Coupe de l'UEFA.

(© Lafargue photos sports)

Figure emblématique du Servette FC, Jacky Fatton s'apprête à donner le coup d'envoi de l'ultime rencontre de LNA aux Charmilles.

(© Lafargue photos sports) ▶

expulsé. A dix, la partie est perdue. Ce « onze » servettien si décevant réussira pourtant six mois plus tard à s'adjuger le titre national, après avoir laissé filer Anderson à Marseille en décembre 1993.

1 NOVEMBRE 2001 LE TROISIEME BUT D'ORUMA

SERVETTE FC-REAL SARAGOSSE
1-0 (0-0)

Le tout Genève se presse dans le salon VIP du vieux stade des Charmilles. Le président Michel Coencas s'abandonne à quelques confidences concernant

l'avenir d'un club qu'il verrait bien un jour prendre part au championnat de France. Le partage des points obtenu au stade de La Romareda (0-0) assure le succès populaire de ce match retour du deuxième tour de la Coupe de l'UEFA. Avec 8 279 entrées, on affiche complet, compte tenu des impératifs de sécurité. Au premier tour, le Servette FC a éliminé Slavia Prague en préservant en Tchéquie (1-1) le mince avantage acquis à Genève (1-0). Les deux buts furent l'œuvre de Wilson Oruma. Éliminé récemment par un club de D2 (Logrones) en Coupe d'Espagne dont il avait remporté la dernière édition (2000/2001), le Real Saragosse s'est incliné en finale aller

retour de la Supercoupe face au Real Madrid. Il a besoin d'un succès. La pression semble paralyser les hommes de l'entraîneur José Francisco Roja. Face à des Servettiens qui leur abandonnent la direction des opérations, ils temporisent, ils ne prennent aucun risque individuel. Même des éléments aussi expérimentés que l'international espagnol Juanele ou l'Argentin Acuna répugnent à s'engager franchement. Cet attentisme fait le jeu des Servettiens. Ils sont parfaitement en place sur l'échiquier de « Lulu » Favre. Devant le quatuor Jaquet/Miéville/Wolf/Fournier, le trio Lonfat/Claïton/Londono exerce un



Les adieux du dernier grand buteur applaudi aux Charmilles, Alex Frei.

(© Lafargue photos sports) ▶

◀ Oruma le « showman » terrasse le Real Saragosse en Coupe de l'UEFA pour le dernier exploit servettien dans le vieux stade des Charmilles.

(© Lafargue photos sports)



filtrage efficace à mi-terrain. Ce premier rideau défensif tue dans l'œuf les offensives ibériques. Electron libre, Oruma s'emploie à monopoliser en permanence l'attention de deux ou trois adversaires. En attaque, les dribbles d'Obradovic, la bonne couverture de balle de Frei offrent des temps de respiration à leurs coéquipiers. Favre le méthodique ne pouvait rêver meilleur scénario : tenir le plus longtemps possible le 0-0 avant de marquer dans les ultimes minutes. A trois minutes du coup de sifflet final, Oruma fait parler la poudre. Une fois encore, le coup de rein et la force de frappe du Nigérian forcent la décision. Il lui faut maintenant

convaincre le sélectionneur national Shaibu Amodu, plutôt réticent. Ce troisième but en Coupe de l'UEFA est le meilleur des passeports pour la Coupe d'Afrique au Mali.

8 DÉCEMBRE 2002 LE BAISSÉ DE RIDEAU

SERVETTE FC-YOUNG BOYS
4-4 (1-4)

Sensible à la symbolique de la dernière représentation aux Charmilles, le public genevois a répondu présent. Une bouffée de nostalgie saisit les vieux

supporters lorsque Jacky Fatton (79 ans) donne le coup d'envoi. Face à des Young Boys bien décidés à saisir leur chance, les Servettiens prennent un départ prometteur. A la 10^e minute, Dimitri Mitchkov surprend le gardien bernois d'un tir bien placé. Ce sera le dernier exploit du Russe à Genève. Il repartira au pays après la pause hivernale. Cet avantage à la marque a le don de piquer au vif l'ardeur des visiteurs. Ils profitent des déficiences de l'organisation collective du « onze » de Morinini. L'absence de Senderos n'explique pas à elle seule une telle débandade. Par Berisha, Petrosyan, Tikva et Vonlanthen, les Young Boys renversent complètement la situation. Ils mènent 4-1 à la pause. Celle-ci est d'une longueur inusitée. Il convient de laisser à Jean-Jacques Tillmann le temps d'accomplir son devoir de mémoire. Le célèbre commentateur de la TV campe les portraits de plusieurs générations de joueurs qui se sont succédé sous le maillot grenat. Cette évocation de noms glorieux atténue la déception du moment ressentie par les 9 293 spectateurs.

A la reprise du jeu, les Servettiens ne sont guère plus fringants. La victoire des visiteurs semble une chose acquise à un quart d'heure de la fin. Ils sont en supériorité numérique depuis la 70^e minute après l'expulsion de Hilton et ils comptent toujours trois buts d'avance. C'est alors que le vieux stade réserve un ultime frisson de plaisir et d'émotion. Léonard Thurre est le héros d'une incroyable remontée. En l'espace de dix minutes, il marque trois buts de la tête ! Il sauve les siens de la défaite et il écrit de magistrale façon le dernier chapitre des grandes heures des Charmilles. Ce baissé de rideau ne marque cependant pas la fin de toute activité sportive dans cette enceinte. Tout au long de la seconde partie de la saison, la formation des M21 du Servette FC, engagée dans le championnat de 1^{re} Ligue, l'utilisera régulièrement, de même que les autres équipes d'âge du club.



Les premiers « Big Matches » au **Stade de Genève**

LE COUP DE FOUDRE

Quatre mois après l'ouverture du Centre Commercial & de Loisirs de la Praille, celle du Stade de Genève est une autre source d'émerveillement. Sous un soleil encore frileux en ce jour de bise, plus de 29 000 spectateurs se pressent sur les

gradins. Au coup d'envoi de ce match de championnat de LNA Servette FC-Young Boys, le 16 mars 2003, le coup d'œil est grandiose. Oubliées toutes les tracasseries et toutes les embûches ! Cette enceinte sportive est une incontestable réussite architecturale. Elle sert le prestige du Canton.



16 MARS 2003
SERVETTE FC-YOUNG BOYS
1-1 (MI-TEMPS 1-1)

LA DEFAITE DE MORININI

En début de partie, le « onze » servettien se montre fringant. Il semble bien décider à faire oublier les deux défaites essuyées la même semaine à Bâle, en Coupe de Suisse et en championnat, sur la marque de 2-0. A la 10^e minute, les « grenat » prennent logiquement l'avantage. Lombardo trouve la tête de Thurre sur un coup franc à la trajectoire plongeante. A mi-terrain, Londono et Bullo déploient une activité de tous les instants. Mais au fil des minutes, la pelouse leur paraît immense dans sa largeur. Ils baisseront pied en seconde période tandis que Lombardo, dans son rôle de premier soutien des avants de pointe, ne trouvera jamais vraiment ses marques. A la 35^e minute, l'arbitre siffle un penalty imaginaire sur une glissade de Rochat devant Jaquet dans les « seize mètres ». Sermeter égalise. Le début de la seconde période est à l'avantage des Young Boys. Häberli (55^e) et Chapuisat (70^e) échouent in extremis alors que la défense genevoise a été mise hors de position. Dans l'ultime quart d'heure, les « grenat » refont surface. A la 85^e minute, Kader a même le but de la victoire au bout du pied. Le Togolais avait relayé Galvao vingt minutes plus tôt. Le Brésilien était alors à bout de souffle. Son manque évident de compétition ne permettait pas de porter un jugement sur sa réelle valeur. Au coup de sifflet final, le désappointement du public est en phase avec le dépit du comité. A la réception officielle, le président Christian Lüscher exprime ouvertement son ras-le-bol. Interviewé au même moment par la TV Romande, Roberto Morinini est un entraîneur apparemment content de lui. Cette fois, son autosatisfaction ne passe plus. Il sera limogé dans les quarante-



huit heures. A force de minimiser les lacunes du jeu collectif de sa formation, le technicien tessinois a perdu beaucoup de sa crédibilité. Certes, il a droit à quelques circonstances atténuantes. Le départ en janvier d'Alex Frei l'a privé de son meilleur atout offensif. Mais ce transfert au Stade Rennais est une excellente opération financière. Le Servette FC se sort d'un très mauvais pas sur le plan économique et il entend mener désormais une vraie politique d'austérité.

LA NOUVELLE VOIE

Dans le droit fil de la nouvelle logique économique, Adrian Ursea, l'entraîneur adjoint, devient le responsable de

► Premiers pas de footballeurs sur la pelouse du Stade de Genève : les Servettiens et les Young Boys marchent de concert.

(© Lafargue photos sports)

► ► Alerte devant la cage servettienne.

(© Lafargue photos sports)





l'équipe première. Dans un premier temps, il obtient des résultats encourageants, comme la victoire acquise aux dépens du FC Zurich (2-1) dix jours plus tard sur cette même pelouse du Stade de Genève. En dépit du nombre beaucoup plus restreint de spectateurs (7662 entrées), ce n'est pas le froid d'une cathédrale. L'harmonieuse configuration des gradins contribue à entretenir une ambiance conviviale. Mais au fil des rencontres, le Servette FC est rattrapé par la réalité, celle d'un rapport de force déséquilibré face au duo majeur que composent les Grasshoppers et le FC Bâle. Tous deux s'imposent sur le score sans appel de 4-0 à Genève. Le premier échec est le moins douloureux. Une lueur d'espoir s'allume timidement. En fin de partie, Ursea aligne trois garçons issus du centre de formation (Senderos, Zambrella et Miéville). Ce rajeunissement tardif représente un



pas vers un changement de politique, celle qui inspire la démarche des vainqueurs. Chaque saison, le club zurichois sort de nouveaux joueurs. Tous ne résistent pas à une notoriété précoce. Mais les avantages l'emportent sur les inconvénients. Nullement épargné par la malchance avec son lot de blessés, le team

▲ ▲ A l'assaut de la cage des Young Boys.
(© Lafargue photos sports)



grenat ne mérite pas des revers aussi cuisants. Il reste à tirer la leçon de pareilles déconvenues. En revoyant à la baisse des salaires comparables trop souvent à ceux des Bâlois et des Zurichois, le comité prend alors une première mesure courageuse. La voie étroite du redressement passe par l'instauration de primes de rendement mais aussi par un effort accru au niveau des jeunes, affirme-t-on.



▶ ◀ Le salut des joueurs servettiens.
(© Lafargue photos sports)

SENDEROS

LA PREDICTION DE WENGER

Dans la morosité ambiante d'une fin de saison 2002/03 déprimante sous bien des aspects, un grand sujet de satisfaction demeure. Quel club peut s'enorgueillir d'avoir sorti de sa section junior un sujet aussi prometteur que Philippe Senderos ? Titulaire à 17 ans en équipe première du Servette FC et au sein de la sélection nationale des M21, il entre à 18 ans par la grande porte à Arsenal. Dans un portrait élogieux brossé pour les supporters des « Gunners », un mois avant l'arrivée du prodige servettien, Arsène Wenger n'hésite pas à le comparer au défenseur mythique Terry Adams et proclame : « Philippe a l'étoffe d'un leader ! » Cet engagement fabuleux porte également remède aux tracasseries financières des « grenat ». Mais Senderos, n'était pas le seul sujet d'exception du vivier servettien au printemps 2003. Thierno Bah, ce footballeur polyvalent, n'est-il pas l'élément le plus en vue de l'équipe fanion ? Il s'impose avec brio dans l'axe médian. Partenaire de Senderos en équipe de Suisse M21, il est lui aussi promis à un bel avenir. Son affirmation démontre, s'il le fallait encore, la qualité du travail fourni dans le secteur de la formation par des techniciens passionnés et méritants.



▲ Philippe Senderos.
(© Lafargue photos sports)



30 AVRIL 2003
SUISSE-ITALIE
1-2 (1-1)

LES EMOTIONS D'ANTAN

Pourquoi un stade aussi grand ? La réponse à cette question trop souvent ressassée apparaît limpide au soir de

l'inauguration officielle, le mercredi 30 avril 2003. Malgré la pluie abondante, malgré l'absence d'un véritable enjeu, la rencontre amicale Suisse-Italie se joue à guichets fermés. Le public genevois retrouve les émotions d'antan, l'élan cocardier des grands rendez-vous aux Charmilles. Les footballeurs à croix blanche n'ont-ils

▶ L'équipe de Suisse. Debout de gauche à droite : Stiel, Haas, Frei, Magnin, M. Yakin, Chapuisat. Premier rang : Cabanas, Celestini, H. Yakin, Vogel, Muller.
 (© Lafargue photos sports)

▼ L'équipe d'Italie. Debout de gauche à droite : Abbiati, Legrottaglie, Corradi, Fiore, Grosso, Ferrari. Premier rang : Panucci, Poretta, Niccoli, Di Vaio, Zanotti.
 (© Lafargue photos sports)





pas inscrit les plus belles pages de l'histoire du vieux stade? A commencer par ce match contre la France, en novembre 1951, qui attira plus de quarante mille personnes? A l'époque, les normes de sécurité n'étaient qu'une vue de l'esprit. Les organisateurs misaient sur l'autodiscipline du public. Le phénomène de l'hooliganisme, qui apparut dans les années soixante, a tout bouleversé. Traumatisées par la tragédie du Heysel à Bruxelles en 1985 (finale Coupe des champions Juventus-Liverpool FC 1-0), les plus hautes instances du football, la FIFA et l'UEFA, ont édicté des règles de plus en plus contraignantes. Elles ont été jusqu'à interdire toute place debout pour les confrontations à caractère international.

A moins de renoncer à tout jamais au football de haut niveau, Genève ne

↕ La famille Hentsch, les autorités genevoises et celles de l'ASF coupent le traditionnel ruban en présence de 30 000 personnes au soir du match inaugural Suisse-Italie.

(© Lafargue photos sports)





pouvait pas se contenter d'un simple replâtrage des Charmilles. En dépit de toutes les oppositions affrontées, la construction du nouveau stade est une réalité ressentie et appréciée bien au-delà de la cité et du canton. Lorsque le 12 décembre 2002, l'Union européenne de football association porte son choix sur la candidature austro-suisse pour l'attribution de l'EURO 2008, les promoteurs du Stade de Genève, à commencer par les membres du conseil de Fondation, peuvent légitimement pavoiser. Près de quatre mois plus tôt, soit très exactement le vendredi 23 août, à la Praille, les inspecteurs de l'UEFA avaient été favorablement impressionnés par l'avancement des travaux et la beauté architecturale du site. Ils avaient pu juger sur pièce de la qualité du projet. Le soir même, lors d'une conférence de presse, à la Villa

Sarasin, leurs propos remplissaient d'optimisme le président central de l'ASF, Ralph Zloczower.

▲ Soirée d'inauguration, ambiance de la Ligue des Champions.

(© Lafargue photos sports)

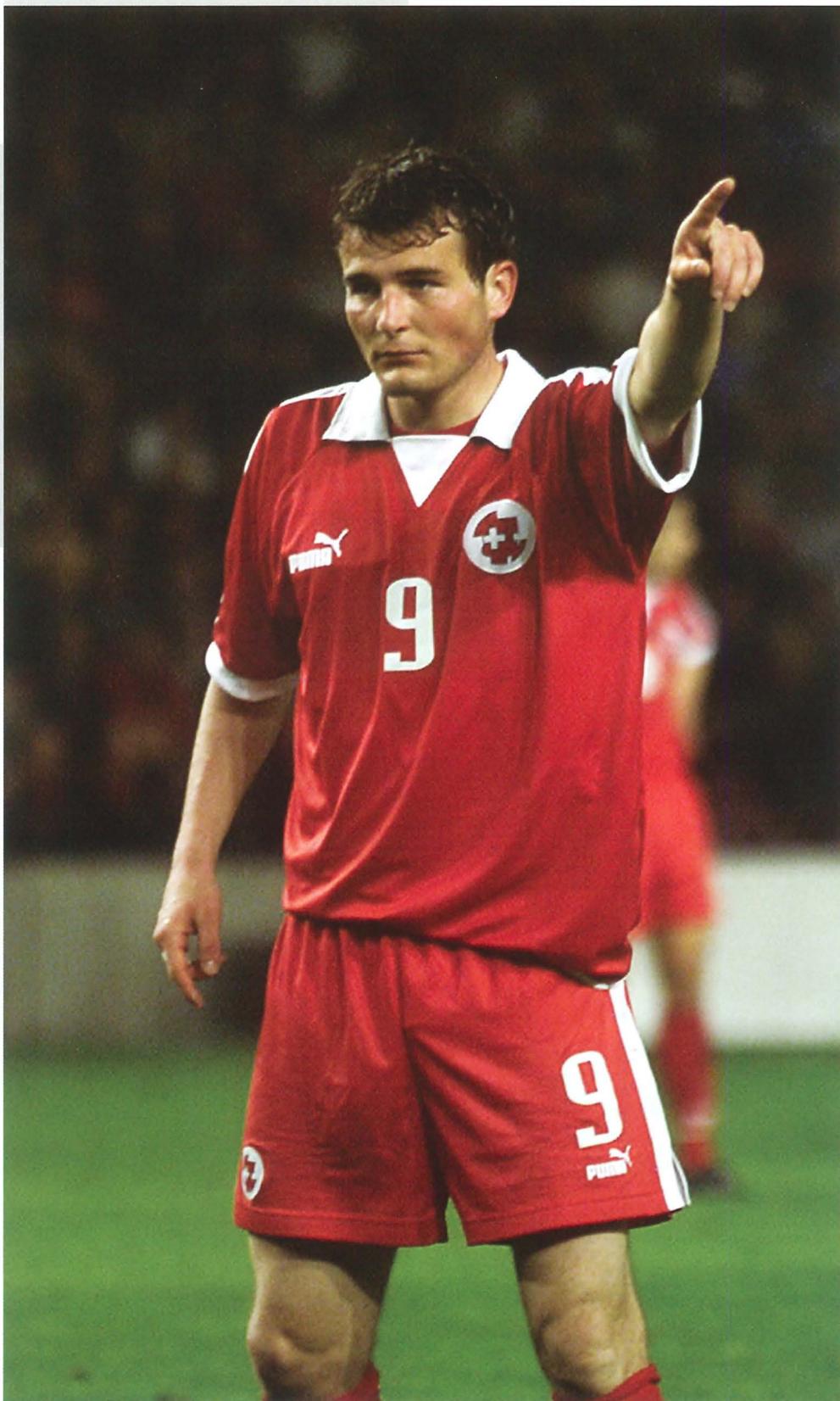
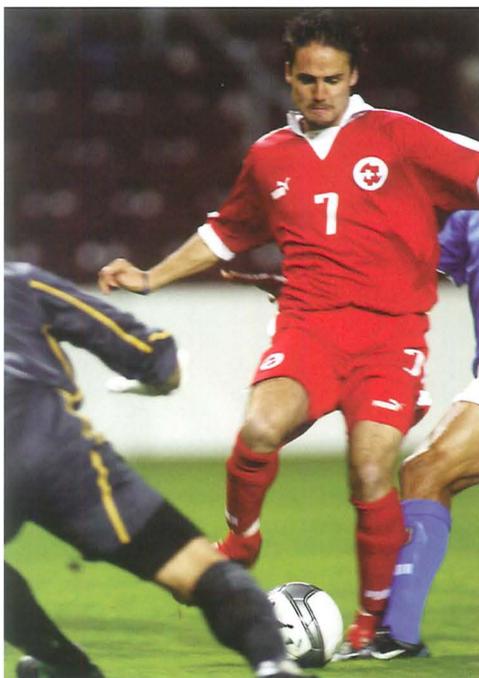


HAKAN YAKIN L'HOMME DU RENOUVEAU

Le juriste bernois est bien présent à Genève le 30 avril 2003. Il ne peut que se réjouir de l'engouement accru que suscite l'équipe de Suisse. En moins d'une année, Köbi Kuhn a redressé

une situation qui apparaissait bien compromise encore au printemps 2002. Ses protégés avaient touché le fond en s'inclinant à Saint-Gall (3-1), à la consternation générale face aux semi amateurs du Canada. Cette défaite mortifiante survenait après toute une série de revers, dont le plus

cuisant a été celui de Moscou (4-0), en octobre 2001, lors du dernier match du tour de qualification pour la Coupe du Monde 2002. Ce jour-là, Hakan Yakin est sacrifié à la pointe du combat. Seul en première ligne, il mène un combat perdu d'avance. Ses qualités de passeur ne lui servent à rien. Il doit



▶ ▶ ▶ Cabanas (N° 7), H. Yakin (au sol) et Frei (N° 9) sont les juvéniles atouts offensifs de la Suisse
(© Lafargue photos sports)

jouer contre nature. Ciriaco Sforza, dont c'est la dernière apparition sous le maillot à croix blanche, ne lui est d'aucun secours. Après bien des tâtonnements, dix mois plus tard, Kuhn découvre la formule magique à la faveur d'une rencontre amicale à Bâle contre l'Autriche. Revenu à de

meilleurs sentiments après avoir claqué la porte de l'équipe nationale avec fracas en septembre 2001, Stéphane Chapuisat, à 33 ans, s'impose paradoxalement comme l'homme du renouveau. Epaulé par Alex Frei en attaque, il bénéficie du soutien rapproché de Hakan, numéro

dix très offensif. Ce trident fait merveille. Il est pour beaucoup dans l'excellent départ des Helvètes en phase préliminaire de l'EURO 2004. Au moment d'affronter l'Italie, ce trio a eu tout loisir de peaufiner ses automatismes au fil de six rencontres successives exemptes de toute



▲ A 33 ans, Chapuisat retrouve la verve de ses jeunes années.

(© Lafargue photos sports)



défaite ! La lucidité de Chapuisat, la combativité de Frei et la virtuosité de H. Yakin s'expriment pleinement. Complémentaires, les trois hommes privilégient le jeu court à l'orée des « seize mètres » adverses. Ils ont la chance, il est vrai, de disposer d'appuis de qualité, à commencer par le plus virevoltant des demis, Ricardo Cabanas. Ils semblent capables, à tout moment, de mettre hors de position, les défenses les plus solides. Contre l'Italie, il ne leur faut pas cinq minutes pour en faire la démonstration. Le but de Frei (5^e) est le fruit d'un mouvement collectif d'une grande intelligence. Mais il provoque une réaction d'orgueil de la « Squadra Azzurra ». Bien que privée de ses plus prestigieux éléments, à commencer par Totti, Del Piero et Vieri, l'équipe d'Italie ne manque pas de ressources.

A l'exemple de celui de la France et de l'Allemagne, le football transalpin s'appuie sur un réservoir de joueurs dix fois, vingt fois supérieur à celui de la Suisse. Les réservistes de talent ne font donc pas défaut. A la 10^e minute déjà, Nicola Legrottaglie, l'athlétique défenseur de Chievo égalise de la tête sur un corner obtenu par Fabriio Miccoli. Ce but contribue à augmenter la valeur marchande de son auteur. Deux mois après son exploit face aux Helvètes, il signe à la Juventus. Miccoli l'imité peu après.

LA BONNE NOUVELLE DE GEORGIE

L'attaquant de poche de Pérouse est perçu comme le dauphin et le futur successeur d'Alessandro Del Piero. Sa vitesse, sa mobilité posent des

▲ Stiel s'apprête à bloquer un tir de l'attaquant italien Corradi.

(© Lafargue photos sports)



➤ Alex Frei parachève une action lumineuse. Toute la défense italienne a été mise hors de position.

(© Lafargue photos sports)

problèmes sérieux à la défense helvétique et enflamment les « tifosi » venus en nombre. Miccoli est parfaitement à l'aise dans un jeu de rupture. Au fil des minutes, la formation helvétique perd de sa superbe. Fabio Celestini et Johann Vogel, les duettistes de l'entrejeu, sont parfois désarçonnés par l'impétuosité de leurs opposants. Ceux-ci ont passé très près du k.o. en début de partie. Ils trouvent la récompense de leur ténacité par un deuxième but (76^e), signé Christian Zanetti. Il est l'exacte réplique du premier. Une fois encore la défense suisse a été défailante au niveau du marquage sur un coup de pied arrêté. Menés à la marque, alors que les deux équipes semblaient s'acheminer vers un match nul, les protégés de Kuhn réagissent de façon plutôt brouillonne.

Les nombreux changements de joueurs, opérés principalement dans la dernière demi-heure, sont un facteur de confusion. Les Helvètes ne parviennent plus à tromper la vigilance du gardien Cristian Abbiati, doublure de luxe du Brésilien Dida à l'AC Milan. Mais ils prennent cette défaite d'un cœur léger. Ils n'ont pas tout perdu en cette journée pluvieuse. La défaite de la Russie en Géorgie sert leurs intérêts dans la course à la qualification pour l'EURO 2004. Ils se retrouvent solidement installés à la tête du groupe 10.



(© Lafargue photos sports)

Voici la fiche technique du premier match international disputé au Stade de Genève, le 30 avril 2003 :

SUISSE : Stiel ; Haas (46^e Berner), M. Yakin (69^e Zwyssig), P. Muller (89^e Keller), L. Magnin (60^e Spycher) ; Cabanas, Vogel (69^e Cantaluppi), Celestini ; H. Yakin ; Frei, Chapuisat (69^e Thurre).

ITALIE : Abbiati (83^e Pelizzoli) ; Panucci, Ferrari, Legrottaglie, Grosso (63^e Oddo) ; Perrotta, Zanetti (78^e Ambrosini) ; Fiore (63^e Tommasi), Miccoli (63^e Di Natale), Di Vaio (84^e Nervo) ; Corradi.

30 000 spectateurs (à guichets fermés). Arbitre : Ledentu (Fr). Buts : 6^e Frei 1-0, 10^e Legrottaglie 1-1, 76^e Zanetti 1-2.

▼ Haas (à droite) sème la perturbation au cœur de la défense italienne.

(© Lafargue photos sports)



11 JUIN 2003
SUISSE-ALBANIE
3-2 (2-1)

LA VICTOIRE DU DOUZIEME HOMME

Pour la petite histoire, un seul sociétaire du Servette FC, Léonard Thurre, figure au sein de la sélection helvétique. Blessé au poignet, il est malheureusement absent un mois et demi plus tard lorsque ses camarades engagent un bras de fer avec les « trouble fête » albanais, dans le cadre des éliminatoires de l'EURO 2004. C'est le match de tous les dangers. Le partage des points concédé le samedi à Bâle face à la Russie (2-2) ne laisse aucune échappatoire aux Suisses ce mercredi 11 juin. Le dos au mur, il leur faut absolument l'emporter. Une chaleur caniculaire s'ajoute à leurs tourments, avive la guerre des nerfs. Deux heures avant le coup d'envoi, l'Albanie s'assure un avantage psychologique avec l'intrusion en force sur les gradins de ses six mille supporters, accourus des quatre coins de l'horizon. Moins pressés mais tout aussi passionnés, les « fans » helvétiques gagnent la bataille de l'applaudimètre à l'entrée des vingt-deux joueurs. Fort de ses 26 500 spectateurs, le Stade de Genève partage la même ferveur patriotique que celui de Saint-Jacques à Bâle au moment des hymnes nationaux, comme se plaira à

► Virtuose du dribble, Stéphane Chapuisat a posé des problèmes insolubles à la défense albanaise.

(© Lafargue photos sports)

le souligner la *Neue Zürcher Zeitung*, au lendemain d'une victoire (3-2) acquise avec l'aide du « douzième homme ».

Il n'y a plus de petites nations en football. L'Albanie le rappelle en développant un jeu de qualité face à des Suisses trop crispés. Les vieux habitués du stade des Charmilles ont le sentiment d'être projetés trente-huit ans en arrière lorsqu'un penalty

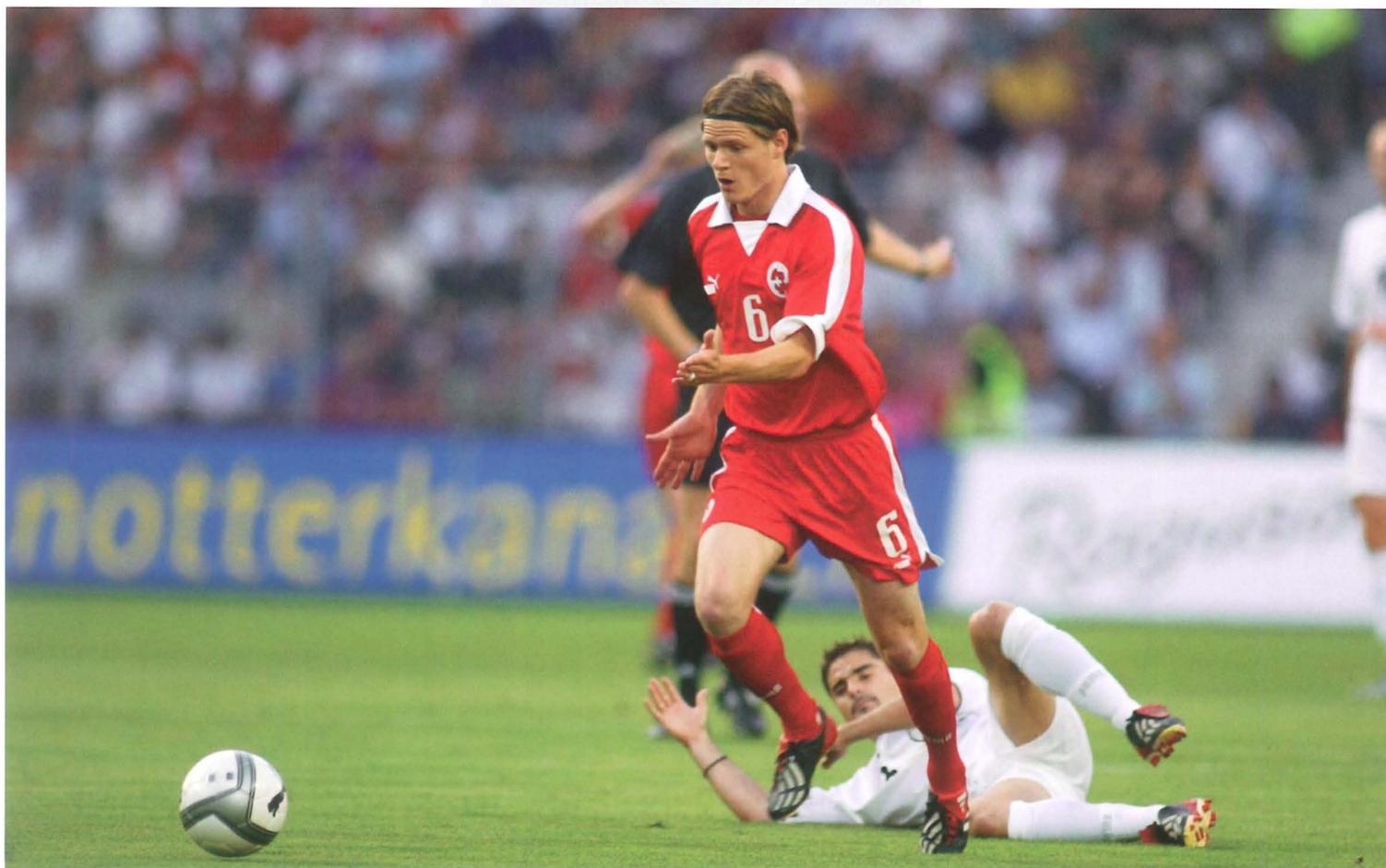
transformé par Köbi Kuhn avait assuré une courte victoire (1-0) face à ces diables d'Albanais. Cette fois, le salut vient de son plus talentueux élève, Hakan Yakin. Certes, le Bâlois rate la transformation d'un penalty dans les ultimes instants de la partie mais il est à l'origine des trois buts helvétiques. Il botte le corner de la 10^e minute que Haas transforme d'un magistral coup de tête. Il adresse une



ouverture millimétrée à Frei (32^e) pour le 2-1. Enfin, Cabanas dévie victorieusement, à la 72^e, un coup franc « made in Hakan ». L'état de grâce du cadet fait oublier les malheurs de l'aîné. A la 23^e minute, la responsabilité de Murat Yakin est engagée sur le but égalisateur de Lala. Le défenseur provoque aussi le

penalty que transforme Skela à la 86^e minute. Mais comment en vouloir à ce colosse de boucler sur une fausse note la plus belle saison de sa carrière ? A l'exemple de son frère Hakan, Murat a non seulement contribué à la renaissance de l'équipe nationale mais il a aussi propulsé le FC Bâle sur l'avant-scène européenne.

▼ Johann Vogel le stratège passe l'obstacle Skela (à terre) et relance l'action avec élégance.
(© Lafargue photos sports)



Johnny Hallyday :

des Charmilles

au Stade de Genève

A soixante ans au Stade de Genève, acclamé par une foule conquise, subjuguée, Johnny Hallyday a fait oublier le quadragénaire claudiquant mollement applaudi aux Charmilles vingt ans auparavant. Au contraire du Servette FC, il s'est magnifiquement bonifié avec les années.

En 1983, les « grenat » jouent les premiers rôles sur le plan national. Seuls les Grasshoppers s'opposent à leur hégémonie. Les Bâlois nagent dans les basses eaux du classement. Mais aussi ambitieux soient-ils, les salariés du président Carlo Lavizzari n'appartiennent pas au Gotha européen. Ce 14 juillet, par une chaleur torride, ils défient le Paris Saint-Germain pour une soirée de gala avec Johnny en seconde partie. Rocheteau, Susic, Toko, les vedettes parisiennes, taillent en pièce les « grenat ». Ils mènent 4-0 à la pause, puis déroulent en seconde mi-temps. La défaite n'est finalement pas trop mortifiante (5-3) pour les hommes de Guy Mathez.



1983**AU CREUX DE LA VAGUE**

La quarantaine essoufflée, Johnny ne retrouve pas le « pep » de ses vingt ans. D'une cruauté involontaire sa tournée 1983 s'intitule : « Le Survivant ». Entamée en janvier à Nancy, elle se termine prématurément en été. Le 26 juillet, il est opéré de la hanche à l'hôpital Cochin, à Paris. Un total de 30 concerts avait été programmé dont trois en Suisse : 17 mars à la halle de Saint-Jacques à Bâle, le 18 mars au Palais de Beaulieu à Lausanne et enfin le 14 juillet au stade des Charmilles. Malgré la participation du vainqueur de la Coupe de France 1983, malgré celle de l'ex-« Idole des Jeunes », l'engouement populaire ne répond pas à l'attente des organisateurs : huit mille personnes seulement et un déficit de 240 000 francs à éponger. En pleine mutation, le rock est dominé par David Bowie, cet androgyne qui joue sur son ambiguïté. C'est aussi le déferlement de la nouvelle vague anglaise. La France se pâme devant Jacques Higelin qui triomphe au Casino de Paris. Les tubes de l'été sont pour Philippe Lavil avec les couleurs de « Rio ». La mort de Tino Rossi en septembre marque la fin d'une époque, celle d'un chanteur au succès phénoménal (200 millions de disques vendus).

Personne dans les médias ne voit en Johnny Hallyday le successeur potentiel du Corse. En un mot, devenir l'icône de tout un peuple et mener de front une fabuleuse réussite commerciale semblent hors de sa portée en 1983. Fatigué, prématurément usé, il ne tient pas les promesses de ses vingt ans. Ces années folles où il mobilisait deux cent mille « copains » à la Place des Nations en juin 1963 pour la nuit de tous les débordements. Star du 7^e art avec « D'où viens-tu Johnny? », il enflammait les « yé-yé », paradait au volant de sa Ferrari grise décapotable. Cette forme d'insolence juvénile qu'il cultivait avec affectation avec la forme d'un ras de marée. Dans cette 4^e république si sage sous l'ombre tutélaire du général président Charles de Gaulle, elle était le premier signe annonciateur de Mai 1968.

2003 : L'EMOTION RETROUVEE

En 2003, Johnny par un curieux mimétisme a la pause gaullienne. Au Stade de Genève, il se détache solennel, erratique sur une scène aux dimensions de cathédrale. Si de Gaulle subjuguait les foules par la magie du verbe, Hallyday transporte son auditoire par la force de sa voix. Celle-ci passe par-dessus toutes les

imperfections de la sono ou des pauvretés de la rime. Elle s'impose dans son âpre beauté dans un cadre unique. Elle vous saisit aux tripes et tous vos élans du cœur resurgissent. Elle renvoie enfin à leur insignifiance tous les pisse-froid. Elle inflige même un désaveu à Henri Frédéric Amiel, la sommité littéraire genevoise du XIX^e : « A Genève, on déteste admirer, louer, applaudir ; on siffle et persifle avec volupté » écrivait-il en 1866 dans son « Journal intime ». Ils sont près de soixante mille à se plonger dans une ambiance festive un siècle et demi plus tard. Ils rendent un hommage ému au chanteur le plus adulé de toute la francophonie.

L'histoire naissante du Stade de Genève est celle d'une lutte toujours recommencée face à des opposants plus à l'aise dans le dénigrement que dans la perception de l'émotion vraie. Celle qu'une telle réalisation architecturale réserve à ses visiteurs qu'ils soient amateurs de « foot » ou admirateurs d'une star du rock. La frontière est d'ailleurs ténue entre le sport et le spectacle. L'hommage rendu au joueur camerounais Marc-Vivien Foé, par son frère de race Yannick Noah, le rappelait avec force et gravité au soir du second concert de Johnny.

Nous remercions
les généreux souscripteurs
du Stade de **Genève**

AEROPORT DE GENEVE
AF PUBLICITE
AGASSIZ Gérard
AGU Jean-Pierre
AGUILAR Fernando
AKOLEO SA
ALBATROS PERFORMANCE FUND
ALIPRANDI Alain
AMMON Michel
AMOFI Philippe
AMSELLEM Michael
ANDREOLI Alfred
ANFRAY Claudine
ANGELE Tony
Antira F. & R. Python SA
APPENZELLER John
ASS ARCHITECTES SA
ASSOCIATION CANTONALE DE
FOOTBALL
ATELIER 6
ATON DEVELOPPEMENT SA
AUBERT François
AUER Andreas
AUTO SPORT SERVICE SA
AUTOBRITT SA
BABEL Daniel et Carole
BAERISWYL René
BAERISWYL Jean-Claude
BALESTRA, GALIOTTO TCC SA
BALTENSPERGER Albert
BANQUE CIAL SUISSE
BANQUE EDOUARD CONSTANT SA
BANQUE PICTET & CIE
BANQUE PIGUET & CIE SA
BANQUE RAIFFEISEN DE LA
CHAMPAGNE

BARBEROT Roger
BARBEROT René
BARRAS Claude
BARTH Alec
BAUDIT Jacques
BAUMGARTNER Nicolas
BELLI Dominique
BERBERAT Claude
BERDAT Nicolas
BERGER David
BERGER Jean-Yves
BERGIN Yves
BERMOND Sophie
BERMOND Jacques
BERNER Alfred et John
BERNEY Eric
BERTHOUD Marc-André
BETSCHART Patrick
BEURER Daniel
BEVANAR
BINGGELI Christiane
BLUM Christiane
BMS ARCHITECTURE
BOCCARD PARCS ET JARDIN
BÖHLER Raphaël
BONNET Denis
BOREL Jessy-Franck
BOURGUIGNON Daniel
BOVET Béatrice
BOZZETTI Chantal & Robert
BRECHBUHL Robert
BRENN SA
BROLLIET SA
BRONNIMANN Rudi
BRUNSCHWIG & CIE SA
BTA VOYAGES

BUCHER ET MORET SARL
BUFFLE Charles
BULA Jean-Pierre
BURGENER Yves
BURKHARDT Philippe
BURTIN Claude
BUSSARD Meinrad
BUSSAUME Jean-Pierre
CABARET MOULIN ROUGE
CANTIN Aimé
CAPVEST
CARLOD Emile
CARRARD Alain
CARROSSERIE AGC
CASTILLO RENOVA SARL
CAVE VALAISANNE CHALET SUISSE
CAVERSHAM SA
CAVILLIER Roger
CF&C CORPORATE FINANCE SA
CHALUT GREEN SERVICE SA
CHALVERAT Gilbert
CHAMBAZ Olivier
CHAMBAZ ANDRE
CHAMOT Pierre-Yves
CHATELAIN Bertrand
CHATELANAT Gilbert
CHATELLANAZ Yves
CHAVAZ Christian
CHOBAS Jacques
CHOBAS Jonathan et Yannick
CHOCOLATERIE MICHELI
CHRISTO SA
CLEMENT Daniel
CLEMENT Pascal
CLERC Philippe
CLERC Yves

COCHARD François
 COLOME Marie-Cristine
 COMETEL SA
 CORMIER Gilles
 COTTIER Frédéric
 COURTIN Christian
 CRAUSAZ Alphonse
 CRAUSAZ Jacques
 CROSET Vincent
 CROTTET André
 CROTTET Michel
 CUGNETTO Alain
 CUGNETTO Fabrice
 DALLAIS Jacques
 DALLAIS Olivier
 DE BOCCARD Philippe
 DE LOES et CIE SA
 DELESSERT Gil
 DEMANE Marc
 DEMIERRE André
 DETHURENS Hubert
 DI PADOVA & CIE
 DIEMAND Kurt
 DIETRICH Yves
 DOGLIA Romain
 DOUSSE Jean-Paul
 Dr. HAFLIGER Werner
 DR. VALSANGIACOMO F.
 DROZE Jean-Daniel
 DUBOIL Christophe
 DUCREST Fernand
 DUCRET Jacques
 DUPRAZ Robert
 DUSSEX Yves et Sarah
 EGG-TELSA SA
 EMERY Gabriel
 EVP SA EVENT VIDEO PRODUCTIONS
 EXPLAN SA
 FABBI Michel
 FC GRAND LANCY POSTE
 FEDERATION DES SYNDICATS
 PATRONAUX
 Fédération Internationale des
 Fan's-Clubs Sportifs
 FELLAY Norbert
 FERRONNERIE GENEVOISE SA
 FIDUCIAIRE DE BERNEX
 FISCHER Christophe
 FLEURY Jean-Marie
 FLEURY Eric
 FOKIANOS Demetre
 FREY Jean-Luc
 GAILLARD Jean-François

GARAGE & CARROSSERIE HOFFER SARL
 GARAGE CHATELANAT
 GARAGE SABATINO & FILS
 GARCIA José
 GASSER Rodolphe
 GAUTHIER Michel
 GENECAND Pierre
 GENET Marc
 GENEVE TOURISME
 GENTON Françoise
 GERBER Marc
 GERINTER SA
 GERMANN Daniel
 GESTOVAL SOCIETE FIDUCIAIRE
 GETAZ ROMANG SA
 GHI
 GIANFERRARI Denis
 GIAUQUE Olivier
 GIERSCH Knut
 GILLET Gilbert
 GILLET Henri
 GISLER Otto
 GIULIANI Yann
 GLAPPEY René
 GLAUSER Pierre
 GORIN Daniel
 GRAFAS Jean et Dominique
 GRAND Pierre
 GRANGE & Cie SA
 GRANGIER Nathalie
 GROBET Michel
 GROGG Michèle
 GROS Olivier
 GROSSEN Danilo
 GRÜBER Stéphane
 GUILLERMIN Paul
 GURTNER Jean-Marc
 GYGER Jean-Ronald
 HAYIM Ilan
 HEALG & CIE SA
 HEARNDEN CREATING CONSULTING Sarl
 HELIO CAROUGE
 HENTSCH Bénédict
 HERGER André
 HIRSIG Michel
 HIRZEL Jean-Pierre
 HOLZER David
 HONEYWELL SA
 HOTEL ALBATROS
 HP HYDRO PARTNERS
 IKOSOFT.CH
 IMPERIALI Raymond
 IMPRIMERIE DE RIVE

IMPRIMERIE GENEVOISE
 IMVEST SA
 JACOT Thierry
 JAUNIN François
 JAY Yvon
 JEANMONOD David
 JUNGO Hervé
 KAUFMANN Pierre
 KISS-BORLASE Egon
 KISS-BORLASE Etienne
 KOHLER Edmond
 KRISTEN Michaël
 KUENZI Bernard
 KVICINSKY Charles
 LA PRAILLE SA
 LA TOUR SA
 LACHAT René
 LAMBELET Christian
 LAMBERT François
 LAMBERT Philippe
 LANZ Gérard
 LANZA Christian
 LAREQUI Roland
 LAVANCHY Pierre
 LAVIZZARI Carlo
 LECHENNE Claude
 LEDERMANN Serge
 LEFEBVRE Jean-Paul et Adrien
 LEGER Jean-François
 LEROY Bruno
 LOGIFROID SA
 LOPONTE Gabriel
 LOPONTE Raphaël
 LUDI Bernard et Evelyne
 LUGASSY Avy
 LUGON Noël
 LUGRIN Jean-Paul
 LUSCHER Christian
 LYGOPOULOS Erricos
 MAGNIN Emile
 MAGNIN Fabien
 MAIGRE Jean
 MARECHAL Christian
 MARTINET Pierre
 MASSARENTI Pierre
 MATHYS Jean-Pierre
 MAURON Yves
 MAUS Olivier
 MCF DIFFUSION
 MELLO & FILS SA
 MENTHA Yvar
 MENU Jean-Pierre
 MENU Gilbert

MENU Frédéric
 MERCIER Claude
 MERMOUD Christian
 MESEY Robert
 METTRAUX Bernard
 MIAZZA Armand
 MICHAUD André
 MICHELET Raphaël
 MIRABAUD & CIE
 MOLLARD Jean-Philippe
 MONARD Raymond
 MOREL Pierre-Alain
 MORENO Rafael
 MORISOD Jean-Pierre
 MORISOD Pascal
 MORISOD Olivier
 MOSSAZ Claude
 MOSSAZ Jacques
 MOSSAZ Richard
 MULLER Jean-Philippe
 MULLER Yannick
 MULLER Daniel
 MULLER Victor et Jeanette
 MUSSO Salvatore
 NAEF André
 NATIONALE SUISSE ASSURANCES
 NEGG SA
 NERI Jean-Luc
 NOVELLE Dominique
 NOVELLE Michel
 OBERSON & ASSOCIES
 OLIVIER Christiane
 ORTIZ Gonzalo et David
 PAGE Marcel
 PASSERA Georges
 PATRELLE Laurent
 PEILA Michel
 PELLAUX Alain
 PERNOD Gérald
 PERNOD Marie-Hélène
 PERRIER Christian
 PETERHANS Johann
 PETH Bernard
 PETRINI Flavio
 PFISTER Jean-Pierre
 PFISTER Marinette
 PHENE IMPORTATION SA
 PHYSIOTHERAPIE MARECHAL
 PIASIO SA
 PICTET Guillaume
 PIDANCET Simon
 PIERRE ET BERNARD SA
 PIOTTON Claude-Michel

PITTET Robert
 PITTET Denis
 PORTALES Jean-Jacques
 PORTANOVA Maurice
 PORTIER Gérard
 POSCIA Alain
 PREZIOSO Bertrand
 PREZIOSO EXPANSION SA
 PUTALLAZ André
 PYTHON & FILS
 QUADIR Fazal
 RACCA Michel
 RAMEL Aloïs
 RAMSEYER Jean-Marc
 RAVAL Bertrand
 REALSPORT SA
 REGIE DU RHONE
 REGIE G. ROSSET
 REISER Christian
 RENGGLI Yannick
 RHONE GESTION SA
 RIACO FIDUCIAIRE SA
 RIAT Paul-André
 RICHARDET ET SAINI SA
 ROCH Christian
 ROCH Joseph et Quentin
 ROCHAT-BAUMANN SA
 ROEDER Claude
 ROGUET Jean-Charles
 ROHNER Béatrice
 ROMANENS Michel
 RONIN PRIMEURS SA
 ROSSET Edith
 ROSSETTI Giovanni
 ROUILLER Pierre
 ROVINI & FILS
 RRP AGENCE PUB
 RUBELI Pascal
 RUBIALES Anna
 RUBIN Roland
 RUFENER Claude
 SAILLET André
 SANGSUE Bernard
 SANGUINETTI Marc
 SAUVIN SCHMIDT SA
 SAVOY Gérard
 SCHERRER Maurice
 SCHIAGNO Daris
 SCHLUNEGGER Bernard
 SCHMID René
 SCHRENZEL Max
 SCHULTHESS Daniel
 SECURITAS SA

SEGETIA
 SEILER Martin
 SEMPERE Francis
 SIEGENTHALER Olivier
 SIEGENTHALER Philippe
 SIRY Alain
 SLATKINE REPRINTS
 SLAVICEK Jaroslav
 SMAGA Elie
 SOCIETE GENERALE D’AFFICHAGE SA
 SOCIETE SUISSE DES
 ENTREPRENEURS
 SOGEMAT SA
 SOGUEL François
 SOGUEL Georges
 SOLLIET Claude-Alain
 SOLLIET Paul
 SOUSSAN Tania
 SPEDELEC
 SPRECHER Heinz
 STAEHELIN Rudolf
 STEINER Francis
 STEPHAN Pierre-Louis
 STOFFEL IMMOBILIER SA
 STUDER Cécé
 SUTER Eugène
 TAG FINANCES SA
 TAMMAN Elie
 TAVITIAN SA
 TECHNEW SA
 TELEGENEVE SA
 TELEVISION SUISSE ROMANDE
 TERRETTAZ Stephane
 TERRIER Michel
 THURIG Georges
 TIREFORT Paul
 TISSOT Pierre
 TOMASZCZIK Josef
 TOURISCAR SA
 TOUSSOLS
 TRADEVCOGEN SA
 TRAITAIR SA
 TREMBLET SA
 TRIBUNE DE GENEVE
 TROGER SA
 TRONCHET André
 TRUMPLER Jacques
 TSETISIS Georges
 UBS Sports & Entertainment Group
 UNIFID Conseils SA
 VALLON Charles
 VAN GESSEL Christian
 VANNOD Roger

VAZZOLER Jean-André
VERNAY Paul
VEYRE Gaston
VIDONNE Fernand
VIDONNE Patrick
VINAS Francisco et Nicolas
VIRET Roger
VIROS Edmond
VUILLE Sully Paul

VUISTINER Louis
WÄGLI Claude
WALTHER Raymond
WARPELIN Christelle
WASSER Jean-Claude
WEGMULLER Martin
WERZ François
WICK Philippe
WINTERTHUR VIE

WITZIG Pierre-André
WODMA 41 SA / SHISEIDO
WOOD Kenneth
WUTHRICH Christian
WUTHRICH André
ZSCHOKKE ENTREPRISE GENERALE SA

Nous remercions les sponsors officiels du Stade de Genève

**CREDIT
SUISSE**

Ville de Lancy
République et canton de Genève



SPORT-TOTO



TRIBUNE DE GENÈVE



Nos remerciements vont également à

LAFARGUE
PHOTOS SPORTS

Table des matières

EDITORIAL DU PRESIDENT DU GRAND CONSEIL DE LA REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE	7
EDITORIAL DE LA VILLE DE LANCY	9
EDITORIAL DE LA VILLE DE GENÈVE	11
EDITORIAL DU CREDIT SUISSE	13
EDITORIAL DE JELMOLI.....	15
EDITORIAL DE LA FONDATION HIPPOMÈNE	17
MESSAGE DE LA CISIN	19
MESSAGE DE L'ASSOCIATION SUISSE DE FOOTBALL	21
PARTIE I – UN DOUBLE DÉFI par Jean-François Develey	23
DU PARC DES SPORTS AU STADE DE GENÈVE : UN SIÈCLE DE MUTATION	25
UN FORMIDABLE INVESTISSEMENT.....	67
LA PRAILLE : UN CENTRE COMMERCIAL PRECURSEUR	77
PARTIE II – LA PASSION DU FOOT! par Jacques Ducret	89
LES GRANDES HEURES DU STADE DES CHARMILLES	91
LES PREMIERS « BIG MATCHES » AU STADE DE GENEVE	131
JOHNNY HALLYDAY : DES CHARMILLES AU STADE DE GENEVE.....	147
REMERCIEMENTS	149

La conception graphique, la photolithographie et
l'impression de cet ouvrage ont été réalisées en 2003
par l'imprimerie Slatkine à Genève (Suisse).



UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Fruit d'un travail d'équipe, ce livre s'efforce de retracer « L'aventure épique » que fut réellement la construction du Stade de Genève. Il célèbre aussi le souvenir des grandes heures vécues durant plus de septante ans dans l'ancien stade des Charmilles.

L'originalité du projet, le mariage entre le sport et l'activité marchande du Centre Commercial & de Loisirs de La Praille, fait l'objet d'une étude approfondie. Le partenariat du « Credit Suisse », le soutien de l'Etat et des Communes sont également évoqués, tout comme le rôle décisif de la Fondation Hippomène.

Deux journalistes sportifs de renom, Jean-François Develey et Jacques Ducret, ont pris une part prépondérante à la réalisation de cet ouvrage.

ISBN 2-8321-0091-0



9 782832 100912